No 36481 - Journal FONDÉ LE 1ER JANVIER 1881 14, RUE NEUVE J.A. 2300 LA CHAUX-DE-FONDS Fr.s. 2.- / FF 6,00

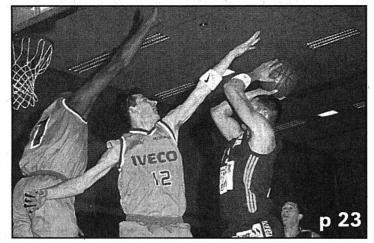


Samedi 1er février 1997

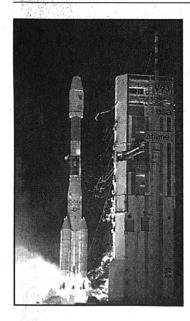
ADMINISTRATION: 032/911 23 10 - RÉDACTION: 032/911 22 10 - FAX: 032/911 23 60 - ABONNEMENTS: 032/911 23 11 - ANNONCES PUBLICITAS: 032/911 24 10



## **Basketball** Union reçoit SAV Momo



Il y a deux semaines, Ron Putzi et ses coéquipiers s'éta largement imposés contre SAV Momo. En ira-t-il de même aujourd'hui, à l'occasion du premier match du tour final photo Treuthardt



## **Espace** Nouveau succès pour Ariane

La 93e fusée Ariane (photo Keystone) a été lancée du Centre spatial de Kourou. Ariane a mis en orbite avec succès ses deux «passagers», les satellites de télécommunications GE2 (Etats-Unis) et Nahuel-1A (Argentine). La Suisse est partie prenante. Elle participe activement à la recherche spatiale

p 12

Une femme choisit l'amour au détriment d'un avenir dans la magistrature judi-ciaire neuchâteloise: cela aurait pu faire le sujet d'un mauvais feuilleton à l'américaine. Mais nous sommes loin d'un roman à l'eau de rose. Le parfum politique qui oppose l'ancienne juge d'instruction . Amodio conseiller d'Etat Jacot est moins délicat que celui des fleurs d'Ispahan!

Ce dossier est à considérer sous deux angles: une affaire qui reste anecdotique, pour importante qu'elle soit, et le fonctionnement des institu-

## Opinion

## Le dernier mot au peuple

Nous avons révélé l'affaire, le Grand Conseil en a débattu. Il a nommé une commission parlementaire qui vient de rendre son rapport. Les institutions ont bien fonctionné et la Commission a abattu un travail colossal, méticuleux, précis dans le cadre assez strict qui lui avait été imposé.

Ce rapport, qu'il faut lire et analyser avec beaucoup d'attention, et dont nous publions les passages essentiels, est remis aux parlementaires auxquels il appartient maintenant d'apporter leurs appréciations.

Le Conseil d'Etat a déjà fait part de ses conclusions: conséquence, notre Conseil exprime sa satisfaction que les accusations dont la presse s'est fait l'écho en novembre 1996 à l'égard de Maurice Jacot ne sont pas avérées au terme de l'en-

A trois mois d'une échéance électorale, on ne saurait reprocher au gouvernement sa circonspection.

Telles ne sont pas les conclusions de la Commission d'enquête. Carla Amodio a ostensiblement exagéré, voire manipulé son agenda.

Par trois fois, devant la Commission, Maurice Jacot a réaffirmé ce qu'il a dit au Grand Conseil le 18 novembre dernier, à savoir, «qu'après le 22 novembre je n'ai plus eu le moindre contact avec la magistrate in-

Il a fallu toute l'énergie et la probité de la Commission d'enquête pour établir, preuves matérielles à l'appui, que la juge Amodio a bel et bien été appelée depuis le bureau de Maurice Jacot, le 8 janvier 1996 à... 16 h 14 minutes et 56 secondes. Le téléphone a duré plus de neuf minutes. Maurice Jacot a nié ce contact téléphonique à trois reprises, devant la Commission où il a toujours affirmé ne pas s'en souvenir. La Commission constate que M. Jacot «finit d'ailleurs par admettre ce coup de fil» liti-gieux au cours duquel il aurait exercé une pression sur Carla Amodio.

Dans un premier temps, ni les PTT ni l'administration cantonale n'ont été en mesure de confirmer cet appel

téléphonique. En décembre 1996, alors que la Commission avait commencé son enquête, le Service d'organisa-tion de l'Etat a répondu qu'il n'avait conservé aucune don-née sur les appels télépho-niques de l'Etat précédant le mois de juin 1996. La Commission a demandé une confirmation écrite et... miracle, un fonctionnaire retrouve une cassette de sauvegarde des appels téléphoniques, le 6 janvier dernier.

Sachant qu'il allait être questionné au Grand Conseil, Maurice Jacot aurait été en mesure d'obtenir de son administration le fait de son appel du 8 janvier. Grave qu'il n'ait pas procédé à cette investigation, grave qu'il se soit entêté à mentir au Grand Conseil, grave qu'il ait persisté par trois fois devant la Commission, affirmant ne pas se souvenir.

Dans les propos qu'il a tenus à l'occasion de ce téléphone crucial, du 8 janvier, la Commission constate que, si un chantage n'a pas pu être établi, «il n'en demeure pas moins que les propos du conseiller d'Etat tendaient à inciter la magistrate à cesser ses interventions contre l'inspecteur Flühmann, en évoquant que sa situation n'était pas irréprochable».

Le Conseil d'Etat a fait une lecture diamétralement opposée à cette conclusion. Aux députés d'en découdre. Le dernier mot appartiendra au corps électoral: les élections cantonaies so 20 avril prochain. Gil Baillod cantonales se dérouleront le

## **Escapade** «Welcome»



Plantée à 1170m d'altitude la montagne de Chaumont fait bien souvent la nique à Neuchâtel, car elle se dore sous le soleil pendant que la ville a les pieds dans le brouillard. Et ses atouts touristiques sont grands. Portrait d'une montagne photo Galley qui rit.

## Revue au Locle Monsieur 100 000 volts

## Tramelan Intense activité au Centre

technique

**Grand Angle** Canton Régions Le Fait du Jour Suisse Monde **Economie** 

p 2-3

p 4-5 p 6-11 p 12

p 13-14 p 15 p 16-17

Réflexion **Sports** Magazine Radio/Télévision Mémento Carnet

La Der/Météo

p 18 p 19-24 p 25-28 p 31-33 p 34 p 35

p 36



Dites-lui des mots tendres pour la saint-Valentin en appelant le 157 1240 (86 centimes la minute)

Sélection 7505 L'auteur du plus séduisant message gagne un repas pour deux. Délai: lundi 10 février à midi.

Conseil d'Etat a pris posi-tion sur le rapport de la commission d'enquête qu'il a recu mercredi en fin de matinée. Il se dit «en mesure de réaffirmer sa confiance en l'intégrité de M. Maurice Jacot,» Il prendra ou fera prendre toute mesure utile pour remédier aux dysfonc-tionnements qui ont été constatés au sein de la police de sûreté de La Chauxde-fonds.

## Rémy Gogniat

Les résultats de l'enquête, déclare le Conseil d'Etat, démontrent «qu'à aucun moment M. Maurice Jacot n'a cherché à empêcher ou freiner des procédures, à protéger l'inspecteur Werner Flühmann, des personnalités de son parti ou encore quiconque.»

Concernant la nature des discussions directes ou téléphoniques entre Maurice Jacot et Carla Amodio, «il faut comprendre que, faute de témoins à ces échanges, le rapport

Dans un bref rapport, le doive se limiter à des suppositions et constater qu'à l'origine de cette affaire il y a sans doute une bonne dose de malentendus entre ses protagonistes. Nous regrettons les hésitations de M. Maurice Jacot dans la relation de certains faits, mais en l'absence de tout mobile, la thèse du chantage qui a été alléguée apparaît comme infon-

> Le Conseil d'Etat s'exprime également sur les dysfonctionnements à la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds, dont la plupart «n'ont été portés que très récemment à la connaissance du nouveau commandant de la police cantonale et de notre Conseil.» Le Conseil d'Etat déclare avoir chargé le commandant de la police «de prendre ou de proposer toutes mesures utiles, dans les plus brefs dé-lais, pour rétablir une situation de fonctionnement normal à la police de sûreté à La Chaux-de-Fonds», et de lui fournir rapidement un rapport. Ce rapport de-vrait être disponible pour le Conseil d'Etat d'ici la session de février du Grand Conseil.

# «L'intégrité» de Maurice Jacot: satisfait c'est limpi Maurice Jacot mais pas surpris Radicaux: c'est limpi Dans le communique publié hier à midi, le publié hie

Maurice Jacot est satisfait mais pas surpris par les conclusions du rapport qu'il considère comme lui étant fa-vorables. Il se déclare prêt à poursuivre son engagement pour le canton. Voici le texte intégral de sa déclaration:

«C'est avec satisfaction, mais sans surprise, que j'ai pris connaissance du rapport de la commission parlementaire qui reconnaît ma parfaite intégrité face aux accusations portées contre moi. Je suis heureux que l'enquête ait permis d'établir formellement que je n'ai cherché à aucun moment à protéger l'inspecteur Flühmann, ou tenté d'entraver les procédures en

Je suis satisfait qu'il ait été démontré que le parti radical n'a été aucunement mêlé à cette affaire en tant que tel et que dès lors les accusations de chantage portées contre moi n'ont aucune raison d'être.

En conséquence, fort du soutien de mon parti, je me déclare prêt à poursuivre mon engagement au service de ce



Maurice Jacot, satisfait

canton dans l'esprit qui a toujours été le mien, au service de l'intérêt général. Je voudrais pouvoir continuer à me battre pour les vrais problèmes auxquels doit faire face notre canton et qui n'ont aucun rapport avec certaines péripéties peutêtre médiatiques, mais surtout stériles que nous venons de

95 et, dans sa prise de position,

le Conseil d'État prétend que

cet entretien n'a pu être établi

Carla Amodio: «Quel peut bien

être ce magistrat cantonal qui

Un rire ponctue la lecture de

avec certitude!»

## Les autres partis sont mitigés, voire sévères

Qualité du rapport et clarté, c'est l'appréciation générale des libéraux, exprimée par leur secrétaire Jean-Claude Baudoin. Celui-ci est notamment satisfait que l'affaire Amodio-Jacot proprement dite soit dégonflée. Restent quelques éléments perturbants, comme les dysfonctionnements à la police de sûreté, ou la question de la déclaration de Maurice Jacot devant le Grand Conseil sur ses contacts avec Carla Amodio: «On prend acte que la commission a pu remettre en cause la parole d'un conseiller d'Etat.» Pour la suite des événements? C'est le comité cantonal qui s'exprimera le 4 février prochain.

Le député libéral Bernard Matthey estime que le rapport met surtout en lumière une panne de communication. Il faudrait, dit-il, un arbitre neutre à la disposition de la police, une sorte d'ombudsman qui pourrait recueillir des avis en toute indépendance et les transmettre aux autorités concernées.

Les socialistes examineront le rapport en séance de Jacques Delémont, président conseiller d'Etat radical est ou du groupe, salue la qualité du non compétent pour rapport et le fait que Maurice Jacot n'ait couvert personne ni

commis de délit. «Mais avec son mensonge devant le Parlement, la confiance est rompue. Il faut que le parti radical en tire les conséquences.» Quant aux informations sur la police de sûreté, elles sont «proprement stupéfiantes»! Autre député socialiste, Bernard Soguel fait des réflexions analogue. Il se réjouit surtout que les institutions politiques aient bien fonctionné, permettant la réalisation d'une telle enquête.

Le popiste Frédéric Blaser n'est pas surpris mais déçu. Trop de doutes restent en suspens. Comme d'autres députés, notamment socialistes, il pense que la mainmise radicale sur la magistrature doit absolument cesser. Quant à Maurice Jacot, il est une victime de son inexpérience et des circonstances, selon le doyen du Grand Conseil.

Chez les écologistes, Jean-Carlo Pedroli est particulièrement satisfait que son groupe ait le premier demandé ce rapport. Si Maurice Jacot n'a commis aucune faute pénale, bien des choses restent floues. C'est le peuple, finalement, roupe. Pour l'heure, Jean- qui devra décider si le

«Je n'ai rien à gagner et rien à perdre!» Détendue, Carla Amodio vient tout juste de prendre connaissance du fameux rapport de la Commis-

sion d'enquête parlementaire. Elle en avale le contenu à

«Tiens, le rapport fait état du dysfonctionnement au sein de

la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds! Tant mieux, ça me conforte dans l'idée que les faits que j'ai rapportés étaient connus depuis 89 et que rien n'avait été fait.»

«A qui peut-on encore faire

**Christiane Meroni** 

RGT | Carla Amodio, détendue

## c'est limpide!

Dans le communiqué qu'il a publié hier à midi, le parti radical neuchâtelois renouvelle sa confiance à Maurice Jacot, son candidat pour la prochaine élection du Conseil d'Etat. Il note que le président du Conseil d'Etat n'a protégé personne, mais ne parle pas de l'affaire du téléphone du 8 janvier.

Le parti radical constate, «comme il en était convaincu», que les attaques lancées contre Maurice Jacot «selon lesquelles il aurait protégé un policier pourri au nom des intérêts de son parti, s'avèrent sans fon-

Maurice Jacot «n'a de même protégé aucune personnalité du parti radical qui en tant que tel n'a rien à voir dans cette affaire. Dès lors, quelles qu'aient été les discussions entre M. Jacot et Mme Amodio, la thèse d'un chantage du premier sur la seconde est totalement infondée».

En conséquence, le parti radical «dénonce les accusations gratuites portées contre le Conseiller d'Etat Maurice Jacot et lui réitère la confiance qu'il lui a exprimée en le désignant comme son candidat pour la prochaine élection du Conseil d'Etat. Il proteste contre la mise en cause injustifiée du parti radical qui a blessé non seulement ses responsables mais encore tous ses membres.»

## Pour Carla Amodio, la commission a ménagé la chèvre et le chou évoqué l'intérêt du parti lors de la cérémonie du 19 décembre

toutes petites gorgées, comme son café matinal.

confiance? D'une part, la Commission retient qu'il est fort probable que Maurice Jacot, en réponse à mes questions, ait

dit ne pas comprendre à quoi pouvait faire référence la mention «l'intérêt supérieur du parti l'emporte» d'autant qu'il rajoute que Maurice Jacot ne finit jamais ses phrases... Dans le fond, nous avons été complémentaires sans le savoir puis-qu'en ce qui me concerne, le magistrat a relevé qu'il faut généralement enlever 30% à mes déclarations!» «Prétendre que je manque de discernement quand l'on sait que j'ai soulevé un problème qui était connu depuis 1989 par le commandement de la police cantonale me rend aussi amère que de lire que je n'ai pas été à la hauteur de ce que l'on était en droit d'attendre de moi. En aucun cas il

ne m'a été reproché que mon travail était mal fait.» «Quant aux considérations sur la manipulation éventuelle de mon agenda, je ne l'aurais pas donné si j'avais eu quelque-chose à cacher.»

## Chronologie des événements principaux de l'affaire

- automne: C. Amodio instruit une procédure contre L. (affaire de stupéfiants). Incidents avec W. Flühmann. C. Amodio demande sa mise sur écoute. Refus pour raisons juridiques.

## 1995

- <u>24 mars:</u> rapport de C. Amodio au commandant de la police, dénonçant les agissements de W. Flühmann. M. Jacot, le 27, confie une enquête sur ce cas au juge Jean-Denis Roulet.

- <u>5 avril:</u> W. Flühmann est suspendu de ses fonctions pour le temps de l'enquête sans suppression de traite-

 24 avril: entretien confidentiel au bureau du procureur T. Béguin avec trois inspecteurs fédéraux, le chef de la brigade des stup de Neuchâtel et C. Amodio. Il existerait et des personnes soupçonnées de trafic de drogue. Enquête en avril et mai, transmise au Ministère public de la Confédération.

23 juin: remise du rapport Roulet à M. Jacot.

- 3 juillet: W. Flühmann reprend ses fonctions et dépose plainte, le 7, contre un de ses collègues qui l'a accusé.

21 juillet: C. Amodio demande un complément d'en-

· <u>8 sept.:</u> ouverture d'une enquête sur l'affaire des stupéfiants par le Ministère public de la Confédération. - <u>19 sept.:</u> M. Jacot charge

son premier secrétaire d'examiner le fonctionnement de la police de sûreté à La Chauxde-Fonds.

fin sept.: nanti de la demande de C. Amodio pour un complément d'enquête contre W. Flühmann, le juge Roulet

des liens entre W. Flühmann estime qu'il n'est pas néces-

- <u>automne:</u> W. Flühmann est mis sur écoute par le Ministère public de la Confédéra-

- <u>8 et 17 nov.:</u> entretien Jacot-Amodio sur W. Flühmann. Elle déplore le manque de décisions prises contre le poli-

7 déc.: arrestation à Morges de L., l'ami de C. Amodio (avec héroïne mais sans permis de conduire).

 14 déc.: rapport du secrétaire de M. Jacot. Il y a des problèmes de communication et de respect des voies hiérarchiques à la Sûreté à La Chaux-de-Fonds. - 19 déc.: cérémonie de pro-

motion de la police cantonale à La Chaux-de-Fonds. C. Amodio parle avec M. Jacot. Selon C. Amodio, M. Jacot aurait invoqué les intérêts supérieurs du parti radical à préserver.

- 22 déc.: M. Jacot reçoit le rapport de la police de Morges concernant L. Il remet le rapport au Tribunal cantonal (qui ouvrira une enquête le 17 janvier) et fait informer C. Amo-

## 1996

8 janv.: M. Jacot téléphone à C. Amodio. Aux dires de celle-ci, il exerce un chantage: si elle ne se tait pas à propos de W. Flühmann, il révèle l'affaire de Morges à la

20 février: T. Béguin demande au Ministère public de la Confédération s'il peut informer M. Jacot des faits révélés par les écoutes téléphonique sur W. Flühmann. Refus de Berne.

- <u>24 avril:</u> la presse révèle l'arrestation à Morges de l'ami de C. Amodio.

26 avril: M. Jacot informe W. Flühmann qu'il met un

terme à la procédure du juge Roulet ouverte contre lui. 5 mai: C. Amodio est élue

au législatif de Neuchâtel. 31 mai: le Tribunal cantonal inflige un blâme à C. Amodio et lui demande de choisir

entre sa fonction et son ami. - 25 oct.: C. Amodio annonce qu'elle choisit son ami. 11 nov.: arrestation de W.

Flühmann. 16 nov.: révélation des journaux neuchâtelois sur les allégations de C. Amodio concernant le chantage qu'au-

rait exercé M. Jacot. - 18 nov.: M. Jacot, devant la presse et après le Grand Conseil, conteste formellement les attaques de C. Amodio. Il affirme n'avoir plus eu aucun contact avec elle après le 22 déc. 95.

25 nov.: C. Amodio quitte ses fonctions avec effet immé-

## Il n'y a pas eu précipitation

A ce que nous avons appris, le communiqué du parti radical, publié hier à midi, n'a pas été préparé dans la précipitation. Mais au cours Non pas par la précipitation. jours. Non pas par la prési-dente du parti, mais par quelques caciques. Qui avaient rédigé cette version pour le cas hautement probable, selon eux, où le rapport serait favorable à Maurice Jacot. Jeudi soir à Cernier, en séance de groupe, les députés présents ont abordé la question, semble-t-il brièvement. Non pas sur la base du rapport, qu'ils n'avaient pas. Mais sur ses tendances, dont ils ont eu connaissance.

Et à l'unanimité, sans attendre de voir le rapport proprement dit, ils ont décidé de soutenir Maurice Jacot, toujours candidat à sa réélection. Le communiqué, hier matin, a été relu et jugé conforme. Si les radicaux n'abordent pas la question du téléphone du 8 janvier 1996, c'est que ce téléphone, à l'époque, n'a pas été si important pour Maurice Jacot. Et ils comprennent qu'il ait pu l'oublier. L'essentiel, c'est qu'il n'y a pas eu chantage de sa part.

Le communiqué n'a pas été soumis à tous les députés radicaux, et notamment pas à ceux qui étaient absents jeudi soir puisque l'ordre du jour de la séance ne disait rien d'une telle décision. Certains absents sont amers et déplorent la prise de position si immédiate et définitive.

Certains libéraux se disent aussi atterrés par cette prise de position radicale déjà définitive. Ils se demandent comment ils vont jongler ces jours prochains pour récupérer la liste commune. Si elle est récupérée. Une séance est agendée à lundi pour s'expliquer. Se réuniront les présidents des deux partis, leurs secré-taires et les deux les conseillers d'Etat. Puis suivra une décision de la part du comité cantonal libéral.

# Enquête parlementaire A défaut de chantage, des écarts sont mis en lumière

suite aux révélations de «L'Express» et «L'Impartial», le Grand conseil neuchâtelois créait une commission d'enquête parlementaire et lui confiait un mandat précis: apprécier les graves accusations de «chantage» portées par la juge d'instruction Carla Amodio contre le conseiller d'Etat Maurice Jacot.

#### Alexandre Bardet Christian Georges

La commission devait se pencher sur l'enquête disciplinaire menée contre l'inspecteur de police Werner Flühmann, lui aussi mis en cause par Carla Amodio. Elle devait enfin les éventuels dysfonctionnements de la police de sûreté.

La commission était constituée des députés Sylvie Perrinjaquet (libérale-PPN), Jean Studer (socialiste), Hugues Wülser (groupe des petits partis) et Gilles Pavillon (radical). Elle s'est assuré les services de Joseph Voyame, à titre d'expert externe, et de Laurence Boillat, secrétaire rédactrice. Dans le délai imparti, le rapport de la commission a été remis hier matin aux députés, avant d'être présenté à la presse au Château. Les 36 pages témoignent du sérieux de l'investigation menée: vingtsix séances, 221 heures de travail, une expertise graphologique, 24 personnes auditionnées par discrétion dans les sous-sols d'un hôtel... Coût de l'enquête: 65 000 francs.

Dans ses conclusions, la commission juge «certain» que Maurice Jacot n'a à aucun moment cherché à protéger l'inspecteur Werner Flühmann. Contrairement à ce qu'il avait affirmé devant le Grand Conseil, Maurice Jacot a bel et bien téléphoné à Carla Amodio en date du 8 janvier 1996.

Le chantage n'a pas pu être formellement prouvé, mais «les propos du conseiller d'Etat tendaient à inciter la magistrate à cesser ses interventions contre l'inspecteur Flühmann». Si la procédure d'enquête contre l'inspecteur a été menée «régulièrement», il apparaît que de «graves dysfonctionnements» minent la police de sûreté de La Chaux-



Salle des chevaliers du Château de Neuchâtel, 11h hier matin: la commission d'enquête parlementaire livre ses conclu-

# Amodio-Jacot: friture sur la ligne

Y'a-t-il eu des pressions, comme l'a affirmé Carla Amodio? Le 19 décembre 1995, la d'instruction et le conseiller d'Etat Maurice Jacot se sont rencontrés aux promotions de la police canto-nale. Au terme de ses investigations, la commission d'enquête parlementaire (CEP) juge «fort probable» qu'alors, pour justifier pourquoi il n'était pas plus actif face à l'inspecteur Flühmann, le conseiller d'Etat ait évoqué l'intérêt de son parti.

Plusieurs radicaux apparaissaient par leur fonction dans cette affaire (Jacot et Amodio, le procureur Thierry Béguin, le juge Roulet qui avait mené l'enquête disciplinaire et le commandant de la police Laurent Krügel). La CEP n'exclut donc pas que Maurice Jacot ait voulu éviter que le crédit du parti pût être terni par le traitement du dossier Flühmann ou ses retomrice Jacot recevait de la police cantonale un rapport sur le fait que l'ami de Carla Amodio avait été arrêté à Morges dans la voiture prêtée par cette dernière, avec une dose d'hé-

Le 8 janvier 1996, selon Carla Amodio, Maurice Jacot l'a appelé pour lui dire qu'elle devait se taire sur l'affaire Flühmann si elle ne souhaitait pas que son dossier à elle soit donné à la presse.

## Un coup de fil pas facile

Maurice Jacot a affirmé en novembre dernier au Grand Conseil et aux médias qu'il n'avait «plus eu le moindre contact» avec elle depuis le 22 décembre 1995. Il l'a répété devant la CEP. Il a d'abord affirmé que son occupation du 8 janvier 1996 ne lui aurait pas permis de téléphoner puis a dit ne pas s'en souvenir. Mais,

Le 22 décembre 1995, Mau-blissant un appel d'environ neuf minutes le 8 janvier à 16h15 en direction du greffe de la juge Amodio, le conseiller d'Etat a fini par admettre ledit téléphone.

La commission a cherché à établir si un chantage avait eu lieu lors de cette conversation. Carla Amodio a répété cette allégation et produit l'agenda où elle avait pris des notes de la discussion. Même si ces pages n'ont pas valeur de preuve, la CEP les a confiées à la police scientifique pour une expertise. Il en ressort que la juge n'a pas rédigé le texte de façon ininterrompue pendant la conversation, contrairement à ce qu'elle à prétendu en audi-

Maurice Jacot a nié tout chantage: Carla Amodio a pu mal interpréter les propos où il mettait en parallèle l'affaire Flühmann et les ennuis de la magistrate avec son ami.

presse n'a pas pu être établi, «il n'en demeure pas moins que les propos du conseiller d'Etat tendaient à inciter la magistrate à cesser ses interventions contre l'inspecteur Flühmann, en évoquant que sa situation à elle n'était pas irréprochable». Selon la commission, ce téléphone de Maurice Jacot a «vraisemblablement été dicté par la volonté d'éviter de nouveaux remous autour de l'affaire Flühmann alors qu'il allait rencontrer à l'Institut suisse de police du Chanet plusieurs personnalités radicales - ndlr: notamment Didier Burkhalter, Claude Frey et Laurent Krugel, selon ses dires - susceptibles de l'interroger à ce su-

#### Il est brouillon, elle exagère

Tant le 19 décembre que le 8 janvier, note la CEP, il n'est informé que la CEP avait ob-tenu de l'Etat un relevé éta-d'une révélation dans la Amodio n'ait pas compris nullement exclu que Carla

exactement Maurice Jacot et ait mal relaté ses propos. L'enquête a en effet révélé que les propos de ce dernier n'étaient jamais d'une grande clarté et que Carla Amodio avait tendance à l'exagéra-

A propos du conseiller d'Etat, la commission cite un magistrat: «Je considère cette phrase - ndlr: «L'intérêt supérieur du parti l'emporte» beaucoup trop claire et cohérente dans la bouche de Maurice Jacot qui généralement ne finit pas ses phrases». A propos de la juge Amodio, qui a démissionné, la CEP écrit qu'elle s'affichait le 26 avril dernier pour une campagne publicitaire aux côtés de quatre autres candidats radicaux en prônant une politique de sécurité en matière de drogue. Son ami, lit-on dans le même rapport, a repris régulièrement de l'héroïne depuis avril 1996.

## Inspecteur pas protégé

Plusieurs éléments de l'enquête ont établi que Maurice Jacot n'avait en tout cas pas cherché à protéger l'inspecteur Flühmann, bien au contraire. Des témoignages affirment même que le conseiller d'Etat était mécontent et démuni car l'enquête disciplinaire n'avait pas donné les éléments pour licencier le policier auquel il aurait dit «Une personne comme vous, dans le privé, on s'en sé-

La commission n'a d'ailleurs pas été en mesure de réunir des preuves attestant de liens particuliers entre l'inspecteur et des membres du Parti radical. Et la commission constate que Jacot et Flühmann affirment ne pas se connaître.

**AXB** 

## Police de sûreté: le Conseil d'Etat «Colossale erreur» Des remèdes L'enquête disciplinaire me- La commission invité à faire le ménage

Absence de moralité et de déontologie de certains inspecteurs, ambiance pénible, dysfonctionnements: le rapport de la commission d'enquête est très sévère à l'égard de la police de sûreté de La Chaux-de-

Au terme de leurs investigations, les commissaires dénoncent en particulier des interrogatoires «durant lesquels les personnes entendues ingurgiteraient de l'alcool». Ils s'étonnent de la «fréquentation assidue d'artistes de cabaret» par certains membres du corps de police, qui entretiennent des «relations intimes avec celles-ci». Il est encore fait mention de «repas pris avec des entraîneuses dans un cabaret où du personnel employé est toxicomane».

Après audition de policiers et de juges d'instruction, la commission énumère les problèmes qui minent la sûreté chaux-de-fonnière (18 enquê-

teurs). Par «frustration», méfiance, «absence de communication interne», la voie hiérarchique ne fonctionne plus. C'est ainsi qu'en automne 1994, des inspecteurs ont dénoncé les agissements de Werner Flühmann à Carla Amodio sans en référer à leurs supérieurs.

Le rapport constate la «tolérance de l'absence de moralité et de déontologie de certains inspecteurs». Un magistrat entendu a pu déclarer que l'«on peut dire n'importe quoi sur la police de sûreté (réd: de La Chaux-de-Fonds) sans que cela paraisse a priori invraisemblable».

Les commissaires montrent du doigt le côté «malsain» des enquêtes menées «au sein de la police, entre collègues», qui placent parfois le milieu de la . délinquance «en spectateur de querelles intestines». En été 1996, un inspecteur a ainsi cherché à obtenir dans le «milieu» chaux-de-fonnier, moyennant rémunération, des

confondre Flühmann dans une affaire de consommation

de cocaïne... Le rapport évoque «l'ambiance pénible» qui régnait dans le détachement, en raison de jalousies, mais aussi de complaisances dans le règlement des problèmes de domiciliation. La «création de clans» aurait pris des proportions telles que «certains inspecteurs ne pouvaient plus être mis ensemble dans le même service de piquet». Plus grave: le rapport stigmatise «l'absence, chez les cadres, d'une réelle volonté de changement» et l'«absence d'une surveillance effective du travail des inspecteurs».

## «La confiance a disparu»

Pour la commission, des problèmes étaient apparus «en 1989 déjà». Mais ce n'est qu'en mars 1995 que le chef du Département de la police Maurice Jacot en prendra conscience, suite à un rapport

rédigé par Carla Amodio. Soit près de deux ans après son entrée en fonction au gouverne-

Alarmée par la gravité du malaise, la commission d'enquête a informé le Conseil d'Etat en date du 13 janvier dernier. Elle relève notamment «qu'aucune décision véritable n'a été prise depuis 1989 pour régler les dysfonctionnements constatés, raison pour laquelle la confiance a disparu aussi bien entre collègues de travail que dans la population».

Învité à «faire le ménage», le Conseil d'Etat a chargé le commandant de la police cantonale «de prendre ou de proposer toutes mesures utiles, dans les plus brefs délais, pour rétablir une situation de fonctionnement normal à la police de sûreté de La Chauxde-Fonds». Le gouvernement devrait préciser ses intentions devant le Grand Conseil en fé-

née par le juge Roulet contre Flühmann a été «menée régulièrement», estime la commission. L'inspecteur incriminé avait le droit d'assister aux auditions de témoins: le statut du personnel de l'Etat l'y autori-

Le juge enquêteur concerné a cependant déploré n'avoir pas disposé des pouvoirs d'un juge d'instruction (on lui à refusé des écoutes téléphoniques). Un magistrat a quant à lui affirmé que cette enquête administrative était «une colossale erreur, en ce sens que la procédure choisie était inopportune, prématurée et certainement confiée à la mauvaise personne».

Entré dans la police en 1975, Werner Flühmann l'a quittée en 1988 pour se consacrer au commerce et à l'immobilier. Il a été réengagé en juin 1991 à la police de sûreté. La commission relève que ce réengagement s'est fait «avec une facilité surprenante». L'inspecteur n'a pas été l'objet d'une enquête. Et ses supérieurs «n'ont pas veillé à ce qu'il régularise son domicile et sa situation financière»

La commission propose quatre mesures pour remédier aux carences observées. Elle demande d'abord la création d'une brigade financière, pour contrer la criminalité écono-

 Il serait bon aussi de «revoir la manière dont les juges d'instruction sont choisis, ainsi que la formation qui leur est demandée». L'autorité de surveillance des magistrats a en effet constaté que Carla Amodio menait souvent des instructions de façon «incomplète et imprécise», qu'elle «ne maîtrisait pas bien le droit pénal et encore moins la procédure pénale».

Au vu de la difficulté à gérer un département comme celui de la justice, de la santé et de la sécurité, la commission estime qu'il serait peut-être opportun «d'étudier une autre répartition des divisions au sein des départements et de mieux structurer ces derniers». Enfin, pour doter le Grand Conseil d'un «instrument efficace pour assurer la haute surveillance de l'administration», elle suggère la création d'une commission de

**CHG** 

# Rapport de la Commission d'enquête. parlementaire: extraits

Sur deux pleines pages journal, voici de larges extraits, en version strictement originale, des principaux passages du rapport de la Commission d'enquête parlementaire (CEP) diffusé hier. Avec le dossier journalistique fouillé — relations, descriptions, rappels, réactions et commentaires — présenté dans les deux pages précédentes et en ouverture du journal, nos lecteurs auront ainsi entre leurs mains un instrument exceptionnellement complet pour se forger leur propre avis, en toute indépendance.

Dans une première partie de son rapport, la CEP présente longuement ses méthodes de travail et ses séances, les différentes auditions effectuées, la documentation à laquelle elle a eu recours et les autres movens de preuve retenus. Les questions de procédure sont également évoquées de façon détaillée. Les extraits du rapport que nous publions aujourd'hui débutent au point 5, véritable cœur de l'enquête.

#### Discussion preuves et appréciations de la Commission

5.1. Les allégations de Mme Amodio à l'égard de M. Jacot

5.1.1. S'agissant du 19 décembre 1995

Selon les propos rapportés par la presse du 16 novembre 1996, le conseiller d'Etat aurait dit à la magistrate la phrase suivante: «Les intérêts du parti [radical] méritent qu'on ne fasse rien.» Dans une lettre du 18 novembre 1996 adressée à M. Jacot, Mme Amodio a, pour sa part, nié avoir rapporté à un journaliste un tel propos mais s'est dit étonnée que le conseiller d'Etat ne se souvînt pas des entretiens téléphoniques et verbaux qu'ils avaient eus durant l'année

L'enquête parlementaire a permis d'établir que M. Jacot et Mme Amodio se sont rencontrés, le 19 décembre 1995, à la manifestation des promotions de la police cantonale, à La Chaux-de-Fonds, et qu'ils se sont parlé à cette occasion. Ces faits sont confirmés tant par les déclarations de Mme Amodio que par celles de M. Jacot.

Mme Amodio, lors de sa première audition devant la Commission d'enquête, a affirmé: «Lorsque j'ai vu M. Jacot les 20 et 22 décembre [en fait les 19 et 20 décembre] dans le cadre de manifestations de la police, je lui ai à nouveau demandé ce qu'il en était de M. Flühmann. Il m'a dit que l'intérêt du parti l'emportait, sous-entendu l'emportait sur une décision rendue à l'encontre de M. Flühmann, J'ai compris alors, ce 20 décembre, que je n'aurais jamais de décision écrite contre laquelle j'aurais pu recourir; j'ai compris que M. Jacot ne voulait pas se décider et qu'il n'allait rien faire. Je ne sais pas si, en parlant des intérêts du parti, M. Jacot faisait référence à mon affiliation radicale qu'il devait connaître. (...) Pour moi, les paroles de M. Jacot voulaient dire: «Je ne veux rien faire.» (...) Je n'ai pas ressenti les paroles de M. Jacot comme une pression pour ne pas faire ou cesser de faire quelque chose; j'ai compris qu'il ne voulait rien faire par rapport à la décision écrite que j'attendais qu'il rende.» Au sujet de l'article paru dans la presse du 16 novembre 1996, Mme Amodio a assuré que les propos qui y sont rapportés n'émanaient pas d'elle et que M. Jacot n'avait jamais dit les propos tels qu'écrits par la presse. Enfin, après avoir parlé à plusieurs reprises de «l'intérêt de l'Etat»,

bel et bien parlé de l'intérêt du parti et non de l'intérêt de l'Etat. En fait, la phrase exacte prononcée par M. Jacot était, selon elle: «Les intérêts supérieurs du parti l'emportent.»

Entendue juste avant la confrontation du 13 janvier 1997, Mme Amodio a répété que M. Jacot lui avait dit le 19 décembre 1995, à l'apéritif, dans le cadre d'une conversation concernant M. Flühmann, que le ou les intérêts supérieurs du parti l'emportaient. Selon elle, vu le contexte dans lequel cette phrase a été prononcée, aucune des personnes présentes n'a pu entendre les propos de M. Jacot. En confrontation, Mme Amodio a confirmé en tout point les déclarations qu'elle avait faites peu avant.

De son côté, lors de sa première audition, M. Jacot a déclaré ce qui suit: «Il est exact que j'ai vu Mme Amodio le 20 décembre 95 lors d'une manifestation de la police, mais je ne peux plus vous dire si je lui ai effectivement parlé. Une chose est sûre: j'estimais que le lieu se prêtait mal à une discussion sur l'affaire Flühmann Je n'ai en tous les cas pas fait de marchandage avec elle. (...) Je n'ai pas en mémoire la phrase que Mme Amodio me prête le 20 décembre 95; s'il est possible que nous ayons échangé quelques mots, il n'y a par contre pas eu de marchandage politique. (...) Je ne comprends pas le sens de la phrase que l'on me prête. (...) J'affirme n'avoir jamais cherché à protéger quiconque, bien au contraire. Je ne comprends pas pourquoi le parti jouerait un rôle en l'espèce: plusieurs personnes impliquées dans cette affaire, bien que du même parti, ne sont intervenues en l'espèce que dans le cadre de leurs fonctions respectives.»

Avant la confrontation, lorsque la Commission lui demande s'il a pu parler avec Mme Amodio de l'affaire Flühmann, M. Jacot répond: «Nous avons certainement évoqué l'affaire Flühmann, mais je ne me souviens plu s des termes exacts, vu le contexte et le nombre de personnes présentes.» Et lorsqu'il lui est demandé si, dans ce contexte-là, il a pu dire que le ou les intérêts supérieurs du parti l'emportaient, M. Jacot s'exprime ainsi: «Il n'est pas exclu que j'aie pu évoquer l'intérêt du parti, mais assurément pas avec les intentions que l'on me prête aujourd'hui. L'évocation du parti faisait référence au fait que plusieurs radicaux apparaissaient, de par leurs fonctions, dans l'affaire Flühmann.» Ces déclarations ont été confirmées en tout point lors de la confrontation.

Au vu de ces dernières déclara tions du 13 janvier 1997, la Commission retient, à ce stade, qu'il est fort probable que M. Jacot, en réponse aux questions de Mme Amodio sur l'affaire Flühmann, ait évoqué l'intérêt du parti lors de la cérémonie du 19 décembre

Cet élément retenu, la Commission a ensuite cherché à savoir quel pouvait être l'intérêt du parti évoqué par M. Jacot. Dans le cadre des moyens d'investigation qui étaient les siens et compte tenu du fait qu'aucune personne n'était en mesure de relater le contenu exact de la discussion entre M. Jacot et Mme Amodio ce jour-là, la Commission n'a pas été en mesure de réunir des preuves attestant des liens de dépendance particuliers, de quelque nature qu'ils fussent, entre M. Flühmann et des membres du parti radical. S'agissant de M. Jacot plus particulièrement, l'existence de tels liens n'a pas été établie.

Les déclarations de M. Jacot à ce sujet sont les suivantes: «Si je peux comprendre que Mme Amodio se soit étonnée de mon silence face à ses questions, je tiens toutefois à dire que je pouvais difficilement m'exprimer sur le dossier qu'elle m'avait transmis et qui n'apportait pas tous les éléments indispensables pour une enquête approfondie. Je n'ai de loin pas cherché à protéger M. Flühmann et je n'ai pas considéré Mme

Mme Amodio a précisé qu'elle maintenait que M. Jacot lui avait nante, mais le dossier pour l'enquête n'était de loin pas limpide. (...) Plusieurs personnes qui me côtoient pourraient vous dire que j'ai tout fait pour tirer au clair l'affaire Flühmann. (..) Je peux admettre que Mme Amodio ait mal interprété mon attitude, mais mon intention n'était pas de ne rien faire par rapport au cas Flühmann.» En confrontation et dans son audition du 24 janvier 1997, M. Jacot a une nouvelle fois contesté fermement avoir voulu, de quelque manière que ce soit, protéger l'inspecteur Flühmann, qu'il ne connaît d'ailleurs pas peronnellement.

Les déclarations du conseiller d'Etat sont d'ailleurs corroborées par celles de plusieurs personnes entendues. De l'avis de ces personnes, M. Jacot n'a, en effet, à aucun moment cherché à protéger M. Flührnann puisqu'il souhaitait obtenir, grâce à l'enquête Roulet, des éléments précis qui lui auraient permis d'étayer les accusations de Mme Amodio et donc de révoquer l'inspecteur. Après avoir soutenu à plusieurs reprises que M. Jacot connaissait bien M. Flühmann, Mme Amodio ellemême a affirmé, en confrontation: «J'ignore totalement vos relations avec l'inspecteur mais je me souviens que vous m'aviez dit être embarrassé par rapport à une décision administrative contre M. Flühmann. Je n'ai' jamais eu l'impression que vous protégiez l'inspecteur mais j'ai déploré l'incompétence dont vous avez fait preuve dans ce dossier en ne prenant aucune décision à l'encontre de M. Flühmann.»

### Pression

Face au reproche d'incompétence qui lui était adressé, M. Jacot a répondu que les conclusions du rapport Roulet ne lui donnaient pas matière à prendre une décision, ce d'autant moins qu'une enquête fédérale était en cours contre l'inspecteur et qu'un nouveau commandant allait entrer en fonction au début de l'année 1996; ce dernier a d'ailleurs proposé le déplacement de l'inspecteur à Neuchâtel, ce qui s'est fait en mai

La Commission relève donc que, même s'il est concevable que Mme Amodio ait pu comprendre, dans la situation du moment, que le conseiller d'Etat cherchait à faire pression sur elle en invoquant l'intérêt supérieur du parti radical, plusieurs éléments de enquête ont établi que M. Jacot n'avait en tout cas pas cherché à protéger M. Flühmann, bien au contraire. M. Jacot a d'ailleurs, dès le dépôt du rapport de Mme plinaire contre lui; il a également demandé à son secrétaire général de mener une enquête concernant les dysfonctionnements relevés par le juge Roulet à la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds. Sur les conclusions de l'enquête disciplinaire, rappelons l'insatisfaction exprimée par M. Jacot. ainsi que le mentionnent plusieurs personnes.

Comme déjà relevé plus haut, M. Jacot a toutefois reconnu avoir pu évoquer l'intérêt du parti, en faisant référence au fait que plusieurs radicaux apparaissaient, de par leurs fonctions, dans l'affaire Flühmann. Considérant les faits établis par l'enquête, la Commission doit effectivement constater qu'en raison de leurs fonctions dusieurs membres du parti radical sont intervenus dans l'affaire Flühmann, à savoir MM. Jacot, Béguin, Roulet et Krügel ainsi que Mme Amodio. Dans ce cadre-là, il n'est pas exclu que M. Jacot ait voulu éviter que le crédit du parti pût être terni par le traitement du dossier Flühmann ou ses retom-

S'agissant de Mme Amodio, on peut rappeler que celle-ci, en date du 19 décembre 1995, a connaissance du rapport Roulet pour lequel elle a d'ailleurs demandé un complément de preuves, qu'elle sait que M. Robert-Grandpierre a enquêté à la police de La Chauxde-Fonds et qu'elle est au courant

de l'enquête fédérale dirigée contre l'inspecteur Flühmann, mais que, d'un autre côté, M. Jacot ne lui donne aucune nouvelle sur l'état du dossier de l'inspecteur. Ce manque de réponses à ses questions a certainement pu favoriser la compréhension des propos prononcés par M. Jacot le 19 décembre, dans le sens de ceux qu'elle allègue. Dans le même temps, un des inspecteurs qui se sont confiés à elle à la fin de l'année 1994 fait l'objet d'une plainte pénale et voit sa promotion suspendue; de son côté, la police commence à être au courant de l'arrestation à Morges, au volant de sa voiture à elle, de son ami intime, délinquant bien connu à La Chaux-de-Fonds. La conjugaison de tous ces faits a donc pu donner à penser à la magistrate que l'on ne cherchait pas à faire toute la lumière sur une affaire qui, à ses yeux, le méritait.

Que le conseiller d'Etat ait fait preuve d'un certain attentisme, que le rapport de M. Robert Grandpierre n'ait connu aucune suite et que l'inspecteur Flühmann soit toujours en poste à La Chauxde-Fonds, tout cela a conforté la magistrate dans son idée qu'on ne voulait rien faire, au nom de l'intérêt du parti radical dont le conseiller d'Etat a parlé le 19 décembre, comme il le reconnaît lui-

#### Peu clair

Enfin, pour accréditer la thèse d'une mauvaise compréhension entre M. Jacot et Mme Amodio, relevons que plusieurs personnes du monde politique ou de la magistrature qui ont été entendues ont souligné le fait que, d'une part, les propos de M. Jacot n'étaient jamais d'une grande clarté et que, d'autre part, l'analyse faite par Mme Amodio tendait souvent à l'exagération. Un magistrat du canton explique cela en disant: «Je ne comprends vraiment pas à quoi pouvait faire référence la phrase l'intérêt supérieur du parti l'emporte. Je considère d'ailleurs cette phrase beaucoup trop claire et cohérente dans la bouche de M Jacot qui généralement ne finit pas ses phrases.» Un autre affirme: «J'ai dit un jour à un journaliste, de façon informelle, que M Jacot n'était pas toujours très clair dans ses déclarations, que Mme Amodio ne comprenait pas toujours très bien ce qu'on lui disait et que cela expliquait peut-être toute l'affaire.» Un politicien proche de Mme Amodio ajoute encore: «S'agissant du caractère de Mme Amodio, je confirme avoir dit qu'il faut en général enlever 30% à ses déclarations; je pense, en fait, qu'elle devrait canaliser son

énergie et y mettre parfois les formes.» Le Tribunal cantonal relevait également, dans sa décision du 31 mai 1996, un «manque de discernement et de sens critique alarmant chez une magistrats».

En conclusion, la Commission retient que, lors d'une rencontre qui s'est déroulée le 19 décembre 1995, M. Jacot, parlant à Mme Amodio, a évoqué le ou les intérêts du parti. Il n'est pas exclu que ce ou ces intérêts du parti faisaient référence aux fonctions de plusieurs membres du parti radical qui sont intervenus dans l'affaire

## 5.1.2. S'agissant du 8 janvier

Selon les propos rapportés par la presse du 16 novembre 1996, le conseiller d'Etat aurait dit à la magistrate la phrase suivante: «Guenat a établi un rapport vous concernant à propos de votre amant, ancien condamné. Vous en restez là avec Flühmann ou le rapport vous concernant établi par Guenat sera donné en pâture à la presse.» Mme Amodio a indiqué, à la

Commission puis à la presse, un appel téléphonique de M. Jacot qui aurait eu lieu le 8 janvier 1996 à 15.55 heures. Lors de ce téléphone, M. Jacot aurait exercé un chantage en utilisant notamment les mots donnant, donnant. Mme Amodio a produit devant la Com-

sur laquelle figure la retranscription suivante du téléphone du 8 janvier 1996:

1555 M. <u>Jacot</u>: désire que je sois entendue:

1) info police. 2) rapport L'DA communiqué à la Police cntale de Ntel.

3) rapport par écrit à M. Jacot. 4) rapport à M. Jacot transmis

police est totalement déchargée de ce dossier par M. Jacot. N'a pas pris déc. de dplcmt à Ntel à cause de mon dossier → donnant <u>donnant</u>. Police voulait transmettre le dossier à la presse.

je me tais ou il donne à la presse

Dans un premier temps, Mme Amodio a déclaré ce qui suit, devant la Commission: «Quand M. Jacot m'a dit «c'est donnant, donnant», j'ai compris que je devais désormais me taire sur l'affaire Flühmann si je souhaitais que M. Jacot ne donne pas mon dossier à la presse. Durant notre conversation, c'est M. Jacot qui a fini par en venir à l'affaire Flühmann (...). Je ne sais pas comment expliquer le marché «donnant, donnant» proposé par M. Jacot - peut-être at-il cru, à tort, qu'il pouvait ainsi se débarrasser de moi. Il faut dire que nous avons eu un dialogue quelque peu de sourds, chacun attendant une réponse bien précise sur deux sujets différents. (...) Dans le téléphone du 8 janvier 1996 avec M. Jacot, je ne peux plus vous dire s'il a expressément dit ce que j'ai écrit dans mes notes, mais en tous les cas le sens de ses paroles correspondait à ce que j'ai noté.». Lors de sa deuxième audition ainsi que lors de l'audition précédant la confrontation, Mme Amodio a encore ajouté qu'elle était absolument certaine d'avoir parlé à M. Jacot lui-même, lors du téléphone reçu le 8 janvier, et que celui-ci s'était

d'ailleurs annoncé. Avant d'être confrontée à M. Jacot le 13 janvier 1997, Mme Amodio a affirmé qu'elle avait transcrit en gros dans son agenda, pendant la conversation téléphonique, ce que M. Jacot, en personne, lui disait et que les propos écrits étaient les propos exacts de M. Jacot. En confrontation, Mme Amodio a déclaré à M. Jacot: «Je confirme avoir eu un entretien téléphonique avec vous. Il n'a aucune raison pour que j'aie inventé les propos que vous m'avez tenus, en votre qualité de conseiller d'Etat. Je ne sais pas si vous m'avez tenu ces propos simplement dans le cadre de la conversation et quelles étaient vos intentions - ce que je sais, c'est qu'il s'agissait bel et d'un chantage.

## Confrontation

Pour sa part, le conseiller d'Etat avait dit, devant le Grand Conseil et lors de sa conférence de presse du 18 novembre 1996, qu'il n'avait «plus eu le moindre contact avec la magistrate incriminée» après avoir transmis au Tribunal cantonal, le 22 décembre 1995, le rapport la concernant. Devant la Commission, il a indiqué, lors de sa première audition: «En 1996, je n'ai plus eu de contacts avec Mme Amodio. (...) Le téléphone du 8 janvier 96 dont parle Mme Amodio m'étonne puisque, ce jour-là, j'ai eu deux rendez-vous l'après-midi et une réunion à l'Institut de police au Chanet. (...) Un marché «donnant, donnant» n'a pas de sens pour moi, puisque le dossier [de Mme Amodio] était parti à l'autorité judiciaire. (...) Le 8 janvier 96, je n'étais pas en mesure de lui téléphoner, ainsi que l'atteste mon emploi du temps.»

Dans un deuxième temps, le 13 janvier 1997 avant la confrontation, M. Jacot a affirmé: «Je confirme ne pas avoir souvenir d'un téléphone à Mme Amodio, ce jour-là; je ne vois d'ailleurs pas pourquoi je lui aurais téléphoné. Je n'ai pas fait de chantage, comme la presse l'indique. Je précise encore qu'il m'est difficile d'être affirmatif sur ce téléphone car je ne me souviens pas de tous

mission la feuille de son agenda les appels que je passe; une chose est sûre: aucun de mes collaborateurs ne se souvient d'une demande de ma part en vue d'appeler Mme Amodio.» A la question de savoir s'il aurait pu prononcer les mots «donnant, donnant», M. Jacot a répondu: «Je ne vois pas pourquoi j'aurais prononcé de tels mots, puisqu'il n'était pas du tout dans mon intention de protéger M. Flühmann." Enfin, en confrontation, ses déclarations ont été les suivantes: «Je dis que [le marché donnant, donnant] est absurde puisque je n'ai jamais voulu protéger M. Flühmann. Je précise que, une fois rentré de vacances de fin d'année, le 8 janvier 1996, je me suis attaqué à d'autres problèmes de mon département et je ne me suis plus préoccupé de l'affaire personnelle [de Mme Amodio]. Je confirme que le rapport concernant [Mme Amodio] a été transmis par mon département le 22 décembre, raison pour laquelle je ne pouvais exercer un chantage à [son] égard.»

Des recherches téléphoniques ont été effectuées par la Commission auprès du Service d'organisation de l'Etat ainsi que des Télécom PTT. Le résultat de ces recherches a été porté à la connaissance de la Commission les 17 et 23 janvier 1997.

Il ressort des recherches effectuées par le Service d'organisation de l'État que trois téléphones sont partis du DJSS en direction du greffe de la juge d'instruction des Montagnes, le 8 janvier 1996, à sa-

- un téléphone à 09 h. 51 min. 04 sec. à partir de l'appareil de M. Robert-Grandpierre, de 209 impulsions, ce qui représente une durée d'environ 15 secondes;

- un téléphone à 10 h. 46 min. 16 sec. à partir du secrétariat central du DJSS, de 412 impulsions, ce qui représente une durée d'environ 30 secondes:

- un téléphone à 16 h. 14 min. 56 sec. à partir du bureau de M. Jacot, de 12'72'c impulsions, ce qui représente une durée d'environ 9 mi-

Selon l'administrateur systèmes du Service d'organisation de l'Etat, la société IBR-Partner AG à Winterthur n'a en aucun cas pu falsifier les renseignements qu'elle a obtenus par décryptage, ce d'autant plus qu'elle ne savait pas ce qui était recherché par la Commis-

M. Jacot a été entendu une nouvelle fois par la Commission le 20 janvier 1997, alors qu'il avait consulté l'intégralité du dossier en son état au 14 janvier 1997 mais toutefois sans qu'il ne soit déjà au courant de l'élément de preuve révélé par les recherches téléphoniques. Il a affirmé, lorsque la Commission lui demandait s'il avait, le 22 décembre 1995, informé Mme Amodio de la transmission de son dossier au Tribunal cantonal: «J'ai demandé à M. Robert-Grandpierre de s'occuper de cette transmission. Celui-ci ne m'a pas confirmé expressément avoir transmis le dossier, mais nous sommes partis de l'idée que cela avait été fait. (...) Je confirme ne plus avoir le souvenir d'un téléphone [le 8 janvier 1996]. Je précise qu'il y a un certain flou dans ma mémoire sur la confirmation de la transmission du dossier de Mme Amodio au Tribunal cantonal.»

Informé de la découverte du téléphone du 8 janvier 1996 à 16 h. 14 min. 56 sec., M. Jacot a alors déclaré, ce même 20 janvier 1997: «A 16.14 heures, il y a un problème, car je devais être [en rendez-vous] avec M. Pieren [alors chef du Service des établissements de détention]. Je confirme avoir toujours dit que je ne me souvenais pas de mes téléphones ce jour-là. (...) J'ajoute que je suis parti en vacances le 22 décembre et qu'il ne s'est rien passé de particulier entre le 22 et le 8 janvier. (...) Je précise qu'il ne me paraît pas surprenant que j'aie souhaité appeler moi-même Mme Amodio pour lui dire, une fois, ce qui avait été fait de son dossier. (...) Je ne vois pas pourquoi j'aurais téléphoné à Mme Amodio si ce n'est pour lui confirmer que son dossier avait été transmis. Il est vrai qu'un téléphone de neuf minutes est long pour confirmer uniquement un fait. Je me rappelle qu'il y a eu un entretien avec Mme Amodio durant lequel cette dernière m'a réexpliqué en détail ce qu'elle pensait de Flühmann; je n'arrive pas à dire si cet entretien peut correspondre au téléphone du 8 janvier. Je maintiens n'avoir jamais exercé de chantage contre Mme Amodio. En relisant toute l'affaire, je pense que Mme Amodio a pu interpréter mes propos différemment de ce que je voulais dire. »

#### Constat

Après avoir souhaité être entendu une dernière fois par la Commission, M. Jacot a précisé, en date du 24 janvier 1997: «En relisant les déclarations de M. Robert-Grandpierre, je constate qu'il n'a pas la certitude d'avoir bien téléphoné le 22.12.95 à Mme Amodio pour confirmer la transmission du dossier au TC. (...) Aujourd'hui, après lecture du dossier, j'ai le souvenir d'avoir eu un problème avec Mme Amodio, qui se posait en justicière alors qu'elle-même avait des ennuis à cause de son ami. J'ai le souvenir d'une conversation avec Mme Amodio où j'ai mis en parallèle, dans la discussion, l'affaire Flühmann et sa situation personnelle. C'était après le 22 décembre, vraisemblablement lors d'un entretien téléphonique. (...) Je souhaitais donner personnellement quittance à Mme Amodio que son dossier avait été transmis. (...) Après avoir relu le dossier et sachant qu'un téléphone a été fait ce [8 janvier 1996] à 1 6.15 heures, je ne peux qu'admettre son existence.»

Au vu des déclarations qui précèdent et du résultat des recherches téléphoniques, il est indéniable qu'un téléphone a bien été fait à Mme Amodio, le 8 janvier 1996 à 16 h. 14 min. 56 sec., depuis le bureau de M. Jacot. Ce dernier finit d'ailleurs par admettre ledit téléphone. Reste donc à examiner quel pouvait en être le contenu, afin d'établir si un chantage a effectivement eu lieu.

Selon l'agenda et les déclarations de Mme Amodio, le téléphone de M. Jacot l'informait tout d'abord des différentes étapes par lesquelles le rapport concernant son ami ainsi qu'elle-même avait passé, avant d'être transmis par lui au Tribunal cantonal: dans un second temps, Mme Amodio mentionne les mots «donnant, donnant» avec l'explication «je me tais ou il donne à la presse». Comme déjà indiqué, Mme Amodio a soutenu, jusqu'en confrontation, que les propos de M. Jacot à son égard correspondaient bel et bien à un chantage: ou elle acceptait de se taire sur l'affaire Flühmann, ou le conseiller d'Etat donnait à la presse son dossier sur l'épisode de Morges.

Soucieuse d'authentifier la feuille d'agenda de Mme Amodio qui tendait à confirmer les déclarations faites, la Commission a décidé de demander une expertise des agendas 1995 et 1996 à l'Institut de police scientifique et de criminologie à Lausanne. Bien que la datation des pièces ait été impossible, l'expertise a toutefois permis de mettre en évidence les points

suivants:

- la phrase «je me tais ou il donne à la presse», le soulignement du mot «donnant» ainsi que la flèche qui va du mot à la phrase ont été écrits avec un autre stylo à bille que les phrases précédentes du même texte;

- la phrase «N'a pas pris déc. de dplcmt à Ntel à cause de mon dossier → donnant donnant. Police voulait transmettre le dossier à la presse» a été écrite alors que la feuille d'agenda avait été enlevée de son support d'origine, contrairement au début du texte;

- la phrase «je me tais ou il donne à la presse» a été écrite à nouveau sur le support d'origine mais sans que la feuille ait été refixée dans les anneaux.

## Hypothèse

Il ressort des conclusions de l'expertise que Mme Amodio n'a manifestement pas rédigé le texte de sa feuille d'agenda de façon ininterrompue pendant la conversation, contrairement à ce qu'elle a prétendu en audition. De plus, elle a dû enlever, pendant ou après le téléphone, la feuille des anneaux de l'agenda, ce qui, de son propre aveu, n'est pas aisé.

D'autres éléments surprennent la Commission. Ainsi, l'agenda de Mme Amodio indique que le téléphone de M. Jacot a eu lieu à 15.55 heures, alors que les recherches téléphoniques ont permis d'établir que l'appel avait été fait à 16 h. 14 min. 56 sec. Une hypothèse serait de dire que Mme Amodio s'est trompée dans l'indication de l'heure, ce qui parait peu vraisemblable si l'on sait qu'elle indique une autre heure (15.55 heures) qui est tout à fait précise. L'autre hypothèse tendrait à faire croire que la magistrate a écrit tout ou partie du texte de son agenda après le téléphone seulement; dans ce cas, le contenu de la conversation ne saurait correspondre nécessairement aux propos de M. Jacot et pourrait ainsi avoir été, consciemment ou non, modifié ou précisé ultérieurement. On rappellera, en outre, les réserves qui ont été faites au sujet de la manière dont Mme Amodio peut comprendre certaines situations.

Enfin, la Commission a été surprise de constater que les pages significatives de l'agenda de Mme Amodio ont paru dans l'édition de L'Illustré du 4 décembre 1996, alors que l'intéressée avait remis les originaux à la Commission lors de son audition du 2 décembre 1996. Au terme de cette audition. Mme Amodio avait pourtant certifié qu'elle n'avait jusqu'alors jamais accordé d'interviews à la presse mais qu'elle s'apprêtait à le faire pour L'Illustré. Interrogée ultérieurement sur la façon dont les feuilles de son agenda avaient pu être photographiées, Mme Amodio a supposé que les photographies en question avaient été prises dans son bureau à son insu, à fin janvier ou début février 1996, en précisant en outre: «Dans mon bureau, je n'ai jamais rien gardé sous clé et la police cantonale, dans son safe, possède une clé de mon bureau. Je sors les feuilles de mon agenda, pour les classer dans une boîte, une fois que je n'en ai plus l'uti-(...) S'agissant de mon agenda, je le pose le matin, ouvert, sur mon bureau et je le reprends le soir avec moi.»

L'ensemble de ces éléments ne permet pas à la Commission d'exclure, de la part de Mme Amodio, une manipulation de l'agenda de telle sorte que, même sans tenir compte de ses éventuelles relations avec la presse, on ne peut sans autre se fier à ses dires ni aux documents qu'elle a produits à l'appui de ceux-ci.

## Dernière audition

S'agissant des raisons du téléphone du 8 janvier 1996, M. Jacot a fourni de son côté, par ses déclarations, des éléments de réponse. Bien qu'ayant toujours nié avoir exercer un chantage et avoir voulu de la sorte protéger M. Flühmann, M. Jacot a déclaré ce qui suit, en audition du 20 janvier, 1997: «Il est possible que mon secrétaire général et moi-même ayons parlé, le matin du 8 janvier, de l'affaire Amodio et que nous avons souhaité une confirmation de la transmission du dossier avant que je me rende au Chanet; en effet, au Chanet, il était envisageable que l'affaire Amodio soit evoquee i personnes présentes.»

Entendu une dernière fois à sa demande le 24 janvier 1997, M. Jacot a encore ajouté: «L'entretien que j'ai eu avec M. Pieren le 8.1.96 concernait son départ; il s'agissait donc là, pour moi, de régler un problème. (...) La journée du 8 janvier était particulière pour moi en raison de l'entretien quelque peu pénible que je devais avoir avec M. Pieren. (...) Aujourd'hui, après lecture du dossier, j'ai le souvenir d'avoir eu un problème avec Mme Amodio, qui se posait en justicière alors qu'elle-même avait des ennuis avec son ami. J'ai le souvenir d'une conversation avec Mme Amodio où j'ai mis en parallèle, dans la discussion, l'affaire Flühmann et sa situation personnelle. C'était après le 22 décembre, vraisemblablement lors d'un entretien téléphonique. Le 8 janvier 96, j'étais un peu sous pression car je devais terminer l'entretien avec M. Pieren et ensuite me rendre au Chanet; je ne peux plus vous dire si l'entretien avec M. Pieren était effectivement terminé à 16.15 heures ou si je lui ai demandé de sortir. Je souhaitais donner quittance à Mme Amodio que son dossier avait été transmis. Si j'ai fait ce téléphone, c'est dans la hâte et sous pression. Il est possible qu'on ait évoqué la presse, sans pour autant dire les mots que

Mme Amodio a écrits dans son

agenda. Il est exact que le télé-

phone s'inscrivait également dans le contexte de ma séance au Chanet, le 8 janvier, séance où je devais rencontrer MM. Burkhalter, Frey et Krügel notamment. (..) Il est vrai qu'à fin 95, j'ai dit à Mme Amodio de laisser le nouveau commandant de la police cantonale s'installer. (...) Je précise que je réfute avoir voulu exercer un chantage contre Mme Amodio.»

Comme indiqué plus haut, M. Jacot a chargé son secrétaire général, le 22 décembre 1995, de confirmer à Mme Amodio que son dossier avait été transmis le jour même au Tribunal cantonal. Si M. Robert-Grandpierre se souvient d'avoir eu, pour ce faire, un contact avec la magistrate, ni lui ni M. Jacot ne se rappellent la date exacte de cette confirmation. Celui-ci est toutefois parti de l'idée que cela avait été fait.

A ce sujet, la Commission constate que l'agenda de Mme Amodio indique, en date du 22 décembre 1995, l'appel téléphonique suivant : «rapport chef de la sûreté au Cdt qui l'a adressé à M. le conseiller d'Etat qui l'a transmis à M Robert Schaer». Considérant que la date du 22 décembre correspond à la fois à celle où M. Jacot demande à son secrétaire d'appeler Mme Amodio et à celle qui figure dans l'agenda de celle-ci et considérant que Mme Amodio ne pouvait savoir que cette instruction avait été donnée le 22 décembre, la Commission estime que cet appel a bien eu lieu ce jour-là, indépendamment des réserves qui peuvent être émises à l'égard d'autres passages de l'agenda. En outre, les deux appels du matin du 8 janvier 1996 ont duré respectivement 15 et 30 secondes, ce qui semble trop court pour que cette communication ait pu être faite à ces moments-là.

### Le contact a bien eu lieu

L'administrateur systèmes du Service d'organisation de l'Etat, M. Desmeules, a par ailleurs déclaré à la Commission, en date du 20 janvier 1997, qu'il avait été interrogé par M. Robert-Grandpierre sur les possibilités de retrouver trace des téléphones passés entre le DJSS et le greffe de la juge d'instruction des Montagnes. Quant à la date de cette demande, M. Desmeules a affirmé: «S'agissant de l'intervention de M Robert-Grandpierre, je la situe juste après les révélations de la presse, à mi-novembre 96 - après quelques recherches sur mon ordinateur, j'ai constaté ne plus avoir en ma possession les appels de janvier 96 que recherchait le secrétaire général. (...) Je suis sûr que M. Robert-Grandpierre m'a appelé avant la session du Grand Conseil et avant que la Commission soit créée. Son appel No 1 a en effet pas eu pour moi l'importance qu'il aurait pu avoir après la session du Grand Conseil. Je ne sais plus si l'article de presse avait déjà paru.» De son côté, le secrétaire général a déclaré à ce sujet: «Cela devait être après le début de votre enquête, en décembre, à titre purement informel c'est-à-dire sans instructions de réconforter».

Dans la mesure où l'article paru le 16 novembre 1996 ne mentionnait pas l'existence d'un téléphone en date du 8 janvier 1996, la recherche d'un tel appel, immédiatement après la parution de l'article, pourrait laisser supposer que ledit appel n'avait pas été oublié.

Au vu de ce qui précède, la Commission retient que M. Jacot a eu un entretien téléphonique avec Mme Amodio, le 8 janvier 1996, d'une durée approximative de neuf minutes. Contrairement aux propos tenus le 18 novembre 1996 devant le Grand Conseil et la presse, M. Jacot a ainsi bien eu un contact avec Mme Amodio après la transmission au Tribunal cantonal du dossier la concernant.

Lors de cet entretien, M. Jacot a. d'une part, établi une corrélation entre l'affaire Flühmann et la situation personnelle de la magistrate à la suite de l'arrestation de son ami et, d'autre part, il a pu évoquer la presse. Si le chantage d'une révélation dans la presse allégué par Mme Amodio et toujours nié par M. Jacot - n'a pu être établi au terme de l'enquête, il n'en demeure pas moins que les propos du conseiller d'Etat tendaient à inciter la magistrate à cesser ses interventions contre l'inspecteur Flühmann, en évoquant que sa situation à elle n'était pas irréprochable.

Ce téléphone de M. Jacot a vrai-

semblablement été dicté par la volonté d'éviter de nouveaux remous dans l'affaire Flühmann, alors qu'il allait rencontrer à l'Institut suisse de police au Chanet, dans l'heure qui suivait, plusieurs personnalités radicales susceptibles de l'interroger à ce sujet.

S'agissant des propos allégués par Mme Amodio et des documents qu'elle a produits, la Commission a déjà exposé les raisons pour lesquelles on ne pouvait sans autre s'y fier. [...]

#### 5.3. Les dysfonctionnements de la police de sûreté à La Chaux-de-Fonds

Certains faits méritent d'être rappelés pour analyser l'évolution de la situation. Pour le surplus, il est renvoyé également à ce qui figure plus haut au chapitre 4.

Les problèmes de fonctionnement que rencontre la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds datent de plusieurs années; selon certaines pièces obtenues au cours de l'enquête, des problèmes apparaissaient en 1989 déjà. En effet, le ler décembre 1989, un échange de correspondance entre le commissaire Filippi et le commandant de la police, M. Stoudmann, signale qu'un rapport du 26 septembre 1989 révèle des problèmes de fonctionnement au sein du détachement de La Chaux-de-Fonds. On relèvera qu'en 1991, l'inspecteur Flühmann est réengagé à la sûreté après un passage de près de trois ans dans le privé, où il s'est notamment occupé d'affaires immobilières.

Le 14 février 1994, un nouvel échange de correspondance entre le commissaire Filippi et le chef de la sûreté, M. Guenat, souligne le sentiment de frustration qui existe au sein du détachement de police de La Chaux-de-Fonds. Pour mémoire, on rappellera encore que c'est en automne 1994 que des inspecteurs dénoncent certains agissements de leur collègue M. Flühmann, en se confiant à la juge d'instruction des Montagnes, Mme Amodio, sans passer par la voie hiérarchique habituelle. Ces dénonciations feront ensuite l'objet, comme on l'a vu, d'un rapport du 24 mars 1995, rédigé par Mme Amodio à l'intention du chef du Département, M. Jacot, lequel prendra alors seulement conscience des difficultés rencon-

trées à La Chaux-de-Fonds. Le 3 avril 1995, le commissaire Filippi écrit à nouveau au chef de la Sûreté pour confirmer son rapport de 1989 ainsi que sa lettre de 1994, pour lui parler de l'ambiance pénible qui règne dans son détachement et pour évoquer notamment une certaine complaisance dans le règlement des problèmes de domiciliation. Une fois les conclusions de l'enquête menée par M. Roulet connues, soit au début du mois de juillet, l'inspecteur Flühmann est réintégré dans ses fonctions et il décide alors, le 7 juillet 1995, de déposer une plainte pénale contre un des auteurs des déclarations qui ont provoqué l'enquête disciplinaire, contrairement à la recommandation du commandant de l'époque. Toujours au dé-but du mois de juillet 1995, une lettre de M. Guenat au commandant de la police cantonale avertit ce dernier que les relations entre inspecteurs du détachement de La Chaux-de-Fonds sont complètement bloquées. Au mois d'août, toute la police de sûreté du canton est d'ailleurs au courant des accusations de l'inspecteur Flühmann contre son collègue, puisque le juge d'instruction 1 chargé de la plainte les fait interroger à ce sujet.

En date du 19 septembre 1995, M. Jacot informe M. Guenat que, faisant suite au rapport du juge Roulet, une enquête interne sera conduite par son secrétaire général, M. Robert-Grandpierre; le rapport de M. Robert-Grandpierre sera déposé le 14 décembre 1995. M. Guenat signale alors au commandant de la police les deux problèmes qui, à ses yeux, méritent une attention particulière, à savoir les tensions entre inspecteurs du détachement de La Chaux-de-Fonds et les dysfonctionnements à la police de sûreté en rapport avec la voie hiérarchique et la question de la domiciliation.

## Réactions

Le 7 décembre 1995, M. d'Albenzio est arrêté à Morges au volant de la voiture de Mme Amodio. Par le biais du journal de la centrale d'engagement des transmissions, cet incident est rapidement connu de toutes les polices, notamment à la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds où il avive les tensions existantes entre les clans constitués. Dans une lettre du 21 décembre, M. Guenat indique au commandant de la police cantonale que le prêt par Mme Amodio de sa voiture à son ami délinquant a entraîné de nombreuses réactions au sein du corps de la police cantonale.

En 1996, le 21 février, M. Guenat informe le commandant que rien ne peut être reproché à l'inspecteur Flühmann sur la base des nouveaux faits dénoncés par Mme Amodio. Le 3 avril, il pose encore des questions sur l'enquête Flühmann notamment, en rélevant qu'il n'est pas en possession d'informations à ce sujet, qu'il ignore si la procédure contre l'inspecteur est réellement terminée et s'il peut communiquer au commissaire Filippi le rapport de M. Robert-Grandpierre. Le ler mai 1996, l'inspecteur Flühmann est transféré à la police de sûreté de Neuchâtel.

Durant l'été 1996, l'inspecteur poursuivi pénalement par M. Flühmann cherche à obtenir dans le milieu délinquant de La Chaux-de-Fonds, moyennant rémunération, des pièces qui permettraient de confondre son collègue M. Flühmann pour une affaire de consommation de cocaïne. Un peu plus tard, au début du mois de novembre 1996, un autre inspecteur du détachement de La Chaux-de-Fonds écrit au commandant de la police cantonale, M. Krügel, pour se plaindre de certaines rumeurs qui courent à son sujet et qui auraient été propagées par des collègues. Le 6 novembre, M. Krügel demande conseil au juge d'instruction Il pour régler les problèmes qui lui ont été dénoncés.

Des investigations menées par la Commission sur les dysfonctionnements à la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds, il ressort en particulier les éléments suivants:

pratique d'interrogatoires à l'alcool durant lesquels les personnes entendues ingurgiteraient de l'alcool;
 fréquentation assidue d'artistes

de cabaret, voire relations intimes avec celles-ci; - repas pris avec des entraî-

neuses dans un cabaret où du personnel employé est toxicomane. Les problèmes suivants sont en

Les problèmes suivants sont en outre mis en évidence dans les déclarations des membres du corps de police ainsi que des juges d'instruction:

- non-respect de la voie hiérarchique interne qui a conduit au rapport de Mme Amodio du 24 mars 1995;

- absence de communication interne: «la situation actuelle est impossible: on travaille chacun de son côté et les problèmes ne sont pas réglés»:

- tolérance de l'absence de moralité et de déontologie de certains inspecteurs, ce qui amène un magistrat à affirmer que l'«on peut dire n'importe quoi sur la police de sûreté [de La Chaux-de-Fonds] sans que cela paraisse a priori invraisemblable»;

- pratique d'enquêtes au sein de la police, entre collègues, ce qui est *«malsain»* et qui place le milieu de la délinquance en spectateur des querelles intestines;

- jalousies en raison des plans de carrière, des mutations et des domiciliations:

- création de clans au sein du détachement, au point que certains inspecteurs ne peuvent plus être mis ensemble dans le même service de piquet;

- absence, chez les cadres, de volonté réelle de changement;

- absence d'une surveillance effective du travail des inspecteurs.

Le Conseil d'Etat a été informé de ces faits par la Commission, dans une lettre du 13 janvier 1997. La Commission relève dans cette lettre notamment qu'aucune décision véritable n'a été prise depuis 1989 pour régler les dysfonctionnements constatés, raison pour laquelle la confiance a disparu aussi bien entre collègues de travail que dans la population; selon elle, les problèmes sont graves puisque ils mettent en cause des personnes assermentées et de surcroît engagées dans un service hautement sensible de l'Etat. La Commission d'enquête suggère en définitive au Conseil d'Etat de revoir les fonctions et cahiers des charges de chacun, les structures indispensables à un fonctionnement optimal ainsi que le code déontologique de la profession. En réponse aux constatations et suggestions de la Commission, le Conseil d'Etat lui a fait part, par courrier du 22 janvier

1997, des mesures qu'il avait prises.

Ainsi, la Commission a constaté et signalé de graves dysfonctionnements dans la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds. Il appartient au Conseil d'Etat de prendre les mesures propres à y remédier. [...]

## 7. Conclusions 7.1. S'agissant des reproches faits à M. Jacot

Le 19 décembre 1995, M. Jacot et Mme Amodio se sont rencontrés à la manifestation des promotions de la police cantonale, à La Chaux-de-Fonds, et ont parlé à cette occasion de l'affaire Flühmann.

Le contenu de cet entretien n'a pu être établi avec certitude. Il est fort probable qu'en réponse aux questions de Mme Amodio et pour expliquer pourquoi il n'était pas plus actif dans cette affaire, M. Jacot ait évoqué l'intérêt du parti, en considérant que plusieurs membres du parti radical apparaissaient dans cette affaire de par leurs fonctions. Il n'est pas exclu qu'il ait voulu éviter ainsi que le crédit du parti ne soit terni par le traitement du dossier Flühmann ou ses retombées.

Le <u>8 janvier 1996</u>, M. Jacot a appelé téléphoniquement Mme Amodio. Cet appel a été fait à 16 h. 14 min. 56 sec. et a duré approximativement neuf minutes.

Dans les propos qu'il a tenus à cette occasion, M. Jacot a mis en parallèle l'affaire Flühmann et la situation personnelle de la magistrate, à la suite de l'arrestation de son ami intime; il a aussi pu évoquer la presse. Si le chantage d'une révélation dans la presse – allégué par Mme Amodio et toujours nié par M. Jacot - n'a pu être établi au terme de l'enquête, il n'en demeure pas moins que les propos du conseiller d'Etat tendaient à inciter la magistrate à cesser ses interventions contre l'inspecteur Flühmann, en évoquant que sa situation à elle n'était pas irréprochable. Ce téléphone de M. Jacot a vraisemblablement été dicté par la volonté d'éviter de nouveaux remous autour de l'affaire Flühmann, alors qu'il allait rencontrer à l'Institut suisse de police au Chanet, dans l'heure qui suivait, plusieurs personnalités radicales susceptibles de l'interroger à ce sujet.

En revanche, il est certain que, ni le 19 décembre 1995 ni le 8 janvier 1996, M. Jacot n'entendait protéger M. Flühmann.

En outre, dans les deux cas, il n'est nullement exclu que Mme Amodio n'ait pas compris exactement M. Jacot et ait mal relaté ses propos. L'enquête a révélé en effet que, d'une part, les propos de M. Jacot n'étaient jamais d'une grande clarté et que, de son côté, Mme Amodio avait tendance à l'exagération.

#### 7.2. S'agissant de la procédure menée par le juge Roulet

Il n'appartient pas à la Commission de se prononcer sur le choix du juge Roulet ni d'apprécier les conclusions de son rapport, ce qui exigerait qu'elle refasse toute l'enquête. Sur le plan formel, cette procédure a été menée régulièrement. En particulier, la présence de M. Flühmann lors des auditions - ce qui a été critiqué par plusieurs personnes - était alors conforme à l'article 42 al. 2 de la loi concernant le statut général du personnel relevant du budget de l'Etat.

## 7.3. S'agissant de certains dysfonctionnements constatés à la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds

La Commission a constaté et signalé, par lettre du 13 janvier 1997 adressée au Conseil d'Etat, de graves dysfonctionnements dans la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds. Il appartient dès lors au Conseil d'Etat de prendre les mesures propres à y remédier, en revoyant les fonctions et cahiers des charges de chacun, les structures indispensables à un fonctionnement optimal ainsi que le code déontologique de la profession.

Neuchâtel. le 29 janvier 1997.

Mme Perrinjaquet, présidente: M. Studer, vice-président:

M. Wülser, rapporteur:

M. Pavillon, membre:

M. Voyame, expert externe: Mme Boillat, secrétaire-rédactrice

\* Les intertitres et le titre sont de la rédaction

# **Tribunal correctionnel** Ignoré par les fées

vous a pas gâté! De toute ma carrière de juge, c'est la première fois que j'entends quelque chose d'aussi misérable.» Le fait est. C.N., nage vraiment dans la poisse depuis son entrée dans la vie. Comparaissant jeudi matin devant le Tribunal correctionnel de la ville, il a eu à répondre d'infraction à la loi sur les stupéfiants, d'infraction au concordat intercantonal et à l'arrêté concernant les armes et les munitions.

#### Christiane Meroni

La trentaine, C.N. avoue: «J'ai merdé toute ma vie. Maintenant, je n'ai plus droit à l'erreur. De toute façon, au change

je suis perdant». Les faits qui lui sont reprochés sont certes extrêmement graves. En 18 mois, C.N. a acheté et écoulé quelque 400 grammes d'héroïne en ville de La Chaux-de-Fonds. Utilisant 2 à 3 grammes de poudre pour sa consommation journalière, la seule activité du prévenu s'est

très rapidement réduite à la au Locle, chez son amie lesvente de stupéfiants.

C.N. suit ses classes primaires à La Chaux-de-Fonds. Puis, les cours de l'Ecole de commerce mais ne termine pas sa formation. Itou pour un apprentissage de peintre. Quatre fois condamné, il suit un traitement ambulatoire au CPTT. Pris en charge depuis plus d'un an par les Services sociaux, C.N. rencontre enfin l'amour.

«Je veux me soigner. L'amie avec laquelle je vis désire créer une famille. Mais si je continue à me droguer, elle me quitte!»

Le fait est suffisamment grave pour que C.N. décide de prendre enfin son destin en main.

Né de père inconnu, le prévenu avoue: «A l'époque, nous habitions Lausanne. Pour arrondir nos fins de mois, ma mère était obligée de se prostituer. Le restant de la semaine, elle accomplissait des d'hommes. Ils l'ont usée. Elle en est morte. Quinze jours après son décès, ma tante, prostituée à Berne, est assassinée. Quand j'ai perdu ma mère, je n'avais

bienne. Comme cette dernière ne voulait plus de moi, je suis retourné à Lausanne, chez la maquerelle qui avait à l'époque mis ma mère sur le trottoir. Dès l'âge de 9 ans et jusqu'à 15 ans, les autorités m'ont placé à la Sombaille puis, je suis retourné de nouveau chez cette amie lesbienne. A 20 ans, je me suis fait soigner pour un cancer d'un testicule. Je me suis rendu en Afrique pour vendre un stock de montres. Mais entre-temps, le patron qui m'avait engagé a fait faillite. Comme je n'avais plus un sou pour payer ma facture de téléphone et ma chambre d'hôtel, les autorités africaines m'ont emprisonné. Durant les six mois qu'a duré mon incarcération, ils m'ont tellement torturé que j'ai perdu mon deuxième testicule. L'ambassade Suisse a tout fait pour me laisser ressortir. Ils avaient reçu de l'argent pour payer ma caution, mais je ne sais pas de qui.»

#### En pleurs

Que C.N. n'ait pas tiré les que sept ans. Je suis alors resté bonnes cartes dès sa naissance

n'a pas échappé à la justice. Le tribunal, retenant la version du prévenu concernant les armes, une matraque et un fusil à pompe - qui appartenait à un copain, a abandonné cette charge. Tenant compte des circonstances, le tribunal a condamné C.N. à 20 mois de prison moins 27 jours de détention préventive. Peine qui a été suspendue au profit d'un traitement en milieu hospitalier. Le tribunal a également ordonné la mainlevée du traitement ambulatoire ordonné en 92 et suspendu l'exécution de cette peine de 5 mois tant que durera la mesure de placement.

Arrêté sur le champ, C.N. n'est pas le seul à quitter le tribunal en pleurs. Son amie, parée pour l'attente, semble pourtant déjà trouver le temps long.

Composition du tribunal: Frédy Boand, président; Janine Bauermeister et Milko Pambianco, jurés; Patricia Joly, greffière; représentant du Ministère public Pierre Heinis, suppléant du pro-

## Mimosa Achetezvous du printemps!



Le mimosa nouveau est arrivé.

Hier vers 14 heures, les jeunes vendeurs ont été lâchés dans la ville avec leur carton regorgeant de mimosa printanier. Aux alentours de la Halle aux enchères, plus de 130 écoliers ont proposé aux passants de magnifiques rameaux coûtant de 3 à 10 francs. A en croire les petits, les gens se montrent plutôt coopératifs, même si «certains disent qu'ils n'ont pas le temps». Les petits vendeurs ont bien du mérite. L'un d'eux, tellement absorbé par son plaisir de vendre sa marchandise, a même fait quelques rabais involontaires en s'embrouillant dans les

Une chose est sûre, hier au centre ville, rares étaient les passants qui n'avaient pas une petite branche jaune et odoriférante dans leur panier!

Selon les organisatrices, les écoles ont particulièrement bien joué le jeu, puisque le nombre d'enfants inscrits par les enseignants est spécialement élevé cette année. Comme d'habitude, les bénéfices seront utilisés pour aider les enfants défavorisés de la région à participer à des camps de ski ou de vacances ou à couvrir des frais dentaires ou médicaux. La vente continue aujourd'hui, alors profitez, offrez-vous un petit rameau de printemps.

## Concert Evviva la musica!

L'Orchestre national de la RAI de Turin, dirigé par Eliahu Inbal, et Ivry Gitlis, violoniste, ont fait l'événement, jeudi soir, du 8e concert de l'abonnement de la Société de musique, présenté en collaboration avec les Concerts-Club.

La «Ritirata» de Boccherini, parée de l'ingénieuse orchestration de Luciano Berio, a précédé l'exécution du Concerto pour violon No 1 de Paganini. Tâche délicate pour Eliahu Inbal de contenir, par un accompagnement cohérent, la virtuosité pyrotechnique d'Ivry Gitlis, dépositaire de dons phénoménaux. Des notes, beaucoup de notes, un dévidage intarissable de guirlandes de double croches... Quelle performance! Je reprocherai révérencieusement à Ivry Gitlis d'en faire trop. Le style «puszta hongroise», «portamenti» de circonstance, qu'il a donné à l'«adagio espressivo» du concerto, était en décalage avec le classicisme des archets italiens, mais surtout constituait un anachronisme par rapport à la musique de Paganini, compositeur d'esprit classique, pur héritier du XVIIIe siècle.

## Frénésie

Eliahu Inbal dirige la 5e symphonie de Chostakovitch avec frénésie et pour mieux convaincre les musiciens de la RAI, il chante. Ainsi l'œuvre, véritable poème symphonique, dont la structure n'a rien de simpliste, est-elle apparue, jeudi soir, parée des couleurs les plus intenses. Inbal joue sur la qualité des cuivres, des bois, de la percussion, sur la plénitude soyeuse du registre des violons. On n'en finirait pas d'énumérer la beauté des solos, tandis que les «tutti» de l'Orchestre de la RAI en grande formation, renforçaient le caractère tragique du conflit qui a marqué la vie de Chostakovitch, compositeur officiel du régime attiré par l'écriture occidentale. En bis une brillantissime ouverture de Mozart.

## **Etrangers** Une formule fort peu élégante

cier de la ville recevait un avis de fin de validité du permis de traconcernant certains membres de son personnel, Cet avis, émanant de l'Office fédéral des étrangers à Berne, portait en lettre capitale la curieuse mention «Bulletin de livraison». A croire que l'on prend les gens pour de la marchandise! Intrigués par cette formule peu élégante, tentons d'en savoir plus. Téléphone à l'organisme concerné: la personne au bout du fil ne peut nous aider et passe une de ses collègues. Celle-ci non plus ne peut rien pour nous, si ce n'est contacter le supposé responsable. Et ainsi de suite, sans résultats: le vrai maladroit est malade!

Cet incident, de peu de conséquences certes, pourrait se ré-véler nettement plus grave: par

Il y a quelques jours, un tenan- exemple, un réfugié risquerait avait besoin du moindre renseifort de se perdre dans les méandres de la bureaucratie s'il

NHE

## **BULLETIN DE LIVRAISON** OFFICE FEDERAL DES ETRANGERS REGISTRE CENTRAL DES ETRANGERS **3003 BERNE** Avis de fin de validité / Liste nominative Cet envoi concerne: 00001 de 00001

photo sp

## Au P'tit Paris Fullsteps a le blues pour passion

Du blues, du rock et rien d'autres. Tel sera le mot d'ordre de ce week-end. En effet, Fullsteps nous fera partagé sa passion pour le rythmant blues lors de deux soirées plus chaudes l'une que l'autre en perspective au P'tit Paris. Entre Stevie Ray Vaughan, Buddy Guy et BB King, Fullsteps s'éclate...

Parmi les «Blues Band» helvétique, cette formation genevoise vaut largement le détour. Crée en 1993, le groupe Fullsteps est composé de musiciens ayant déjà confirmé leur talent au sein de groupes clés de la région lémanique. Quatre Genevois qui s'expriment à travers le blues et le rock sans complexe.

Avec notamment, Sandrine Dumont et sa voix qui fait d'elle une des valeurs sûre de blues genevois. Chantant avec autant de conviction que si elle était née dans le Delta, elle vous

plonge dans un océan de blues rythmé par les solosmagiques d'Yves Staubitz. Ce dernier ressuscite Stevie Ray Vaughan à chaque accords de guitare au milieu d'une formation qui lui laisse tout loisir de s'exprimer. Christophe Bugnon et Marcel Bertoli assurent la section rythmique, basse et batterie respectivement, en véritable colonne vertébrale du groupe.

**MBO** 

## LE DUO DU BANC



## **AGENDA**

Musique au MBA Composé de Pit Gutmann, percussion, Roger Girod, piano, Peter Schmid, clarinette et sax, Martin Spühler, concepteur des objets so-nores, et Beat Unternährer, trombone, l'ensemble Atonall de Winterthour, donnera un concert apéritif demain à 11 h au Musée des beaux-arts. La manifestation est placée sous les aus-pices du CMC, des Amis des arts en collaboration avec la Fondation Winterthour-La Chaux-de-

Mozart au théâtre deuxième rendez-vous de l'abonnement «Opéra» au Théâtre de la ville, aura lieu demain à 20 heures. La Compagnie des régions Bienne-Soleure, opéra suisse et la Société d'orchestre de Bienne, sous la direction de Franco Trinca, présenteront «L'enlèvement au sérail», de Mozart. Mise en scène Paul

Danses hongroises Le Festival Brahms se poursuit ce samedi à 17 h 45 à la Salle de musique avec les Danses hongroises pour piano à quatre mains, la Sonate en fa majeur pour violoncelle et piano op 99, la Sonatensatz en do mineur pour violon et piano, et le Trio en do mineur op 101. Les interprètes en seront Maria Iris Radrigan, Edith Fischer, Edgar Fischer et Daniel Zisman. /réd

**AVIS URGENTS** 

La dernière occasion de voir

## La Revue de Cuche & Barbezat 96-97!!!

Samedi 1er février à 16 h 30 au Casino Théâtre du Locle Samedi soir et dimanche complets

Location: Tél. 032/931 22 54



**PUBLIREPORTAGE** 

## McDONALD'S Les Eplatures - aéroport

Grand concours d'ouverture



Petite cérémonie aux McDonald's et McDrive des Eplatures, Madame Nessi de Hotelplan Métropole en compagnie de Monsieur Henri Domon, remettent le bon du 1er prix «une semaine à Lanzarotte (Canaries)» à Mademoiselle Miriam Kaiser du Crêt-du-Locle.

Les deuxième et troisième prix, offerts par Fust Les Eplatures, sont revenus à:

– Lucette Aeschlimann et à

- Karim Zennadi

tous les deux de La Chaux-de-Fonds Bravo aux 100 gagnants et à bientôt aux Eplatures!

# La Revue David Rosselet, Monsieur 100 000 volts

Barbezat ont non seulement la particularité de rassembler des comédiens, danseurs et musiciens émanant d'horizons très divers, mais aussi deux habitants de la petite commune de La Chaux-du-Milieu! Si le premier n'est autre que Jean-Luc Barbezat, David Rosselet, le second, travaille davantage dans l'ombre. Il cumule les fonctions de régisseur de plateau, trompettiste, joueur de cor des Alpes et acteur dans le sketch de l'Expo 2001, où il interprète le rôle coquin de Christian-Christophe. Portrait.

Pierre-Alain Favre

hasard si un jour David Rosse-

désormais tradition- let a été confronté à un choix pour leur demander de me nelles revues de Cuche et relativement délicat par les temps qui courent: conserver son métier de monteur-électricien ou se consacrer à la scène. Sous la houlette de Denis Perrinjaquet, il a en effet eu l'occasion de jouer à moult reprises dans les pièces de théâtre et revues montées par la Société de jeunesse de sa localité. Dans le même cadre, il a également réalisé la mise en scène de spectacles pour enfants. De plus, son retrait à la présidence de la Société de jeunesse en 1996 ne l'empêche pas de s'occuper toujours de l'organisation du festi-val de la fête villageoise.

#### Histoire de poule...

A propos, comment est née l'amitié avec Cuche et Barbe-Ce n'est pas vraiment un zat? «Je les ai connus le jour sard si un jour David Rosse- où je me suis approché d'eux

prêter une poule en plastique destinée à un spectacle chaulier. En leur rendant cet accessoire, nous avons fraternisé autour d'une bouteille de vin. C'est alors qu'ils m'ont sollicité pour faire partie de la Re-vue locloise de fin d'année comme musicien de l'orchestre. J'en suis tombé des nues, car je ne m'estimais pas à la hauteur d'une tâche de cette envergure», raconte notre interlocuteur avec une modestie qui l'honore. A l'heure actuelle, il en est déjà à

sa troisième Revue! Et l'histoire n'est pas près de se terminer.

D'autant que depuis leur première rencontre, les deux compères lui ont fait une nouvelle proposition: être le régisseur de plateau de leur spectacle «Chienne de vie» et de la Welch Connection; avec des tournées en Suisse, en France, en Belgique et à Montréal. De fil en aiguille, nous voici revenus au choix du départ: l'électricité ou la scène? «Sachant que mon patron, très compréhensif, m'emploierait encore pour de petits boulots, j'ai accepté l'offre avec enthousiasme et aujourd'hui, je ne le regrette surtout pas.» Dans la dernière Revue, outre sa présence en coulisses, il apparaît comme musicien et comédien.

#### Un personnage célèbre...

Christian-Christophe, vous rappelle quelque chose? Il n'est autre que le fils de Marie-Thérèse Porchet, née Bertholet, alias Joseph Gorgoni. «Un jour, Jean-Luc Barbezat, dans le rôle du conseiller d'Etat Francis Matthey, m'a

appelé comme ça. Depuis, c'est resté.»

Et pour ce qui est de la famille? «Mes parents sont contents, car il voient que je suis hyper heureux dans mon nouveau job. Quand j'évolue sur scène, ma mère ne veut pas que je parle et mon père trouve que je me tiens mal. Si la première consigne est respectée, c'est plus difficile pour la seconde...» Et l'avenir? «Nous allons continuer de tourner avec «Chienne de vie» et après, on verra.»

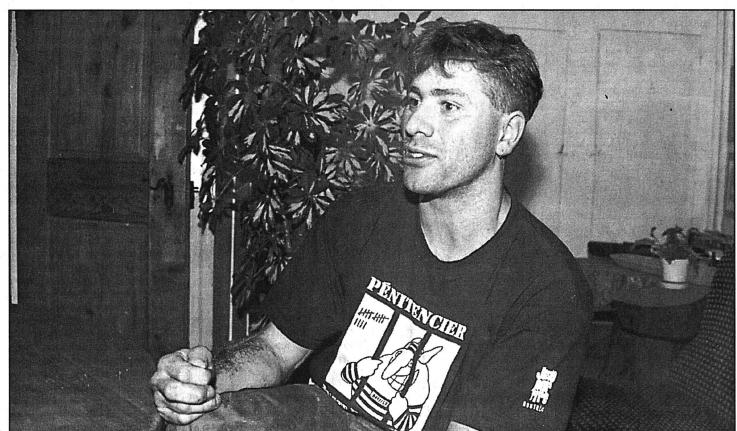
## Stress en coulisses

En songeant à la bonne trentaine de comédiens, danseurs et musiciens qui jouent dans la Revue de Cuche et Barbezat, il n'est pas trop difficile d'imaginer à quoi ressemblent les coulisses du Casino avant, pendant et après le spectacle, ainsi que le stress qui doit y régner. Il y a notamment le fameux escalier en colimaçon, où les croisements sont plutôt... scabreux.

«Il nous arrive des tuiles à pratiquement chaque représentation», confirme David Rosselet. «Ça amène du piment, en même temps que ça fait monter le taux d'adrénaline; car il faut avoir une très grande rapidité de réflexe.»

Un vase qui se casse provoque l'intervention d'un aspirateur. Et comme un problème en entraîne un deuxième, c'est ensuite un micro qui ne fonctionne plus: «Aussitôt, c'est l'esprit fourmilière qui se déclenche. Tout le monde fait son possible pour que ça

Dans ce métier, David Rosselet a le sentiment de vivre à contre-courant des autres: «La semaine avant la première, nous avons eu trois heures de sommeil, sans compter les nuits blanches». Dur, dur; surtout lorsque l'on s'entend dire, ô comble de l'ironie: «Alors, ça va ces grasses matinées?»



Partagé entre son métier de monteur-électricien et la scène, David Rosselet a choisi la seconde opportunité, sans délaisser son premier job. photo Favre

## Lambert Tripet Le théâtre, entre galère et passion



Lambert Tripet dans «Tempête au Pont Butin»: de preprometarmes

Tripet s'est fait mordre Martin l'a choisi pour participour de bon par le virus de la scène en passant par Comoedia. Il entame sa seécole de théâtre, à Genève, çois Florent. et sa passion n'a fait que une vraie galère. Y a-t-il un mécène dans la salle?

La passion que Comoedia insuffle à ses aficionados souffle parfois fort loin. Ainsi, Lambert Tripet, le jeune et blond comédien qui jouait dans «La fille sur la banquette arrière» ou «La Locandiera» a fait le bond pour de vrai. Le théâtre, il veut en faire sa vie. Il est entré à l'école Serge Martin, à Genève, et y a déjà fait ses premières armes. Én jouant par exemple dans Lambert, qui ne manque pas

Le jeune Loclois Lambert 1995. L'an dernier, Serge per à des stages de formation donnés dans le cadre du Festival du film de Genève, sous conde année dans une l'égide de gens comme Fran-

Lambert ne tarit pas croître et embellir... sauf d'éloges sur «son école». Mais que, côté finances, c'est comme elle est privée, il ne peut avoir de bourse de l'Etat, explique-t-il. Restent les petits boulots. Il a par exemple «fait» barman à plein temps dans un ciné. Mais, ayant entamé sa seconde année d'études, les exigences augmentent sans cesse. «Tu commences à bosser des scènes, tu as des créations à présenter», il faut beaucoup travailler avec ses camarades hors cours, s'informer, envoyer des dossiers à des producteurs. Toutes choses que «Tempête au Pont Butin» en d'énergie pourtant, n'arrive

plus à faire coïncider avec ses jobs «alimentaires» et payés au lance-pierre. «Je n'arrive plus à suivre! J'adore ce que je fais, mais jusqu'à quel point vais-je tenir?»

Ce qu'il appelle de tous ses vœux, c'est qu'un mécène accepte de lui donner un coup de main pendant les 13 mois qui lui restent à faire, un comédien par exemple qui viendrait le voir jouer, histoire d'avoir des preuves de son tra-

Pour le reste, Lambert, qui dressait un si fier seigneur de Valangin à la fête médiévale du Crêt-Vaillant, n'a rien perdu de sa fougue. «C'est extraordinaire, le théâtre. J'arrive à oublier tous mes soucis lorsque je suis sur scène». Il a d'ailleurs écrit dans son curriculum vitae, à la rubrique divers: «joie de vivre».

## **Primevères** Printemps précoce à Bétod

Des primevères le 30 janvier, à plus de mille cent mètres d'altitude. Le fait est suffisamment rare pour être souligné. Non loin de leur domicile, à Bétod, où l'ancien boucher des Brenets, François Bonnet et son épouse, Colette, coulent une heureuse retraite, celle-ci a mis la main sur deux plants de ces fleurs à la corolle jaune (photo Perrin), qui annoncent généralement le printemps.

L'endroit, il est vrai, est effectivement très printanier. Il bénéficie des premiers rayons du soleil et, dans la journée, des beaux et typiques murs de pierres sèches délimitant les pâturages rayonne une certaine chaleur. «Notre maison est située à 1130 mètres d'altitude», explique François Bonnet. «Nous bénéficions toujours des premiers rayons de soleil. Le matin, vers 8 h 30, le thermomètre tourne aux environs du degré zéro. Cent mètres plus bas, au niveau des marais, il fait moins dix à moins douze.» Pas étonnant que les premières primevères aient plutôt choisi de montrer le bout de leurs pé-tales du côté de Bétod. **JCP** tales du côté de Bétod.



## **BRÈVE**

## Lac des Taillères Glace bosselée

Sortir du brouillard ce weekend est certes une envie que de nombreuses familles du Bas du canton manifesteront. Dans le Haut, le lac des Taillères est de nouveau gelé. Toutefois, la glace n'est pas aussi polie qu'un miroir. Épaisse, avec quelque cinquante centimètres, la couche est assurément solide. Mais pas aussi uniforme et lisse que certains l'assuraient. /réd.

## **AGENDA**

Les Brenets en jaune Respectant la tradition, la section brenassière des samaritains propose depuis hier, des brins de mimosa. Elle s'est d'abord adressée aux usines et aux ménages, alors que ce matin, dès 9 h 15, ses membres tiendront un stand sur la place du village. Le bénéfice de la vente de ce jaune messager de printemps sera utilisé pour aider des enfants défavorisés. /réd.

NAISSANCE

Impatient de me blottir dans les bras de Papa et Maman, me voilà déjà! Je m'appelle

## SEVAN

et suis né le 31 janvier 1997 à 7 h 07. Maternité Hôpital Le Locle Malika et Jean-François CALAME Cardamines 24 2400 Le Locle

## Foot PTT Tournoi amical à la halle du Communal

Pour la huitième édition France voisine, au lieu des de son tournoi amical de football PTT, demain, dimanche 2 février, dès 8 h à la halle polyvalente du Communal, le Club de loisirs et sports PTT du Locle a légèrement modifié son pro-gramme en raison de l'inscription de seize équipes venant de toute la Suisse et de

vingt habituelles.

«A la suite de plusieurs refus d'équipes PTT et afin de disposer de quatre groupes équilibrés, nous avons invité Sporeta (une formation de l'Etat de Neuchâtel) pour compléter l'effectif; cela malgré une nouvelle recrue, la Bahnpostamt Bern», confie Noël

Choulat, un des organisateurs. Composée de cinq joueurs sans compter les remplaçants - chaque équipe effectuera un tour éliminatoire comprenant trois matches de 14 minutes.

Pour déterminer les huit meilleurs - les huit suivants étant classés en fonction du nombre de points obtenus dans le tour éliminatoire - les

quarts de finale opposant les deux premiers de chaque groupe débuteront à 14 h. La grande finale - une rencontre de deux fois dix minutes - est prévue aux environs de 15 h 45. Victorieuse l'an dernier, l'équipe de Wohlen fera office de favorite, au côté de Grand-Lancy et Lugano.

**Besançon** Manif

fermetures de classes

contre les futures

Plusieurs centaines de pa-

rents d'élèves et d'enseignants ont manifesté hier

devant l'inspection acadé-

mique du Doubs à Besan-

çon pour protester contre

les futures fermetures de

classes. D'importantes délé-

gations du Haut-Doubs et des Plateaux étaient pré-

sentes dès le petit matin à la Bouloie. Tous refusaient la

suppression de 32 postes

d'instituteurs dans les écoles et de 16 postes en

Selon les militants et syn-

dicalistes le «léger fléchis-sement des effectifs sco-

laires ne justifie pas de telles suppressions de

postes notamment dans les

collèges.

# Les Fourgs La glisse sur le toit du département

La glisse sur le toit du dé-partement du Doubs, aux Fourgs, entre Pontarlier et Yverdon, place le skieur sur la bonne pente et le transporte sur des sommets de plaisir.

#### Alain Prêtre

La vocation touristique hivernale des Fourgs ne date pas de la dernière neige! Bien avant que Métabief soit hérissé de téléskis, Les Fourgs avaient déjà le sien. C'est aux Fourgs aussi que le traîneau à chiens a été lancé et c'est encore ici que le ski nordique a pris son envol grâce aux patrouilleurs des douanes surveillant la frontière avec le canton de Vaud limitrophe.

La précocité du développement des sports d'hiver a évidemment transformé la physionomie du village des Fourgs mais pas sa mentalité. Le long de la rue principale qui court sur deux kilomètres, des points de location de skis, des boutiques de vente d'articles de sport, des magasins de produits régionaux, une école de ski et de raquettes, des ateliers d'artisanat, un office de tourisme sont venus se glisser entre les imposantes fermes comtoises habillées de ta-vaillons. L'économie touristique a pignon sur rue dans cette commune qui conserve néanmoins une forte culture agricole symbolisée par la fromagerie UAC, au centre du vil-lage, médaillé d'or en 95 pour l'excellence de son fromage Mont-d'Or et soulignée par le



l'ébénisterie-boissellerie des Fourgs, un choix très vaste d'articles souvenir. photo Prêtre



Le réseau de ski nordique est l'un des plus prisés des connaisseurs.

photo Prêtre

musée paysan de Louis Aymon- exclusivité des Fourgs mais, en

#### Nature généreuse

L'offre touristique hivernale des Fourgs aligne une gamme de produits tout à fait intéressante. Cette station est en effet une valeur sûre grâce à son altitude, de 1108 m au centre du village à 1303 m au Mont-del'Herba, garantissant un enneigement aussi confortable que durable. La générosité de la nature explique donc l'abondance des installations de sports d'hiver. La pratique du ski alpin est éclatée sur trois sites (sept téléskis irriguant un domaine skiable à difficulté variable allant de la piste pour débutants à la piste

revanche, son réseau de fond est indiscutablement avec Chapelle-des-Bois l'un des plus prisés des connaisseurs. Il comporte cinq itinéraires pour environ 50 kilomètres de traces. La qualité du damage reconnue aux Fourgs est déjà un gage de confort et de plaisir de la glisse. L'intérêt des parcours constitue le principal argument du réseau. La piste des Prises (16 km), flirtant avec la frontière suisse, traverse un haut plateau caractérisé dans la première partie du parcours par son décor scandinave marqué puis découvre ensuite une vue unique sur les montagnes jurassiennes du Chasseron, du Suchet, des Aiguilles de Baulmes. ouge). La piste du Sapin Président Le ski de piste n'est plus une (12km300) requiert plus de

technique et davantage d'effort physique que la précédente, mais on ne regrette jamais l'ascension du Mont-de-l'Herba, lorsqu'à l'heure du crépuscule, le miracle se produit avec dans le lointain le Mont-Blanc qui vire au rose. Féérique!

Des liaisons avec la Suisse permettent de jouer à saute frontière pour s'évader du côté de La Côte-aux-Fées ou de L'Auberson, capitale de la boîte à musique. L'une des pistes de fond, d'une distance de 4 km, est uniquement réservée aux traîneaux à chiens. Michel Nicolier, musher professionnel, installé aux Granges-Bérard, sur les hauts des Fourgs, initie les amateurs à la pulka scandinave ainsi qu'à la conduite de traîneaux à chiens.

## collèges où ils enregistrent SCH Collège de Morteau Lettre ouverte aux autorités académiques

Après avoir été reçus en audience par le recteur et l'inspecteur d'académie lors de leur visite à Morteau, le 17 janvier, enseignants et parents d'élèves du collège Jean-Claude Bouquet affichent, dans une lettre ouverte adressée à ces deux responsables de l'enseignement, leur détermination à lutter contre le retrait de trois postes annoncé dans le cadre de l'élaboration de la carte scolaire.

Dans ce document original, ils ne se contentent pas de plaider, au nom de l'efficacité de l'enseignement, pour le non-retrait de ces moyens.

Ils énumèrent les actions pédagogiques innovantes mises en place dans l'établissement: jumelage en mathématiques des classes de sixième avec des CM 2 du secteur, modules d'amélioration de la lecture, nature-environnement, utilisation intensive de l'informatique et initiation aux automatismes, études dirigées assurées par des enseignants en classe de sixième... Ils insistent également sur l'organisaet de voyages d'études en le-Lac et Le Russey. Espagne, en Angleterre, en

Allemagne, en Irlande et au Canada.

une prévision de plus de 1700 heures supplémen-

taires». Reçus par l'inspec-

teur d'académie qui doit

transmettre leurs doléances

en haut lieu les manifes-

tants décidaient néanmoins

hier soir de rester, à l'inspection académique. Ils se

préparaient à y passer la

Par ailleurs, des parents

d'élèves du quartier popu-

laire de Planoise occupaient l'école de l'Ile-de-France menacée elle aussi de

perdre des enseignants. Ils

demandent un moratoire de

trois ans en attendant

qu'elle soit classée zone d'éducation prioritaire.

Le forum du collège, qui attire chaque année plus de dix mille visiteurs en un seul week-end, est également cité comme preuve du dynamisme des équipes pé-dagogique et administrative. «Ce travail de qualité est mené par une équipe enseignante solide, solidaire et volontaire dont le dynamisme n'a pas été entamé par les suppressions de postes antérieures, déjà cinq en trois ans. Cependant, nous craignons que les nouvelles suppressions annoncées ne finissent par casser ce dynamisme. Nous regrettons surtout de voir les enfants faire les frais de ces réductions budgétaires.»

parents d'élèves FCPE, PEEP, et les enseignants signataires de cette lettre ouverte contestent par ailleurs les modalités techniques de calcul des effectifs qu'ils estiment sous-évalués et demandent qu'on prenne également particulièrement enseignement langues, les besoins des étation de séjours linguistiques blissements voisins, Villers-

## Une station attractive

Le village des Fourgs met manente aux Fourgs doté enles petits plats dans les grands pour retenir au pays les touristes skieurs. Les auberges de «L'Ermitage» et une assiette-skieur à avaler

core d'une halte garderie et de toute une kyrielle de services annexes. Une qualité de l'accueil que l'on redu «Snabeudzi» proposent trouve aussi dans l'hébergement (1200 lits) et plus spéentre deux tours de pistes cialement à travers les for-tandis que la ferme-auberge mules de chambres chez du «Ĉoin Perdu», aux l'habitant (03 81 69 42 27) Granges-Bailly sert un solide ou de maisons d'hôtes (03 casse-croûte paysan pour re- 81 69 44 03). Cette station installe aussi une animation La satifaction du skieur et multiplie les pôles d'intéest une préoccupation per- rêt pour retenir le touriste

skieur au pays. L'association «Bleu, blanc, vert» joue ce rôle de structure éducative et récréative à la faveur de sorties, découverte du terroir, de la nature et des traditions.

Le plaisir retiré d'un weekend ou d'un séjour aux Fourgs peut se prolonger en se procurant à l'ébénisterieboissellerie du village des articles souvenirs en bois du

PRA

## **AVIS OFFICIEL**



Ville du Locle

Pour le paiement de la taxe des chiens, dernier délai: fin février 1997.

La perception se fera au poste de police, Grande-Rue 11.

132-1357

Direction de police



## **SPECTACLES - LOISIRS**



PAROISCENTRE – LE LOCLE Samedi 1er février 1997 à 20 heures

**GRAND MATCH AU LOTO** AVEC UNE

Carte à Fr. 16.- SURPRISE

2 TOURS GRATUITS - BEAUX QUINES - 5 CARTONS

LOTS DE CONSOLATION Valable pour les 30 premiers tours.

Devenez donneur! Donnez de votre sang Sauvez des vies

> L'annonce. reflet vivant du marché

## PUBLICITAS



Le Locle

Rue du Pont 8 • 2400 Le Locle • Tél. 032/ 931 14 42 • Fax. 032/ 931 50 42

Dès le 1er février 1997, nouvel horaire à Publicitas Le Locle et au guichet de L'Impartial.

## Lundi à vendredi de 8 h 00 à 12 h 00

Dès cette date, nous vous accueillons pour vos annonces dans la presse, vous abonner à L'Impartial ou prendre note de vos changements d'adresses définitifs ou provisoires.

Les après-midi, vous pouvez effectuer vos démarches auprès de nos bureaux respectifs à La Chaux-de-Fonds.

## **Publicitas**

Place du Marché 2302 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/ 911 24 10

Fax. 032/968 48 63

2300 La Chaux-de-Fonds

## L'Impartial 14, Rue Neuve

Tél. 032/911 23 11 Fax. 032/911 23 60

132-1153

# Collège du Val-de-Travers Les activités de l'école exposées au grand jour

On a connu la période chape de plomb, où la direction du Collège du Valjouait la grande muette. Puis sont arrivés des hommes nouveaux avec dans leurs bagages un esprit d'ouverture bienvenu. Et, finalement, l'école est passée sous la responsabilité d'un syndicat intercommunal conscient de l'importance de la notion de transparence. C'est ainsi que tout naturellement le rapport d'activités 1996 du centre scolaire du district vient d'être rendu public. C'est une pre-

Le rapport d'activités, établi par Serge Franceschi, directeur, et Pierre-Alain Devenoges, sous-directeur, traite de nombreux points et tient sur une petite tren-taine de pages. Il concerne l'école secondaire comme le gymnase. Nous en avons choisi quelques morceaux.

La préoccupation principale de la direction semble résider dans le manque de locaux. Ce dossier est, bien sûr, également traité par les instances du syndicat et notamment par la commission des bâtiments. Des décisions devraient tomber très rapidement. La problématique est simple: l'effectif des élèves prend l'ascenseur depuis quelques années et cette tendance pourrait se poursuivre jusqu'en 2002-2003. A cette date, l'effectif du Collège devrait dépasser les 700 élèves. Or, les bâtiments sont déjà

Un tel effectif a déjà été rencontré. C'était en 1977, date à laquelle les élèves se répartissaient en 33 classes. Or, il en faudra 36 ou 37 en 2002. La raison de cette différence est explicable par le changement de structure de l'école neuchâteloise, avec l'introduction d'une année d'orientation et l'évolution des programmes vers une participation plus active des élèves - ce qui exige de la place. La modifi-cation des programmes a également nécessité la création de salles spéciales, pour l'informatique par

En outre, poursuit le rap-port, à la fin des années 70, les classes de 30 élèves et plus n'étaient pas rares. Pour l'année scolaire 95-96, le nombre moyen d'élèves par classe atteignait 19,8 personnes, alors que la moyenne cantonale était de 17,9. Enfin, au Collège du Val-de-Travers, classes comptent 25 élèves ou plus. On recense de tels effectifs pléthoriques dans seulement six autres classes pour l'ensemble du canton!

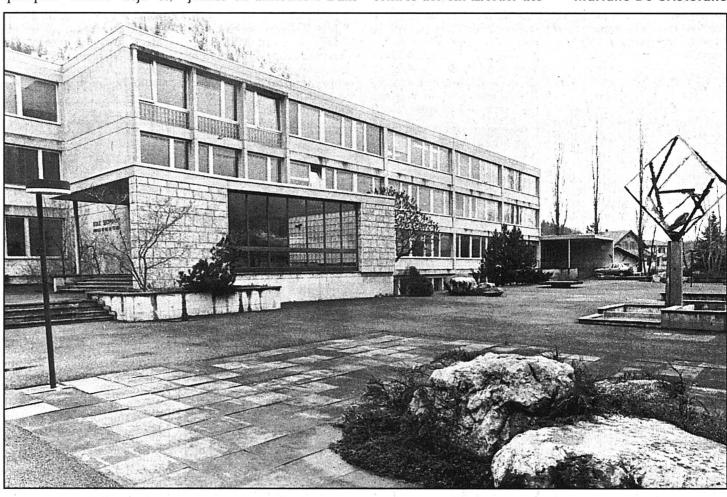
Le renforcement du rôle éducatif de l'école neuchâteloise, dans une société en pour la première fois, le le même ordre d'idée, les crise, constitue une autre Collège a organisé une jour-réunions des parents quelques années déjà et, jeunes en difficulté». Dans

préoccupation de la direc- née de perfectionnement à tion. La réflexion sur ce l'intention de tous les enseipoint est menée depuis gnants avec pour thème «les

s'adaptent elles aussi. «Plus qu'une discussion sur les programmes, ces rencontres doivent aborder des

thèmes essentiels tels que la motivation des élèves, la collaboration avec les familles et les valeurs que l'école transmet.»

Mariano De Cristofano



Le bâtiment de Longereuse est déjà plein comme un œuf. Et dire qu'il doit encore accueillir des élèves supplémentaires ces prochaines années...

# **Savagnier** Passage d'une Colombie à l'autre

Jean-Denis Moschard, cet la Semaine sainte dans le neau, raquettes l'hiver, déarchitecte de Savagnier reconverti en indépendant dans le tourisme, a de la suite dans les idées. Son entreprise de voyages en Colombie, lancée l'année dernière, va désormais proposer également des séjours dans la province canadienne de la... Colombie britannique, pour étoffer son offre. En effet, malgré un attrait culturel indéniable, le pays andin n'est pas une destination de vacances très prisée des

En septembre dernier, Jean-Denis Moschard est retourné en Amérique du sud, après avoir lancé son produit. Il faut dire que cet architecte de formation est baroudeur par nature, puisqu'il a déjà roulé sa bosse depuis 1993 au Canada, en Ethiopie et au Pérou. Son offre de vacances, créée l'an dernier, lui a permis mener des amis et une famille des Geneveys-sur-Coffrane à la découverte de la Colombie et de son histoire d'avant et de pendant la colonisation espagnole. Les sites de Villa de Leyva et de San Agustin (au centre du pays), de Cartagena de Los Índios (sur la mer des Caraïbes), sont tenus à l'écart des zones troublées par la guerre civile, et par conséquent peuvent être visités sans trop de risques. Toutefois, l'image de plate-forme de la drogue véhiculée par le pays, plus la difficulté d'y promouvoir sur place des vacances pour les Suisses ont obligé le nouvel entrepreneur à changer de stratégie. Désormais, Jean-Denis Moschard s'est fixé à Savagnier, pour ne s'absenter que lors de ses voyages guidés. A Pâques, il propose un

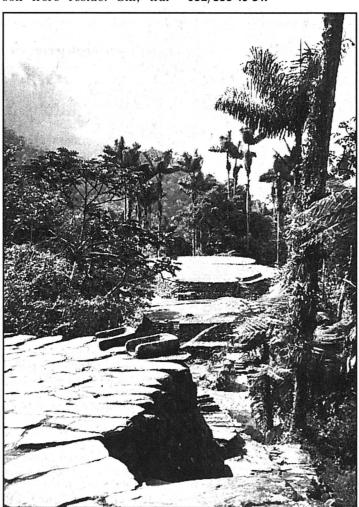
itinéraire spécial pour vivre

pays, spécialement dans la ville de Monpox, connue pour son animation pendant cette période. Cet été, il a a également prévu deux voyages, plus un cet au-

Cela n'est toutefois pas suffisant, et, pour véritablement décoller, Jean-Denis Moschard propose aussi d'organiser des séjours plus sportifs en Colombie britannique, à Whistler Mountain, là où son frère réside. Ski, traîcouverte de la nature presque intacte des Rocheuses l'été, tout cela devrait davantage tenter les Suisses avides de vacances outre-mer. Il a pris des contacts avec une agence chaux-de-fonnière qui l'appuiera dans l'organisation de ces séjours. Ces vacances sont à la portée de tous.

**Philippe Chopard** 

Contact: Jean-Denis Moschard, Gâchette 13, Savagnier, tél. 032/853 19 51.



Après la Colombie d'Amérique du Sud (ici la cité perdue de Tayrona), Jean-Denis Moschard élargit son éventail de voyages jusqu'à la Colombie britannique.

# **Savagnier** Changement à la tête de la société masculine de gym

tête de la gym hommes de Savagnier, Jean-Daniel Matthey a souhaité passer la main. C'est Denis Maridor qui a accepté de le remplacer, et le nouveau président sera assisté de Marcel Lienher, Jean-Paul Ryser, André Liechti et Gilles Aubert. Rémy Aubert a été confirmé dans ses fonctions de moni-

L'année écoulée a été riche

Après dix ans passés à la en activités pour les membres de cette société sylvanienne. Journée cantonale à La Chaux-de-Fonds, Fête fédérale à Berne, course annuelle à Chuffort, participations à l'organisation de la fête cantonale des jeunes gymnastes et du tournoi de volley-ball de Savagnier, à la soirée annuelle de la société de gymnastique du village, etc. Il est toutefois de plus en plus ardu de former une

équipe qui puisse prendre part aux différents tournois de volley. Cette année, la journée cantonale est fixée au 22 juin. Le tournoi de volley de Savagnier aura lieu les 28 et 29 juin. La course annuelle de la société est agendée aux 16 et 17 août, avec une destination encore à définir. Enfin, Savagnier accueillera la journée cantonale

**MWA** 

Couvet Remise de chèque au Centre professionnel

Daniel Huguenin-Dumittan, directeur du Centre professionnel du Val-de-Travers (CPVT), était tout sourire hier matin. Normal, les représentants de la Loterie romande, Maurice Marthaler et Rolf Graber, avaient fait le voyage à Couvet pour remettre officiellement un chèque de 60 000 francs destiné au financement de la classe d'intégration et de for-

mation des jeunes requérants d'asile. La cérémonie s'est déroulée en présence de Béatrice Bois, membre de Coordination-asile, de Daniel Schouwey, le délégué cantonal aux questions d'accueil, et de représentants du Centre social protestant, lequel a étroitement collaboré avec le CPVT pour la création de cette structure de formation.

La classe pour requérants

s'est ouverte en septembre dernier. Elle accueille douze élèves qui suivent chaque semaine une quarantaine d'heures de cours, essentiellement pratiques, dans les domaines de la mécanique et de l'électricité. Les notions acquises à Couvet (photo archives) leur seront utiles tant en Suisse que dans leur pays d'origine.

**Elections cantonales** Cinq socialistes au Vallon

En vue du congrès cantonal du Parti socialiste neuchâtelois, qui se tiendra à Fleurier le 8 février prochain, les sections du Val-de-Travers ont désigné leurs candidats pour les élections cantonales des 19 et 20 avril. La liste des socialistes pour le Grand Conseil comporte cinq noms, alors que le parti renonce à présenter un candidat pour le Conseil

Parmi les cinq papables, on trouve deux députés sortants: Laurence Vaucher, archéologue, de Môtiers, et Raoul

Jeanneret, professeur, de Fleurier. Et, bien sûr, trois nouveaux venus. Il s'agit de Christian Flückiger, étudiant en droit, de Travers, de Christian Mermet, professeur, de Môtiers, et de Henri Vaucher, mécanicien, de Saint-Sulpice.

Rappelons que le Parti socialiste du Val-de-Travers occupe deux sièges au Grand Conseil sur les huit que compte la députation du district. En 1993, les socialistes avaient perdu leur troisième représentant au détriment du Parti libéral-PPN. /comm-réd

Val-de-Travers

Mariano De Cristofano Case postale 252 2114 Fleurier Tél. (032) 861 38 77 Fax: (032) 861 36 82

AVIS URGENT

Samedi 1er février 97 à 20 h 00 MATCH AU LOTO

avec Lototronic Chézard-Saint-Martin à la Salle de la Rebatte

Org.: Parti radical démocratique suisse, district du Val-de-Ruz 28-73537

# Décolletage Une deuxième volée d'aides certifiés à Tramelan

formation pour l'industrie du décolletage et du taillage (CTDT-CIP) déve-loppe une activité intense. Hier, il certifiait sa deuxième volée d'aides-décolleteurs, en annonçant que la troisième serait alémanique.

Le CTDT-CIP, dont le nom indique qu'il se trouve à Tramelan, au Centre interrégional de perfectionnement (CIP), s'est ouvert voici à peine plus de deux ans. Or, parallèle-ment aux nombreux cours de perfectionnement qu'il propose aux industries de sa branche - il a organisé treize cours de ce type l'année dernière, dont cinq en langue al-lemande - , aux contacts qu'il entretient avec une bonne moitié des six cents entreprises suisses de taillage et de décolletage, à l'émission de son bulletin d'information et aux actions ponctuelles telle que sa participation active au Siams 96, le centre a très vite nourri un projet de formation ambitieux et combien important.

#### Le personnel manque, les chômeurs pas...

Les difficultés considérables que rencontrent les entreprises de la branche, pour trouver le personnel semi-qua-lifié nécessaire à un atelier de décolletage, ne pouvaient manquer de motiver le CTDT-CIP. Lequel a choisi de reconvertir des demandeurs d'emploi en aides-décolleteurs qua-

La première volée de chômeurs engagés dans cette voie

Le Centre technique et de formation, laquelle s'étend sur vingt-deux semaines, avec des cours au CTDT-CIP, à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier et du travail en entreprise, avait commencé en janvier 1996, pour atteindre le stade du certificat en juin. La deuxième, fêtée donc hier, a commencé sa formation en août dernier. Et ces tout prochains jours, une troisième volée va entamer son pensum; elle sera alémanique, souli-

gnait hier Hubert Droz, vicedirecteur du CIP, en se réjouissant que le centre mette ainsi en pratique sa vocation bi-

#### Autofinancé

Jean Beeler, responsable du CTDT-CIP, profitait de l'occasion pour relever que 1996 fut une année charnière pour le centre, puisqu'il y a atteint l'autofinancement, grâce au soutien des associations et des

des fabricants de machines et de matériel.

Quant à la volée certifiée hier, Jean Beeler relevait son grand intérêt pour la formation pratique, tant sur les machines du centre que dans les ateliers organisateurs des stages. A noter que la meilleure moyenne générale ment, et c'est réjouissant, un

entreprises de la branche, de la direction du CIP, ainsi que des neuf examinés – huit par-la direction du CIP, ainsi que des neuf examinés – huit par-ticipants à la deuxième volée immédiat pour la plupart des et une personne qui a répété les examens pratiques, ayant manqué de peu le certificat en été – fut de 5,54 sur 6.

Soulignons enfin, avec le responsable du CTDT, que la cérémonie d'hier ne marquait pas seulement l'achèvement d'une formation, mais égaleparticipants.

Les aides-décolleteurs certifiés hier: Pascal Kaser, Joachim Beeler, Jean-Claude Eichenberger, Angel Alvarez, Denis Claude Monney, Marc Struchen, Jean-Claude Pachère, Pierre Laederach et Yves Châtelain.

## Un professeur quitte son pupitre pour s'asseoir derrière un chevalet

Alors qu'au Centre interrégional de perfectionnement, aides-décolleteurs se voyaient remettre un certificat sensé faciliter leur intégration dans la vie professionnelle, à quelques pas de là, le professeur tramelot Serge Chopard lui tournait définitivement le dos. Son désir de goûter à une retraite anticipée a débouché sur l'organisation d'une sympa-thique et parfois émouvante cérémonie d'adieu. Pour l'occasion, les cent trente-six élèves de l'école secondaire de Tramelan et une forte délégation de professeurs et d'enseignants ont rejoint la salle de la Marelle. Comme l'ont d'ailleurs fait des représentants d'autorités politiques et scolaires.

Assurément, Serge Chopard, se souviendra de son dernier jour d'enseignement. En classe, les élèves lui ont proposé de marquer le coup en sabrant le champagne à... huit heures et quart déjà! Le

sourire aux lèvres de celui qui jusqu'à hier était encore professeur de mathématiques et de dessin relevait que cette entorse au règlement n'avait pas empêché la résolution du problème dernier

grammé dans sa carrière. Cette conscience professionnelle, les orateurs de la cérémonie de l'après-midi le maire Bernard Jacot, le président de la commission d'école Daniel Gerber et le directeur de l'école secondaire Jean-François Perrenoud n'ont pas manqué de la souligner. Elle aura été le signe distinctif d'un homme qui a enseigné trente-sept ans à l'école secondaire, établissement qu'il a dirigé de 1967 à 1992. A en croire les propos entendus et les clins d'œil que les élèves lui ont adressés par le biais de chants, de poésies et de sketches, Serge Chopard a su servir sa profession avec passion.

Son changement de statut ne changera rien à sa philosophie. Le retraité continuera de s'investir à fond. Hier, le peintre devait s'accommoder des horaires du professeur. Désormais, plus aucune contrainte de temps ne limitera son inspiration.



Serge Chopard a pris congé de ses élèves et de ses collègues. photo Leuenberger

## **Alarme** Un concert de sirènes

Mercredi prochain, toutes les sirènes bernoises retentiront pour l'essai annuel de protection civile.

Chaque année le bon fonctionnement des sirènes utilisées pour alerter la population en cas de danger imminent est vérifié. Le signal d'«alarme générale» sera déclenché mercredi à midi. Les sirènes produiront un son oscillant continu pendant une minute. Si nécessaire, le contrôle pourra être répété jusqu'à 14 heures.

Il est utile de rappeler qu'en cas de véritable alarme, la population est invitée à écouter Radio DRS 1 ou Radio suisse romande, à se conformer aux instructions données par les autorités et à avertir le voisinage. Des conseils complémentaires et des indications sur le comportement à adopter figurent sur la dernière page de tous les téléphoniques. annuaires

## Carnaval Du recyclage à une ligne de vêtements à Tramelan

photo Leuenberger

Avant de laisser libre cours à son plaisir, l'adepte de carnaval doit d'abord dénicher l'habit témoin de sa fantaisie. A Tramelan, des costumes conçus par des employés de Regenove l'atten-

sonnel semi-qualifié.

La branche du décolletage et du taillage a besoin de per-

Regenove n'est pas une entreprise comme les autres, puisqu'elle offre des places de travail et de formation aux per-sonnes de la région Berne-Jura-Neuchâtel qui sont à la recherche d'un emploi. Elle dépend du Centre social protestant de Moutier.

Comme l'an passé, le département textile vit dans l'effervescence du carnaval. Une nouvelle ligne de costume, créée par Isabelle Carrera, s'inspire directement de la mythologie. Des quatre éléments, le ciel, la terre, l'eau et le feu, sont nés des costumes étonnants, voire envoûtants.

«Regenove est une véritable

caverne d'Ali Baba: on y trouve tous les matériaux dont rêve une costumière pour créer des pièces inédites,» relève Isabelle Carrera, dont les rêves sont peuplés de personnages de théâtre et d'opéra. Dans cette caverne, elle a récupéré tous les tissus, accessoires, armatures et même la limaille nécessaires à la confection de sa ligne «mythologie» qui sera présentée et offerte en location cette année.

Une quarantaine d'autres costumes pour adultes et enfants - des clowns, des clochards, des jongleurs, des chats, des oursons et des Pierrots - seront proposés à «La Chiffonière». À Tramelan, ce magasin directement rattaché à Regenove est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 15h à 18h. La proximité de carnaval débouche sur des ouvertures exceptionnelles aujourd'hui et samedi prochain de 9h à 11h30. /acp-réd



D'originaux costumes de carnaval sont sortis des ateliers de Regenove.

## **BRÈVES**

## Jura bernois Trois routes reclassées

Parmi les affaires qu'il a traitées durant sa séance hebdomadaire, le gouvernement bernois a procédé au reclassement de trois routes situées dans sa partie francophone. Ainsi la route jusqu'ici communale qui relie Bévilard et Champoz, dans la vallée de Tavannes, devient-elle route cantonale. Il en va de même pour les tronçons Châtelat-Monible et Châtelat-Rebévelier, également dans le district de Moutier. /oid

## Pornographie Le canton de Berne est-il touché aussi?

Faisant référence à une récente émission télévisée, le député tavannois Jean-Pierre Aellen se penche sur l'envoi toujours plus fréquent, en Suisse romande, de catalogues proposant des articles de pornographie dure et donc parfaitement interdite. En soulignant que ces publications sont souvent une incitation à la pédophilie, qui mettent en scène de jeunes enfants, le député socialiste autonome demande au gouvernement,

dans une interpellation, si de tels envois personnalisés ont cours aussi dans le canton de Berne. Le cas échéant, il aimerait savoir comment le gouvernement entend réagir contre

cette offre totalement illicite. Jean-Piere Aellen demande enfin au Conseil exécutif s'il n'estime pas judicieux que s'instaure une collaboration intercantonale, pour mettre un terme à ces pratiques illé-

gionales ont arrêté une troisième personne suspectée d'actes d'ordre sexuel sur des enfants. Troisième pour ce qui concerne la Suisse, après les deux Biennois écroués au début du mois, mais cinquième dans le cadre de cette affaire, puisque deux ressortissants français ont été appréhendés par les autorités de

Pédophilie Une troisième

leur pays. après-midi, soit quelques heures seulement

arrestation à Bienne! Les autorités judiciaires réaprès la conférence de presse donnée à Bienne par les juges d'instruction et la police, durant laquelle on ne pouvait ex-clure que le couple biennois

> parvenaient aux autorités d'instruction, permettant une nouvelle arrestation hier. Hier également, une per quisition au domicile des pré-

ait eu des complices, des ren-

seignements supplémentaires

venus biennois a permis de retrouver de nouvelles cassettes vidéo./dom-spr

## Canton de Berne L'information francophone

trouve sa voix

François Burdet vient d'être nommé à la tête du service cantonal d'information de langue française, où il comble un vide qui inquiétait notamment le député Hubert Frainier.

Voici quelques jours en effet que le député prévôtois et PDC Hubert Frainier avait déposé une interpellation au gouvernement, en s'inquiétant que Michel Clavien, devenu chef de l'information du canton du Valais au début de cette année, n'ait toujours pas été remplacé. Il partageait là les préoccupations de nombreux élus, en craignant que l'Etat ne maintienne pas le poste d'adjoint francophone au chef de l'information. Or hier, l'Office d'information, justement, annonçait officiellement la nomination de François Burdet à la tête de son service en langue française.

Père de famille âgé de 46 ans, François Burdet prendra ses nouvelles fonctions le 1er juillet prochain. Et le gouvernement d'affirmer qu'il les assumera avec deux atouts majeurs: sa bonne connaissance du canton et sa longue expérience journalistique. Né dans une famille francophone de Berne, François Burdet a fait des études à Neuchâtel, avant d'entrer à l'Agence télégraphique suisse, à Berne, où il a travaillé jusqu'en 1987, en tant que chef de la rédaction francophone notamment. Il a en outre été, parallèlement, correspondant de la Radio suisse romande à Berne. Après deux années en tant que délégué du CICR, en Thaïlande et au Liban, le nouveau chef-adjoint de l'OI dirige, depuis 1989, le service francophone d'une agence de traduction lausannoise. /oid-réd

## Agriculture Bio-Jura est à la pointe et à la traîne de l'évolution

Dans le Jura, 3% des exploitations agricoles sont en production biologique. C'est faible si l'on regarde un canton comme les Grisons où 32% des domaines arborent le bourgeon vert. Au niveau national et en une année, le bond des conversions a été de 28%. Le bio a le vent en poupe et la demande est là. Si le déclic est lent dans le Jura, il se produit gentiment à l'image d'une convention signée avec l'économie rurale. D'autre part, une enquête sur la commercialisation indique qu'un regroupement des forces paraît judicieux...

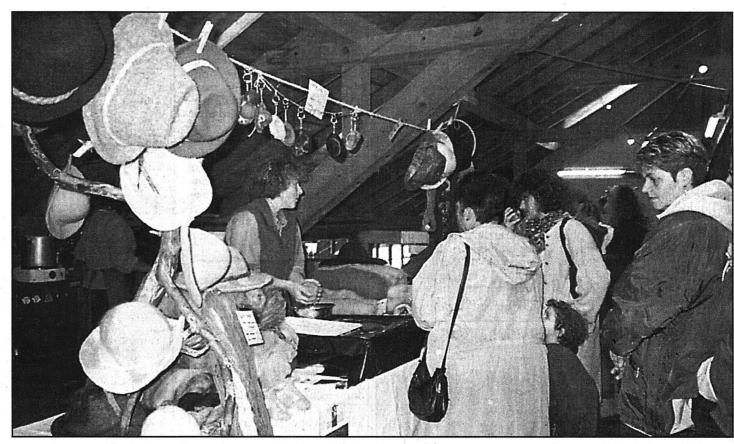
Les producteurs Bio du Jura historique se sont retrouvés hier soir à Glovelier pour faire le point sous la présidence de Pernette Starsser de Cerniévil-

#### A la traîne

La présidente constate qu'avec 40 exploitation biologiques, le Jura occupe le 20e rang sur 26 en Suisse. Le premier rang est occupé par... Bâle-Ville qui a 7 exploitations sur 13 en bio. Genève boucle la marche avec cinq exploitations seulement. Les Romands sont moins empressés que les Grisons (1038 domaines) ou les Bernois (1167 domaines) à s'engager dans cette voie. Pourtant la demande est toujours plus forte et le fédéral encourage cette voie. Dans le nouveau canton, la Chambre d'agriculture, peu ouverte, n'a jamais fait le pas. Par contre, l'ouverture vient de l'école d'agriculture et de l'économie rurale. A ce titre, une convention a été passé avec Bio-Jura qui devient un partenaire privilégié du canton. La présence hier soir à Glovelier de Bernard Beuret, chef de l'économie rurale du Jura, témoignait de cet intérêt.

#### Enquête révélatrice

Ceci dit, les résultats d'une enquête sur les souhaits de commercialisation ont été commentés par Christian Hirschy. Il en ressort que 85% des répondants traduisent un intérêt à une action commune de Bio-Jura plutôt que le chacun pour soi. C'est par le biais de marchés hebdomadaires et de livraisons en gros à des points de vente que cette commercialisation pourrait se faire. La viande de bœuf, les produits carnés en général seraient directement disponibles pour ces marchés collectifs. Au niveau national, les Jurassiens ont appris que des négociations



Le marché Bio organisé à Saignelégier (ici le stand des chapeaux en feutre) connaît un succès croissant.

photo Gogniat

viande bio...

#### **Quatre admissions**

étaient engagées avec Coop et Bio a connu un très grand roulera en un ou deux jours.

Migros pour l'écoulement de succès l'an passé. Il sera reconduit cette année le 20 septembre. Les idées germent autour de cette dixième édi-Notons enfin que le Marché tion. Reste à savoir s'il se dé-

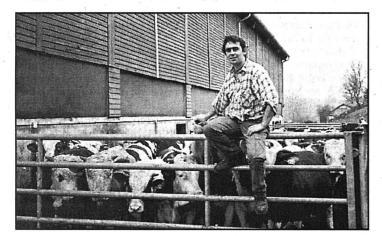
Quatre nouveaux producteurs ont été accueillis hier soir dans l'association. Ils viennent du Cerneux-Veusil, de la Chaux d'Abel et de la Ferrière. Pascal Olivier prend le relais à la vulgarisation. Enfin, le comité a pris une position énergique contre le soja manipulé.

**Michel Gogniat** 

## Vente directe Label garanti par la SPA

la dégringolade des prix du marché bovin, faute de faire cuire la casserole, font bouillir les imaginations. A Grandfon-

L'affaire de la vache folle et directe origidegringolade des prix du système de vente directe origiqui effectue des contrôles! viande. Après les avoir nourri qui effectue des contrôles! nal. Le client visite à son gré le domaine et désigne l'animal qu'il veut dans son assiette...



Paul Babey de Grandfontaine a opté pour une méthode de vente directe originale. photo Gogniat

Que faut-il faire pour rétablir la confiance du consommateur tout en garantissant le goût et la qualité à des prix intéressants? Pierre, ses fils Martin et Paul, exploitent un domaine de soixante hectares en Haute-Ajoie. Dès les années septante, ils quittent la production de lait pour la viande. Chaque année, une dizaine de charolaises et une cinquantaine de veaux débouchent sur le marché sous le label Natura Beef.

## La griffe de la SPA

Les Ajoulots ont propecté en parralèle une autre voie. Chaque année, ils achètent une centaine de veaux de deux semaines. C'est le type Simmental qui a été choisi pour sa

en stabulation libre. Ils vont s'arrondir pour devenir à quinze mois de jolis taureaux qui feront 300 kilos de viande. La SPA assure la qualité de ses bêtes en exigeant un parc à l'extérieur, une surface de 6 m2 au minimum par tête, un affouragement naturel (céréales de la ferme, ensilage, soja végétal)... Elle fait des contrôles ponctuels.

Le client peut venir admirer les bœufs sur leur lit de paille et choisir l'animal qu'il désire retrouver dans son assiette. Les deux boucheries artisanales du village se chargeront alors des les débiter. Bref, une formule qui joue la transparence, le contact direct et le retour du bon goüt.

## Frontaliers D'abord les chômeurs

Selon de nouvelles directives, les formules de renouvellement de permis de travail pour frontaliers devront être demandée aux Offices régionaux de placement qui gèrent le chô-mage. De la sorte, il sera possible de contrôler que toute demande d'engagement d'un frontalier a été

précédée de la recherche restée vaine d'un travailleur suisse. Afin de fidéliser la main-d'œuvre frontalière, dont le tiers est employé depuis plus de cinq ans dans le Jura, le permis sera renouvelé pour une durée de deux ans et non plus pour une année seulement.

## **Auberge** Exploitation en sursis

L'inspecteur cantonal des denrées alimentaires a octroyé un ultime sursis concernant l'exploitation de l'Auberge du Château de Pleujouse sise au pied du Château (à ne pas confondre avec l'hôtel qui se trouve sur la hauteur), l'adaptation nécessaire des installations de cuisine n'ayant pas

été menée à chef, malgré plusieurs injonctions antérieures. Selon l'aubergiste qui exploite cet auberge, le financier zuripropriétaire de l'immeuble tarde à faire ces réparations. Si ces améliorations sont encore repoussées, la patente sera retirée.

## **Au Parlement** Moins d'interventions

Durant 1996, les députés jurassiens ont déposé 306 interventions soit 22 de moins qu'en 1995, mais 30 de plus qu'en 1994 et 100 de plus qu'en 1993. Le nombre des questions orales, radiodiffusées par Fréquence Jura, a une nouvelle fois augmenté, passant de 141 à 166, contre 105 en 1993. Pour savoir évidemment si la radiodiffusion est la cause essentielle de cette augmentation, il faudrait qu'elle cesse quelque temps, ce qui permettrait une comparaison. Mais on sait, selon les statistiques anciennes, que ce type d'interventions étaient fortement moins nombreuses avant cette radiodiffusion régulière. Il est vrai que les questions orales ne pouvaient alors être posées que tous les deux séances.

Par parti, il vaut la peine de souligner que le PCSI, bien que dans l'opposition, est moins souvent intervenu (49) qu'en 1995, mais plus qu'en 1994 (27). La diminution est forte surtout dans les rangs socialistes, passant de 92 à 69. Les interpellations, qui sont portées à l'ordre du jour le mois suivant leur dépôt et qui peuvent donner lieu à un débat restent nombreuses: 48 contre 52. En revanche, les postulats diminuent de 15 à 9. La baisse du nombre des motions est aussi très nette, de 37 à 24, contre 53 en 1994. La mauvaise situation financière explique pour une bonne part ce recul. En effet, il n'est pas aisé de proposer des projets qui n'entraînent pas de dépenses... On constate que Combat socialiste n'a par exemple déposé aucune motion en 1996.

Enfin, il faut souligner que si les députés intervenaient un peu moins, leurs séances seraient moins chargées et il ne serait pas nécessaire de siéger dix fois mais seulement huit ou sept fois par année. L'ordre du jour du Parlement est constitué à plus de 60% par les propres interventions des députés.

**Victor Giordano** 

# **Les Bois** Le doyen souffle 103 bougies

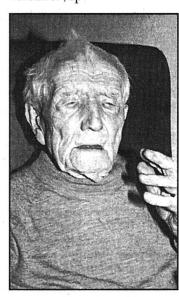
Demain, dimanche 2 février, fête de la Chandeleur, le doyen du canton du Jura, Albert Boillat des Bois, célèbre son 103e anniversaire.

Né à La Theurre (commune de Saignelégier), il vint avec sa famille habiter aux Bois en 1904. C'est dans ce village qu'il a passé toute sa vie jusqu'au jour où des problèmes de santé vont le contraindre à être hospitalisé. «Je ne suis pas malade» dit-il souvent, et c'est vrai. Mais son handicap de la vue et son grand âge l'obligent à avoir toujours à ses côtés uen aide précieuse et nécessaire.

## Dans la prière

Chaque dimanche cependant, if est accueilli chez l'un ou l'autre de ses enfants qui lui témoignent ainsi leur attachement et leur affection. Il s'en réjouit en remerciant le Seigneur de ce bonheur. Ses longues journées dans la nuit totale, Albert Boilat les passe paisiblement dans le silence, le recueillement et la prière. Il a grand plaisir à accueillir les nombreuses visites qui admirent son optimisme et sa foi profonde.

Cet anniversaire, il le célèbrera dans la fête, au centre paroissial des Bois, entouré de ses enfants, de ses 21 petits-enfants et de ses 24 arrière petits-enfants. Toute sa famille, ses amis et ceux qui le connaissent lui disent leur admiration pour le témoignage magnifique qu'il leur donne. Ils forment pour lui les vœux les meilleurs et lui adressent leurs plus vives félicitations pour ce bel anniversaire. /sp



Albert Boilat conserve une mémoire intacte malgré son grand âge. photo Dmj

## **Saint-Brais** Terrible choc: trois blessés

Terrible accident de la circulation hier soir sur les hauts de Saint-Brais. Peu après 18h30, un véhicule de service occupé par deux ouvriers et circulant en direction de Saignelégier a engagé un dépassement téméraire à la sortie de la localité. La camionnette a voulu se rabattre trop tôt sur son côté droit. Elle a touché le véhicule qu'elle dépassait et a commencé de zigzaguer sur la

chaussée avant d'aller percuter une voiture venant en sens inverse et circulant correctement de son côté. Cette voiture était conduite par une automobiliste de la région. Sous l'effet du choc, la voiture de service a fini sur le toit. On déplore trois blessés souffrant de plusieurs fractures. Le groupe accident est venu sur

MGO

## **Espace** Nouveau succès pour Ariane

La fusée Ariane-4 a connu lors de tous les tirs effectués son premier succès de l'année jeudi soir en placant sur orbite de transfert géostationnaire les satellites de télécommunications GE-2 pour les Etats-Unis et Nahuel-1-A pour l'Argentine.

Le tir du lanceur européen, le 93e pour une Ariane-4, a eu lieu depuis la base de Kourou en Guyane française jeudi soir à 23 h 04 heure suisse (19 h 04 heure locale).

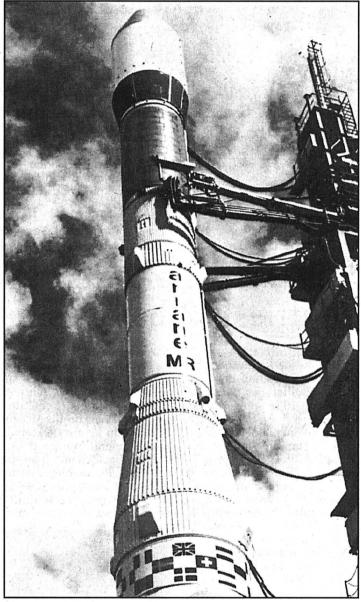
Une Ariane-4 équipée de quatre propulseurs d'appoint à liquide était utilisée pour

mener cette mission à bien. La fusée a placé sa plus grosse charge en orbite depuis le début du programme Ariane-4, une masse totale de satellites de 4,9 tonnes, contre une moyenne de 3,5 tonnes

jusqu'à maintenant.

Construit par l'Aérospatiale pour le compte de l'Argentine, Nahuel-1-A est le tout premier satellite de télécommunications argentin. Il doit assurer pendant 12 ans – sa durée de vie nominale – les télécommunications et la retransmission d'émissions de télévision sur l'ensemble de l'Amérique latine, depuis sa position orbi-tale au-dessus de la Colombie. Le satellite GE-2, pour sa part, a été construit par Loc-

keed Martin Astro Space pour le compte de la société californienne GE Américan Communications. Il a pour mission d'assurer la transmission des télécommunications l'Amérique du Nord et Hawaï pendant 15 ans, depuis sa position orbitale au-dessus de l'Equateur./ap



Ariane a réussi sa mission. La coiffe de la fusée est photo Keystone

## Recherche La Suisse veut décrocher la Lune

La Suisse est trop petite pour avoir sa propre agence spatiale, mais elle collabore largement aux activités européennes dans ce domaine, en particulier avec l'ESA (Agence spatiale européenne). Dans un cadre plus large encore, elle vise un projet dont l'idée a été lancée en 1994 en Suisse: une station habitée sur la Lune d'ici à 2025. Mais il faut foncer et investir, vient de rappeler la Commission fédérale pour les affaires spatiales.

### De Berne: François Nussbaum

Depuis plus de 20 ans, c'est consortium Contraves, qui fournit la coiffe du lanceur européen Ariane, le «museau» qui protège les satellites envoyés en orbite. Depuis lors, cette collaboration avec l'ESA s'est considérablement élargie à toute une série de missions, dans les domaines les plus divers. A commencer par Eumetsat (satellites météo) et Eutelsat (télécoms).

#### De Halley à Titan

Mais le savoir-faire suisse se retrouve aussi dans les sondes spatiales telles que Giotto (observation de la comète de Halley), Soho (exploration du soleil), ou Cassimi-Huygens (atterrissage sur Titan, un satellite de Saturne). Sans compter un vaste programme d'observation de la Terre, touchant à l'environnement, la cartographie, le climat, etc.

L'an dernier, la contribution suisse à l'ESA s'est élevée à 112 millions de francs. Cette somme est largement compensée par des contrats, tant avec logie de pointe est créatrice l'agence européenne qu'avec d'emplois à forte valeur ajoutée



C'est que la Suisse collabore également avec d'autres organisations internationales, comme Intelsat (satellites de télécoms et TV, 135 pays) ou Inmarsat (télécoms en haute mer, 79 pays). En tout, les investissements atteignent 150 millions par an, entièrement remboursés par les organisations ou compensés par des contrats.

Pour le président de la Commission fédérale, Anton Cottier, un effort supplémentaire serait bienvenu. «Cette techno-



Les Romands sont

Depuis 1964, l'industrie suisse participe aux projets de l'ESA. En 1989, un Etel SA de Môtiers et Condor Groupe Espace s'est créé au sein de la Société suisse des constructeurs de machines: il remporte les trois quarts des contrats passés par l'ESA en Suisse, le reste allant à des entreprises nonmembres de ce groupe et aux instituts universitaires.

Sur les 14 entreprises du groupe, la moitié est romande (une surreprésentation romande qu'on retrouve généralement dans l'ensemble des programmes de recherche européens). Parmi elles: le Centre suisse d'élecSA de Courfaivre (JU).

de la Conférence lunaire inter-

nationale de Beatenberg (BE).

Il s'agit de prévoir, pour 2025,

avec les Etats-Unis, la Russie, le Japon, le Canada et l'Eu-

rope, une station habitée sur la

Lune. Mission préalable: une

exploration du pôle sud de la

baptisée Euromoon-

**FNU** 

Même proportion dans le cas particulier du satellite de surveillance de l'environnement Envisat, qui doit être lancé l'année prochaine. Près d'une centaine d'entreprises suisses participent au projet, parmi lesquelles on retrouve le CSEM et Etel. S'y ajoutent Abatec et Kaufmann (La Chaux-de-Fonds), BME, Coloral, Metalor et Sisa (Neuchâtel), Acrofil (Saint-Imier), Charpillot (Malleray), Matthey (La Neuveville).

FNU

## Ça vaut bien un fromage!

pour la coopération spatiale au Département fédéral des Affaires étrangères, estime qu'il faudrait, à terme, doubler les crédits de participation à l'ESA. Une simple comparaison justifie cette revendication: «La Confédération, dit-il, consacre environ

Peter Creola, conseiller 300 millions par an à soutenir l'exportation d'emmental. Si on considère que le tiers de ce fromage est constitué de trous, on en conclut que la recherche spatiale est soutenue dans les mêmes proportions (environ 100 millions) que l'exportation des trous d'emmental.» FNU



Le CSEM de Neuchâtel participe aux projets de l'Agence spatiale européenne. photo a

dans les PME participant aux

programmes spatiaux», dit-il.

Sur le plan européen, si nos

performances se révèlent indis-

pensables, c'est aussi une ga-

rantie de non-discrimination pour la Suisse au sein de

Parmi les projets-phares, au plan mondial cette fois, figure l'idée lancée en été 1994, lors

l'Union européenne.

## **Incendie** Des pertes inestimables à Berne

Le gros incendie de jeudi matin en vieille ville de Berne a provoqué la perte d'objets d'art et de meubles d'époque irremplaçables. «Du point de vue culturel, ces dégâts sont au moins aussi importants que ceux subis par les bâtiments», a estimé hier Bernhard Furrer, conservateur municipal des monuments historiques.

Un premier examen de la situation a montré que les parties supérieures des bâtiments touchés par l'incendie - soit environ le tiers des maisons concernées - sont presque entièrement détruites. Les deux tiers des bâtiments ont subi peu ou pas de dommages, selon Bernhard Furrer. Les façades sont pour ainsi dire in-

Les dommages subis par les meubles ou les œuvres d'art de ces maisons patriciennes, pour certaines luxueusement agencées, sont aussi graves, si

pas plus, que les dégâts des bâtiments. Bernhard Furrer a en particulier cité la perte de coffres et de commodes du XVIIIe siècle ainsi que d'armoires du XVIIIe siècle.

Certaines choses pourront être récupérées après un gros travail de restauration mais d'autres objets sont enfouis sous les gravats et les cendres. Selon le conservateur de la ville fédérale, la première chose à faire sera de sécher les bâtiments. Ceux-ci ont été noyés sous les trombes d'eau déversées par les pompiers. Seule la réussite de ce travail de séchage évitera les moisissures et la pourriture.

La planification des travaux de reconstruction et de remise en état prendra deux à trois mois selon Bernhard Furrer. Les bâtiments devraient être de nouveau habitables d'ici le début ou la mi-1998. Les étages inférieurs, qui comptent de nombreux cabinets de médecins, seront sûrement prêts avant./ats

## Tribunal fédéral Prostituée déboutée

avoir été attaquée par un inconnu, une ex-prostituée ne recevra aucune rente de son assurance-accidents privée. Le Tribunal fédéral (TF) admet que la compagnie peut se départir du contrat. Elle n'avait pas été informée lorsque la jeune femme avait changé de métier et décidé d'ouvrir un salon de massage.

«Les risques d'accidents indirectement liés à l'activité de prostituée, même exercée dans un salon de massage, sont incontestablement plus élevés que ceux encourus dans d'autres métiers», affirme le TF dans un arrêt publié hier. Ils sont en tout cas plus importants que ceux auxquels l'assurée était exposée dans sa profession précédente, celle d'aide-infirmière dans un établissement médico-social.

L'assurée - qui souffre d'un taux d'invalidité oscil-

Devenue invalide après lant entre 50 et 100 pour cent aurait dû aviser la compagnie avec qui elle avait signé une police d'assurance individuelle contre les accidents. Elle ne pouvait pas laisser figurer la mention «employée» qui figurait sur son contrat lorsqu'elle avait ouvert un salon de massage en avril 1989, un mois avant d'être attaquée par un inconnu. La profession de la recourante avait fait l'objet dans le contrat d'une question précise, non équi-

Peu importe si l'agression avait eu lieu quelques semaines après l'ouverture de son salon.

L'aggravation du risque lié au changement de métier doit, en l'espèce, être considérée comme essentielle. Il est clair que l'assureur aurait refusé de maintenir le contrat s'il avait connu les circonstances nouvelles ou ne l'aurait maintenu qu'à d'autres conditions, plus restrictives ou plus onéreuses. /ats

## **Escroc** Ex-boursier communal condamné

L'ex-boursier communal du Mont-sur-Lausanne a été condamné hier à trois ans de réclusion. Il ne pourra plus exercer de fonction publique. Le Tribunal correctionnel de Lausanne l'a reconnu coupable d'abus de confiance, faux, escroquerie et gestion déloyale pour avoir détourné 1,2 million.

Cet ancien fonctionnaire de 46 ans avait perçu l'argent au détriment de la commune en falsifiant des chèques et en s'attribuant des salaires exorbitants entre 1988 et 1994. Il faisait signer les chèques et sa fiche de salaire par le syndic ou le secrétaire municipal. Ceux-ci ont fait preuve d'une négligence confinant à la complicité selon le Ministère public, car ils ne procédaient à aucune vérification.

## Vie luxueuse

Les juges ont relevé que le condamné n'avait jamais envisagé de mettre fin à son activité délictueuse et qu'il détournait des montants de plus en plus importants d'année en année. Le tribunal a également pris en compte le fait que l'ancien boursier n'avait reculé devant rien pour mener une vie luxueuse.

Une bonne partie de l'argent a été utilisée pour le club de football du Mont que cet homme présidait depuis 1991, ainsi que pour faire des cadeaux coûteux à sa maîtresse.

#### Aucune circonstance atténuante

Malgré l'absence d'antécédent du condamné et sa collaboration pendant le procès, les juges n'ont retenu aucune circonstance atténuante. Le tribunal s'est rallié aux réquisi- 🔥 tions du procureur en infligeant une peine de trois ans, sous déduction de 47 jours de détention préventive. Le condamné ne pourra plus exercer de fonction officielle pendant dix ans./ats

## Transports L'UE reste ferme face à la Suisse

L'UE reste très ferme face à l'absence d'impulsions noula Suisse dans les négociations sur les transports terrestres. Les Quinze veulent supprimer le trafic de contournement par l'Autriche et la France. Ils maintiennent l'exigence taxes routières pas trop élevées et d'un accès rapide à la Suisse pour leurs 40 tonnes.

Les ministres des Transoorts des quinze Etats de l'Union européenne (UE) ont discuté des négociations avec la Suisse pendant une heure et demie hier après-midi à Amsterdam.

Il était certes prévu que ce conseil informel ne débouche sur aucune décision. Mais

velles éloigne la perspective d'une conclusion des négocia-

La priorité des Quinze va à la suppression du trafic de contournement engendré par l'actuelle limite de 28 tonnes en Suisse pour les camions. L'UE ne veut pas que la Suisse remplace cette limite de poids par des taxes prohibitives en 2005.

avancé récemment par les négociateurs suisses comme niveau maximum des taxes routières suisses est jugé inacceptable. «Ce n'est même pas la peine d'en discuter», a résumé un ministre. Ce plafond s'appliquerait pour une traversée de la Suisse avec un ca-

Le chiffre de 600 francs

2005.

#### **Quarante tonnes**

La discussion a aussi porté sur les autres points d'achoppement des négociations avec la Suisse. L'UE exige d'une part un accès immédiat des camions de 40 tonnes aux centres économiques du Plateau. Elle demande d'autre part l'ouverture d'un couloir de transit à travers la Suisse pour un certain nombre de 40 tonnes européens par année.

La Suisse refuse d'accorder de telles concessions avant la généralisation de la limite de 40 tonnes, prévue pour 2005. Berne fait notamment valoir qu'un accès aux seuls centres économiques serait discrimi-

mion de 40 tonnes en l'an natoire à l'égard des régions périphériques suisses. Pour contourner cet argument, les ministres des Quinze ont évoqué la possibilité de coupler leurs deux revendications. Il s'agirait d'ouvrir les routes suisses à un certain nombre de 40 tonnes européens par an, quelle que soit leur destination.

Les ministres ont encore insisté sur la nécessité, pour Berne, de tenir ses promesses en matière d'offre de trans-port ferroviaire. Il ne suffit pas que la Suisse crée les Nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA). Elle doit aussi proposer des tarifs, des cadences et des horaires compésouligné titifs, ont Quinze./ats

## **Zones agricoles** Ouverture souhaitée

La zone agricole doit s'ouvrir aux installations hors sol et à d'autres activités artisanales, pour permettre aux paysans de survivre. Une libéralisation de l'affectation des rustici est aussi prévue. La commission des Etats a approuvé la révision de la loi sur l'aménagement du territoire par 10 voix contre 1.

La commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats est favorable à un assouplissement de la zone agricole, mais elle a fait en sorte que cela n'ouvre pas la porte aux abus.

Les cantons pourront permettre la construction de serres et d'installations pour

des produits hors sol dans la zone agricole, pour autant que cela assure la survie des exploitants. La révision de la loi doit aussi permettre aux paysans d'exercer des activités commerciales et artisanales. Ainsi, l'exploitation d'une menuiserie ou d'un atelier de mécanique devrait être possible.

Les cantons devront délimiter les zones dans lesquelles de telles affectations sont autorisées. La limite de subsistance est située à quelque 110.000 francs de revenu brut.

La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage s'est dite indignée des propositions de la commission des Etats. Elle menace de lancer un référendum si les Chambres ne rectifient pas le tir./ats

## **BREVES**

## **Bâle-Mulhouse** Alerte à la bombe

Le hall principal de l'aéroport de Bâle- Mulhouse a été évacué hier matin après la découverte d'un paquet suspect. Un homme a déposé le colis près du guichet des informations avant de partir en courant. L'incident s'est produit dans le secteur suisse de l'aéroport, a indiqué un porte-parole. La police française, responsable de la sécurité de l'aéroport, a fait évacuer le hall principal et a ensuite fait sauter le paquet./ats

## **DMF** Commission | **Sciences** Première | des Etats satisfaite

Le DMF a tiré les lecons qui s'imposaient de l'affaire Nyffenegger. La Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats estime que de tels incidents ne devraient plus se reproduire. Selon elle, d'un point de vue objectif, le préjudice peut être qualifié de grave. Néanmoins, grâce aux nouveaux dispositifs de mobilisation et à la faible menace militaire actuelle, les risques de dommage devraient demeurer limités./ats

## académique

Pour la première fois en Suisse, une femme se retrouve à la tête d'une académie scientifique. L'ethnologue neuchâteloise Anne-Christine Clottu Vogel assumera la fonction de secrétaire générale de l'Académie suisse des sciences naturelles (ASSN) dès aujourd'hui. Elle succède au physicien zurichois Peter Schindler.

Mme Clottu Vogel a étudié
l'ethnologie à l'Université de Neuchâtel. En 1980, elle a débuté son activité à l'ASSN./ats

## Fromage Feu vert européen

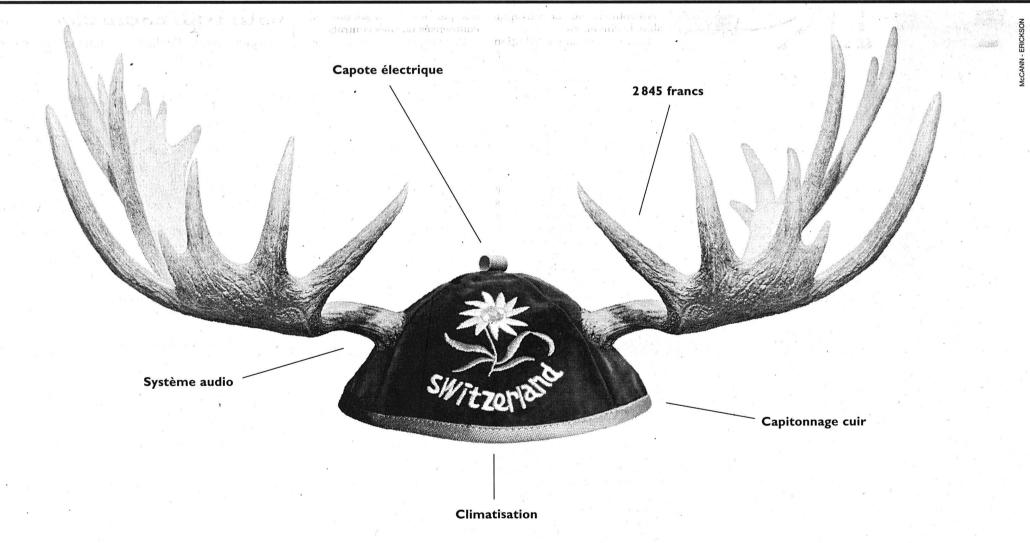
La voie est libre pour l'exportation de fromage suisse vers l'Union européenne (UE). Les inquiétudes liées à l'adaptation aux normes d'hygiène de l'UE appartiennent au passé. Une solution provisoire a été trouvée pour la production d'alpage en attendant un réglement définitif. Depuis le 1er janvier, la conformité à la directive européenne en matière d'hygiène laitière est indispensable pour exporter du fromage vers l'UE./ats

## Vignette Dernier | JPD Plainte délai

Les usagers des autoroutes doivent se hâter. Les nouvelles vignettes 1997, de couleur lilas avec millésime en blanc, entrent en vigueur aujourd'hui. Valables jusqu'au 31 janvier 1998, les autocollants coûtent, comme l'an dernier, 40 francs. Les vignettes suisses, contrairement à celles de l'Autriche - où leur introdution au début janvier a provoqué des problèmes de distribution ont été imprimées en suffi-

## sans suite

Le juge d'instruction de Berne-Mittelland, Juerg Zingle, n'a pas l'intention de donner suite à la plainte déposée contre le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz pour infraction à la norme pénale contre le racisme. Il va donc demander au Ministère public de classer l'affaire, a-t-il déclaré hier. La plainte a été déposée par Jacques Messeiller, député libéral au Parlement de Bâle-Campagne dans les années 80./ap



## La nouvelle Swiss Edition 1997 de Saab.

Les Suédois ont visiblement un penchant de plus en plus marqué pour la Suisse. La nouvelle Swiss Edition sort de son chapeau non seulement un système audio, la climatisation et d'autres accessoires,

mais aussi une nouvelle Saab 900 cabrio dotée de 150 ch, de l'équipement spécial Swiss Edition, d'une capote électrique, d'un capitonnage cuir et d'une économie de 2845 francs pour votre poche. Ou faites

figurer dans votre écurie dès Fr. 34750.- déjà une Saab 900 de 130 ch ou dès Fr. 41 750.-, une Saab 9000 de 150 ch. Saisissez par les cornes ces modèles et d'autres de la Swiss Edition chez votre concessionnaire Saab.





# Fonds en déshérence La commission Volcker critique les recherches de 1962

Une volonté de collaborer est ressortie des discussions menées hier à Davos entre des représentants des gouvernements suisse et américain, respectivement israélien. Réunie deux jours à Zurich, la commission Volcker a pour sa part critiqué les recherches sur les fonds en déshérence réalisées en 1962.

Seules 26 banques, dont les plus grandes, ont participé aux investigations sur les fonds en déshérence menées par la Suisse en 1962. Ces premières recherches avaient permis de révéler un montant de 9,46 millions de francs, moins qu'une recherche approfondie aurait permis d'en retrouver, selon Paul Volcker, président de la commission mise en place par les organisations juives et les banques suisses.

La commission Volcker a par ailleurs recu le soutien de la Commission fédérale des banques. Celle-ci garantit l'accès des réviseurs mandatés par le comité à tous les documents bancaires. Elle les lie toutefois au secret bancaire s'agissant de la diffusion de données relatives à l'identité de clients.

La commission Volcker, qui se réunissait pour la quatrième fois, travaillera en étroite collaboration avec la commission d'experts formée par le Conseil fédéral sous la présidence de Jean-François Bergier. Ces prochaines semaines, les sociétés de révision adresseront des questionnaires aux banques sur la façon dont ces dernières archivent et conservent leurs documents.

Au niveau des gouvernements, la Suisse et les Etats-Unis ont réaffirmé leur volonté de collaborer sur ce dossier. Il importe toutefois d'éliminer l'aspect émotionnel des discussions en cours, ont rappelé Flavio Cotti et le sous-secrétaire américain au commerce international Stuart Eizenstat après leur rencontre à Davos.

#### Jagmetti s'explique

Quatre jours après avoir annoncé sa démission, l'ambassadeur de Suisse à Washington, Carlo Jagmetti, a estimé que la publication de son rapport confidentiel cause «des dégâts énormes au pays et à la diplomatie suisse». confiance nécessaire au travail de diplomate est remise- en cause. Sur la forme, M. Jagmetti reconnaît que sa plume était plus tranchante qu'à l'accoutumée.

En revanche, sur le fond, l'ambassadeur rejette catégoriquement «les insinuations d'antisémitisme et d'antiaméricanisme ventilées sans la moindre véracité». Il a réaffirmé que la décision de démissionner a été prise de son propre chef. Il quittera ses fonctions le 31 mars.

En outre, le peuple tzigane Sinti et Roma fait valoir ses prétentions sur le fonds de dédommagement pour les vic-



Paul Volcker a critiqué les lacunes des investigations menées en 1962. photo Keystone

times de l'Holocauste. Dans tion rédigée par l'historien une lettre à Flavio Cotti, la Société pour les peuples menacés a demandé que les membres de cette communauté, dont quelque 500.000 ont perdu la vie durant la Deuxième Guerre mondiale, soient aussi dédommagés.

#### **Brochure d'information**

Pour sa part, la Chambre de commerce américano-suisse veut apporter davantage de transparence et d'objectivité dans le débat. Elle a édité à cet effet une brochure d'informa-

Thomas Maissen, professeur à Potsdam (D). La brochure contient notamment des informations sur les différentes commissions et organisations concernées.

Egalement dans un but d'information, les conseillers nationaux Lili Nabholz (PRD/ZH) et François Loeb (PRD/BE) se rendront la semaine prochaine en «mission» aux Etats-Unis. La présidente de la commission des affaires juridiques du National et le parlementaire bernois d'origine juive expliqueront les efforts entrepris par la Suisse pour faire la lumière sur les avoirs en déshérence./ats

### La Suède aussi

La Suisse n'était pas la seule à accepter de l'or de la Reichsbank allemande en 1943 et 1944. La Suède faisait de même. Le dernier document présenté par le sénateur D'Amato n'est de ce fait «pas tout à fait correct» a déclaré hier le porteparole de la Banque natio-nale suisse (BNS), Werner

Le sénateur D'Amato avait montré jeudi ce document extrait des archives fédérales américaines. Il indique que la Suisse a acquis en 1943 cent tonnes d'or dérobé par les nazis à la Belgique, alors même que Berne savait que la Suède n'en avait pas voulu. Ce refus n'a pas laissé de traces dans les archives de BNS, a déclaré M. Abegg. Celles-ci mon-trent toutefois que la Suisse et la Suède avaient des contacts en 1943. A une question de la BNS, la Banque nationale de Suède a explicitement répondu qu'elle continuerait à acquérir de l'or des Allemands./ats

## Dialogue prôné

Le premier ministre israéle président de la Confédération Arnold Koller ont souhaité hier un dialogue constructif sur l'affaire des fonds juifs en déshérence. En marge du Forum de Davos, les deux hommes ont en outre estimé que le climat actuel n'était pas propice à l'établissement des faits. Les premiers résultats

de la commission présidée lien Benjamin Netanyahu et par Jean-François Bergier sont attendus d'ici l'été. La recherche de la vérité demande de pouvoir travailler dans une atmosphère calme, a déclaré M. Koller lors d'une conférence de presse, à l'issue de ses entretiens avec M. Netanyahu. «L'esprit de coopération doit primer sur celui de confrontation», a-t-il ajouté./ats

SKI DE FOND SKI ALPIN pistes pistes éclairées style style en No Lieux/Centres classique fonction Stations Caractéristiques éclairées 01 La Côte-aux-Fées La Côte-aux-Fées La Côte-aux-Fées 02 Les Cernets-Verrières 24 km 24 km Dure/printemps Les Cernets-Verrières Les Verrières La Brévine -Bas-des-Gez La Brévine - Le Bémont 03 La Brévine Dure/printemps 4 km 4 km La Nouv.-Censière – C.-du-Van, Les Rasses Buttes – La Robella Le Cern.-Péqui. / La Chx-du-Milieu La Brévine / Le Gardot 04 Couvet 7 km 05 Le Cerneux-Péquignot Dure/printemps Champ-Guillaume Le Locle 06 Le Locle Le Sommartel Les Ponts-de-Martel, La Tourne 07 Les Ponts-de-Martel Les Cœudres / Le Bois-des-Lattes Les Prises **Brot-Dessus** Dure/printemps 8 km 12 km 08 La Sagne La Corbatière - Le Communal La Corbatière – La Roche-aux-Cros Tête-de-Ran – La Vue-des-Alpes 09 Tête-de-Ran 25 km Dure/printemps Dure/printemps 25 km Les Hauts-Geneveys/La Serment La Baume (La Vue-des-Alpes/Les Loges) Dure/printemps Dure/printemps 10 La Vue-des-Alnes 5 km 5 km La Vue-des-Alpes, Les Loges 11 La Chaux-de-Fonds Secteur nord Les Arêtes Les Foulets Le Chapeau-Râblé OUI 20 Dure La Sorcière 12 Chaumont - Chasseral13 La Joux-du-Plâne pas d'annonce pas d'annonce Mont d'Amin - La Vue-des-Alpes Les Bugnenets, Les Savagnières Les Bugnenets, Les Savagnières Le Pâquier – Crêt-du-Puy Boucle Les Breuleux 10-30 Printemps 20-40 Dure/printemps OUI 8 km Domaines skiables: Jura bernois, 8 km Bonnes Les Reussilles - La Combe-à-la-Biche La Combe-à-la-Biche - La Ferrière Fermé La Combea-Biche - La Ferriere
Anneau d'entr. des Breuleux (Mille Sapins)
Saignelégier - Le Noirmont - La Ferrière
Le Noirmont - Les Breuleux
Saignelégier - Le Cernil - Les Genevez - Lajoux Fermé Fermé Fermé Montfaucon – La Combe – Lajoux Anneau des Genevez Mont-Crosin – Mont-Soleil – L'Assesseur Mont-Crosin – Tramelan – Les Bises Fermé Fermé Fermé Fermé Les Prés-d'Orvin - Chasseral Les Savagnières - Les Pontins Nods - Les Prés Vaillons La Haute-Borne - Les Rangiers Roche d'Or - Montvoie Piste éclairée du Noirmont 50 km 10 km 18 km 20 km 10 km Praticable Bonnes Bonnes-prat. Renseignements: Fermé Fermé Canton de Neuchâtel: Fermée Piste éclairée de Saignelégier Piste de chiens de traîneaux de Saignelégier Fermée 032/919 78 78 Fermée Jura: Piste éclairée de la boucle de la Puce Fermée Les Breuleux 032/952 19 52 Fermé Les Prés-d'Orvin Les Savagnières OUI Fermé Jura bernois: Fermé 032/493 64 66 Tramelan Fermé Nods-Chasseral Fermé **Bulletin permanent:** Télébob Les Breuleux et Bises de Cortébert Données fournies Fermé 032/189 vendredi 31 janvier 1997

Tout ce qu'il faut pour la ruée vers l'or blanc, avec...







l'Onu pour les réfugiés (HCR) a souhaité hier recevoir des éclaircissements quant à l'un des aspects de la décision du Conseil fédéral de renvoyer une partie des réfugiés bosniagues en Suisse. Cette décision de renvoi a été annoncée mercredi.

Une porte-parole du HCR, Christiane Berthiaume, a pré-cisé que la décision de la Suisse est globalement conforme au plan de rapatriement prévu en décembre à Genève, lors de la réunion avec tous les pays concernés. Le HCR a prévu le retour de 200.000 réfugiés bosniaques cette année, à partir du printemps, sur une base volontaire et dans les zones considérées comme sûres.

#### Formule ambiguë

Un seul point de la décision du Conseil fédéral n'est pas clair, selon le HCR. Il s'agit de la formule selon laquelle les réfugiés qui ne peuvent pas rentrer à leur lieu d'origine, situé dans une zone où ils ne sont pas majoritaires, devraient rechercher un nouveau domicile ailleurs en Bosnie.

«Prenons l'exemple de Musulmans réfugiés en Suisse et originaires de Banja Luka, en zone serbe», a expliqué Christiane Berthiaume. «Îl ne leur est pas possible de retourner à Banja Luka, d'où les Musul-

Le Haut Commissariat de mans sont encore chassés actuellement. Ces réfugiés ne souhaitent peut-être pas se rendre à Tuzla, en zone musulmane. Dans ce cas, ils ne doivent pas être contraints de retourner en Bosnie», a indiqué la porte-parole du HCR.

#### **Prochaine rencontre**

Elle a ajouté: «Si des réfugiés bosniaques refusent d'aller ailleurs que dans leur commune d'origine, les autorités suisses ne devraient pas les renvoyer. La formulation du Conseil fédéral est ambiguë», car elle laisse la porte ouverte à des renvois par la contrainte en cas de refus de se rendre ailleurs en Bosnie qu'au lieu d'origine des réfugiés.

Le HCR va discuter avec les autorités suisses du rapatriement des réfugiés bosniaques en Suisse lors d'une prochaine rencontre à Berne, dont la date n'a pas encore été fixée. Selon la décision du Conseil fédéral, quelque 8000 réfugiés bosniaques doivent rentrer cette année.

Preuve des difficultés que peuvent rencontrer des rapatriés, des Croates de Bosnie ont refoulé hier un groupe de réfugiés musulmans qui ten-tait de revenir à Stolac, leur ville d'origine située dans le sud de la Bosnie. Les Croates ont jeté des projectiles sur les Musulmans, les employés de l'Onu, des officiers de l'Otan et même des policiers croates./ats-reuter

# Bosnie Précisions demandées à Berne Serbie Un compromis semble se dessiner

L'espoir d'un compromis entre le président Milosevic et l'opposition se dessine à Belgrade. Après dix semaines de crise politique, le président de la Yougoslavie (RFY - Serbie et Monténégro), Zoran Lilic, a appelé à reconnaître les résultats des élections municipales du 17 novembre. Mais l'opposition attend des «actes».

L'opposition a accueilli avec un optimisme prudent les dé-clarations de Zoran Lilic. «Jusqu'à présent, Zoran Lilic était le porte-parole de Slobodan Milosevic. Ce serait bien qu'il ait parlé en cette qualité. Ce serait mauvais en revanche si subitement il était devenu indépendant», a déclaré l'un des leaders de l'opposition Vuk Draskovic.

«La prise de position de M. Lilic inspire de l'espoir. Elle semble refléter un changement de climat et apporte la preuve qu'au sommet du pouvoir on est conscient de la gravité de la crise», soulignait un diplomate occidental. Zoran Lilic a déclaré que la victoire de l'opposition aux élections municipales du 17 novembre devait «être reconnue» conformément «à la volonté des ci-

«Nous avons assez parlé des



Des avocats belgradois s'étaient joints hier aux étudiants qui manifestaient devant la Cour suprême de Serbie.

élections. Il faut maintenant respecter les recommandations de l'OSCE et reconnaître toutes les victoires de l'opposition. C'est cela qui nous fera sortir de la crise», a déclaré le porte-parole du Parti démocrate (DS), une des composantes de la coalition d'opposi-

tion Ensemble. Ces victoires constatées par un rapport de l'OSCE dans 14 villes, dont Belgrade, ne sont pas remises en cause par le pouvoir dans seulement cinq villes.

Les étudiants contestataires sont intervenus hier auprès de la justice pour obtenir la reconnaissance des résultats des municipales à Belgrade. Dans le même temps, plusieurs milliers de personnes se sont regroupées devant la Cour suprême de Serbie, une institution qu'ils accusent d'avoir couvert la fraude électorale./afp-reuter

## Russie Chirac chez Eltsine

Le président Jacques Chirac se rend demain en Russie pour une visite de quelques heures qu'il passera à Òga-revo-2, l'une des résidences de campagne des responsables du Kremlin située à l'ouest de Moscou.

Si les discussions seront essentiellement centrées sur les questions de sécurité, au centre desquelles figure l'élargissement de l'Alliance atlantique, cette rencontre pourrait aussi permettre d'en savoir plus sur l'état de santé du président russe qui fête ses 66 ans aujourd'hui. Depuis novembre dernier, Boris Eltsine n'a eu qu'une activité

Le président français, qui voyagera accompagné d'un unique conseiller, s'expri-mera sans son hôte devant la presse demain à l'aéroport de Moscou-Vnoukovo avant de redécoller pour Paris. Les sujets abordés par Chirac et Eltsine devraient concerner la rénovation et l'élargissement de l'Otan, l'identité européenne de défense, ainsi que les relations de l'Alliance atlantique avec la Russie et l'Ukraine./ap

## Italie Arrestation de l'ex-épouse de Maurizio Gucci

La première épouse du couitalien Maurizio Gucci, assassiné en 1995, est accusée d'avoir commandité le meurtre, rap-porte l'agence Ansa. Patri-zia Reggiani Martinelli, 49 ans, a été arrêtée hier à Milan en même temps qu'une autre femme et trois hommes. Parmi eux se trouvent les exécutants.

Une voyante qu'elle consultait régulièrement et un portier d'hôtel auraient aidé Patrizia Reggiani Martinelli à commettre le crime. Deux repris de justice de 58 et 35 ans sont accusés d'avoir exécuté le crime. Après deux ans de travail, les enquêteurs ont abouti en retrouvant la trace du montant du «contrat» d'un demimilliard de lires (environ 440.000 francs) passé entre les deux hommes et l'ancienne femme de Gucci, qui recevait une pension.

Maurizio Gucci avait été tué par balles en mars 1995 devant son bureau de Milan.

vendu sa participation de 50 % dans le groupe de couture et de maroquinerie de luxe portant son nom. L'homme d'affaires n'avait plus qu'une fonction de conseiller dans la société fondée par son grand-

## **Entraide judiciaire**

En 1984. l'industriel milanais s'était installé à Saint-Moritz (Grisons). C'est également là qu'il fut enterré en avril 1995. La Suisse a accordé l'entraide judiciaire à l'Italie dans cette affaire, pour permettre de recueillir des informations sur les comptes bancaires de Maurizio Gucci. Des magistrats italiens se sont déplacés à plusieurs reprises en Suisse et aux Etats-Unis dans le cadre de l'enquête.

Les enquêteurs se sont concentrés surtout sur les transactions financières de Maurizio Gucci. En janvier 1995, il avait fondé en Valais la société «G. J. Grands Jeux», dans le but de

Deux ans auparavant, il avait construire un casino à Crans-Montana. Maurizio Gucci disposait de 51 % du capital de la société pour un montant de 100.000 francs. Cette somme est apparue bien mince aux yeux des autorités milanaises pour un investissement de cette ampleur./ansa-afp-reuter



Patrizia Reggiani Martinelli ici aux obsèques de son mari - aurait commandité photo a-epa le crime.fi

# **France** Les lepénistes à l'assaut de Vitrolles

Après son échec à Dreux, en novembre, le Front national (droite lepéniste) rêve de Vitrolles. Les électeurs de cette commune des Bouches-du-Rhône vont retourner aux urnes demain à l'occasion du premier tour d'une élection municipale marquée par une campagne électorale tendue.

L'élection de juin 1995 avait été annulée par le Conseil d'Etat. Les deux principaux protagonistes de ce combat très médiatisé avaient été sanctionnés: Jean-Jacques Anglade, maire PS sortant, avait été invalidé pour «pression sur abstentionnistes»,

Bruno Mégret, son challenger FN, avait été déclaré inéligible pour un an pour «dépassement des comptes de campagne».

Un an et demi après le scrutin, Vitrolles, ville située aux portes de Marseille, se retrouve donc plongée dans une nouvelle bataille politique qui focalise l'intérêt de tous les ob-

servateurs. Après de longues hésitations et malgré une mise en examen pour «faux et usage de faux», Jean-Jacques Anglade a décidé de repartir au combat, avec le soutien de personnalités centristes, communistes et écologistes.

Face au maire sortant, le Front national a dû composer avec l'inéligibilité de son chef de file local. Le parti lepéniste a choisi d'investir la propre épouse de Bruno Mégret pour tenter de conquérir une quatrième municipalité après celles de Toulon, Orange et Marignane, qui étaient tombées dans son escarcelle en juin 1995.

Une fois encore, le duel Anglade-Mégret sera arbitré par une liste UDF-RPR conduite, comme en 1995, par Roger Guichard. Ce chef d'entreprise de 41 ans ambitionne de doubler ses voix par rapport au précédent scrutin et se présente comme le recours «contre l'incompétence socialiste et l'intolérance lepéniste»./ap

## **BREVES**

## Strasbourg Tapie débouté

La Commission européenne des droits de l'homme à rejeté hier à Strasbourg une requête de Bernard Tapie contre la France. L'homme d'affaires et ex-député s'estimait victime d'un procès non équitable. Il avait saisi la juridiction européenne en juillet 1996 après avoir été mis physiquement en liquidation judiciaire et déclaré d'office inéligible pendant cinq ans. Cette condamnation avait été entraînée par la faillite de sa société FIBT. La Commission européenne a estimé que l'inéligibilité est une mesure qui ne se réfère pas à l'article de la convention européenne des droits de l'homme qui garantit le droit à un procès équitable./afp-reuter

## Algérie Le FIS fait écho à Giscard

Le Front islamique du salut se déclare favorable à la proposition de Valéry Giscard d'Estaing qui a souhaité que toutes les tendances politiques soient présentes dans les élections législatives du printemps prochain en Algérie. Dans un communiqué, Anouar Haddam, président de la délégation parlementaire du FIS à l'étranger, «salue les initiatives d'hommes politiques européens pour le rétablissement de la paix en Algérie, et plus particulièrement M. Giscard d'Estaing pour sa proposition». Anouar Haddam déclare que le FIS est «prêt à participer à un débat politique international sur la question algérienne»./ap

## Zaïre Les rebelles résistent dans l'est

Les rebelles zaïrois, qui contrôlent une large partie de l'est du pays, tiennent tête à l'armée gouvernementale sur plusieurs fronts. Face à la recrudescence des combats, les autorités zaïroises ont décidé de surveiller de plus près l'aide humanitaire aux centaines de milliers de réfugiés.

Les rebelles zaïrois ont répondu à la contre-offensive lancée au début de la semaine dernière par l'armée gouvernementale en ouvrant plusieurs fronts. Cette stratégie a contraint Kinshasa à disperser ses efforts, a-t-on appris hier. Les rebelles contrôlent les provinces du Sud-Kivu et du Nord-

Kivu. Les combats se déroulent principalement dans trois régions. Au centre, sur la route entre Kisangani, capitale de la province du Haut-Zaïre, et Bukavu, chef lieu du Sud-Kivu, les rebelles semblent avoir repris un peu de terrain sans que les Zaïrois ne cèdent totalement. Au nord, des accrochages se dérouleraient aux environs de Watsa, à 140 km de la frontière ougandaise. Sur le plan politique, le gou-

vernement zaïrois a décidé de réactiver ses plaintes, qu'il avait déposées en octobre 1996 devant l'ONU et l'OUA, contre l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi./afp-reuter

## Japon La secte Aoum reste légale

La secte Aoum restera légale au Japon. La commission d'examen de la sécurité publique japonaise a décidé hier de ne pas interdire la secte. Elle a estimé que la secte ne faisait plus courir de danger pour la société.

La secte Aoum est accusée d'avoir orchestré l'attentat meurtrier au gaz sarin dans le métro de Tokyo. La commission indépendante de six membres, composée d'avocats, d'universitaires et de diplomates, a annoncé sa décision au terme de six audiences l'année dernière. Un feu vert de la commission à l'interdiction de la secte aurait banni toute réunion de trois ou plus de ses fidèles./ats-afp

## **Espagne** Violeur récidiviste arrêté

Grâce à l'intuition d'une victime potentielle qui jugeait son comportement inquiétant, un homme soupçonné d'être l'auteur d'une série de 140 viols commis à Madrid entre 1993 et 1997 a été arrêté dans la capitale, a annoncé hier la po-

L'homme, identifié comme étant Arlindo Luis C.C., 31 ans, a été interpellé mardi dernier à partir du signalement donné par une jeune femme de 20 ans avec laquelle il avait essayé de faire connaissance le jour de Noël.

Marié et père d'un petit garçon, il a reconnu plus d'une centaine de viols, dont la moitié ont pour l'instant été véri-

# Réseaux câblés Télécom Placements Gare à PTT montrés du doigt

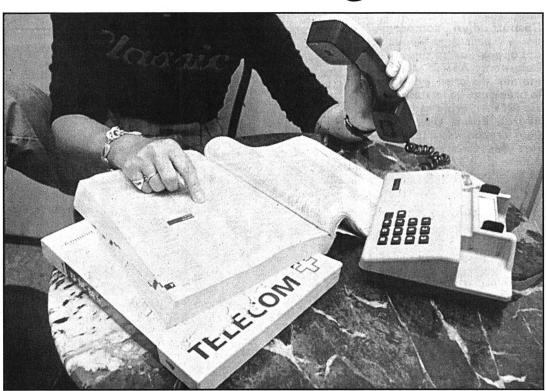
Le Conseil fédéral doit contraindre les PTT à se défaire de leur participation au capital de Cablecom Holding SA. La Commission de la concurrence a émis cette recommandation hier. Elle veut éviter que les Télécom PTT ne monopolisent le secteur clé du réseau téléphonique urbain. Cablecom et les PTT ne l'entendent pas de cette oreille.

En juin 1996 Cablecom a repris la participation majoritaire détenue par Alcatel dans un groupe dont fait partie Rediffusion. Ainsi, les deux opérateurs de réseaux câblés les plus importants de Suisse se trouvaient regroupés. Or, les Télécom PTT détiennent 32% du capital de la société Cable-

Dans un rapport remis la semaine dernière au Conseil fédéral, la Commission de la concurrence s'est concentrée sur les effets de la participa-tion des Télécom PTT à Cablecom. La reprise de Rediffusion par Cablecom ne tombe en effet pas sous le contrôle des concentrations.

## Risque de prix élevés

Les opérateurs de réseaux câblés, principalement Redif-fusion et Cablecom, peuvent être considérés comme les seuls concurrents des Télécom PTT dans un proche avenir. La participation des Télécom PTT à Cablecom empêche largement la concurrence d'accéder aux réseaux téléphoniques urbains. Elle est de ce fait en



La Commission de la concurrence veut éviter que les Télécoms PTT ne monopolisent le secteur du réseau téléphonique urbain.

contradiction avec la libéralisation des marchés des télécommunications qui interviendra en 1988, note la commission. En l'absence de tout concurrent, les Télécom PTT passeront d'un monopole d'Etat à un monopole privé dans ce secteur clé du réseau téléphonique urbain. Cette prédominance pourrait entraîner des conséquences négatives en matière de prix et d'esprit d'innovation pour les usagers.

Les PTT entendent défendre leur participation dans

Cablecom auprès du Conseil fédéral. Pour eux, leur participation minoritaire ne constitue nullement une entrave à la concurrence dans le secteur des services des télécommunications. Les PTT rappellent que l'opération de rachat de Rediffusion par Cablecom a permis au second d'atteindre le seuil d'un million d'abon-

De ce fait, la Suisse s'assure que le principal exploitant de téléréseaux reste, en partie du moins, en mains nationales. Les syndicats du personnel des PTT partagent le même avis. La Commission de la concurrence défend une vision à court terme et veut créer une situation de concurrence ruineuse, écrivent la Fédération suisse des PTT et l'Union syndicale suisse.

Cablecom rejette également «de manière décidée» la vente de la participation des PTT. Contrairement à ce qu'af-firme la commission, il existe déjà de nouvelles technologies qui sont des alternatives aux réseaux câblés de Cablecom, affirme cette dernière./ats

# la baisse corrective!

Dans le prolongement de l'année 1996 et dans le sillage de Wall Street, le mois de janvier a vu le Swiss Market Index (SMI) inscrire record après record. C'est sans doute la bonne santé de l'économie américaine, les nouvelles concernant rassurantes l'inflation aux Etats Unis et la forte remontée du dollar qui ont encouragé les acheteurs à investir dans le marché des actions. Les faibles rendements servis sur le marché obligataire et l'absence de tension sur le front des taux d'intérêts réduisent encore les alternatives de placement.

Dans ce contexte, le marché suisse a gagné quelque 7% (environ deux fois le rendement moyen des obligations de la confédération) depuis fin décembre et franchi la barrière de 4200 points au SMI. Dans ce même laps de temps, la parité franc suisse/dollar a perdu plus de 6%, contribuant à rendre attractives les valeurs industrielles et les exportatrices au détriment des assurances et des bancaires. Ces dernières subissent de plus les effets de l'affaire des fonds juifs en déshérence.

Ainsi Nestlé, Alusuisse, ABB et Fischer inscrivent un gain supérieur à 7%. Ascom progresse de 10%, SMH de 14% et Swissair «s'envole» avec un gain de près de 20%. De nombreuses rumeurs ou annonces ont stimulé les titres Roche qui gagnent 15% et ceux de Sulzer (+19%). Dans le secteur des assurances Réassurance perd 3% tandis que la Winterthur progresse de

10%, comblant ainsi partiellement le retard pris l'année passée.

Les autres places européennes ont suivi cette tendance haussière. En Allemagne le marché progresse de 6%, en Angleterre de 8%, en France de 11% et en Italie de 17%! Le marché japonais, par contre, perd plus de 7% pendant la même période, les perspectives économiques pessimistes pesant lourdement sur les cours.

Après de telles progressions, il devient délicat de s'engager «tête baissée» sur ces marchés. A l'évidence, les risques d'une correction augmentent avec la hausse et surtout avec la vitesse à laquelle elle se développe. Si nous observons la très

grande force de ce mouvement haussier, il n'en demeure pas moins que, aussi bien techniquement que fondamentalement, les marchés évoluent à des niveaux d'exagération qu'ils vont sans doute corriger. En matière de politique de placement, nous recommandons de prendre des profits sur la part investie en action afin de corriger l'augmentation de cette part due à la hausse. Nous ne procéderons à de nouveaux achats que sur correction significative des cours. Dans le domaine monétaire, nous sommes d'avis de protéger les gains enregistrés sur le dollar. Enfin, sur le marché obligataire, nous continuons à favoriser les débiteurs de première qualité dont les échéances sont inférieures à cinq ans.

**Jacques Rivier** Banque Cantonale Neuchâteloise 🦸

Maison du Peuple La Chaux-de-Fonds

Samedi 1er février 1997 dès 20 heures

Admis dès 16 ans

## MATCH AU LOTO du Boccia-Club montagnard

Carte abonnement: Fr. 18.- pour 40 tours

Carte supplémentaire: 50 ct

1 tour gratuit

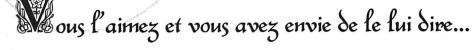
40% marchandise 60% bons d'achat

**ENSEIGNEMENT** 

## Gagnez un repas en amoureux



Trouver des mots à l'échelle du vent Trouver des mots qui pratiquent des brèches Dans le sommeil comme un soleil levant Des mots qui soient à nos soifs une eau fraîche



Avec des mots à l'échelle du vent Avec des mots où notre amour se fonde Avec des mots comme un soleil levant Avec des mots simples comme le monde

Pour cette occasion, votre journal ouvre ses pages à vos déclarations d'amour. Vous avez deux possibilités:

- D'une part, l'envoi d'une photo couleur (éventuellement noir-blanc) ainsi que votre message (40 mots au maximum) à l'adresse suivante:

L'Impartial - L'Express, Rubrique magazine, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

- D'autre part, exprimer votre message sur la «Ligne directe» 157 1240, sélection 7505. Délai de réception: lundi 10 février à midi.

Un souper pour deux personnes (valeur 100 francs) à l'hôtel de la Croix-Blanche, à Cressier, récompensera le plus séduisant des messages qui seront publiés le 14 février.



Société des patrons confiseurs-pâtissiers-glaciers du canton de Neuchâtel



## VOYAGES

Les artisans du voyage Départ place de la Gare Dimanche 2 février, 12 h 30 La vallée de Joux

avec 4 h. Fr. 37.-Dimanche 9 février, 12 h 30 wiusee suisse de la Marionnette à Fribourg

entrée comprise, Fr. 31.-Samedi 15 février, 12 h La Belle et la Bête à Genève enfants: Fr. 43.-, adultes: Fr. 68.-

Dimanche 23 février Présentation de notre programme avec repas de midi

Du 23 au 30 mars (8 jours) Pâques à Rosas, Fr. 768.-Du 28 au 31 mars (4 jours)

Pâques à Cannes 1/2 pension dans un Hôtel\*\*\* Fr. 525.-

Du 6 au 12 avril (7 jours) Le Portugal, pension complète Visite guidée, Fr. 1240.-Du 25 au 27 avril (3 jours)

Les Floralies à Liège (B) 1/2 pension dans un superbe hôtel, visite de l'exposition et de la ville Fr. 545.– Du 27 avril au 4 mai (8 jours)

Rosas, Fr. 716.-TVA incluse Programmes détaillés sur demande Nous vous renseignerons avec le sourire!

2203 Rochefort - 032/855 11 61 2053 Cernier - 032/853 17 07 2035 Corcelles-Gare - 032/731 64 31

Régie des annonces: Publicitas SA La Chaux-de-Fonds, Tél. 032/9112410 Le Locle, Tél. 032/931 14 42

## DIVERS

## EROS Sex shop

CABINES VIDÉO K7 Vidéo - Location-vente

Revues - Accessoires Lingerie sexy – Cuir – Latex Numa-Droz 80a 2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 032/913 00 18 132-780687

Publicité intensive, par annonces

## APPRENDRE Notre nouveau NGUES LA OU ON en apprendra plus

prospectus vous sur nos cours de langues à l'étranger. Téléphonez

**EUROCENTRES @** 

au 021-312 47 45.

Feu: 118

## **DIVERS** C'est parti!

Super-rabais exceptionnel! Sur une foule de cuisines agencées, salles de bains et appareils électroménagers de toutes les grandes marques! Apportez-nous vos plans. Nous créerons avec vous a cuisine ou la salle de bains de vos rêves. Possibilité de commande pour montage jusqu'en automne 1997.

## Entreprise générale FUST

Votre directeur des travaux de la maison FUST se charge pour vous de l'ensemble des transformations (cuisines, salles de bains, bâtiments), y compris la planification. Offres, autorisations, ouvriers, direction du chantier et contrôle. Et cela pour un prix fixe garanti. Posez-nous vos questions!



Electroménager, TV/HiFi/Vidéo, Photo, PC, CD

Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), Bd des Eplatures 44
Neuchâtel, Rue des Terreaux 5
Blennen, Hyper-Fust (EG), Rte Soleure 122
Yverdon, Rue de la Plaine 9
A Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils de toutes marques
EG=(Succursales Cuisines / Salles de bains avec département Entreprise Géné

# Bourses Une loi en deux étapes

bourses sera mise en œuvre en deux étapes. Son premier volet entre en vigueur aujourd'hui. Il régit l'organisation des bourses et supprime les lois cantonales. Les points contestés sont rangés dans le 2e volet, prévu pour l'été. La clause de l'«opting out» surtout est controver-

Le premier volet de la nouvelle loi sur les bourses et les valeurs mobilières (LBVM) ne fera que traduire dans la loi la pratique née de la mise en fonction l'an dernier de la Bourse électronique suisse (BES), résume René Weber, analyste à la Banque J. Vontobel. Pour les investisseurs, ce premier paquet n'a guère de conséquences.

Le deuxième volet de la loi pèse plus lourd, car il traite notamment du règlement des publiques (offres d'achat). Points chauds: l'obligation de déclarer les positions en actions et, selon l'ampleur de ces dernières, de présenter une offre aux actionnaires tiers pour le rachat de leurs titres.

On ne sait pas quand ce deuxième paquet entrera en vigueur. Ce devrait être durant l'été, estime Urs Plavec, chef de

la section «économie et marchés financiers» au Département fédéral des finances (DFF).

## Prise de position attendue

Avec ce second volet, la LBVM doit assurer la transparence des bourses et un traîtement non discriminatoire des investisseurs.

Ainsi, en cas de reprise de plus de 33,3% des droits de vote dans une société, l'acquéreur aura l'obligation de soumettre une offre aux autres actionnaires pour le rachat de 100 % des actions. Les sociétés cotées pourront toutefois élever ce seuil à 49 % ou inclure dans leur statut une clause d'«opting out». Une telle clause permet de libérer un investisseur ou acquéreur potentiel de l'obligation de soumettre une offre d'achat aux actionnaires tiers.

Autre point de controverse: l'obligation pour les actionnaires d'annoncer à la société concernée ainsi qu'à la bourse le niveau de leur participation, lorsqu'elle dépasse 5%, 10%, 20%, 33,3% ou 66,6% des voix à l'assemblée. La règle, qui vaut aussi lorsque la participation recule sous ces niveaux, doit permettre aux petits actionnaires de se protéger contre les risques liés aux agissements d'un gros actionnaire. Les opérateurs n'ont aucun intérêt à informer d'emblée sur le fait qu'ils ont identifié une entreprise sous-évaluée et qu'ils entendent y augmenter leur participation, argumentent les opposants. Plus les possibilités de gains seront limitées par la loi et moins le marché sera effi-

Beat Ammann, chef de la section «marchés et services financiers» du DFF, estime au contraire qu'il faut justement saluer, dans la nouvelle loi, la possibilité offerte aux organes de la Bourse suisse de s'autoréguler./ats

## Monnaies Les devises de la semaine

Dans la perspective de la prochaine réunion de la Fédéral Reserve les 4 et 5 février (FOMC meeting), les marchés des changes, le dollar en particulier, paraissent adopter une position d'attente. En effet, à l'issue de ses prochains débats, la banque centrale américaine devrait décider de l'évolution future de sa politique monétaire en matière de taux d'intérêts principalement. Or, dans les coulisses des marchés, les rumeurs vont bon train, certains observateurs misant sur une hausse symbolique de 0,25%. Cependant, la publication cette semaine de données éconocertaines miques, telles que les commandes de biens durables (-1,7% pour déc.) et «the employment cost index», en léger repli, ne semblent guère justifier, pour l'instant du moins,

un mouvement ascendant des taux américains. Un éventuel statu quo devrait quelque peu calmer les marchés, respectivement stabiliser la courbe ascendante du dollar.

#### Le dollar

La semaine durant, le billet vert a fluctué dans un canal relativement étroit, avec un support à CHF 1.4030 et une résistance se situant à CHF 1.4380. Bien qu'un peu moins euphoriques que précédemment, bon nombre d'opérateurs demeurent très confiants dans la devise américaine. En milieu de semaine, le dollar s'échangeait ainsi à CHF 1.4260/70 respectivement DEM 1.6410/20.

#### La livre anglaise

Une hausse des taux britanniques n'étant pour l'instant

30/01 3

1785

397 116.5

1538

1613

694

215.75

235 | Nomura sec

1520

1550 | Apple Computer

plus d'actualité, la fougue du sterling a bien vite baissé d'un cran. La livre cotait ainsi jeudi à CHF 2.3040/65. Une consolidation sur ces niveaux peut raisonnablement être envisa-

#### Le deutsche Mark

Outre-Rhin, le patronat se révèle un peu moins optimiste que par le passé quant à la croissance économique pour l'exercice courant, les divers pronostics étant révisés à la baisse. Pour l'heure, le Mark couche en quelque sorte sur ses positions, s'inscrivant jeudi à CHF 86.90/94.

#### Le franc français

Chez nos voisins d'outre-Doubs, le contexte social ne s'avère pas des plus réjouissants. En effet, un préavis de grève des transports est annoncé pour le 6 février. A ce jour, la courbe du franc francais ne souffre pas trop de ce malaise, s'affichant jeudi matin à CHF 25.78/80.

#### La peseta espagnole

Du côté de Madrid, les perspectives économiques paraissent enfin s'améliorer, la consommation redémarre enfin alors que dans le même temps la confiance des ménages repique un peu du vif. Pas étonnant donc de voir la peseta faire bonne figure, CHF s'échangeant 1.0280/1.03jeudi contre 1.0050 deux mois auparavant, soit une appréciation de près de 2,5%.

#### Le yen japonais

31/01

BoursE

Sur l'archipel nippon, une hausse prochaine des taux d'intérêts est difficilement envisageable, la récession économique tenant toujours le devant de la scène. De ce fait, il n'est pas surprenant du tout de voir toujours le yen à la traîne, la devise nippone cotant jeudi soir à CHF 1.1810/40 et surtout Yen 121.50/60 face au dollar sur les diverses places européennes.

Chaque jour qui passe, l'image de marque de notre pays se voit un peu plus éclaboussée à l'étranger, aux Etats-Unis principalement suite à la déshérence des fonds juifs dans notre pays. Ce malaise qui tourne à la polémique commence inexorablement aussi à nuire à notre franc suisse. Vu sous cet angle exclusivement, ce mal peut être considéré comme bénéfique pour notre économie, pour autant que la situation ne dégénère pas...

Georges Jeanbourquin

## **Monnaies** Collectionnez, mais surtout n'espérez rien!

«Cinq billets de banque originaux en provenance des cinq continents»; «un hobby se valorisant de jour en jour»; «un excellent placement de fond»: la société saint-galloise Interbond AG propose, par voie publicitaire, d'acheter pour la modique somme de 39 francs cinq magnifiques et authentiques billets de banque. Sur l'annonce, des chiffres avec des zéros, histoire de faire croire à la valeur de ces coupures: cent roupies indonésiennes, cent escudos du Mozambique, 50 cruzados brésiliens, livres du Liban...

Seulement voilà: ce que la publicité ne dit pas, c'est que ces billets ont soit disparu de la circulation, soit ne valent pas un kopeck: le Brésil a changé de monnaie, convertissant ses cruzado contre des reals, alors que la devise du Mozambique est aujourd'hui le metical. Quant au billet de cent roupies, il vaut six centimes. Ne parlons par des 10 livres libanaises qui ne valent pas même un sou! Reste, dans le lot, une brave livre sterling, qui vaut presque le prix du port, facturé en plus...

A propos d'«excellent placement de fond», on espère que la société saint-galloise n'investit pas ses bénéfices dans des billets retirés du marché...

Achat

1.39

USA

Vente

88.25

26.35

78.75

0.91

1.07

1.09

26.005

0.0893

12.465

0.877

1.0425 1.0665

1.1787 1.6965

15950

98

97 82.95

500

4.86

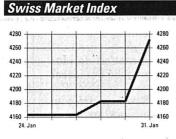
232

16225

16000

15650

270



Bourse suisse

Agie Charmi, n

Alusuisse p

30/01	31/01	30/01
Nikkei	17864.00	18330.00
CAC 40	2503.06	2516.56
DAX	3017.32	3035.15
Dow Jones '	6823.86	6866.19
SMI	4209.10	4272.20
SPI	2689.38	2728.33
Service and the service and th	30/01	31/01
murces	Carried Street	ATT TO THE PROPERTY OF





1.420		1	50.50	1.4
1.415			$\setminus$	1.4
1.410	-		+	1.4
1.405	+I		+ +	1.4
1.400	$\dashv I$			1.4
1.395	V			1.3
1.390	157167	10.00		1.3

Fonds de placements

Credis Investment Funds

MMF C\$

MMF DM

30/01 31/

105.5

932.05

1497.55

1945.37

3 mois 1.12 3 ans 2.25 e bligation	6 mois  1.12 5 ans 3.00 ons 3.72 3.87	1.2 8 at 3.7
1.12 3 ans 2.25	1.12 5 ans 3.00 ons 3.72	1.2 8 ar 3.7
1.12 3 ans 2.25	1.12 5 ans 3.00 ons 3.72	1.2 8 ar 3.7
3 ans 2.25	5 ans 3.00 ons 3.72	3.7 3.6
3 ans 2.25	5 ans 3.00 ons 3.72	3.7 3.7
2.25 e	3.00 ons 3.72	3.7
	3.72	
bligatio	3.72	
	3.87	3.8
	10000	0.0
angei	rs	
3	6	12
mois	mois	mo
		1.6
		5.7
6.13	6.28	6.5
2.78	2.81	2.9
0.25	0.29	0.3
		3.5
3.91	3.87	3.8
	_	
S Paris	<b>9</b> -	
	3 mois 1.50 5.37 2.85 6.13 2.78	3 6 mois 1.50 1.53 5.37 5.50 2.85 6.28 2.81 0.25 0.29 2.99 3.09



Entreprises et commerces neuchâtelois, figurez dans notre numéro spécial

## 1er Mars

Histoire(s) neuchâteloise(s)

Parution: 28 février 1997

Réservations, renseignements, conseils:

La Chaux-de-Fonds Tél. 032/911 24 10 Le Locle, Tél. 032/931 14 42

	Amgold C.S.	100
	Ares Serono	1460
	Ascom p	1504
9	Attisolz n	522
37	Bâloise n	2835
	Banque Coop	850
ı	BB Biotech	1860
	Belimo Aut. n	310
2	BK Vision p	758
is	Bobst p	1895
8	Bucher Holding p	1055
5	Buehrle p	143
10	Canon (Suisse) n	86
8	Christ N	860
13	Clariant n	666
3	Cortaillod p	630
6	Creinvest p	256
19	CS Group n	144.25
	Danzas n	1565
_	Disetronic Hld n	2965
- 1	Distefora Hold p	16.5
- 1	Elma n	289
- 1	Electrowatt p	541
- 1	EMS Chemie p	5400
-1	FeldschlHürli p	550
١	Fischer G. p	1504
- 1	Fischer G. n	287
- 1	Forbo n	585
- 1	Fotolabo p	535
- 1	Galenica n	510
- 1	Hero p	600
- 1	Heron .	140
- 1	Hilti bp	926
- 1	Holderbank p	1029
- 1	Immuno	900
-1	Jelmoli p	691
١	Julius Baer p	1470
١	Kaba Hold n	524
- 1	Keramik p	706
- 1	Kuoni n	
- 1		3410
- 1	Lindt Sprüngli p	26000
- 1	Logitech n	237.5
- 1	Michelin	668
- 1	Micronas p	990
- 1	Motor Col.	2400
- 1	Mövenpick p	374

Novartis n Vovartis p

Pirelli p

Publicitas i

Pargesa Holding

Pharma Vision p

		30/01	31/01	I	
31/01	Réassurance n	1390	1402	Sanyo	5
	Richemont	1955	1950	Sharp	15
1820	Rieter n	396	399	Sony	81
399.5	Roche bp	12000	12495	Toshiba	6
115.5	Roche p	16925	17750	Toyota Motor	31
1155	Rorento C.S.	83.9	82.5	Yamanouchi	22
1169	Royal Dutch C.S.	247.5	248.5	Landras /CCT	CL
100	Saurer n	668	669	Londres (£\$1	
1450	SBSI bp	370d	370d	Anglo-AmCorp	34
1484	SBS n	257.5	263	Anglo-AmGold	4
526	Schindler n	1441	1470	BAT Indus.	4
2800	Schindler bp	1495	1495	British Petrol.	7
850	Sibra n	253d	260	British Telecom	4
1895	SIG p	3750	3740	BTR	2
312	Sika p	339 973	345 965	Cable & Wir.	
766 1915	SMH p SMH n	218	218.75	Cadbury	4.
1085	Stratec n -B-	1750	1800	De Beers P	
143.5	Sulzer bp	938	942	Glaxo	9
85	Sulzer op	953	958	Grand Metrop.	4
900	Surveillance n	590	585	Hanson ICI	0.9
	Surveillance p	3125	3125	101	,
	Swissair n	1293	1303	Frankfurt (DI	M)
254	Swissair bj	223	220		
146.25	Tege Montreux	136	140	Allianz N	3
1550	UBS n	236.5	238	BASF	5
2965	UBS p	1175	1181	Bay. Vereinsbk.	61
16.3	Unigestion p	72.5	72	Bayer	61
290	Valora Hold. n	280.5	282.5	BMW	105
	Von Roll p	24.85	24.8	Commerzbank	41 11
5500	Winterthur n	850	850	Daimler Benz Degussa	69
550	WMH p	705	705	Deutsche Bank	82
1520	Zurich n	398.5	401	Dresdner Bank	52
290				Hoechst	68
587	Avant bourse			Linde	1
535	Astra	26.3	26.7	MAN	
490	Calida	1200	1180	Mannesmann	- 6
599 137.25	Ciment Portland	700d	700	Siemens	78
924	omione i ordana	,,,,,	,,,,	VEBA I	90
1034	Amsterdam (F	(FL)		VW	76
898			101.1	D : /FF)	TO 186
695	ABN Amro	120.4	121.1	Paris (FF)	
1482	Akzo	260.6	258.5	AGF	18
534	Royal Dutch Unilever	319.2 306	322 304.6	Alcatel	
706	Officever	300	304.0	BSN	
3400	Tokyo (Yen)	500	251 116 350	CCF	6
26150		Linguis	SHEET WAR	Euro Disneyland	10
259	Bk of Tokyo-Mitsu.	1720	1780	Eurotunnel	
685	Canon	2540	2570	Gener.des Eaux	
990	Daiwa Sec.	940	941	L'Oréal	1
2400	Fuji Bank	1220	1270	Lafarge	33 47
389	Hitachi	1050	1090	Total .	4/
1544	Honda Mitaubiahi al	3280	3250	New York (\$	1121
1629		675	691	Valeurs à 14 h	<i>30</i> /
1626 1482	Mitsubishi Heavy Mitsui Co	876 885	873 892	Abbot	54
722	NEC	1400	1420	Am Medical	39.
1040	Nippon Oil	532	540	Amexco	61.
215.75	Nissan Motor	712	750	Amoco	87
213.73	Nomura and	1520	1550	Annia Computer	10

)2	Sanyo	505	510	Atlantic Richfield	132.625
50	Sharp	1570	1660	AT & T Corp.	39.375
99	Sony	8150	8180	Avon	63
95	Toshiba	692	705	Baxter	46
50	Toyota Motor	3150	3130	Black & Decker	33.75
.5	Yamanouchi	2210	2270	Boeing	105.625
.5	Landres /CCT	7C1		Bristol-Myers	125.625
69	Londres (£ST			Canadian Pacific	27.125
)d	Anglo-AmCorp	34.12	34.14	Caterpillar	77.125
63	Anglo-AmGold	43.1	43.2	Chase Manhat.	91.75
70	BAT Indus.	4.28	4.85	Chevron Corp.	66.875
95	British Petrol.	7.23	7.345	Citicorp	114.125
60	British Telecom	4.23	4.275	Claire Techn.	0.375
10	BTR	2.57	2.585	Coca-Cola	57.5
15	Cable & Wir.	4.8	4.66	Colgate-Pal.	95
35	Cadbury	4.715	4.7	Compaq Comp.	85.75
75	De Beers P	-	-	Data General	18.625
00	Glaxo	9.69	9.995	Digital	38
12	Grand Metrop.	4.59	4.645	Dow Chemical	78.75
58	Hanson	0.915	0.9225	Du Pont	110.125
35	ICI ,	7.54	7.545	Eastman Kodak	86.75
25	Eventeford /DI	T I MARKET IN		Exxon	104.375
20	Frankfurt (DI	/II)	<b>化类的</b> 的	Fluor	71.75
20 10	Allianz N	3087	3045	Ford Motor	32,375
38	BASF	59.2	59.3	Gen. Motors	60.25
31	Bay. Vereinsbk.	61.55	62.1	General Electric	105.75 80.875
72	Bayer	61.34	62.2	Gillette	54.5
.5	BMW	1052.5	1049	Goodyear HewlPackard	53.5
.8	Commerzbank	41.75	41.5	Homestake	14
50	Daimler Benz	114.5	115.5	Honeywell	73
)5	Degussa	697.5	699	IBM	157.375
01	Deutsche Bank	82.65	81.7	Inter. Paper	41
,,	Dresdner Bank	52.18	52.3	ITT Indus.	25
	Hoechst	68.81	68.8	Johns. & Johns.	57
	Linde	1033	1031	Kellog	68
.7	MAN	409	412	Lilly (Eli)	86.875
30	Mannesmann	641	634	Merck	90.375
00	Siemens	78.82	80.35	Merrill Lynch	83.375
	VEBA I	90.25	90.6	MMM	85.75
ı	VW	768.5	769	Mobil Corp.	131.875
4	Daria /EE			Motorola	66.75
.1	Paris (FF)			PepsiCo	34.5
3.5 22	AGF	180.5	176.2	PG&E Corp.	22.875
1.6	Alcatel	523	548	Philip Morris	120.125
1.0	BSN	844	848	Procter&Gamble	115.375
60	CCF	67.3	65.1	Ralston Purina	77.875
	Euro Disneyland		10.15	Sara Lee	39
80	Eurotunnel	7.2	7.1	Schlumberger	111
70	Gener.des Eaux	690	708	Sears Roebuck	48
41	L'Oréal	1947	1959	Texaco	107.125
70	Lafarge	332.2	333.7	Texas Instr.	74.625
90	Total .	479.4	476	Time Warner	38.75

39.6

87.875 Xerox

16.5156 Zenith Electro

39.625

87.75

16.75

100000000000000000000000000000000000000			10000		
WE'SH	Bristol-Myers	125.625	128.5	MMF FF	7016.76
	Canadian Pacific	27.125	27	MMF FIh	1323.17
34.14	Caterpillar	77.125	77.625	MMF Sfr	627.15 <sup>-</sup>
43.2	Chase Manhat.	91.75	92.75	MMF US	2048.38
4.85	Chevron Corp.	66.875	66.625	S+M C Swi Sfr	270.4
7.345	Citicorp	114.125	115.375	Cap 1997 DM	2016.92
4.275	Claire Techn.	0.375	0.375	Cap 2000 DM	1781.24
2.585	Coca-Cola	57.5	58.125	Cap 2000 Sfr	1827
4.66	Colgate-Pal.	95	94.875	Bd Fd C\$ B	1549.28
4.7	Compaq Comp.	85.75	87.125	Bd Fd Ecu A	107.42
_	Data General	18.625	18.75	Bd Fd Ecu A	228.77
9.995	Digital	38	37.75	Bd Fd DM B	1747.89
4.645	Dow Chemical	78.75	77.125	Bd Fd FF B	1349.04
0.9225	Du Pont	110.125	112.5	Bd Fd Hfl B	190.93
7.545	Eastman Kodak	86.75	87.125	Bd Fd £ B	922.2
7.010	Exxon	104.375	104.125	Bd Fd Sfr A	283.23
386, 10	Fluor -	71.75	71.375	Bd Fd Europe A	238
	Ford Motor	32,375	32.625	Bd Fd Europe B	447.61
3045	Gen. Motors	60.25	59.5	Eq Fd Em M	1186.57
59.3	General Electric	105.75	106.625	Eg Fd.Eu.B.C A	381.6
62.1	Gillette	80.875	81.5	Eq Fd Eu.B.C B	403.81
62.2	Goodyear	54.5	54.625	Eg Fd Germ A	332.01
1049	HewlPackard	53.5	53.875	Eq Fd Germ B	363.77
41.5	Homestake	14	14	CS Pf Inc Sfr A	1080.49
115.5	Honeywell	73	72.75	CS Pf Inc Sfr B	1187.44
699	IBM	157.375	157.125	CS Pf Bal Sfr	1208.97
81.7	Inter. Paper	41	40.875	CS Pf Grwth Sfr	1161.67
52.3	ITT Indus.	25	25.125	CS Gold Val Sfr	179.86
68.8	Johns. & Johns.	57	57.875	CS Jap Megat	204.22
1031	Kellog	68	69	CS Tiger Fd Sfr	1854.09
412	Lilly (Eli)	86.875	88.25	EU Valor Sfr	350.32
634	Merck	90.375	92.125	CS Act. Suisses	1172.29
80.35	Merrill Lynch	83.375	84.625	CS Bd Valor DM	132.53
90.6	MMM	85.75	85.625	CS Bd Valor Sfr	123.5
769	Mobil Corp.	131.875	133	CS Bd Valor US\$	136.89
_	Motorola	66.75	67.875	CS Conv Val Sfr	171.42
Santa N	PepsiCo	34.5	34.5	CS Euroreal DM	171.42 105.54r
176.2	PG&E Corp.	22.875	22.75	CS F Bonds Sfr	105.541
548		120.125	121	BPS P Inc Sfr	1310.87
848	Philip Morris Procter&Gamble	115.375	115.625	BPS P I/G Sfr	1406.09
65.1	Ralston Purina	77.875	78.375	BPS P G Sfr	1487.44
10.15		39	39.25	BPS P I/G DM	1448.36
7.1	Sara Lee			BPS P G DM	
708	Schlumberger	111 48	113.75	BPS Pharma Fd	1523.61
1959	Sears Roebuck		48.75		860.44
333.7	Texaco	107.125	105.75	Interswiss ,	196.25r
476	Texas Instr.	74.625	79.5	Divers	
4/0	Time Warner	38.75	38.875		00.0
	UAL Corp.	56.25	56.25	Multibond	89.6
	Unisys	72 275	72 125	(Lux)Bd I.CHF	120.72
F4 07F	Walt Disney	72.375	73.125	Eq I.Germany	345.43
54.875	WMX Techn.	36.625	37.125	Eq I.Global	147.69
39.625		18.5	18.625	UBS Sima	257d
62.25	Woolworthouse	20.25	20.5	Ecu Bond Sel.	116.74
6/8.10	Xerox	59.75	58.875	l Americavalor	585.16

11.125

58.875 Americavalor

11.25 | Valsuisse

31/01

133.625

39.375

46.875

1.415 1.410 1.405 1.400 1.395 1.390 an	Angleterre Allemagne France Belgique Hollande Italie Autriche Portugal Espagne Canada Japon  Devises	2.23 85.75 25.15 4.1 75.75 0.086 12.1 0.83 0.99 1.02 1.11	2.3! 88.2! 26.3! 4.3 78.7! 0.09 12.6 0.9 1.03
_	Devises jusqu'à	Fr. 50'000	
	USA Angleterre Allemagne France Belgique Hollande Italie Autriche Portugal Espagne Canada Japon ECU	1.407 2.267 86.15 25.455 4.17 76.7 0.0872 12.235 0.853 1.0135 1.0435 1.1512 1.6655	1.439 2.317 87.75 26.005 4.25 78.2 0.0893 12.465 0.877 1.0665 1.1787
-	Métaux préc		1.030.
	OR \$ Once Lingot Vreneli 20 Napoléon Souver new Souver old Kruger Rand	344 15700 88 87 80.08 80.08 485	344.5 15950 98 97 82.95 82.95
- - - 105.54e	ARGENT \$ Once Lingot/kg	4.84 217	4.86 232
-	<b>PLATINE</b> Kilo	15975	16225
	Convention Or Plage or Achat Base argent	,	16000 15650 270
258of	Source TELEKU  Transmis par CC	ONSULTAS SA, La	

# Georges Haldas «Je ne vois pas de réalité plus universelle que le Christ»

«Je ne sais pas ce qu'est le christianisme, mais je sais que ce qu'il y a de plus important pour la conscience humaine sur le plan universel est la personne du Christ». Grec d'origine, philosophe, poète et écrivain, Georges Haldas pose un regard passionné sur celui que les hommes continuent à crucifier dans le monde.

#### Pierre Rottet\*

C'est à une table du café de la Paix, à Genève, que nous l'avons rencontré, plongé dans un écrit, s'aidant d'une loupe. Malgré une vue affaiblie qui l'empêche de bien distinguer, rien ne lui échappe. Parce que sa vision et sa perception de la vie et de l'homme lui sont dictées par un autre œil. Celui du dedans. Du cœur et des tripes. Discussion à bâtons rompus, à la veille de l'«Année du Christ», pour préparer le jubilé de l'an 2000. Sur un millénaire nouveau, qui n'est rien d'autre qu'une continuité...

Qu'une continuité, en effet, pour Georges Haldas. «Je ne crois pas qu'on puisse compar-timenter le temps de manière précise. On change de millénaire? Il ne faut pas se laisser impressionner par ce processus de surface. Les grandes choses, c'est d'abord à un niveau de la conscience qui, en ce qui me concerne, échappe au temps. Un constat s'impose cependant sur la fin du siècle que nous vivons: les grandes idéologies et les systèmes politiques ont fait fiasco, y compris la démocratie, actuellement en crise. De ce côté-là, il y a vacance. En second lieu, je dirais que les institutions religieuses, quelles qu'elles soient, tiennent un langage qui, souvent - par trop de tradition, de rigidité où de moralisme - ne correspond pas aux aspirations des gens en matière de sentiment religieux. Il y a décalage. Troisième constatation: la science - y compris la plus avancée comme la physique quantique - dont on croyait qu'elle allait résoudre les grandes questions, est non seulement incapable de résoudre, mais même d'aborder les grands problèmes de la destinée humaine. Bref, elle n'a pas de quoi répondre aux interrogations essentielles de l'hom-

- En d'autres termes, on a «grandi» sans réellement progresser?

— Il ne faut pas confondre progrès et développement...

L'homme peut développer beaucoup de choses. Cela ne veut pas dire qu'il progresse. Baudelaire disait: le seul progrès, c'est effacer progressivement les traces du péché originel... On est loin du compte.

- Et la culture dans tout

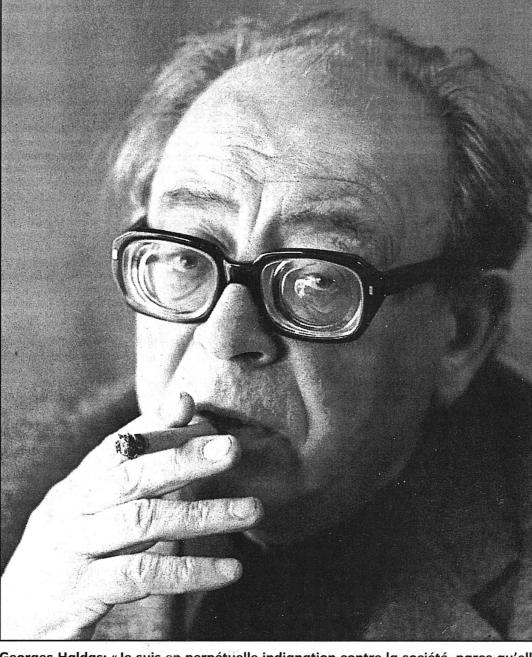
 La culture telle que nous la concevons aujourd'hui n'est qu'un mot flou. Qui dit n'importe quoi. La culture actuelle a souvent un aspect qui n'est que le prolongement de la jungle. La culture, c'est d'abord la connaissance pour l'émerveillement du réel et non pas pour une prise de possession du rêve... Malheureusement, le savoir a la main liée à la puissance. Mais c'est là aussi une des fatalités de l'histoire. Les puissants ne sont férus que de ce qui les sert...

C'est quand même vers l'homme, au centre de vos préoccupations, que se porte votre regard et autour de lui que s'articule votre philosophie?

Oui. Cette recherche-là me paraît très importante. Car tout en dépend. Dans ce tohu-bohu, l'être est le plus atteint. Or il n'y a rien de plus précieux dans l'univers, et en particulier sur la terre, que la personne humaine qu'on a voulu mettre au service de certaines idéologies sociales, en la soumettant à des impératifs qui l'enrégimentent tel un rouage dans l'appareil qu'est la société. On a voulu écraser, broyer la personne, en lui inculquant un sens artificiel au détriment du Sens. D'où son déboussolement. Le plus urgent aujourd'hui est de retrouver un sens pour que les êtres puissent intérieurement et psychiquement faire face aux terribles problèmes qui vont se poser pendant bien des années enco-

- C'est dire que l'homme a encore beaucoup à faire avant d'être homme...

 Exactement. Nous le sommes déjà en germe. Comme le disait un poète espagnol, «le but de l'homme est de devenir «mas hombre». Toujours plus homme... C'està-dire toujours plus relié à Dieu, que je nomme personnellement «La Source», parce que le mot de Dieu est très compromis par toutes sortes d'idéologies religieuse. Devenir plus homme? C'est à mes yeux la seule ouverture, la seule aspiration qui paraisse correspondre à la réalité au moment de franchir le passage du XXe au XXIe siècle. Alors oublions cette frontière, arbitraire, pour nous



Georges Haldas: «Je suis en perpétuelle indignation contre la société, parce qu'elle se perd elle-même».

centrer sur ce projet fondamen-

L'homme, son destin, sa prétention à en être maître, vous y croyez?

Non. Absolument pas. L'homme le croit. C'est là une prétention rationnelle de sa part. Le seul destin de l'homme est de devenir toujours plus homme en se reliant à la source de la vie. Et s'y relier n'est pas une affaire abstraite, puisque cela veut dire donner une qualité de relations humaines toujours plus grande. Autrement dit un comportement humanisant et non de domination. Etre plus homme, c'est se libérer de toute charge animale instincoppressive. Car la culture s'est dessinée non pas tant pour servir les hommes que pour se servir d'eux par le savoir, par la puissance. En les exploitant.

Un monde sans «La Source» ne deviendrait-il pas inexorablement un monde contre l'homme?

- Les rapports humains ne sont jamais neutres. Ou vous tuez, ou vous faites vivre. C'est simple, très simple. En annulant la présence de «La Source» on construit un monde qui sera une prison. Une prison purement humaine où se renouvelle toujours, sous des formes différentes, ce qui s'est développé sous le nazisme. L'absence de «La Source» nous conduit à une société où le meurtre est roi. Avec tout ce que cela tuelle, et d'une culture souvent entraîne, d'humiliation, de dégradation des êtres et de

> Ne va-t-on pas vers l'idée selon laquelle le christianisme

serait une conception de plus dans le supermarché des idées?

- Je crois à la pensée. Pas aux idées. Il faut se battre pour les êtres. Non pour les idées. Qui ne sont que des instruments. Non pas des idoles intouchables. Les idées, c'est affaire intellectuelle. Et l'Occident, en particulier, est malade d'intellectualité. Nous sommes malades non d'une rationalité, mais d'un mauvais usage de la rationalité. Lorsque je dis que la personne est le fondement de la réalité, aucune science n'est en mesure de me démontrer qu'il est mal de tuer, qu'il est mal d'humilier. C'est en bien séparant notre approche intérieure qu'on sent, comme l'enfant sent l'injustice, que cela ne peut être. L'approche de «La Source», c'est l'affaire de tout l'être... la refuser, sous prétexte de construire un monde par la seule rationalité et en oubliant que nous ne sommes les maîtres ni de la vie, ni de notre corps, c'est bâtir un monde artificiel placé sous la domination du plus fort...

 Il faut pourtant des idées pour tenter de s'opposer à cette conception...

- Les considérations que nous portons sur la société, l'économie, et les problèmes que la société pose, c'est bien, il faut s'en occuper car il s'agit de la maison dans laquelle l'homme habite provisoire-ment. Mais l'essentiel de la destinée humaine n'est pas là. Je ne sais pas ce qu'est le christianisme, mais je sais que ce qu'il y a de plus important pour la conscience humaine sur le plan universel, c'est la personne du Christ. Rien n'est plus exemplaire qu'il ait accepté de mourir, de donner sa vie pour que les autres vivent de la vraie vie. Il est la personne exemplaire par le destin de son corps intime, en relation à Dieu, et aussi par son destin terrestre, qui a accepté que son corps terrestre, physique, passe par ce qu'il y a de pire comme communion à la souffrance de tous. Je ne vois pas de réalité plus universelle que le Christ.

\* agence APIC

## Trajectoire

**PRO** 

Né en 1917 d'un père grec et d'une mère suisse, Georges Haldas est avant tout un auteur de poèmes et de chroniques dans lesquels il jette un regard aigu sur le monde contemporain. Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages, parmi lesquels on peut retenir «Boulevard des philosophes» en 1966, «Orphée errant» en 1989 ou plus récemment «La légende de Genève» et «L'échec fertile». En 1994, en compagnie du journaliste Jean-Philippe Rapp et du réalisateur Jakob Berger, il a été lauréat du 1er prix catholique suisse de la communication pour une série d'émissions de télévision intitulées «Pâques à Jérusalem».

**PRO** 

## Lundi

**IMPRESSUM** 

Femmes et islam

## **EN MARGE**

## Georges Haldas et...

## L'amitié

Elle est fondamentale. Quand le Christ dit qu' «il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis», il parle de l'amitié, lui aussi. L'amitié est capitale parce qu'elle a une priorité sur l'amour de l'homme et de la femme en ce sens qu'elle n'implique pas le corps terrestre. Et par conséquent les désirs, leur irrationalité, la soumission à cette terrible puissance cosmique qu'est le désir sexuel, les passions qu'elle engendre... qui font des moments d'apparents bonheur de consternantes horreurs. L'amitié est indépendante des aléas terrestres. Élle a quelque chose qui est tout proche, pour moi, du corps intime.

## naître tout ce qu'il y a de fondamental dans le Christ. Mais à partir de mon expérience personnelle. La pro-

regard et la vision. Le regard

c'est l'instrument physique.

Ma vision, c'est l'œil du

dedans, elle est le vrai regard.

Celui du corps intime. Avec

un œil débile et défaillant, je

vois mieux que des gens à

600 mètres. C'est l'état de

poésie qui m'a fait recon-

priété fondamentale de l'état de poésie - c'est-à-dire la perception de la beauté des choses - est de sentir et de percevoir l'invisible à travers le visible. Il y aura toujours des êtres qui comprendront cela. **PRO PRO** 

## L'observation | La sagesse Il ne faut pas confondre le

Je ne crois pas à la sagesse, parce que c'est une affaire de modération. Or, la vie est toujours d'une richesse extraordinaire, qui nous tue. Je pense que face à l'état de meurtre, aucune rationalité ne peut faire quelque chose. Elle ne peut qu'aider au meurtre. Le besoin de vivre chez l'être est cosmique. Et la sexualité est cosmique... C'est une sorte de folie qu'a l'homme à laquelle ne peut répondre aucune raison. Sinon une autre folie, afin d'inverser la première. Il n'a aucune sagesse, le Christ. Il est complètement cinglé... aller mourir sur une croix, recevoir des crachats... renoncer à tout ce qui fait le puissant dans la société. **PRO** 

## Les Eglises

Elles ont étouffé le grand souffle christique, qui est libertaire. Mais pas anarchique. Quand le Christ dit: «Rendez à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu», il ne dit pas: choisissez César ou Dieu. Il dit: c'est à vous de choisir. Lorsqu'il dit: allez annoncer la Bonne Nouvelle que j'ai vaincu la mort, il ne dit pas allez imposer la Bonne Nouvelle. Les Eglises sont enracinées dans le terrestre... elles sont de ce fait fatalement contaminées par le pouvoir. Dès l'instant qu'elles accumulent et prétendent représenter, elles deviennent pouvoir. Le moralisme et le iuridisme sont les deux grandes maladies de l'institution religieuse.

Société éditrice: L'Impartial SA. Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod. Rédacteurs en chef: Roland Graf, Stéphane Sieber. Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales: Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle

Kottelat. La Chaux de Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.)

Val-de-Ruz: Philippe Chopard. Val-de-Travers: Mariano De Cristofano Boudry: Stéphane Devaux. Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo. Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja. Canton du Jura: Michel Gogniat. Jura bernois: Dominique Eggler (resp.), Nicolas Chiesa (adj.). La Neuveville: Françoise Tschanz. Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Steamüller, Fabrice Zwahlen,

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cerviño, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Pierre Treuthardt. Infographiste: Pascal Tissier. Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63 Le Locle, rue du Pont 8 Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

SAMEDI 1er FÉVRIER 1997

Ainsi donc, Roy Hodg-son a demandé que l'on renvoie la demi-finale retour de Coupe d'Italie Napoli - Inter Milan, prévue le 26 février. La raison? Il sera privé de certains joueurs étrangers comme Djorkaeff ou Winter. L'argument? «Je ne comprends pas la date de cette demi-finale, étant donné que la finale se disputera en juin seulement» a-t-il expliqué.

Bien sûr, Hodgson avance cette idée pour aligner sa pouvoir meilleure équipe Naples. Mais le bon Roy a cent fois raison sur le fond. Il soulève un problème qui ne touche pas que la Coupe d'Italie. Peut-on franchement se réjouir d'une finale dont on connaît les adversaires trois mois à l'avance? On en doute. Car durant ce laps de temps, entraîneurs, joueurs et tifosi auront pensé à tout... sauf à la Coupe.

## Humeur Une Coupe? Quelle Coupe?

Un peu partout, la Coupe est dénaturée et perd de son essence. Ainsi les dirigeants du basketball suisse dirigent-ils les tirages, pouvant ainsi fausser l'équité du cham-pionnat. Le sujet a été «effleuré» à l'occasion du match Union Neuchâtel -SAV Momo d'il y a deux semaines, d'aucuns ayant «accusé» les Tessinois d'avoir fait exprès de perdre de plus de 24 points pour terminer cinquièmes et avoir l'avantage de la salle à l'occasion du quart de finale de mercredi prochain contre le même adversaire. Info ou intox? On ne le saura sans doute jamais.

N'en demeure pas moins que deux des charmes de la Coupe - une compétition justement répartie dans la durée et l'incertitude liée à tout rendez-vous de ce genre sont en train de disparaître.

Une Coupe? Quelle Coupe?

**Renaud Tschoumy** 

# Hockey sur glace Les prix pratiqués varient de cas en cas

Les chiffres parlent d'euxmêmes. Au terme du tour qualificatif, tous les clubs de LNA - à l'exception du néo-promu La Chaux-de-Fonds - ont connu une diminution des affluences. La «faute» bien sûr au mode de championnat et à la crise économique qui frappe de plein fouet notre pays. A ce sujet, il est intéressant de comparer les prix pratiqués par les clubs, des prix qui diffèrent sensiblement si l'on se rend aux Mélèzes ou à la Resega par exemple.

#### Gérard Stegmüller

Première constatation et quoi qu'on en dise: en Suisse, le hockey sur glace demeure un sport populaire, quasiment à la portée de toutes les bourses. Mais bien sûr, le supporter qui désire assister à tous les matches de son équipe favorite se verra délester de quelques centaines de francs au terme de la saison. Il n'est donc pas étonnant de remarquer que le système de l'abonnement est particulièrement prisé. Chacun y trouve son compte. Le spectateur, qui économise de l'argent et qui évite les queues à la caisse, sans oublier qu'il a sa place assise de réservée, et le club, qui dispose en début de compêtition d'argent liquide. C'est toujours ça de pris!

#### Les subtilités luganaises

Pour ce qui est des places debout, tous les clubs offrent la gratuité aux enfants âgés de moins de 7 ans. Certains vont jusqu'à 10 ans. La palme revient au HC Lugano qui fait payer les enfants à partir de 13 ans. Mais les dirigeants luganais savent aussi compter. Le club tessinois est le seul (avec Rapperswil, mais dans des proportions moindres) à n'avoir pas englobé les matches des playoff dans le prix des abonnements. Mieux: plus Lugano ira loin, plus les prix augmenteront. Pour un adulte, une place debout pour les s'entend. Au moment d'éta- public. A Fribourg, il n'y a Attrayant, non? On sait que

Patinoire: Valascia PRIX

Places debout Enfants et étud.: 10.-Adultes: 18.-Places assises Prix unique: 50.-**Abonnements** Places debout Enfants et étud.: 230.-Places assises De 700.- à 1250.-Validité: tour qualificatif, tour espoir et play-off Nombre d'abonnés: 2100

KLOTEN

Schluefweg

Enfants: 10.-

Adultes: 20.-

De 25.- à 60.-

masterround et play-off LUGANO Patinoire: Resega Qualif. et masterrourie Places debout Enfants, étud.: 12.

Patinoire:

Places debout

Enfants: 10.-Adultes: 20.-

Enfants: 20.-

Abonnements Places debout

AVS, étud.: 200.-

Enfants: 170,-

Adultes: 300.-

Allmend

Places debout Pl. assises 25.-, 35.-, 45.-Play off / Places debout Enfants, étud: 15.-, 20.-, 25.-Adultes: 20.-, 25.- et 30.-Places assises Abonnements Places assises Places debout Enfants, étud: 50.-, 60.-, 70.-Adultes: 60.-, 70.- et 80.-Abonnements (debout) Enfants, étud.: 140.-Adultes: 180.-Enfants: 220.-Adultes: 440.-Places assises De 550,- à 1740,-Pl. assises de 280.- à 750. Validité: tour qualificatif,

CHAUX-DE-FONDS Patinoire: Mélèzes Places debou

Enfants: 8.-, étud.: 15.-Adultes: 20.-Places assises Places assises Enfants: 23.-, étud.: 30.-Adultes: 40.- et 50.-Adultes: 35.-Abonnements Places debout Enfants: 100 .- / étud .: 220 .-Adultes: 350.-Places assises Places assises De 700.- à 1100.-Enfants: 320.- / étud.: 440.-Adultes: 570.-Validité: tour qualificatif Validité: tour qualificatif et tour espoir

Nombre d'abonnés: 900 RAPPERSWIL

Places debout Adultes: 19.- et 25. Places assises 35.-, 40.- et 45.-**Abonnements** Places debout Enfants: 200.-Adultes: 359.-Places assises De 685.- et 740.-Validité: tour qualificatif, et tour espoir et play-off

Patinoire: Patinoire de Davos

PRIX

**Places debout** Enfants et étudiants: 9.-Adultes: 19.-**Places assises** 38.- et 45.-Abonnements **Places debout** Enfants et étudiants: 80.-Adultes: 200.-Places assises 430.- et 510.-Validité: tour qualificatif, masterround et play-off

Nombre d'abonnés: 950 ZOUG PRIX

Places debout Enfants: 12 Adultes: 20.-Places assises Prix unique: 40.-Abonnements Places debout Enfants: 200.-Adultes: 390.-Places assises Validité: tour qualificatif, masterround et play-off. Validité: qualif. et master. (jusqu'aux quarts de finale) masterround et play-off Nombre d'abonnés: 3000 Nombre d'abonnés: 3300 Nombre d'abonnés: 3300

**FR GOTTERON** Patinoire: Saint-Léonard

Places debout Enfants: 10.-Adultes: 20.-Places assises 30.- et 40.-Abonnements Places debout Enfants: 170.-Jeunesse (16-20 ans): 300. Adultes: 400.-Places assises De 750.- à 1150.-Validité: tour qualificatif,

masterround et play-off Nombre d'abonnés: 2540

ZURICH Patinoire: Hallenstadion

Places debout Aucune place debout Places assises Enfants: 14.-Aduldes: de 26.- à 45.-

**Abonnements** Places assises Enfants: 200.-Adultes: de 420.- à 785.-

Validité: tour qualificatif, tour espoir et play-off Nombre d'abonnés: 3500

Infographie Pascal Tissier

quarts de finale coûtera 20 pour la finale. Topo identique pour les places assises, mais l'augmentation est de 10 francs par palier. Rapperswil a pour sa part choisi d'inclure dans le tarif de ses abonnements les quarts de finale des play-off. Âu cas où les Saint-Gallois parvien-draient en demi-finale, voire en finale, tout spectateur devra remettre la main à son porte-monnaie. Dans le cas de ces deux clubs, il faut préciser que priorité sera donnée aux abonnés pour l'obtention des précieux sésames.

Le tableau que nous publions est très explicite. Mais on aurait tort de cataloguer les clubs en deux catégories: les riches et les pauvres, au niveau des prix

blir les tarifs, la contenance francs, 25 francs pour les de la patinoire (principale-demi-finales et 30 francs ment le nombre de places assises disponible) a son importance. Difficile, compte tenu de ces paramètres, d'établir des comparaisons. Exemple: à Zurich, un abonnement place assise pour un enfant revient à 200 francs (320 francs à La Chaux-de-Fonds). Reste qu'il faut tout simplement savoir qu'au Hallenstadion, toutes les places sont assises. Les responsables zurichois ont à leur actif une petite subtilité, dans le sens qu'ils ont décidé de donner un coup de main aux familles. Ainsi, un couple avec un enfant paie le tarif plein. Puis, pour le deuxième enfant, une place à 45 francs coûte 14 francs. Et ainsi de suite.

des ficelles pour attirer le

pas que des sièges, mais également des bancs. Corollaire: un enfant en bas âge peut entrer gratuitement et suivre le match assis, si les personnes qui ont pris place sur les bancs ne pratiquent pas tous le sumo! Dans le pire des cas, le rejeton peut toujours regarder le match assis sur les genoux de son papa.

#### **Attrayante initiative** bernoise

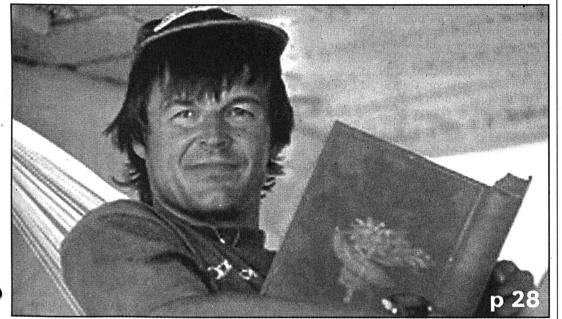
Autre initiative: en ville de Berne, lorsque les conditions sont réunies, il est possible d'acquérir un billet à un prix fort avantageux (20 francs) qui permet de suivre trois événements sportifs durant le week-end: soit un match de hockey sur glace du CP Berne, un match de football de Young Boys et une ren-Certains clubs dénichent contre de handball du club de la capitale fédérale.

dans un passé pas forcément si lointain, une telle idée était d'actualité dans le canton de Neuchâtel. Les responsables du FC La Chauxde-Fonds et ceux de Neuchâtel Xamax penchaient pour un billet commun. On a également évoqué ce même cas de figure pour les rencontres du FCC et du HCC. Finalement, ces projets ont été rangés bien au fond d'un tiroir. Qui sait, peut-être qu'un

Ultime précision: dans notre tableau, le nombre d'abonnés ne comprend pas les sponsors détenteurs de cartes de puck de bronze, de crosse d'or, etc... A Berne, une carte VIP coûte la bagatelle de 4000 francs. A ce prix, il est tout à fait normal que l'on obtienne en retour un abonnement place assise. C'est bien la moindre!

## **MAGAZINE**

## **Télévision** Panique à TF1



TF1 à l'antenne complètement dans le brouillard. De nombreuses émissions sont sur la sellette et Nicolas Hulot (photo) ne s'est pas vu renouveler son contrat pour «Okavango». Quel gâchis!

## Insectes Trois millions de coléoptères transférés à Bâle

La plus grande collection privée de coléoptères au monde, qui compte plus de trois millions d'insectes, devrait être transférée prochainement de Weil (Allemagne) à Bâle. Les autorités allemandes doivent encore donner leur autorisation, a indiqué le gouvernement de Bâle-Ville dans un communiqué.

L'exécutif bâlois a accordé un crédit de 60.000 francs pour le déménagement de la collection qui sera installée définitivement dans le Musée d'histoire naturelle de Bâle. Elle se trouve actuellement au Musée «am Lindenplatz», à Weil, non loin de la cité rhénane. Le Musée photo tf1 | d'histoire naturelle possède

déjà une collection de 1,5 million de scarabées.

La collection constituée par l'industriel munichois Georg Frey, décédé en 1976, figure sur la liste des biens culturels allemands et ne peut ainsi sortir d'Allemagne sans autorisation spéciale. Le feu vert devrait être donné ces prochains jours, a indiqué Michel Brancucci, directeur adjoint du Musée d'histoire naturelle de Bâle.

## Conditions

Pour obtenir l'autorisation allemande, le musée bâlois s'est engagé à respecter cer-taines conditions. Les trois millions de coléoptères, rangés dans 6500 caisses, seront répertoriés et classés. Le musée devra régulièrement informer les autorités allemandes sur l'avancement des travaux. La collection devra aussi être mise à disposition des scientifiques.

A la mort de Georg Frey en 1976, la collection est devenue propriété de son épouse Barbara. Dans un premier testament, la veuve de l'industriel a légué les trois millions d'insectes au Musée d'histoire naturelle de Bâle avant de changer d'avis et d'en faire don à l'association «Scarabées pour Bâle».

Les héritiers ont contesté le testament devant les tribunaux allemands. Un tribunal de Karlsruhe a finalement décidé que les coléoptères revenaient de droit à l'association. La collection est installée provisoirement à Weil depuis le 13 juillet 1995 dans l'attente de son transfert à Bâle. / ats

En chiffres

thèses: buts et assists)

1. Orlando (Berne) 2. McDougall (Zoug)

Yaremchuk (Davos)

Khomutov (FR Gott.)
Bykov (FR Gott.)

6. Kvartalnov (Ambri)

Hodgson (Davos) 8. Jaks (Ambri) 9. Nylander (Lugano) 10. P. Lebeau (Zurich)

11. Jenni (Lugano)

12. Petrov (Ambri) 13. Sjödin (Lugano) 14. Miner (Zoug) 15. Walz (Zoug)

16. Fuchs (Berne)

17. Crameri (Lugano) 18. Petrenko (Davos)

19. Howald (Berne)

(Premier chiffre: points; entre paren-

68 (40,28)

64 (29,35)

58 (24,34) 57 (18,39)

53 (27,26)

49 (21,28) 49 (10,39) 45 (27,18)

44 (22,22) 44 (19,25)

44 (15,29)

43 (20,23)

43 (10,33) 42 (19,23)



# Hockey sur glace Quel HCC ce soir contre Zurich?

C'est un Riccardo Fuhrer ailleurs, le départ du défenmeilleure équipe possible. Et poir par le public suisse. Cette s'il le faut, on tournera à deux saison, deux joueurs du HCC quelque peu embarrassé que nous avons rencontré hier après-midi. Vingtquatre heures avant la venue de Zurich aux Mélèzes, le barbu ne savait pas avec quels éléments il devra composer. Aïe!

On récapitule: Burkhalter et G. Dubois sont toujours blessés. Elsener, Cantoni, Alston et Gaudreau sont incertains. Le boss ne désespère pas d'en récupérer un ou deux au dernier moment. La seule bonne nouvelle émane de Cowie. Il est rétabli et sera sur la glace ce soir. Par

Didier Princi, quel est

- La grippe qui a cloué neuf joueurs au lit en début de se-

maine n'est plus qu'un mau-

vais souvenir. La machine fonc-

tionne à nouveau et tout le

monde est prêt pour le match

cation de votre large défaite de

dimanche dernier face à Am-

nous avons lâché le bateau, un

point c'est tout. Comme trop

déception car, sur le papier à

tout le moins, vous aviez les

moyens de faire mieux que

n'avons rien à envier à cer-

taines équipes, nous avons par

trop manqué de constance.

- S'il est vrai que nous

souvent cette saison...

cette septième place.

- Cette grippe est-elle l'expli-

En aucun cas. Au Tessin,

- Zurich aura constitué une

l'état de santé de Zurich?

de ce soir.

bri-Piotta?

logne n'est pas d'actualité. Il n'en a jamais été question. Par contre, Cowie profitera de la pause de quinze jours pour se rendre en Suède où il participera à un tournoi avec une équipe formée de Canadiens évoluant en Europe. Point fi-

«Quitte à me répéter, glisse Riccardo Fuhrer, il est hors de question de brader la fin de la compétition. Vis-à-vis des équipes adverses, de notre public, de nos sponsors, nous n'en avons pas le droit. Notre crédibilité est en jeu. Quoiqu'il arrive, j'alignerai la

VITE DIT

Tout au long de la phase quali-

ficative, des opportunités se

sont pourtant présentées mais

blocs.»

Les spectateurs qui se rendront ce soir sous le chapiteau chaux-de-fonnier se verront remettre à l'entrée une brochure afin qu'ils désignent le plus jeune espoir de la saison 1996-1997. Ce concours organisé par une grande marque de jus de pomme consiste à désigner le meilleur jeune joueur de football et de hockey sur glace parmi les clubs de LNA. Ces dernières années par exemple, Martin Kout, Marco Klöti, Stéphane Hen-choz et Pascal Zuberbühler ont été désignés plus jeune es-

ont été sélectionnés: il s'agit de Benoît Pont et Florian Chappot. Plus les deux Chaux-de-Fonniers récolteront de voix, plus le HCC aura de chance de remporter un chèque.

Tout le monde sait donc ce qui lui reste à faire.





Florian Chappot attend les suffrages du public chaux-defonnier. Tout comme Benoit Pont.

## Deuxième ligue Succès ponlier

LES PONTS-DE-MARTEL -AJOIE II 5-3 (1-1 3-1 1-1)

Match de très bon niveau au Bugnon. Dans un duel équilibré, le plus chanceux l'a emporté. C'est sans doute la réflexion qu'ont dû se faire les Ajoulots.

Malgré de belles triangulations et une présence virile devant les buts du gardien Jeanmairet, ils ne purent égaliser qu'à la fin du premier tiers, alors que Zwahlen avait ouvert les feux à la 14e minute.

Confirmant leur bonne prestation de Fribourg, les Ponliers prirent le large.

Bugnon: 100 spectateurs. Arbitres: MM. Mellet et

Buts: 14e Zwahlen (Wicht,

Meier) 1-0. 20e Richert (Sanglard, à 4 contre 5) 1-1. 26e Vuille (Dupré) 2-1. 27e Guenin (Spiretti) 2-2. 29e Dupré (Vuille) 3-2. 37e Endres (Dupré, Vuille) 4-2. 55e Vuille (Jeanneret) 5-2. 60e Richert 5-

**Pénalités:** 2 x 2 contre Ajoie, 4 x 2' contre Les Ponts-de-Mar-

Les Ponts-de-Martel: C. Jeanmairet; Jeanneret, Stauffer; B. Jeanmairet, Kehrli; Vuille; Endres, Dupré; Meier, Wicht, Zwahlen; Haentzi, Dubois, Ma-

Ajoie: Atienza; Horger, Sanglard; Spinetti, Scherler; Richert, Wahl; Guenin, Corbat, Girardin; Siegenthaler, Michel,

## Imériens faciles

**SAINT-IMIER - SARINE FR** 8-2 (3-1 2-0 3-1)

Le HC Saint-Imier se porte bien, merci pour lui. Il lui aura fallu dix minutes de mise en jambes, juste le temps aux Sarinois de croire à une éventuelle victoire.

Passé ce laps de temps, la bande à l'entraîneur Dubois n'eut besoin que d'un tout petit quart d'heure pour venir à bout des Fribourgeois. Indiscutablement, les Imériens sont en forme actuellement, et de plus ont la baraka avec eux (trois poteaux de Sarine).

Patinoire d'Erguël: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Treuthardt et Schneider.

Buts: 1re Braaker (Jaquier) . 0-1. 10e P. Gilomen (Ross, à 4 contre 5) 1-1. 11e Golay (P. Gilomen) 2-1. 19e Dogana (Dubail, Hinni) 3-1. 23e Ross (Morandin) 4-1. 26e Golay (Tanner) 5-1. 49e T. Vuilleumier (P. Gilomen, à 5 contre 4) 6-1. 51e Tschupp (Cardoso, à 5 contre 3) 6-2. 58e Tanner (E. Vuilleumier) 7-2. 59e Hinni (P. Gilomen, à 4 contre 3) 8-2.

Pénalités: 9 x 2' contre Saint-Imier et 13 x 2' contre

Saint-Imier: Willemin (39e M. Gilomen); Th. Vuilleumier, Morandin; Winkler, P. Gilomen; E. Vuilleumier, Tanner, Ryser; O. Vuilleumier, Ross, F. Golay; Terraz; Hinni, Dubois; Dogana.

Sarine FR: Langenegger (23e Haymoz); Joerg, Chételat; Brugger, Koller; Braaker, Jaquier, Marchon; Schaer, Tschupp, Roth; Cardoso, Tschupp, Roth; Spiess.

	Ciussemen						
	1. Neuch.YS	14	13	1	0	69-23	27
	2. Uni. NE	15	11	3	1	100-42	25
	3. St-Imier	15	7	3	5	64-43	17
•	4. Court	14	6	3	5	54-48	15
	<ol><li>La Brévine</li></ol>	14	6	2	6	53-57	14
	6. Ajoie II	15	6	0	9	61-70	12
	7. Le Locle	14	5	1	8	48-61	11
	8. Sarine	15	5	1	9	57-68	11
	9. Star C-d-F	15	4	0	11	39-91	8
	10. Pde-Mart.	15	2	2	11	39-81	6

Ce soir

18.00 Le Locle - Court 20.00 Neuchâtel YS - La Brévine

39 (18,21) 20. Gaudreau (HCC) Puis les autres Chaux-de-Fonniers Anderson Schümperli 26 (13,13) 17 ( 15 ( 9, 8) 6, 9) Diener Leimgruber Cantoni G. Dubois 12 ( 11 ( Alston Andenmatten Pont Reber D. Dubois Sommer Murisier Chappot

8. Berne 9. FR Gottéron 10. La Chaux-de-Fonds Une pénalité de match équivaut à

PÉNALITÉS (en minutes)

Ambri-Piotta

1. Kloten

6. Zurich

7. Zoug

Lugano

4. Rapperswil

ı	villet illitates.	
	Les Chaux-de-Fonniers pénalisés	(er
l	minutes)	
	1. Anderson	105
	2. Cowie	100
	3. Elsener	93
	4. Pont	68
	5. Gaudreau	64
	6. Bourquin	62
l	7. Alston	34
	8. Wicky	33
	9. Reber	28
	10. Sommer	22
	11. Leimgruber	18
Ì	12. Diener	- 16
	D. Dubois	16
	Schümperli	16
	15. Andenmatten	14
١	16. Murisier	12
ì	17. G. Dubois	(
ì	Ott	
	HCC*	22 22 22 22
	20. Chappot	2
	21. Cantoni	5
	Meyer	5
١	Sabnaga	5
١	Schnegg *surnombre	- 4
	surnombre	

## A l'affiche

LNA, Masterround

20.00 Davos - Zoug FR Gottéron - Lugano Kloten - Berne

40 23 5 12 174-122 51 (47) 40 24 2 14 170-122 50 (48) 40 23 1 16 167-146 47 (39) 2. Berne 3. Davos 4. Kloten 40 19 6 15 135-117 44 (41) 5. FR Gott. 40 18 6 16 147-131 42 (39) 6. Lugano 40 19 4 17 148-139 42 (38) Tour espoir

20.00 La Chx-de-Fds - Zurich

Rapperswil - Ambri-Piotta Demain

16.00 Zurich - Rapperswil Classement

1. Zurich 38 17 1 20 129-159 35 (33) 2. Rappers. 38 15 2 21 122-144 32 (30) 3. Ambri-P. 39 14 2 23 133-144 30 (26) 4. Chx-Fds 39 10 1 28 110-211 21 (19)

LNB, Top-LNB Ce soir 18.00 Martigny - Langnau 20.00 Thurgovie - Herisau 20.15 Grasshopper - Lausanne Demain

16.00 Langnau - Grasshopper 17.30 Herisau - Martigny Lausanne - Thurgovie Classement

660-4434 (17) 1. Thurgovie 15 8 2. Langnau 15 9 1 566-54 32 (13) 3. Grasshop. 15 6 2 749-48 31 (17) 4. Herisau 15 6 3 654-59 28 (13) 5. Martigny 14 6 1 770-79 26 (13) 6. Lausanne 14 4 2 849-64 22 (12)

Tour espoir 17.30 Bienne - Ajoie Olten - Coire 20.00 GE Servette - Lucerne

16.00 Lucerne - Bienne 16.30 Ajoie - Olten 17.15 Coire - GE Servette Classement 1. Bienne 15 10 1 4 60-41 32 (11)

13 8 2 3 58-42 31 (13) 3. Olten 14 7 3 4 57-45 24 (7) 4. GE Serv. 14 4 5 5 5 56-61 22 (9) 5. Lucerne 15 4 3 8 47-56 17 (6) 6. Ajoie 15 2 2 11 40-73 10 (4)

nous n'avons pas su les saisir. Dès lors, nous ne méritions pas plus que notre classement. Comment expliquez-vous

les hauts et les bas qui vous caractérisent? Nous manquons de concentration, de discipline.

Face à des équipes du bas de tableau, cela passe mais devant les meilleures, il n'y a pas de miracle. Dès l'instant où nous accusons deux ou trois buts de retard, c'est fini.

- Cela étant, vous participe-

rez tout de même aux play-off... - Dans un certain sens, ce tour espoir auquel nous sommes condamnés n'est pas très motivant. Pourtant, nous devrons nous y battre pour défendre notre septième place. A bien y réfléchir, il devrait même constituer une bonne préparation pour les play-off car il est censé nous permettre de reprendre confiance. Ainsi, dans ces matches, nous pourrons essayer des choses que nous ne pourrions pas nous permettre face à Berne, Zoug ou Davos. Cela dit tout en tenant compte du fait que nous aurons affaire à des adversaires qui ne sont tout de même pas

les premiers venus. Quel regard portez-vous sur votre prestation person-

- Je ne suis pas vraiment satisfait. Comme l'équipe, j'ai connu des hauts et des bas. C'est sans doute dû au changement de système. Jusqu'ici, j'avais évolué avec des entraîneurs qui prônaient la méthode canadienne, ce qui me permettait de m'exprimer sur le plan offensif. Ce n'est désormais plus le cas avec un coach finlandais.

- Où se situe votre avenir? - Je suis sous contrat avec Zurich pour la saison prochaine. Le club veut «monter» une grosse équipe et cette perspective est stimu-lante. J'ai joué le titre avec FR Gottéron et je sais ce que cela représente. La Suisse romande? Franchement, je ne vois pas où je pourrais y jouer. Et puis, je me plais bien à Zurich.

- Un mot sur le match de

- Nous devrons être sur nos gardes. Jusqu'ici, nous nous sommes imposés quatre fois contre La Chaux-de-Fonds, mais le bilan est trompeur. Je me souviens ainsi que nous avions volé deux points lors de notre deuxième déplacement. Ce soir, nous serons sans doute une fois encore nos premiers adversaires. Il faudra respecter La Chaux-de-Fonds et évoluer comme nous savons le faire.

## Première lique Avenir en jeu à Fleurier

Franches-Montagnes et Tramelan vont jouer ce soir une carte très importante pour leur avenir immédiat. Alors que Fleurier, doit glaner des points pour entamer la poule de relégation à laquelle il est condamné dans des conditions acceptables, les deux clubs jurassiens se battront dans l'espoir d'échapper à ladite poule.

«Il faut arrêter de s'apitoyer sur le passé, prendre le taureau par les cornes pour sauver la situation, car tout n'est pas encore perdu.» L'homme qui s'exprime ainsi est Mike Lussier. Tout en reconnaissant la gravité de la position dans laquelle se trouve son équipe, l'entraîneur de Fleurier refuse de se laisser entraîner dans le rouage du pessimisme. «Pour retourner la situation, nous devons nous fixer des objectifs courts», confie le boss de Belle-Roche. Dans cet ordre d'idées, l'équipe vallonnière a été rassemblée jeudi après l'entraînement pour une discussion «qui a été très sérieuse et productive». De plus, la préparation au match de ce soir, qui peut être capital pour l'avenir des «Chats», sortira un peu de l'habitude. «L'avant-match et le début du match sont très importants», souligne Mike Lussier qui sera privé de Reichenbach, blessé, et de Pluquet, qui a cessé la compétition pour un motif personnel sans rapport avec la vie de l'équipe.

Les Fleurisans trouveront en face d'eux des Francs-Montagnards tout aussi décidés qu'eux. Les hommes de Lehmann ont, en effet, encore une mince chance d'éviter la poule de relégation. Mais, surtout, ils veulent capitaliser pour, cas échéant, entamer avec le plus gros avantage possible la lutte en vue du maintien. Privés du seul Gehriger (doigt coupé), les Jurassiens donneront donc le maximum pour renouveler leur succès du premier tour.

Tramelan, pour sa part, espère bien épingler un Yverdon pas trop sûr de lui à l'extérieur. Combiné avec une défaite de Star à Moutier, un succès lui offrirait la possibilité de jouer un match de barrage contre l'équipe lausannoise. «C'est notre objectif», reconnaît Robert Paquette qui, outre celle de Wirz blessé, déplore aussi l'absence du nouveau gardien Devaux, malade (varicelle).

#### A l'affiche Ce soir

20.00 Fleurier - Fr.-Montagnes Forward Morges - Villars Moutier - Star Lausanne Tramelan - Yverdon Viège - Saas-Grund

Į,	ussemei	11					
	Sierre	22	18	3	1	112-57	
	Saas-Grund	21	14	5	2	85-51	
	Villars	21	13	3	5	100-69	
	Viège	21	13	3	5	88-62	
	Moutier	21	10	3	8	87-78	
	Yverdon	21	10	3	8	62-62	
	F. Morges	21	8	4	9	59-73	
	Star I S	21	5	6	10	75-85	

9. Tramelan 21 6 2 13 81-92 14 10. Fr.-Mont. 21 6 2 13 68-85 14 11. Fleurier 21 3 4 14 64-105 10

## **Patinoire** des Mélèzes

Samedi 1er février à 20 heures

> Ligue nationale A

Tour espoir

## HCC -Zurich





Les juniors A1 du HCC accomplissent un billant parcours

## Cap sur l'élite

Ils s'étaient fixé un objectif ambitieux: accéder à la ca-tégorie élite. Battus mercredi dernier 3-1 par Neuchâtel YS, les juniors A1 du HCC n'ont plus leur destin entre leurs crosses. Avec un passif de sept points – en ayant certes disputé trois matches en moins -, les protégés de Willy Kohler doivent désormais miser sur un faux-pas de leurs rivaux du Bas pour prétendre à la promotion. Mais quoi qu'il arrive dans les semaines à venir, ils se-ront à créditer d'un excellent parcours.

«Je suis fier d'avoir pu diriger cette équipe. Je vis une superbe expérience.» Après avoir participé à la promotion du HCC en LNA, Willy Kohler s'était mis dans la tête de combler une lacune: le club des Mélèzes est en effet l'unique équipe de LNA à ne pas être représentée dans la catégorie juniors élite. «C'est vrai que c'était notre objectif, convient le Prévôtois. Toutefois, la notion de plaisir, tant à l'entraînement que durant les matches, n'a pas été négligée.»

Dans un groupe composé de neuf équipes, les juniors du HCC n'ont pas forcément été gâtés par le calendrier. «Nous avons 24 matches à disputer, ce qui revient à dire que nous nous déplaçons deux fois chez certaines équipes. Or, le hasard nous a contraints à affronter Neuchâtel YS, Villars et Fleurier, soit nos trois plus sérieux rivaux, deux fois sur leur glace, plaide Willy Kohler. Cela étant, nous ne baissons pas les bras et nous croirons à l'ascension aussi longtemps qu'elle sera possible



Willy Kohler (à droite) et son assistant Jean-Pierre Vinkel: très écoutés à l'heure de la théorie.

mathématiquement parlant.» Si d'aventure les jeunes Chaux-de-Fonniers devaient abandonner les joies de la promotion à d'autres, ils n'auront pas pour autant perdu leur temps durant cet hiver. «Il est certain qu'à moyen terme le HCC se doit d'être représenté en élite, souffle Willy Kohler. Cela étant, il ne servirait à rien de monter pour être «juste». Il y a encore du bou-lot, c'est certain. Mais avec l'ac-cord que le club a passé avec Franches-Montagnes, les perspectives sont bonnes.»

Tout en rappelant qu'une saison se joue parfois sur de petits riens – comme la blessure de Loïc Burkhalter pour ne prendre que cet exemple... – Willy Kohler espère poursuivre son travail à la tête des juniors A1 du HCC. «Avec mon assistant Jean-Pierre Vinkel, nous vi-

ichement, je ge

ie pourieus y

cash one of the

vons vraiment une expérience fantastique» assure-t-il.

Ceux qui en douteraient peuvent aller le vérifier dimanche aux Mélèzes où, sur le coup de 17 h, les juniors A1 du HCC accueille-ront leurs homologues de Meyrin.

#### Le contingent

Gardiens: Nicolas Herren, Jonas

Défenseurs: Vasco Belo, David Grandjean, Damien Guenot, Sébastien Hadorn, Alain Hirschy, Cédric Houlmann, Vivian Schmid. Attaquants: Gaël Bourquin, Alexandre Brusa, Loïc Burkhalter, Valentin Burki, Kaphaël Depraz, Emmenegger, Girardin, Fabien Guyot, Stéphane Maillat, Philippe Stengel, Julien Tschäppät.

Façade rideau P.-A. Bozzo SA

Hôtel-de-Ville 103 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/968 68 80

La meilleure solution pour vos:

- revêtements de façades
- isolation
- échafaudages



dès Fr. 28 540.-**Auto-Centre Emil Frey SA** La Chaux-de-Fonds Tél. 032/967 97 77



& WEYERMANN SA

Cadrans soignés

2301 La Chaux-de-Fonds Rue Jardinière 117-119 Téléphone 032/913 25 13



Le feu ne fait pas la différence entre propriétaire et locataire **Nous la faisons mobi**casa Mobilière Suisse **Marc Monnat** 

Agent général Espacité 3, La Chaux-de-Fonds, 032/913 15 35



Serre 90 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/913 00 55

Centre **Míele** des Montagnes neuchâteloises

Machines à laver, lave-vaisselle, frigos, aspirateurs, etc.

Vente + service après-vente



Nos détaillants régionaux vous présenterons volontiers notre collection de montres à bracelets et lunettes interchangeables.

La Chaux-de-Fonds: Horlogerie Von Gunten Marin-Centre: Bijouterie Le Chrono Cernier: Horlogerie Straumann Le Locle: Bijouterie My Styl A la patinoire: Puck-Club

L'équilibre dans le temps

Policesecours: 117



**FINANCE** 

# De l'argent en toute simplicité et discrétion.

Veuillez me verser Fr. Je rembourserai par mois env. Fr. NPA/Domicile Date de naissance Signature l'autorise jusqu'à nouvel ordre la Banque Procrédit à utiliser mes indications pour

l'examen de cette demande et pour la ZEK. Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 – 12.15 et 13.45 – 18.00 heures) ou téléphoner au

> 032 - 913 16 12 BANQUE *pro*crean

Pour un crédit de Fr 5000, - p.ex. gyec un intérêt annuel effectif de 13,9% total des frais de Fr. 363.40 pour 12 mois uer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel

## **VACANCES - VOYAGES**



Voyager c'est...

51, avenue Léopold-Robert (entrée Daniel-JeanRichard) Tél. 032/913 94 24 132-600

## **DIVERS**

## Menuiserie Willemin Frères 2336 Les Bois

Fenêtres, portes et menuiserie courante Prix de promotion

Tél. 032/961 18 81

Réouverture de cabinet Dr Ph. Schoeni

Rue de la Paix 31 Reprise des consultations le lundi 3 février 1997 © 032/913 07 73

14-796318

## **AUTOS - MOTOS - VELOS**



**NOUS VOIR** ET LAISSEZ-VOUS **PASSEZ** ENTHOUSIASMER PAR LA NOUVELLE GAMME ALFA

## **JOURNÉES PORTES OUVERTES**

Vendredi 31 janvier, de 14 h à 19 h Samedi 1er février, de 10 h à 18 h

Auto-Centre, Emil Frey SA, Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds Garage Giovanni Rustico, France 59, 2400 Le Locle

118-707306







# Ski alpin Sestrières accueille les Mondiaux dès demain

Le sympathique éléphanteau «Annifant», nom composé issu d'Annibale et d'éléphant, est la mascotte championnats du monde 1997. Sestriere, la commune de 800 habitants - 25.000 l'hiver - située à plus de 2000 m d'altitude s'appelle Sestrières pour les francophones, mais aussi Sesetrieres (avec s, mais sans accent grave) pour l'Italie des Mondiaux 97. La raison en est fort simple: il ne faut pas confondre la commune et la société dirigée par Giovanni Agnelli, petit-fils du constructeur automobile, qui signe l'organisation championnats des Monde. Pour simplifier, intitulent d'aucuns d'ailleurs la station «Fiat

La famille Agnelli est en effet omniprésente dans la vie de la station, depuis sa fondation, voici plus de soixante ans, par le grand-père Giovanni Agnelli. L'un de ses descendants, Alberto Agnelli, est le président du comité d'organisation.

A 80 km de Turin, la station accueille chaque année un fameux meeting d'athlétisme où le record du monde est récompensé par le produit de luxe de la maison Âgnelli, une Ferrari. Dès demain et jusqu'au 15 février, Sestrières sera le théâtre des seconds championnats du monde de ski alpin en l'espace de douze mois.

## Super-G dès lundi

Dès lundi, on attribuera le premier titre, le super-G masculin. Mercredi, celui du sla-lom féminin, jeudi suit le combiné masculin et samedi, premier point culminant, la descente des hommes. Predu monde, les courses en noc-turnes concernent le slalom, disciplines. Chez les filles, Pernilla Wiberg paraît être la

qui méritera donc l'adjonction devenue désuette de l'adjectif «spécial».

En Coupe du monde, c'était déjà les projecteurs de Sestrières qui avaient essuyé les plâtres en 1994: avec la victoire de Tomba! Autre nouveauté: le combiné sera disputé en un seul et même jour. Dans la Sierra Nevada, le mauvais temps avait privé les Andalous de cette première. 31 courses de Coupe du monde se sont déjà déroulées à Sestrières, mais plus une seule descente depuis 27 ans. Adrien Duvillard, le malheureux accidenté du Lauberhorn, aurait bien aimé succéder à son oncle Henri Duvillard, dernier vainqueur en 1970. De là à soupçonner les organisateurs de n'avoir d'yeux, du temps et des pelles que pour la préparation des pentes de slalom et de géant, il n'y a qu'un pas, franchi allégrement l'an dernier, où le tracé de descente avait été étrangement délaissé.

#### **Italiens favoris**

Cependant, le ski italien ne se résume pas au seul Alberto Tomba. Cette saison, le ski transalpin compte déjà douze victoires, mais une seule par «La Bomba». Kristian Ghedina, Deborah Compagnoni, Isolde Kostner et Sabina Panzanini sont des leaders de rechange qui sauront faire monter la température dans les aires d'arrivée de Sestrières.

Dans sa spécialité, le slalom, Tomba devra compter avec une forte opposition autrichienne (Sykora, Stangassinger, Reiter). En slalom géant, les Suisses ne seront pas à dédaigner. «De une à quatre médailles»: c'est ainsi que, prudemment, Theo Nadig fixe les objectifs suisses. Les Norvégiens, quant à eux, sont capables de bouleverser mière pour des championnats les pronostics dans toutes les



Aéberto Agnelli devant «ses» pistes de Sestrières.

photo Keystone

première contradictrice des Italiennes. La Suédoise est une papable dans les cinq disciplines.

Comme en Italie, le cadre s'élargit en France. Alphand, bien sûr, mais aussi Amiez et une nuée de jeunes talents caractérisent l'année 1997 dans l'Hexagone. En descente, Killy reste le dernier champion français, c'était aux Jeux en 1968. / si

## Par pure tradition

d'or, trouveront preneurs. Tout est fait pour garantir un suspense authentique et pour mettre un point final glorieux aux Mondiaux.

Trente médailles, dont dix culin. Il ne s'agit pas d'un passe-droit des Ägnelli en faveur de Tomba, comme on pourrait le supposer.

C'est bien par pure tradi-tion que les Mondiaux s'achèvent par le slalom

## Histoire d'amour Les Suisses aiment bien l'Italie

championnats pêche que le chef alpin, Theo Nadig, se veut prudent en énoncant les objectifs helvétiques: «De une à quatre médailles».

Le dernier rendez-vous italien remonte à douze ans. En 1985, à Bormio, la Suisse avait conquis huit médailles, la moitié d'or. Deux ans plus tard, à Crans-Montana, cette période glorieuse trouvait son apogée avec quatorze médailles, dont



Les espoirs suisses reposeront principalement sur les épaules de Michael Von Grünigen. photo ASL

monde de ski alpin en Italie suisse songe aussi avec émo- s'impose. Cette saison, les ont souvent réussi aux tion aux Mondiaux de 1970 à skieurs helvétiques ne comp-Suisses: jamais moins de Val Gardena. Un jeune espoir tent que cinq victoires en 30 deux médailles d'or. N'em- nommé Bernhard Russi, jus- courses de Coupe du monde. qu'alors tout juste deux fois parmi les dix meilleurs (dixième à Wengen, quatrième à Garmisch) arrachait, avec le dossard 15, une médaille d'or que l'on croyait promise au favori autrichien Carl Cordin.

Surprise tout aussi énorme chez les filles, où la Bernoise Annerösli Zryd damait le pion aux superfavorites françaises, dont Isabelle Mir, deuxième. Figurait alors à la direction de la FSS un certain Adolf Ogi, aujourd'hui Conseiller fédéral, qui, en 1972, à Sapporo, vit les siens faire encore mieux.

## On prend les mêmes

L'an dernier, la Suisse a conquis cinq médailles dans la Sierra Nevada. Seule l'Italie en a ramené autant d'Andalousie. Heidi Zurbriggen, Karin Roten et Urs Kälin eurent de l'argent, Michael Von Grünigen deux fois du bronze. Il manquait cependant l'or, sans lequel une expédition n'est pas vraiment complète.

Les espoirs suisses reposeront, en Italie, sur les mêmes épaules qu'en Espagne. Les «géantistes» Von Grünigen, Kälin, Locher, les techniciennes Roten, Nef et Oester, ainsi que Heidi Zurbriggen,

du huit d'or. Mais le supporter peut-être la valeur sûre qui deux chacun par «Heidi Z» et «MVG», une par Steve Locher.

Bien que sa saison ne se soit pas déroulée selon ses espoirs, Urs Kälin n'est pas à dédaigner. Le petit Schwytzois aimerait bien ajouter ne serait-ce qu'une nouvelle médaille d'argent à sa collection qui en comporte déjà trois: en 1991, aux Jeux de 1994, et l'an dernier, toujours en géant. Les descendeurs, qui ne comptent que deux podiums, grâce à William Besse (deuxième à Bormio, troisième à Kitzbühel en sprint) ne pourront que surprendre en bien. / si

## Au départ

Descente dames de Laax (12 h 30): 1. Montillet (Fr). 2. Zurbriggen (S). 3. Dorfmeister (Aut). 4. Meissnitzer (Aut). 5. Seizinger (All). 6. Götschl (Aut). 7. Zelenskaia (Rus). 8. Kostner (It). 9. Wiberg (Su). 10. Merlin (It). 11. Lindh (EU). 12. Gerg (All). 13. Gutensohn (All). 14. Masnada (Fr). 15 Schuster (Aut). Puis les autres suissesses: 27. Borghi. 38. Berthod. 42. Collenberg. 44. Dätwyler. 47. Tschirky. / si

#### En effet, la dernière épreuve sera le slalom mas- masculin. / si

	7		
Messieurs	OR	ARGENT	BRONZE
Descente	Ortlieb (Aut)	Ghedina (It)	Alphand (Fr)
Super-G	Skaardal (No)	Järbyn (Su)	Aamodt (No)
Géant	Tomba (It)	Kälin (S)	Von Grünigen (S)
Slalom	Tomba (It)	Reiter (Aut)	Von Grünigen (S)
Combiné	Girardelli (Lux)	Kjus (No)	Mader (Aut)

PALMARÈS 1996

Dames	UR	ARGENI	BRUNZE
Descente	Street (EU)	Seizinger (All)	Lindh (EU)
Super-G	Kostner (It)	Zurbriggen (S)	Street (EU)
Slalom	Wiberg (Su)	Chauvet (Fr)	Hrovat (Sln)
Géant	Compagnoni (It)	Roten (S)	Ertl (All)
Combiné	Wiberg (Su)	Wachter (Aut)	Kjörstad (No)

	OR	ARGENT	BRONZE	TOTA
Pernilla Wiberg (Su)	2	-	_	2
Alberto Tomba (It)	2		_	. 2
Picabo Street (EU)	1	-	1	2
Patrick Ortlieb (Aut)	1	-	1-	1
Atle Skaardal (No)	1	_	-	1
Isolde Kostner (It)	1	_		1
Deborah Compagnoni (It)	1	_	-	1
Marc Girardelli (Lux)	1	-	1-	1
Lasse Kjus (No)	_	1	-	1
Mario Reiter (Aut)	-	1	_	1
Urs Kälin (S)	-	1	-	1
Kristian Ghedina (It)	_	1	-	1
Patrik Järbyn (Su)	-	1	-	1
Katja Seizinger (All)	-	1	-	1
Heidi Zurbriggen (S)	-	1	-	1
Anita Wachter (Aut)	-	1	-	1
Patricia Chauvet (Fr)	-	1	_	1
Karin Roten (S)	_	1	-	1
Michael Von Grünigen (S)		_	2	2
Günther Mader (Aut)	-	-	1	1
Martina Ertl (All)	-	-	1	1
Urska Hrovat (Sln)	_	_	1	1
Marianne Kjörstad (No)	-	_	1	1
Hilary Lindh (EU)	_	-	1	1
Luc Alphand (Fr)	_	-	. 1	1
Kjetil Åndre Aamodt (No)	-		1	11

10

10

10

## Suisse

## Une modeste sélection

Jamais une sélection suisse pour les championnats du monde n'avait été aussi modeste en nombre ces dernières années. La Fédération suisse de ski (FSS) n'a retenu que dix skieurs et sept skieuses pour les Mondiaux de Sestrières. Cette sélection pourrait être complétée par Gabi Graf-Zingre ou Martina Accola, à l'issue du slalom de Laax de

#### Sélection suisse

Dames: Karin Roten, Marlies Oester, Sonja Nef, Heidi Zurbriggen, Madlen Brigger-Summermatter, Catherine Borghi; une place pour Gabi Graf-Zingre ou Martina Accola (décision après le slalom de Laax demain).

Messieurs: Michael von Grünigen, Steve Locher, Urs Kälin, Paul Accola, Andrea Zinsli; William Besse, Franco Cavegn, Bruno Kernen, Markus Herrmann et Urs Lehmann. / si

### EN 1996

Performances des Suisses en 1996 à la Sierra Nevada

Messieurs: 3 médailles. Médaille d'argent (1): Urs Kälin

(slalom géant). Médailles de bronze (2): Michael Von Grünigen (slalom

géant et slalom spécial). **4e:** Andrea Zinsli (slalom, meilleur temps de la deuxième

5e: Steve Locher (slalom géant). 10e: Xavier Gigandet (descente).

11e: Paul Accola (combiné). 12e: Urs Kälin (slalom). 13e: William Besse (descente),

Marco Hangl (super-G), Paul Accola (slalom géant).

17e: Bruno Kernen (descente et

super-G). 19e: Daniel Mahrer (descente).

20e: Markus Herrmann (combiné, 7e de la descente). 27e: William Besse (super-G).

**30e:** Steve Locher (super-G). **32e:** Urs Lehmann (descente).

Dames: 2 médailles. Médaille d'argent (2): Heidi Zurbriggen (super-G), Karin Roten (slalom géant). 7e: Heidi Zeller Bähler (des-

10e: Corinne Rey-Bellet (descente et super-G).

11e: Martina Accola (slalom). 14e: Heidi Zurbriggen (descente), Heidi Zeller Bähler (su-

16e: Heidi Zurbriggen (slalom géant).

17e: Madlen Summermatter

18e: Madlen Summermatter (descente).

## PROGRAMME

Dimanche 2 février. 19 h: cérémonie d'ouverture. Lundi 3 février. 13 h: Super-G messieurs. Mardi 4 février. 13 h: entraîne-

ment descente messieurs. Mercredi 5 février. 13 h: entraînement descente messieurs. 18 h et 21 h: slalom dames. Jeudi 6 février. 12 h: descente

combiné messieurs. 18 h et 21: slalom combiné messieurs. Vendredi 7 février. 13 h: entraî-

nement descente messieurs. Samedi 8 février. 13 h: descente

Dimanche 9 février. 10 h et 13 h: slalom géant dames. **Lundi 10 février. 13 h:** entraîne-

ment descente dames. Mardi 11 février. 13 h: super-G dames.

Mercredi 12 février. 10 h et 13 h: slalom géant messieurs. 12 h: entraînement descente dames. Jeudi 13 février. 12 h: descente

slalom combiné dames. Vendredi 14 février. 13 h: entraînement descente dames

combiné dames. 18 h et 21 h:

Samedi 15 février. 13 h: descente dames. 18 h et 21 h: slalom messieurs. 22 h 30: cérémonie de clôture.

## **Tennis** 100e succès pour Hingis

Martina Hingis évolue à Tokyo comme à Melbourne: sur un nuage. La numéro deux mondiale n'est restée que 45 minutes sur le court pour assurer sa qualification pour les demi-finales de ce tournoi WTA doté de 926.250 dollars. Elle s'est imposée 6-0 6-1 devant la Sud-Africaine Amanda Coetzer (WTA 12), demi-finaliste la semaine dernière à l'Open d'Australie.

Face à Coetzer, qu'elle avait battue le mois dernier à la Hopman Cup de Perth, Martina Hingis a cueilli son 100e succès sur le Circuit de la WTA. En 18 minutes, Martina enlevait le premier set sur le score parfait. Dans le second, elle laissait sa rivale égaliser à 1-1 avant de reprendre le large. «J'étais aujourd'hui vraiment en reconnaissait confiance, Martina. J'avais surtout un timing parfait.»

Une finale de rêve entre Martina Hingis et Steffi Graf, très en verve lors de son quart de finale remporté 6-2 6-3 contre la Croate Iva Majoli (WTA 7), semble de plus en plus probable à To-

#### Résultats

Simple dames. Quarts de finale: Hingis (S-2) bat Coetzer (AfS) 6-0 6-1. Graf (All-1) bat Majoli (Cro-5) 6-2 6-3. Schultz-McCarthy (Ho-8) bat Martinez (Esp-3) 6-1 6-0. Huber (All-4) bat Davenport (EU-6) 6-3 4-6 6-2. **Ordre** des demi-finales: Hingis Huber et Graf - Schultz-Mc-Carthy. / si

## **BRÈVES**

## Tennis Hingis en direct si...

Si la Saint-Galloise Martina Hingis s'est qualifiée durant la nuit pour la finale du tournoi de Tokyo, la rencontre sera retransmise en direct sur Suisse 4, la nuit prochaine à 4 h 30. Une rediffusion aura lieu à 13 h 45. / si

## **Football** Mathez pour Boskov

Vujadin Boskov a été démis de ses fonctions d'entraîneur du FC Servette. Il reste toutefois dans le staff technique du club. Il sera remplacé à titre intérimaire par le directeur technique Guy Mathez. / si

## Deux forfaits

Rolf Fringer a dû opérer encore deux changements dans sa sélection appelée à disputer la semaine prochaine le tournoi international de Hong-Kong. Blessés, les joueurs de Grasshopper Pascal Zuberbühler et Bernt Haas ont été contraints de renoncer. Fringer a fait appel au gardien argovien Andreas Hilfiker et au latéral de Grasshopper Pascal Thüler. / si

## Bras de fer Championnat cantonal

Le Casino de la Rotonde de Neuchâtel servira de cadre, demain après-midi, au 8e championnat cantonal neuchâtelois de bras de fer. Chacun - et chacune - y est admis, toutes les catégories figurant au programme. On pourra s'inscrire sur place dès midi, les premières empoignades étant prévues pour 14 h. / réd.

# **Basketball** Igor Novelli: «La pression? Connais pas!»

pression? Connais pas!» Tel pourrait être le leitmotiv d'Igor Novelli. Le deuxième distributeur Neuchâtel le d'Union prouve depuis le début de la saison, et particulièrement ces derniers temps. En tous les cas, ses dernières entrées en jeu ont été, sinon décisives, en tous les cas diablement importantes. Et pourquoi n'en irait-il pas de même dès aujourd'hui, lors du premier match du tour final contre SAV Momo..?

## Renaud Tschoumy

Igor Novelli l'avoue sans détour: il sait qu'une énorme pression repose sur ses épaules lorsqu'il est sollicité par Len Stevens. «Je n'ai pas le droit à l'erreur, confirme-til. Dès le moment où le retour de David Perlotto a été officialisé, je savais que j'allais moins jouer que l'an passé. Mais cela ne me dérange pas. En fait, j'aime la pression. Je sais qu'il m'est interdit de rater un shoot à trois points ou une passe risquée.

Mais mes dernières performances ont montré que je pouvais être utile à l'équipe en très peu de temps.» O com-

Colocataire de Patrick Ce-

resa, Igor Novelli se voit

«contraint» de suivre le

rythme d'entraînement de

son jeune coéquipier. «Il est

hyper-motivé, et franche-

ment, ca me fait du bien,

note Novelli. Je fais de la

musculation le matin, des

Un bon rythme

Son entraîneur Len Stevens s'en est d'ailleurs rendu compte: «Il m'a précisé que 'avais toujours joué à la fin des matches importants que nous avions gagnés. C'est une belle reconnaissance... même si je souhaiterais évidemment jouer davantage.» Ce que l'on peut concevoir.

#### Risques assumés

Igor Novelli a le don d'enflammer le public neuchâtelois par ses hautes passes ponctuées d'autant de dunks par les intérieurs unionistes, comme ce fut le cas contre SAV Momo il y a deux semaines. «J'aime faire le spectacle, indépendamment du nombre de points que je marque, glisse-t-il. Ces «holyhops» (réd.: le nom exact de ce genre de passes) sont très spectaculaires. Bien sûr, je prends des risques en les tentant. Mais je me dois de les assumer. Et le public neuchâtelois est si chaud, si fervent...»

Un public qui avait marqué Igor Novelli lorsqu'il jouait encore à FR Olympic. «Je me souviens d'une demi-finale de play-off au cours de laquelle les spectateurs neuchâtelois m'avaient pris en grippe, rap-pelle-t-il. Ils me huaient chaque fois que je touchais la balle... mais cette ambiance électrique m'avait stimulé,

shoots l'après-midi et je vais

normalement m'entraîner le

soir avec toute l'équipe. Le fait que je ne travaille pas me

permet de le faire. Je suis en

fait semi-professionnel. Mais

Ses performances en attes-

c'est le bon rythme.»

tent, d'ailleurs.

puisque j'avais pratiquement eu du 100% ce jour-là!» Aujourd'hui le «souffre-douleur» de l'époque est devenu l'un des favoris du public de la Salle omnisports. Comme quoi les temps changent...

#### Légitimes prétentions

Des changements, Igor Novelli en a connu passablement dans sa carrière. Celui qui a effectué toutes ses classes à FR Olympic a disputé sa première rencontre de LNA à 16 ans et demi. Six mois plus tard, il était vice-champion suisse, puis champion deux ans après. C'est alors qu'il mettait le cap sur le Tessin: une saison à Lugano, une autre à Bellinzone (doublé Coupe-championnat) et une troisième à Lugano, avant de venir à Union Neuchâtel à l'aube de la saison 1995-1996. «Mon expérience tessinoise a été très enrichissante, note Novelli. Au Tessin, j'étais vraiment livré à moimême. C'est là que j'ai appris ce qu'était la vie. Mais il y a un an et demi, j'avais envie de me rapprocher de Fribourg, sans pour autant revenir à mon club d'origine. Et j'avoue que je ne regrette pas mon

Union Neuchâtel non plus, puisque l'équipe du président Michel Polten peut nourrir certaines ambitions à l'aube du tour final. «Je ne veux pas commencer à voir trop loin, nuance le distributeur de bientôt 26 ans (mais oui!). Les joueurs de SAV Momo se sont semble-t-il fait tirer les oreilles après leur large défaite (réd.: 116-78) d'il y a deux semaines dans notre salle. Il s'agira de bien gérer ce match, de manière à entamer le tour final de la meilleure des manières possible. Après, en gagnant



Igor Novelli: «Je sais que je n'ai pas le droit à l'erreur photo Treuthardt lorsque j'entre en jeu».

nos matches à domicile et en allant chercher quelques points à l'extérieur, nous pourrons rêver de play-off. Nous avons nettement progressé ces derniers temps. L'arrivée de Traylor nous a fait du bien, offensivement lorsqu'il entre sur le parquet. comme défensivement. Nous

pouvons donc nourrir certaines prétentions. A nous de tout donner... en espérant ne pas être déçus.»

Ce qui ne sera pas le cas si tout le monde évolue dans le même registre que Novelli

## **Attention!** Len Stevens se méfie des Tessinois de SAV Momo

Len Stevens est catégorique: «Ce n'est pas parce que nous avons battu SAV Momo 116-78 il y a deux semaines que nous devons croire que tout sera facile». Les propos de l'entraîneur unioniste à la veille d'aborder le tour final sont donc teintés de prudence.

L'entraîneur américain étaie ses propos: «Les joueurs tessinois ont été humiliés chez nous, et je ne connais personne qui apprécie ce genre de situation. Ils auront donc à coeur de se racheter, de prouver qu'ils valent mieux que ce qu'ils ont démontré lors du dernier match de la phase préliminaire. Je m'attends à une rencontre très agressive et physique. Elle n'aura en tout cas rien à voir avec la précédente, j'en suis sûr.»

Mais Len Stevens se veut résolument optimiste: «Il n'y a pas de miracle. Si nous voulons jouer en play-off, nous nous devons de remporter tous nos matches à domicile. Nous avons atteint notre premier but, ce qui a un peu diminué la pression qui pesait sur nos épaules. Mais nous allons maintenant partir à la conquête de notre deuxième objectif. J'attends donc de mes joueurs qu'ils confirment les excellentes dispositions affichées à Monthey et contre SAV Momo.»

La pause de deux semaines, que Stevens appréhendait un peu, a dans le fond été bénéfique aux Unionistes. «Il est transfert de Sion-Veysonnaz a vrai que je craignais que cette interruption ne coupe notre élan, confirme le coach unioniste. Mais David Perlotto a été très malade lors de la première semaine de pause, sa température dépassant les 39 degrés. Il ne s'est donc pas entraîné, ce qui aurait pu porter un préjudice si nous avions dû jouer samedi passé. Et puis, cette coupure a permis à David Maly et Eric Morris de se rétablir totalement. Enfin, chacun a pu se mettre dans la tête qu'un nouveau championnat commençait.» A l'exception de Feller et de Lobato, c'est un effectif unioniste au complet qui se présentera en fin d'après-midi à la Salle omnisports

## Seules les filles...

Si le tour de promotion-relégation LNA/LNB commence également aujourd'hui, ce n'est pas le cas du tour contre la relégation - ou plutôt tour de classement. Ainsi, seule la formation féminine du BBCC sera à l'œuvre aujourd'hui, puisqu'elle recevra Arlesheim sur le coup de 15 h, une équipe contre laquelle elle s'était inclinée de deux points après prolongation lors du match aller. «Si nous ne parvenons pas à battre les Bâloises, c'est que nous n'avons rien à faire en Ligue nationale» prévient Stefan Rudy. L'entraîneur chaux-de-fonnier disposera de tout son petit monde. Nicole Dayer, dont le

été entériné, ne pourra toutefois pas encore être alignée.

## A l'affiche

**VERSOIX - MONTHEY 124-**88 (38-23 62-39 84-57)

Terre-Sainte: 420 specta-

Arbitres: MM. Carlini et Busset.

Versoix: Jenkins (40), Dao (4), Gothuey (2), S. Baillif (5), O. Deforel (15), G. Deforel (16), Dubuis (4), Fields (23), Weilenmann (2), Bader (2), Margot (11).

Monthey: Bullock (24), Berry (23), Ammann (5), Doche (7), Felli (17), Colon (2), Marclay (6), Multone (4). Aujourd'hui

## 17.30 FR Olympic - Cossonay Union NE - SAV Momo

Classement 1. Versoix 1 1 01783-1713 14 (12) 2. FR Ol. 0 0 01705-1486 13 (13) 3. Monthey 1 0 11613-1616 10 (10) 4. Union NE 0 0 01621-1623 8 (8) 5. SAV Momo0 0 01540-1569 8 (8) 6. Cossonay 0 0 01525-1559 7 (7) Entre parenthèses points de la

## LNB féminine Aujourd'hui

qualification.

15.00 Chx-de-Fds - Arlesheim

## Volleyball Match au sommet à Tramelan

Ça va chauffer cet aprèsmidi à La Marelle. TGV-87, deuxième du classement, accueille le leader Cossonay, toujours invaincu après onze journées. Chaud devant!

Pour ce match au sommet, les Jurassiens récupéreront leur entraîneur-joueur Oleg Petrachenko, grippé le weekend dernier. Pour mémoire, on rappellera qu'il y a une semaine, TGV-87 avait été inexistant contre Spiez (défaite 0-3). «C'était typiquement le match sans, raconte le président Olivier Zaugg. C'était comme dans un orchestre. Le chef absent, chacun y est allé de sa propre participation. Mais cet incident est oublié. Tout le monde est gonflé à bloc et nous entendons bien réaliser un truc contre les Vaudois.»

Toujours chez les hommes, mais en LNA, Plateau-La Neuveville se rend à Lausanne pour y affronter le LUC. Une fois de plus, les protégés d'Andrzej Wiacek ne partiront pas avec les faveurs de la côte. Mais comme le martèle sans cesse le chef depuis plusieurs semaines, «l'important est que nos jeunes joueurs se fassent plaisir».

Tout à l'heure à Thoune, ce ne sera pas moins que la deuxième place du groupe ouest de LNB qui sera en jeu. Les filles de Franches-Montagnes en sont conscientes. Hans Bexkens: «Après trois victoires consécutives sur le score de 3-0, c'est le moment de se frotter à un

gros morceau. L'équipe est en pleine confiance. Pour battre les Alémaniques, il s'agira de jouer vite et de contrer leur bloc. La clef du match se situelà. On devra également veiller à les mettre en difficulté à la

En déplacement chez la lanterne rouge Meyrin, le NUC devrait théoriquement faire le plein. Théoriquement. Car un match n'est jamais gagné d'avance et l'entraîneur neuchâtelois Michel Duvoisin le sait mieux que quiconque. L'avis du spécialiste: «Ce serait embêtant de ne pas revenir avec les deux points. Il est donc clair qu'on va là-bas pour gagner. Mais je me dis aussi qu'un jour, les Genevois finiront par remporter un match.»

## A l'affiche

LNA masculine

Aujourd'hui 17.30 LUC - Plat.-La Neuveville

**GST** 

LNB masculine Aujourd'hui **16.15** TGV-87 Cossonay

Première ligue masculine Aujourd'hui 14.00 Köniz II - Colombier

17.30 Val-de-Ruz - Guin LNB féminine Aujourd'hui **15.00** Meyrin - NUC

**16.30** Thoune - Fr.-Montagnes Première ligue féminine

Aujourd'hui 15.30 Val-de-Ruz - Gr.-Marnand

# Football Cyprien: six mois pour relancer une carrière

longue suspension (quinze rencontres) dont a écopé en appel Jean-Pierre Cyprien prendra fin le 16 mars prochain. Si l'on excepte un match de championnat (face à Grasshopper) et quatre de Coupe de l'UÉFA (deux faces à Dynamo Kiev, autant contre Helsingborg), le Guadelou-péen n'a plus joué de rencontre officielle depuis son «remake» de Bruce Lee. Ce printemps, le Français tentera de glaner son premier titre de champion national «pour remercier ses coéquipiers de leur soutien», comme il aime à le relever, et relancer du même coup sa carrière.

De notre envoyé spécial Fabrice Zwahlen

Avec cinq mois de recul, Jean-Pierre Cyprien ne regrette pas son geste à l'en-contre de Claudio Moura. vité de ma faute», analyse

«Simplement, j'aurais dû régler cette histoire pendant le match et non après le coup de sifflet final», estime-t-il.

Condamné en première instance à neuf mois de suspension au niveau mondial, le Guadeloupéen a reçu le jour même une missive qu'il a encore en travers de la gorge: «Dans cette lettre, explique-til, les dirigeants de Neuchâtel Xamax m'annonçaient qu'ils résiliaient mon contrat. A ce moment-là, j'ai cru à un signe du destin. Je m'étais déjà préparé à l'idée de me rendre en Guadeloupe me ressourcer. Une aussi longue mise à l'écart signifiait la fin de ma saison, voire de ma carrière..»

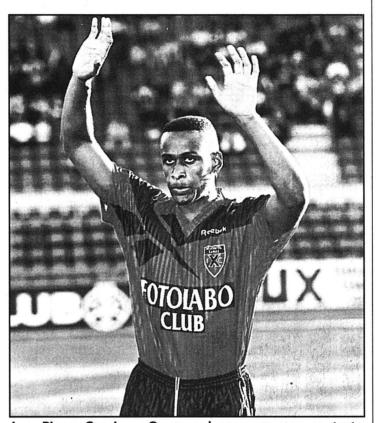
Fort heureusement pour le stoppeur xamaxien, le comité «rouge et noir» changea par la suite son fusil d'épaule, obtenant même la réduction de sa peine à quinze rencontres, toutes à purger en Suisse. «Cinq matches de suspension Jean-Pierre Cyprien. Mais bon, pour l'exemple...

Pour sortir de cette période de doutes - les entraînements ne remplacent pas la compétition -, Jean-Pierre Cyprien a pu compter sur le soutien inconditionnel de ses coéquipiers. «Sur le moment, j'avais l'impression qu'ils étaient plus effondrés que moi, révèle notre interlocuteur. Même les gens de la rue nous ont soutenus, mon épouse Valérie et

#### Il s'en ira en été

Pendant cette longue période de suspension, le Fran-çais a cependant foulé à cinq reprises la verte pelouse. «En évoluant tous les quinze jours lors des deux premiers mois de ma suspension et avec le soutien de mes camarades, elle a finalement passé assez rapidement».

A La Grande-Motte, Jean-Pierre Cyprien travaille pour retrouver progressivement ses automatismes avec ses col-



Jean-Pierre Cyprien: «On a voulu rompre mon contrat». photo Lafargue

devrait poser aucun problème. Pour me soutenir, je peux compter avec le meilleur libéro de Suisse, Martin Rueda» souligne, sûr de soi, le Français.

Le 16 mars prochain son envie de «bouffer» du gazon sera enfin assouvie. «Dès cette date, poursuit-il, j'essayerai de donner mon maximum pour repayer mes coéquipiers de leur soutien et offrir le titre à

lègues défenseurs. «Cela ne Neuchâtel Xamax». Avant, vraisemblablement, de quitter notre pays: «Cette semaine, j'ai reçu deux offres d'Italie, une de Série A, l'autre de Série B, précise-t-il sans citer les noms de ces clubs. De toute manière, j'ai envie de changer d'air, la mentalité suisse ne me convient guère...»

Un appel du pied auquel plusieurs clubs ne manqueront pas de répondre...

## PLEIN SUD

#### A chacun son passe-temps

S'ils passent environ quatre heures par jour à s'entraîner, les Xamaxiens bénéficient cependant de salutaires moments de pause qu'ils occupent de manières diverses. Le quatuor Moret, Martin, Delay et Vernier ne rate pas une occasion de taper le carton. Rothenbühler privilégie les «game-boys», alors que le baladeur quitte rarement les oreilles de Bonalair. Leurs coéquipiers s'adonnent volontiers à la lecture de magazines en tout genre ou de quotidiens.

#### La Natelmania

La nouvelle épidémie qui se répand à la vitesse de l'éclair dans les pays occidentaux a fait plusieurs victimes dans les rangs xamaxiens. La Natelmania, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a touché près d'un tiers des joueurs neuchâtelois.

Parviendront-ils à guérir avant de devenir «accros»?

### Entretenir la mécanique

Au fil des jours, le travail de Josef Schernthanner et Samuel Siegenthaler s'est singulière-ment amplifié. En plus de suivre attentivement l'évolution des blessures de Lesniak, Rueda ou Moret (rentré hier), le masseur et le physiothérapeute xamaxiens ont de plus en plus à donner des soins pour des bobos bénins et à prodiguer des massages régénérants. «Par notre travail, on entretient la mécanique, même si certains joueurs préfèrent parfois se tremper dans un bon bain chaud», se plaît à souligne Sami Siegenthaler.

## BANCO JASS

🙅 7, 10, V, R, A 🏚 10, D, R

## **PMUR**

Course suisse

Demain à Saint-Moritz, Réunion III, 6e course, trot-attelé, 1600 m.

Nos 1-7: 1625 m.

Nos 8-13: 1600 m.

1) Taldon, P. Desbiolles 2) Arquel, B. Schneider

3) Uranus-du-Siam, A. Staub 4) Rubis-d'Irlande, G. Seiler

5) Venice-Beach, R.. Fuchs 6) Triomphe-de-Braye,

E. Schneider 7) Ustab-d'Irai, R. Muller

8) Venator, V. Matthey 9) Viking-de-Visee, A. Bartschi

10) Vite-du-Ringeat, D. Gruter 11) Ambre-de-Crecy, T. Landolt

12) Blason-du-Tertre, M. Staub

13) Boy-d'Ilea, R. Maegli

Notre jeu: 1 - 8 - 6 - 3 - 10 - 4

## GRAND 7

Combinaison gagnante: 9 - 16 - 1 - 5 - 6 - 9 - 15.

Rapports pour 20 centimes

7 gagnants: tirelire. **6 gagnants:** 1828,80 fr. 5 gagnants: 56,80 fr.

## Un sacré poissard

printemps 1994 sous les couleurs de Saint-Etienne, Jean-Pierre Cyprien signe un contrat en faveur de Torino et débute en équipe de France le 16 février face à l'Italie (1-0), lors de la première rencontre de l'ère Jacquet. Cinq jours plus tard, le Guadeloupéen se

Au sommet de sa forme au blesse au tendon d'Achille. Le club turinois honore tout de même le contrat. En juillet, Cyprien se déchire à nouveau les ligaments du même tendon. «Je n'ai ainsi joué que deux rencontres sous le maillot de Torino», souligne Jean-Pierre Cyprien. Pendant cette période sportive pour le

moins malchanceuse, le Guadeloupéen a par contre pu emmagasiner énormément de bons souvenirs sur le plan hu-

«Je suis donc prêt à tenter à nouveau ma chance à l'étranger», conclut-il.

La vie n'est-elle pas un éternel recommencement? FAZ

#### **NOTRE OPINION** Perf. CHEVAL Mètres Driver Entraîneur **PMUR** 4 - Il retrouve le premier échelon où il est presque imbattable, et va mener la vie dure à G. Verva P. Verva 35/1 0a6a0a Déesse-d'Isque 2700 Notre jeu Demain 26/1 Déluge-du-Vernay J.-P. Mary D. Sinquin Da3a3aq 2700 8\* à Vincennes, 15/1 8 - En grande forme, il vient de rendre la 13\* Prix de 3 2700 A. Laurent A. Laurent 1aDm0a Daddy distance en effectuant une ligne droite à la Champtocé R. Douillard 2700 R.-W. Denechere 5/1 4a2a1a vitesse du vent. Discopolys 14 (trot-attelé 13 - Courageuse, elle est redoutable lorsqu'elle est menée par J.-M. B., avec qui elle C. Bigeon C. Bigeon 12/1 4a2a2a Dakota-du-Relais 2700 Réunion I, 6e course, 17/1 forme un tandem qui respecte les parieurs. V. Collard V. Collard 6a3a6a **Duc-du-Ringeat** 2700 2700 m, 5 - En forme et bien engagé il fait preuve de régularité et devrait bénéficier et mettre à Da3a3a Diatka-de-Pitz 2700 N. Roussel J. Bethourat 19/1 16 h 23) Coup de poker profit son avantage initial. 8 P. Vercruysse 7/1 **Deus** 2700 P. Vercruysse 2a2a1a 3 14 - Il déçoit rarement et finit toujours bien 4a7ada 21/1 2700 H. Sionneau A. Sionneau **Dollar-de-Bannes** Cette rubrique Au 2/4 vous est offerte par un dépositaire local Y. Dreux L. Leduc 18/1 0a5aDa **Don-Kewilton** 2700 4 - 13 3 - On attend une confirmation de sa victoire dans un événement car il n'a pas montré grand-chose en pareille société. du PMU: 11 Durer 2700 P. Levesque P. Levesque 23/1 6a0aDa Au tiercé pour 16 fr 39/1 Y. Couvreux Douchka-de-Gaudin 2700 Y. Couvreux 3m4m1m Restaurant 7 - Il faut le racheter de son dernier échec, 4-8-X qui ne reflète pas sa valeur. J.-M. Bazire 14/1 1a6a1a Déesse-de-Mareuil 2700 P. Perroteau Cortina 6 - Il semble qu'un si bel engagement soit Le gros lot M. Lenoir 5a2a0a **Derby-des-Voirons** 2700 M. Lenoir visé depuis un certain temps, et on se méfiera, car il a probablement été préparé en Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds 15 Doce-de-Gossinee 20/1 2m4mD 3 2700 P. Baekaert P. Baekaert fonction de cette course. 2 Tél. 032 / 926 93 35 LES REMPLACANTS: 11 4 2 - Il y a meilleur que lui, mais il a quelques Seule la liste officielle du PMU 8 12 11 - C'est un Levesque qui déçoit, car il n'a plus une grande marge aux gains. fait foi

## L'ÉVÉNEMENT DU WEEK-END EN DIRECT.

Ce dimanche 2 février, «PRIX DE FRANCE» à Vincennes.

A suivre en direct dans l'un de nos 9 POINTS-COURSES.

Grand-Hôtel RENENS

Le Terminus

LA CHAUX-DE-FONDS

Buffet de la Gare GENEVE

Restaurant La Clarté

**CRANS-MONTANA** 

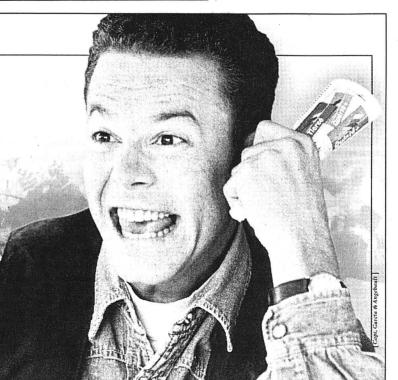
Hippodrome d'Yverdon Hôtel du Moléson YVÉRDON-LES-BAINS VILLARS-SUR-GLÂNE/FR DELÉMONT

Snack de la Gare

Restaurant Le Savoie MARTIGNY



La Suisse est dans la course!



# Escapade Là-haut, l'est Chaumont...

Plantée à 1170 m d'altitude, sur les crêtes du Jura neuchâtelois, v'là la colline de Chaumont, pardon, la montagne de Chaumont! Un petit coin de paradis sis non loin de Neuchâtel, où l'on se rend pour admirer le point de vue, où l'on grimpe pour fuir le brouillard, où l'on folâtre, question de s'aérer et de se dégourdir un peu. Pour y accéder, il y a bien sûr la voiture, mais surtout l'original petit funiculaire qui, depuis 1910, certes avec de nombreux aménagements et un récent changement de voitures, a déjà transporté des millions de touristes en balade depuis La Coudre. Chaumont, ou le bonheur retrouvé, à dix minutes de la ville, en totomobile ou en funi.

A Chaumont, on compte une centaine d'habitants. Difficile d'évaluer exactement le nombre de résidants puisque la bourgade dépend de pas moins de six communes, à savoir Neuchâtel, Savagnier, Enges, Fenin, Villars et Saules! Pas de pharmacie, de coiffeur ou encore de magasin d'alimentation à Chaumont, mais une adorable école primaire qui, entre la première et la cinquième année de scolarité, recense une quinzaine de petits élèves.

Côté offre touristique, Chaumont a tout pour plaire: balades, randonnées, tennis, piscine, vélo tout terrain, ski de

fond ou - pour le plaisir des yeux — la simple contemplation des Alpes, de l'Eiger au Mont-Blanc, cela depuis le seul funiculaire de l'Arc jurassien, sans oublier le splendide point de vue depuis la tour panora-mique, datant de 1912 et haute de 45 mètres. Figurez-vous que la montagne abrite même un château, le château bleu, charmante bâtisse que l'on peut découvrir en se baladant en direction du Pré Louiset,

#### Calme et repos

Pour vous, la montagne est le symbole de la détente, du repos et du délassement. Jouissant d'une situation privilégiée, l'hôtel Chaumont et Golf – qui fête cette année ses 10 ans d'existence – vous accueille dans son quatre étoiles pour un séjour qui ne manquera pas de vous faire retrouver la pêche.



Partant de La Coudre, le funiculaire s'envole à 1170 m d'altitude.

photo Gallev

Confortables et claires, les chambres et suites (185 lits), munies d'un balcon, vous laissent avantageusement profiter de la vue et du lac. Si vous optez pour un séjour de remise en forme, vous trouverez à l'hôtel une piscine couverte, un sauna, un bain turc, un solarium; vous pourrez bénéficier également de soins du visage, de médecine esthétique, le tout ponctué d'une alimentation équilibrée régime minceur.

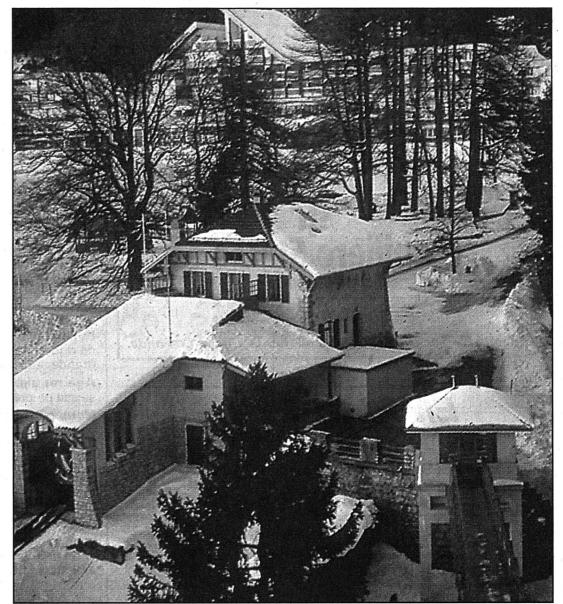
#### A fond la marche

Vous êtes sportif et grand amateur de marche. La montagne de Chaumont vous offre un grand choix de balades.

– **Le Pré Louiset:** à 50 min. de Chaumont, le Pré Louiset est une halte romantique dans un grand champ au sommet des forêts de Chaumont; on peut y griller sa saucisse et surtout admirer un point de vue exceptionnel sur le Creux-du-Van (on plonge également sur le Val-de-Ruz).

- Fenin: à 1h35 de Chaumont, vous rejoignez Fenin, où vous pourrez découvrir une église du XVe siècle, ainsi que des Tables de la Loi sur papier peint; Fenin est également doté d'un joli château, malheureusement non ouvert au public, car habité par des

- La Pierre-à-Bot: à 1h45 de marche, non loin de l'ancien golf, vous découvrirez la Pierreà-Bot, le plus gros bloc erratique de l'Arc Jurassien, 1040 m<sup>3</sup> de granit provenant du massif du Mont-Blanc.



Chaumont, un petit coin de paradis à dix minutes de Neuchâtel: on y oublie le brouillard, on y marche, on y skie et on y mange d'excellentes fondues.

photo Tourisme neuchâtelois-André Girard

## Vivre une soirée inoubliable

Passer une petite soirée hors des sentiers battus à Chaumont? Pourquoi pas! L'idée - proposée par les Transports publics neuchâtelois – est de prendre le funiculaire à La Coudre (17h30, 18h30 ou 19h30 au plus tard), d'arriver 13 minutes plus tard au sommet de la montagne. Là, sur réservation préalable, Philippe Addor, du ranch Topeka, vous attend aux commandes d'une calèche ou d'un char à banc, voire un traîneau par temps de neige, et c'est parti pour une balade d'une demi heure à travers Chaumont. Extrêmement romantique. Le temps de s'aérer passé, un vin chaud ou un cocktail canadien – eau, gin et miel – vous est servi dans une rustique cabane appartenant au ranch, faite de rondins de bois - un igloo quand il y a de la neige -, et on discute le coup avec Philippe Addor, lui du Kansas, à Topeka, avant de monter... Topeka à Chaumont.

L'apéritif terminé, l'estomac crie famine. Il est temps de mettre le cap sur le Petit Hôtel du Château pour déguster une savoureuse fondue, tout à fait dans le ton de cette escapade originale. Et devant un bon verre de blanc! Cette petite escapade

valable jusqu'à début mars vous reviendra à 29 francs (19 frs.50 sans la promenade en calèche). Pour redescendre, sachez que le dernier funi, du lundi au samedi, est à 22h40 et à 21h40 le dimanche.



Après une balade en char a banc ou en traineau, un qui a travaillé dans un ranch bon vin chaud est servi par Philippe Addor (photo) du ranch Topeka dans une cabane de bois ou un photo Galley

- Savagnier: à 1h35 de Chaumont également, vous tomberez sur Savagnier, petit village planté au pied du versant nord de la montagne; Là, se trouve une église datant du XVIIe siècle et un atelier de poterie.

- Valangin: à 2h de marche, vous visiterez Valangin, son château et son musée, ainsi que le bourg du XIVe siècle, sans oublier la Collégiale.

- Enges: à 2h de Chaumont se trouve aussi le petit village d'Enges, sa chapelle du XVIIe siècle et ses vitraux de Yoki.

— La métairie de Chuffort: à 2h15 de marche, vous rejoindrez la métairie de Chuffort, une étapé en direction de Chasseral. On y déguste d'excellentes fondues, ainsi qu'un savoureux plat bernois: choux, saucisson et rösti. (ouvert dès mai).

- Neuchâtel: les grands marcheurs n'auront pas peur de rejoindre la ville à pied – 2h30 de marche – après être montés à Chaumont en funiculaire.

Les accros du deux-roues peuvent également donner de la pédale sur deux itinéraires en boucle: l'un rejoignant Enges et l'autre Pierre-à-Bot. Les skieurs de fond y trouvent également leur compte sur un itinéraire long de 23 km: une large boucle part de Chaumont, direction Pré Louiset, en passant par le Pré aux Planes, pour revenir sur Chaumont; un autre tracé permet d'effectuer une virée autour de Chaumont, alors qu'une troisième boucle s'envole vers Chasseral, en passant par Le Signal, la métairie d'Hauterive, Grand Chaumont, jusqu'à la hauteur d'Enges,

avant de revenir sur Chaumont. Signalons qu'actuellement les pistes de fond ne sont pas balisées, faute de neige.

Vos efforts terminés, ne manquez pas d'aller piquer votre fourchette dans le caquelon des bonnes fondues du Petit Hôtel du Château, ou de craquer pour un bon morceau de viande sur ardoise (voir notre «Coup de fourchette») avant de redescendre la colline, pardon, la montagne!

**Corinne Tschanz** 

## Tout pour les têtes blondes

Et nos petites têtes blondes? Chaumont ne les oublie pas! A quelques pas de l'arrivée du funiculaire, un espace de jeux et de délassement est tout dédié aux enfants qui, dès le retour de la belle saison, pourront s'amuser avec de nombreux animaux domestiques qui reprendront leurs quartiers dans les enclos.

Philippe Addor du ranch nir de plaisir! Topeka propose aux bambins

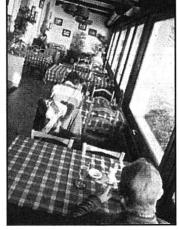
et à leurs parents une visite originale de Chaumont. Des promenades accompagnées à cheval, en groupe ou individuellement, en calèche ou en poney pour les enfants. Plusieurs variantes aux balades: une heure ou deux, ou plus pour les accros de la selle, en direction de l'ouest ou de l'est, jusqu'à la Dame, ou meme plus loin, jusqu'à la En poney ou à cheval, métairie de Chuffort. A hen-

CTZ

## Coup de fourchette Du caquelon aux ardoises

Au Petit Hôtel du Château, à Chaumont, ce n'est pas seulement la fondue qu'on y mange, même si par ces journées hivernales, elle remporte un franc succès, grâce à la formule du funi-fondue notamment. On s'y rend aussi pour goûter dans la bonne humeur aux steaks sur ardoise, une grosse serviette égayée d'un koala autour du cou pour se protéger des éclaboussures de la viande. Le koala de Madeleine Darragh, patronne de l'établissement, qui remplace depuis mars 1994 les serviettes «coccinelle» de Tagad.

Steak (150 gr), entrecôte (200 gr) ou tournedos de bœuf, steak de veau, le choix des pièces de viande à griller sur ardoise est grand. Et, nouveauté, depuis peu, on peut aussi



Au Petit Hôtel du Château, à Chaumont, on craque aussi pour les steaks sur ardoise.

photo Gallev

déguster de l'agneau et du magret de canard, «deux variantes qui marchent très bien», relève Madeleine Darragh. Le plat est accompagné d'une belle salade garnie de saison ou de frites. Rien à dire sur les prix qui, pour cette sympathique originalité, vont de 25 francs pour le steak de boeuf à 39fr.50 francs pour le

Mais il est un autre plat qui marche fort au Petit Hôtel: Îes ailes de poulet en corbeille, servies avec des frites. De quoi faire oublier le brouillard qui sévit juste sous nos pieds.

Signalons qu'il est préférable de réserver et que l'établissement est fermé le lundi et le mardi.

## Coup d'aile Hit-parade des tarifs aériens

## Départ de Genève:

Ajaccio (480.-) avec Air France

Athènes (399.-) avec Olympic Airways

Dublin (398.-) avec Air Engiadina

Istanbul (320.-)

avec Turkish Airlines

Lisbonne (610.-) avec TAP Air Portugal

Manchester (465.-) avec Sabena

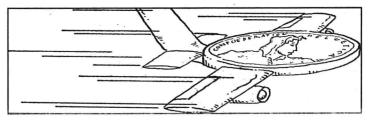
Paris (224.-) avec Air France

Stockholm (460.-) avec Lot

Valence (574.-) avec Ibéria Zakinthos (519.-) avec Olympic Airways

Ces prix sont extraits de la bourse des voyages d'Internet Alls Supermarket of Travel, adresse http://www.travelmarket.ch et sont publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avions. Vous pourrez également obtenir tous les renseignements (horaires, validités, itinéraires, restrictions dans le temps, conditions d'application, etc.) en vous adressant à votre agence de voyages habituelle.

Attention: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.



J'ai 16 ans ou plus, je termine ma scolarité secondaire et j'envisage d'entamer une carrière dans une entreprise ou le mot «Services» signifie quelque chose. Le contact avec la clientèle m'attire...

## La MOBILIÈRE SUISSE.

Agence de La Chaux-de-Fonds, cherche justement un ou une **apprenti(e) de commerce** pour le mois d'août 1997.

J'écris donc tout de suite, à l'attention de Monsieur Besomi, une lettre manuscrite, mon curriculum vitæ et je joins une copie de mes derniers bulletins scolaires.

## Mobilière Suisse Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Espacité 3 - Tél. 032/913 15 35 - 2300 La Chaux-de-Fonds



Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.

On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stæmpfli+Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/3006342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 40 fr. 80 pour 6 mois et 50 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

#### Un/une archiviste

Nous cherchons du renfort pour notre de documentation et notre bibliothèque. Nous introduisons prochainement un système d'enregistrement électronique et cher-chons un/une collaborateur/trice pour compléter la petite équipe de notre service de documentation. Vous êtes documentaliste ou bibliothécaire diplômé/e ou bénéficiez d'une formation commerciale. Vous disposez par ailleurs de connaissances informatiques en tant qu'utilisateur. Capable de travailler en équipe, vous êtes doué/e d'une grande capacité de travail; vous avez un esprit d'analyse et du talent d'organisation. Vous êtes de langue allemande ou française et disposez d'excellentes connaissances écrites et parlées de l'autre langue. Peut-être avez-vous encore d'autres connaissances linguistiques. Le/La candidat/e qui répond au pro-fil décrit voudra bien nous adresser son offre de

Lieu de service: Berne-Wabern Office fédéral des étrangers, service du personnel, Quellenweg 15, 3003 Berne-Wabern, © 031/3259533 ou 031/3259554

#### Collaborateur/trice au Service d'accréditation suisse

Votre mission au sein du Service d'ac-créditation suisse (SAS) est la suivante: prendre en charge les aspects administratifs des de mandes d'accréditation et liquider une correspondance variée en allemand, en français et en anglais, la plupart du temps de manière autonome, parfois sur la base d'indications, collaborer à la gestion d'une vaste banque de données relationnelles; donner des renseignements téléphoniques simples sur les accréditations. Votre profil: formation commerciale complète, de trois ans au moins, assortie d'une expérience professionnelle de plusieurs années; capacité de s'intégrer au sein d'une petite équipe tout en restant indépendant/e. Langues: expression orale et écrite aisée en allemand et en français; bonnes connaissances de l'anglais La durée de l'emploi est limitée à 2 ans.

Poste à temps partiel: 50 %

Lieu de service: Berne-Wabern

Office fédéral de métrologie,
service du personnel, Lindenweg 50,
3084 Wabern

#### Collaborateur/trice spécialiste

Collaboration au projet de «l'indice suisse des prix de la construction» au sein de la Section des prix et de la consommation de l'Office fédéral de la statistique. Participation à l'élaboration des bases techniques de la statistique: contacts avec les milieux de la construction (associations, entreprises, maîtres d'ouvrages), création des documents d'enquête et des formulaires de relevé des prix, envoi et

contrôle des retours, préparation et saisie des données à l'écran, contrôles et demandes de renseignement. Formation technique dans le secteur de la construction: technicien, dessinateur ou qualifications équivalentes. Bonnes connaissances informatiques, en particulier des logiciels Word, Excel et Access. Précision du travail, flexibilité, capacité de résister au stress, de nouer des contacts et de s'intégrer dans une équipe. Bonnes connaissances de deux langues nationales. Afin d'augmenter la part des femmes du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée. La durée de l'emploi est limitée.

Lieu de service: Berne, dès 1998 Neuchâtel Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne, © 031/3227083, réf.: SB-PREIS

## Un/une secrétaire

Pour compléter le secrétariat de la division monnaie, économie, marchés financiers et de la Trésorerie, nous recherchons une collaboratrice ou un collaborateur qui sera chargé/e d'exécuter la correspondance en langues allemande, française et anglaise et les divers travaux de secrétariat. Vous vous occuperez également de la documentation, de l'organisation des voyages de service, des séances et des conférences. Ce poste varié conviendrait à une personne ayant achevé un apprentissage de commerce ou disposant d'une formation équivalente, sachant faire preuve d'initiative, apte à travailler dans une équipe et aimant les contacts. De bonnes connaissances de l'allemand et du français sont nécessaires. connaissance de l'anglais serait un atout. Nous attendons une présence quotidienne, le matin. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser à M<sup>me</sup> B. Weber (tél.: 031/ 3226052, les mercredis, jeudis, vendredi)

Poste à temps partiel: 60% le matin **Lieu de service:** Berne Administration fédérale des finances, service du personnel, Bundesgasse 3, 3003 Berne, © 031/322 60 62

## Un/une secrétaire

des sections «armes et véhicules», ainsi que «munitions». Tenue du secrétariat, liquidation de travaux administratifs de nature générale, tels que la correspondance et la mise au net de documents en allemand, en français et en anglais. Préparation de voyages de service et gestion du crédit des voyages de service et gestion du crédit des voyages de service au moyen du TED. Remplacement de la secrétaire de division. Formation commerciale, expérience professionnelle et bonnes connaissances de l'emploi du PC. Langues: l'allemand et le français, des connaissances d'anglais.

Poste à temps partiel: 70 %

Lieu de service: Thoune

Groupement de l'armement, division
du personnel, Kasernenstrasse 19,
3003 Berne

05-388385/4x4

Nous sommes une entreprise située dans l'arc jurassien et recherchons un

## galvanoplaste-électroplaste

qualifié, disposant d'une expérience minimum de 5 ans dans le domaine des métaux précieux.

Veuillez adresser votre postulation sous chiffre S 014-796420 à Publicitas, case postale 832, 2800 Delémont 1.

14-796420

## **LA FERRIÈRE** près de La Chaux-de-Fonds

L'entreprise Alexander von Mérey fabrique depuis 1987, des aliments diététiques.

Nous recherchons:

## 1 chef d'équipes

pour la fabrication et le service technique

**Exigences:** CFC dans une branche de l'industrie alimentaire et maîtrise fédérale ou équivalent.

Langues: le français et l'allemand. Il devra être apte à diriger du personnel engagé à l'heure. La personne doit posséder un esprit d'initiative, de rigueur et doit savoir faire preuve d'une grande autonomie.

**Age requis:** entre 30 et 50 ans, nationalité suisse de préférence.

#### **Nous offrons:**

un travail très diversifié, dans un cadre sain, dans une petite entreprise en pleine expansion, avec une possibilité de gravir des échelons aux cours des prochaines années.

M. A. von Mérey est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

#### Tél. 0041/32 961 10 18

Veuillez envoyer votre curriculum vitæ, une lettre de motivation ainsi que des copies des diplômes obtenus à:

L'entreprise Alexander von Mérey Fabrication d'aliments diététiques case postale 53 / CH-2333 La Ferrière

> Solution du mot mystère PARCHEMIN

jeune sommelière

avec expérience

pour la brasserie

Se présenter auprès de

M. Christian Feuvrier ou envoyer

un curriculum vitae.

MANPOWER Technique

**INGÉNIEURS DE VENTE** 

Très bonnes connaissances dans

Disposer à voyager fréquemment

Maîtrise de l'anglais et bonnes

connaissances de l'allemand;

Solide expérience en technique

Si vous avez entre 28 et 35 ans, vous

êtes dynamique et motivé, et corres-

pondez, à ce profil, contactez au plus

vite M. Edio Calani ou M. Didier Ram-

seyer, au 032/721 41 41 ou faites-nous

MANPOWER, rue de l'Hôpital 20, Case postale 813, 2000 Neuchâtel

Mandaté par plusieurs clients

Nous recherchons des

**RESPONSABLE DE** 

Formation: Ingénieur ETS /

les machines d'outils;

Endurance au stress.

parvenir votre candidature à

mécanique, micromécanique - Exportation internationale;

(50% du temps); Négociation haut niveau;

**HIGH-TECH** 

**MARCHES** 

industrielle;

## **FABRIQUE DE CADRANS DE LA PLACE**

engage pour date à convenir:

## - CADRANOGRAPHE

décalqueur/euse qualifié/e et expérimenté/e pour travail très soigné.

### - VISITEUSE

expérimentée pour notre département contrôle de qualité.

#### - POSEUSE D'APPLIQUES

qualifiée et expérimentée pour travail très soigné.

Préférence sera donnée à personnes ayant de bonnes connaissances dans la fabrication du cadran de montre.

Faire offre sous-chiffre Z 132-1694 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-169



Qui produit des pièces de montres avec nos décolleteuses?

## Décolleteur

Vous gérez un parc de machines propre et moderne de manière indépendente.

Le poste vous intéresse? Alors, envoyez votre dossier complet à Ulrich Fahrni.

ETA SA, Fabriques d'Ebauches, 2540 Granges

Réussir sur les marchés internationaux de l'horiogerie et de la microélectronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous! 5-731648/4x



LOCALITÉ

LU						
	Prenez-la au mot!					
Message	Cochez ce qui convient  Privé (Fr. 1.– le mot, TVA en plus)  Commercial (Fr. 2.– le mot, TVA en plus)  Sous-chiffre (Fr. 25.–, TVA en plus)					
A publier	1x         2x         3x           jour mois jour mois jour mois         jour mois           Vendredi					
Rubrique	□ Achat □ Trouvés   □ Vente □ Demandes d'emp   □ Cours privés □ Animaux   □ Informatique □ Divers   □ Autos □ Immobilier   □ Vélos-motos □ Vacances-voyages   □ Perdus □ Amitiés-rencontre   □ Petits travaux					
NOM	PRÉNOM					
ADRESSE						

Réservé à votre annonce
La Chaux-de-Fonds – Tél. 032/911 24 10 Le Locle – Tél. 032/931 14 42

▼ PUBLICITAS

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h, à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds La Chaux-de-Fonds: tél.: 032 / 911 24 10, fax: 032 / 968 48 63 Le Locle: tél.: 032 / 931 14 42, fax: 032 / 931 50 52

# - ACTION 4 Cartes de visite



Faites imprimer vos cartes de visite avec votre **nouveau** numéro de **téléphone**.



Jean Trenscène Comédien

Av. Léopold-Robert 95

Tél. 032/923 45 56 2300 La Chaux-de-Fonds Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 1

Pierre-André EXEMPLE Menuisier-ébéniste

Rue des Fleurs 15 2400 Le Locle

Tél. 032/923 45 56 Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 2

Marie-Christine Essai Artiste

> Alexis-Marie-Piaget 21 2400 Le Locle Tél. 032/923 45 56 Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 3

Thomas Essai Technicien de surface Chapeau-Râblé 42 Tél. 032/923 45 56 2616 Renan Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 4

Henri Exemple Micromécanicien

Tél. 032/923 45 56 Fax 032/932 45 67 Daniel-Jeanrichard 32 2300 La Chaux-de-Fonds

Disposition et caractère No 5

Ces six dispositions ne sont pas modifiables et aucun logo n'est accepté dans cette action. Impression en noir, papier 180 g blanc. Format carte de crédit.

Néanmoins, notre département imprimerie est à votre disposition pour toutes demandes particulières.

Deux fourres plastiques sont fournies par 100 exemplaires

Claude Essai Photographe

Av. Léopold-Robert 95 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032/923 45 56 Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 6

## **CHOIX** DE CARACTÈRES:

No 1 - Univers Regular

No 2 – Garamond Light

No 3 -Futura Book

No 4 - Present Script

No 5 - Avant Garde Book

No 6 - Souvenir Light

## Prix de vente spécial (TVA incluse)

100 ex. Fr. 39.-300 ex. Fr. 49.-500 ex. Fr. 59.-400 ex. Fr. 54.-1000 ex. Fr. 78.-200 ex. Fr. 44.-

... Les cartes de visite se paient au comptant! Merci d'avance

# Une prestation de

Rue Neuve 14 – 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/911 23 30 - Fax 032/911 23 61

Bulletin de commande	à remplir en lettres <b>n</b>	najuscules en indiquant	les accents
Je commandeex	emplaires du modèle de d	isposition Noavec le card	actère No
Nom, prénom			
Raison sociale ou profession			*
Rue	NoNPA	Localité	*
Nouveau tél	Nouveau fax	Signature	
		<u></u>	

Coupon à retourner à:

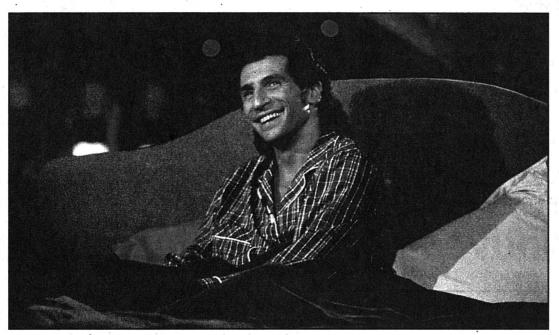
Journal L'Impartial SA, département Imprimerie, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

# Télévision Panique à TF1: l'audience baisse, la fièvre monte

Les votes des lecteurs de «Télé 7 jours» ont enfin permis à TF1 de ne pas faire tapisserie lors de la dernière soirée des 7 d'Or: ils lui ont décerné sept 7 d'Or. Mais en plébiscitant un présentateur de Journal télévisé, Jean-Pierre Pernaut, ainsi que des comédiens de téléfilms et de séries, Robin Renucci, Corinne Touzet et Véronique Genest, les téléspectateurs n'ont pas aidé la chaîne à mieux discerner vers quel horizon elle devait se diriger.

#### De Paris: Véronique Châtel

Car TF1 ne sait plus où elle va. Le brouillard dans lequel la chaîne se trouve (et qu'on a déjà évoqué dans ces colonnes) ne se dissipe pas. Il aurait même tendance à s'épaissir à en juger par les incertitudes concernant l'avenir de plusieurs émissions phares. «Vous ne rêvez pas», animée par Nagui (qui s'est déjà vu retirer «L'appel de la couette») serait en ballottage, faute d'audience suffisante. «Parlez-moi d'amour», lancée à grand renfort de promotion le mois dernier, et présentée par Julien Courbet, ayant fait un «flop», n'aurait droit qu'à une «affiche des programmes». Même l'avenir de Dorothée, dont le contrat avec TF1 doit être renégocié en juin, serait incertain. Là, ce serait une question d'image: celle de l'animatrice qui ne veut pas vieillir et qui empiffre les têtes blondes de dessins (mal) animés japonais, ne



Nagui (photo) serait en ballottage sur TF1, faute d'audience, et pourrait bien revenir sur France 2. Quelle cuisine!

conviendrait plus à celle à laquelle aspire la chaîne.

## «Okavango»: contrat pas

Et si les téléspectateurs avaient par exemple préféré «Okavango» à «Faut pas rêver» comme meilleure émission de dépaysement, TF1 aurait su qu'il fallait reconduire le contrat qui la lie avec Nicolas Hulot jusqu'au mois de juin. Hélas, ils n'ont pas voté pour lui. Toutefois, ils ont été 7,5 millions de téléspectateurs à suivre Hulot dans sa récente épopée africaine, mais cela n'a pas convaincu les comptables de TF1 qui jugent l'émission trop coûteuse. Résultat: «Okavango» ne reparaîtra plus sur les petits écrans à la rentrée

Malgré les communiqués de victoire que TF1 a répandus dans les rédactions au début de l'année, rappelant qu'elle avait remporté 89 des 100 meilleures audiences en 1996, la chaîne ne fait plus illusion. Tout le monde sait qu'il y a panique dans la tour de verre Boulogne-Bilancourt. Certes, TF1 reste la chaîne la plus regardée en France, mais son monopole s'est effrité d'une manière inquiétante, passant de 40% de parts de marché en 1994 à 34% aujourd'hui.

#### TF1 trop isolée de la réalité des Français?

Plusieurs hypothèses sont avancées ici et là pour expliquer cette érosion d'audience. La première est que TF1, ayant

longtemps pavoisé à la tête des télévisions les plus puissantes d'Europe, aurait considéré cette hégémonie comme acquise une fois pour toutes. Elle aurait oublié de penser que les téléspectateurs évoluaient. Une autre hypothèse est que sa situation géographique, une tour de verre en bordure de Paris, l'aurait trop isolée de la réalité des Français.

L'hebdomadaire «Télérama» met en cause l'organisation interne de la chaîne, reposant sur des responsables de programmes solidement arrimés à leur poste. «C'était un des atouts de la chaîne privée face au service public qui changeait d'état-major tous les ans ou presque. Mais avec le temps, le système conçu de facon volontairement cloisonné et étanche

## France 2 aussi dans le yaourt

Il n'y a pas que TF1 qui tâtonne et qui manque d'inspiration pour oser de nou-velles émissions, dégoter des talents inédits ou inventer un langage télévisuel différent. France 2 aussi. La chaîne du service public semble avoir opté pour la prise minimum de risques. Elle ne mise que sur des valeurs confirmées, manière courtoise de dire qu'elle nous ressert indéfiniment la même sou-soupe.

Après s'être attaché les services de Patrick Sébastien Christophe Dechavanne, tous deux transfuges de TF1, elle serait, selon les rumeurs, prête à récupérer Nagui, qui ne parvient pas à se faire sa place sur TF1 (voir cicontre), ainsi que Dorothée, tombée en disgrâce sur TF1. Pourtant, la tactique n'est pas payante. Les courbes d'audience escomptées ne sont pas au rendez-vous.

Ainsi, la dernière prestade Christophe Dechavanne dans «Les Beaux joueurs», remake d'un divertissement datant des années 60, «Les Grands enfants», n'a pas réussi à faire de l'ombre à Philippe Bouvard, animant au même moment sur TF1 «Les Grosses têtes». Le premier a rassemblé 3,7 millions de téléspectateurs (18,8% de parts de marché) et le second 7,4 millions.

Alors que Dechavanne honore son contrat passé avec France 2, qui l'oblige à atteindre 25% de parts de marché, la chaîne du service public tape une fois encore dans la redite. A partir du 8 février, elle rediffusera les années 1 et 2 de la série «Urgences», fraîchement «7 d'Orisée», le samedi à 17h30.

s'est fossilisé». Dernière hypothèse, le mépris que TF1 a affiché vis-à-vis de on public. En expliquant sur tous les tons que c'était la ménagère de 50 ans qu'elle visait - sous-entendant une idiote passant sa vie à remplir des caddies dans les supermarchés - elle a fait fuir les hommes, les femmes qui ne voulaient pas être identifiées à des ménagères, ainsi que tous rame!» les plus de 50 ans.

Face à tous ces courants contraires, TF1 navigue donc à vue. En déprogrammant des émission qui lui ressemblaient, en choisissant d'en programmer une, «Le Monde de Léa», qui ne lui ressemble absolument pas, et en remaniant son équipe de direction.

«Dis papa, c'est encore loin l'Amérique?» «Tais-toi et

## Philatélie Un nouveau cachet d'oblitération pour Marin-Epagnier

L'Office postal de Marin- admis pour les colis et les paie-Epagnier va se doter ments. Pour ceux-ci tous les aujourd'hui samedi le 1er bureaux de poste disposent février d'un nouveau d'un timbre à date ordinaire. cachet d'oblitération. C'est la première fois qu'un bureau de notre canton opère un troisième changement de présentation. Le premier cachet dante, domiciliée au Landeron, dit «touristique» date du a pensé que le Papiliorama-9 mai 1970 et rappelle le site préhistorique de la Tène, pas très «folichon» il faut bien l'avouer. Il a été modifié le 1er juin 1981 par l'adjonction d'Epagnier, ce qui a donné Marin-Epagnier.

A vrai dire, ces deux cachets n'ont jamais été utilisés avec enthousiasme. Il y a ainsi deux ou trois bureaux de poste neuchâtelois qui figurent sur la liste noire des philatélistes, qui ont le sentiment que le responsable et les employés du guichet ont décidé qu'ils n'avaient pas de temps à perdre avec ces «maniaques» que représentent pour eux les collectionneurs de timbres et d'empreintes postales. Quoi de plus moche en même temps qu'inutile qu'un cachet touristique indéchiffrable? Tampon-encreur sec ou trop gras, cachet mal entretenu, peu de motivation de ceux qui l'emploient, et voilà les initiateurs qui ont engagé des frais pour l'obtenir, bien mal récompensés. Le timbre à date-réclame (appellation officielle des PTT) permet de mettre en valeur une localité et ses attraits touristiques et est utilisé pour oblitérer les lettres et les cartes postales. Par contre, il n'est pas ments. Pour ceux-ci tous les

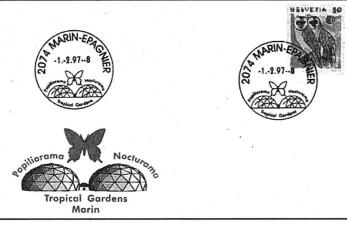
## Une chouette effraie

En voyant les timbres à dateréclame actuels, Evelyne Beuchat, micro-éditrice indépen-Nocturama serait un thème plus attrayant pour Marin. Elle prit alors contact avec l'administration communale pour l'informer de son idée et savoir si la com-

souvenir du premier jour tropicaux multicolores, évoluant d'émission, munie intelligemment du timbre de 80 c. de 1991 représentant une chouette effraie. Cette enveloppe spéciale, de même qu'un tirage numéroté limité à 100 exemplaires, seront en vente auprès de la direction d'arrondissement postal à Neuchâtel (poste principale), qui vous renseignera sur les modalités de souscription.

## L'attrait touristique

La commune de Marin dispose depuis quelques années de



C'est aujourd'hui qu'est émis le nouveau cachet postal de Marin-Epagnier, ainsi qu'une enveloppe souvenir du premier jour d'émission de 1991 représentant une chouette effraie (voir illustration). photo sp

mune serait intéressée à participer à la création d'un nouveau cachet à date-réclame.

Le directeur du Papiliorama-Nocturama, van Bijleveld, et le Conseil communal de Marin ont été séduits par cette proposition. Le 1er février 1997 sera donc mis en service le nouveau cachet ainsi qu'une enveloppeces deux majestueuses coupoles qui renferment le Papiliorama et le Nocturama, reliées entre elles pour permettre la visite conjointe et passer ainsi du jour à la nuit. Le Papiliorama accueille les visiteurs avec sa faune diurne et sa végétation tropicale. On y découvre bien sûr des papillons et des oiseaux

en liberté dans un jardin de plantes provenant de régions tropicales. Dans les étangs et les ruisseaux: des poissons, des tortues et des oiseaux aquatiques.

Le Nocturama, c'est la faune nocturne des forêts tropicales américaines. Avec un cycle du jour et de la nuit inversé et une ambiance de clair de lune de nuit tropicale, une sélection d'espèces nocturnes, tels que mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons et invertébérés. La température ambiante de cet univers nocturne est constante, entre 25°C et 28°C, avec une humidité relative de

## Unique en Europe

Cet espace, unique en Europe, est inspiré par la réserve naturelle de Shipstern (plus de 9000 ha) dans le nord du Belize (anc. Honduras britannique). Elle a été créée par le Papiliorama pour protéger ses forêts et sa faune extraordinaires. Une grande partie des animaux du Nocturama se retrouvent ainsi dans la réserve de Shipstern. L'un des objectifs du Nocturama est de rappeler au visiteur que la destruction des forêts tropicales entraîne également la disparition de ses

Il reste à souhaiter bonne route au nouveau timbre à dateréclame, qui portera loin dans le monde l'invitation de rendre visite à Marin-Epagnier, ceci pour autant que l'on prenne conscience à la poste de l'utiliser chaque jour avec soin.

Roger Pétremand

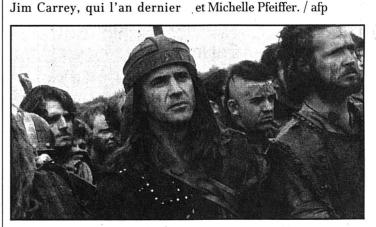
## Cinéma Mel Gibson et Tom Cruise, rentables

Tom Cruise et Mel Gibson arrivait en deuxième position ont été en 1996 les deux acteurs qui ont attiré le plus de spectateurs dans les salles américaines et canadiennes. Tel est le verdict d'un sondage réalisé auprès de 500 propriétaires de cinémas aux Etats-Unis et au Canada.

D'après cette enquête réalisée our la firme Quigley Publishing Co., John Travolta est le troisième acteur «ayant attiré le plus de dollars aux guichets» des salles de cinéma. Harrison Ford, Kevin Costner

dans cette liste, est tombé à la

Et le lauréat pour 1995, Tom Hanks, dont la seule apparition l'année écoulée a été dans sa première mise en scène, «That Thing You Do!», ne figure plus parmi les vingt premiers. Les autres «stars les plus rentables de 1996» sont, selon cette liste, Arnold Schwarzenegger, Sandra Bullock, Robin Williams, Sean Connery,



Grâce à Mel Gibson, les spectateurs affluent dans les salles.

## **Etats-Unis** Coke pour «Les 101 Dalmatiens»

Belle saisie des douanes au milieu de milliers d'exemaméricaines qui viennent de saisir 366 kilos de cocaïne d'une valeur de plus de 16 millions de francs à bord d'un cargo en provenance de Colombie. Plutôt originale, la cachette: figurez-vous que la marchandise était dissimulée

plaires du livre de Walt Disney «Les 101 Dalmatiens». Une astuce bon enfant qui n'a pourtant pas permis de berner les douaniers. Ils ont précisé que la responsabilité de Disney dans ce trafic a été écartée. / ats







Les Mazda 626 Fresh Line sont actuellement jusqu'à 3200 francs meilleur marché. Ainsi la version 5 portes, moteur 2.0i 16 soupapes 118 ch, ABS, deux airbags, climatisa-

132-1371

E C

R 0

T P

I.

A

R M N

T

T

A

C I.

A Ε

N E R G D

G E G A

A

R P A M N

P

I

E N N U Т L A

0

R E 0 P

A

C

N

T

C

T

0

R

E

M

T S C N R п R U M E M I N A ı

C

tion et bien plus encore ne coûte que 26 700 francs au lieu de 29 900 francs. Prix net TVA 6,5% incluse. Dépêchezvous: offre valable jusqu'à l'épuisement des stocks

Solution page 26

P P A

G

Е

N

E Н

G

A V 1 R

N E

A

R

E U E

U

E

E

R Т

E

E

ı N

A

S A

C T

N

R

A

A



Le mot mystère

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que

le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

E

T

0 P A R E E

V

A

P

Т

D

Е

E M E

R

G

A L

D

E E

V M M L A В

T

0 U

U

V A

Н

F G M C

D

R

E S R E H E

E

R

Rouler de l'avant. Mazda

Garantie: 3 ans ou 100 000 km. Financement ou leasing par Mazda Finance.

Définition: peau d'animal, un mot de 9 lettres

R

T G R E S S E C M

P R

N

A E 1

N E В

E

M N

C

N E

Engin

Epine

Etang

Farce

Faune

**COURROUX** 

Halle de gymnastique

Samedi 1er février dès 20 h Dimanche 2 février dès 15 h et 20 h

**SUPERLOTO** 

+ Fr. 30 000.- de prix

## **Quines exceptionnels!**

72 TOURNÉES DOTÉES DE Fr. 300.- A Fr. 1000.- DE PRIX

Fr. 60.- et plus Quine Double quine Fr. 90.- et plus Carton Fr. 120.- et plus

Cordiale invitation et bonne chance à tous!

## <u>Voyage en car gratuit</u>

Dimanche: départ de Saignelégier à 12 h 30 via La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier, Moutier.

Réservation au tél. 032/422 14 04

## **ABONNEMENTS**

1 carte 4 cartes

Fr. 20.-Fr. 50.

## **VACANCES - VOYAGES**

## LOURDES

75e PÈLERINAGE INTERDIOCÉSAIN DE LA SUISSE ROMANDE

avec la participation de Mgr Pierre FARINE évêque auxiliaire du diocèse de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel

Mgr Jacques Richoz, vicaire général, Fribourg Direction:

Par train: 8-14 mai 1997 5 jours à Lourdes

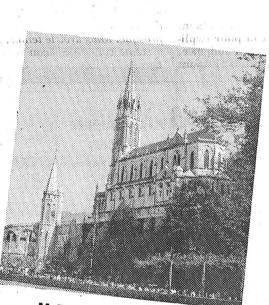
Par avion: 9-14 mai 1997 5 jours à Lourdes

Fr. 650.-(prix forfaitaire)

Dès Fr. 990.-(Genève)

Inscrivez-vous sans tarder Clôture des inscriptions:

par train: 8 mars 1997 avion: 10 avril 1997



M. Raymond Nussbaum rue de la Perrière 3 2003 Neuchâtel Tél. 032/731 82 39 (le soir de préférence)

E R R E U H D R E A E R N

Н

F

Adage Aéré Agneau Aïeul Animé

L

Aptitude Arpège Banc Bourse Casuel

E

Femme G Geai Gravir Avarice H Habitat Harpe Cerne Lipide M Machin Cesser Malabar Cidre Marinade

Médium Même Mordre Mûrir Neige Nénuphar Nigaud Noèse Orgeat **Palais** Parc Pavot

Péage

Porc

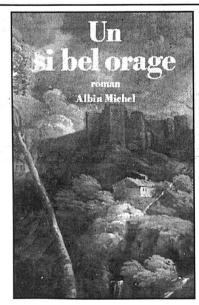
Retamé Serre Service Somme Talus Tamia Tanin Train Trait Tunnel

Puits

Régime

roc-pa 450

119



## Un si bel orage

ROMAN - Pierre Moustiers

Des filaments blafards voilaient le soleil de onze heures quand Antoine, bien Sultan et s'élança entre deux arbres, en selle, passa la porte de Bellegarde, satisfait de s'éloigner d'Aix et de perdre sa mère de vue. Vingt minutes au petit trot lui suffirent pour atteindre le croisement de Lharmas. Il allait emprunter l'allée sablée qui menait au château, lorsqu'au détour d'un fourré son cheval se trouva nez à nez avec Junon montée par Renaud.

— Où vas-tu? demanda-t-il.

— Nulle part. Je me promène, répondit Renaud.

Antoine entra distraitement dans l'allée. Renaud le suivit, le dépassa, puis se ravisa, arrêta Junon et déclara qu'il ne souhaitait pas retourner au château dégourdir sa jument.

— Tu pourrais m'accompagner, ajouta-t-il.

Antoine tourna bride, éperonna dans un champ de chardons. Renaud, sur une embardée, le rattrapa et tous deux galopèrent avec fureur, surexcités par la fièvre électrique de leurs montures qui se frôlaient. Ensemble, ils poussèrent le même cri pour enlever Sultan et Junon au-dessus d'un muret et jouir ensuite de la retombée dans un envol de poussière. Alors, pesant sur les mors, ils éclatèrent de rire en se regardant. C'était la première fois depuis un an qu'ils chevauchaient côte à côte, et cet événement leur redonnait une âme de célibataire. Insouciants avec gravité, ils allaient au se joindre à nous.» pas, maintenant, sous une bruine qui car son dessein, pour l'instant, était de humectait leurs fronts et pacifiait leurs

> -C'est un bon exercice. Il faudra recommencer, dit Antoine.

A l'horizon, l'église du Tholonet sonna midi. Renaud attendit le douzième coup pour répondre:

## - Oui!

Ils regagnèrent le château où Mme de Laplane et le marquis jouaient au trictrac en les attendant, alors que Claire, assise à l'écart devant la fenêtre, lisait sans plaisir apparent Clarisse Harlowe, un roman de Samuel Richardson traduit par l'abbé Prévost. Isabelle arrêta les pions sur le damier, avertit les jeunes gens que le dîner n'était pas près d'être servi et leur proposa une partie de bassette: «Nous sommes cinq, c'est parfait, à condition que Claire veuille bien



Filets de Perche à gogo Frs: 30.-

Bon appétit!

## Hôtel du Holeil

2340 Le Noirmont Tél. 032/953 11 11

Rognons de veau Moules marinière



### RESTAURANT DE L'ELITE

Rue du 1er-Mars 9 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/968 95 55

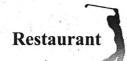
## Dimanche 2 février 1997

Carpaccio maison Salade mêlée Filets de perche meunière, garnitures au choix Dessert

Fr. 19.90

Festival de tournedos de bœuf FONDUE CHINOISE À GOGO Fr. 22.50

> Cette rubrique paraît chaque samedi!



du Golf

2336 Les Bois

Fini les vacances!

## RÉOUVERTURE

du restaurant du Golf, le samedi 1er février.

Valérie et Stéphane Fanchini sont de retour et vous attendent toutes et tous.

Renseignements et réservations Tél. 032/961 18 26



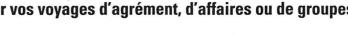
L'annonce, reflet vivant du marché





Un team de professionnels dynamiques et efficaces pour vos voyages d'agrément, d'affaires ou de groupes







Michel O. Ryser

## POUR VOUS, NOUS Y SOMMES ALLÉS!

**Destinations** 

Destinations

Indonésie, Portugal,

Colombie, Mexique,

Iles Canaries, Israël

**Destinations** 

Croisières, Turquie,

Sardaigne, Irlande, Floride,

Chine, Bali, Singapour,

lle Maurice, Martinique,

Djerba, Kenya, Québec,

Portugal, Iles Canaries,

Maldives, Egypte, Maroc

Chili, Argentine, Barbade,

Madagascar, Guadeloupe,

Canada, Californie, Brésil,

Majorque, Andalousie, Crête,

Majorque, Prague, Stockholm,

Londres, Amsterdam, Grèce,



**Destinations** 

**Destinations** 

**Destinations** 

Directrice,

tarification

Afrique du Sud, USA

Antilles, Bali, Corse,

lle Maurice, Thailande,

Maroc, Malaisie, Tunisie,

Turquie, Grèce, Andalousie,

Majorque, Croisières, Prague, Budapest, Portugal

Corse, Sardaigne, Italie,

Pologne, Grèce, Irlande,

Indonésie, Bahamas, Jamaïque, Mexique, Grand

Caïman, Ile de La Réunion

voyages d'affaires,

spécialiste de la

Espagne, Portugal, Turquie,

Kenya, Ile Maurice, Sri Lanka,

USA, Canada, Martinique, Chypre, Grèce, Tunisie, Egypte, Kenya, Ile Maurice, Vietnam, Thaïlande, Brésil, Australie, Malaisie, Baléares, Iles Canaries, Venezuela, Saint-Ptersbourg

**Pascal** 

Maruska

Suzanne

Rohrer

Melinda



Barbara

Paulette

Bachman, app.



Destinations

Japon, Maldives, Tunisie, Sicile, Finlande, Corse, Andalousie, New York, Brésil, Québec, Egypte, Rome, Venise, Paris, Grèce

Isabelle



Myriam

**Destinations** lle Maurice, USA, Emirats Arabes, Oman, Mexique, Australie, Canada, Portugal, Maroc, Scandinavie, Vienne, Prague, Bruxelles, Amsterdam, Paris, Londres

Destinations



Stefania

Thaïlande, Bornéo, Majorque, Tunisie, Maroc, Corse, Côte d'Azur, Sardaigne, Sicile, Prague, Venise, Portugal, Vienne, Paris, Londres, Hawaï, Saint-Barth, Budapest, USA, Malaisie

Biancon





Jeanmaire, app.

## Rien ne remplace l'expérience

de par des déplacements réguliers sur vos lieux de villégiature, nos agents de voyages sont à même de vous conseiller objectivement et judicieusement, en tenant compte de l'ensemble de vos souhaits, afin de vous garantir des vacances inoubliables.

Rue de la Serre 65 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/913 95 55

A vendre

villa jumelée

5½ pièces

Est de Neuchâtel.

Centre, situation tranquille et ensol-

leillée, proche des

fédérale possible.) Tél. 032 753 28 55

FINANCE

Feu

118

28-073205/4x4

près de Marin-

écoles. (Aide

Rue D.-JeanRichard 31 Le Locle Tél. 032/931 53 31

Rue du Dr-Schwab 3 Saint-Imier Tél. 032/941 45 43



## Tribune des lecteurs

Vous voulez commenter nos informations, y apporter des précisions?

Souhaitez-vous exposer votre réflexion sur un sujet d'actualité?

Exprimez-vous en appelant le 157 1240 une ligne téléphonique ouverte 24 heures sur 24 (86 centimes la minute).

Votre avis nous intéresse! Vous l'énoncez, c'est votre droit. Nous l'écrivons: c'est notre métier.



Pour appeller la ligne directe: composez le 157 1240 et suivez les instructions qui vous seront données par Infoline (votre sélection: 7500). Nous enregistrons votre appel, puis nous le consultons. C'est très simple. Essayez!

## **IMMOBILIER**

## La Commune du Noirmont/JU

met en vente le

## domaine agricole du Cerneux-Crétin

Ce domaine comprend la ferme (habitation/rural) avec 15 ha de prés et pâturages plus 4,9 ha de

Contingent laitier 60 000 kg.

Entrée en jouissance: 1er mai 1997 ou date à convenir. Les offres sont à envoyer au

Conseil communal, 2340 Le Noirmont, jusqu'au 28 février 1997.

aide efficace **GESTIFIN sa MEZIÈRES** Œ 021 903 24 45 END

La Chaux-de-Fonds, à 5 min du centre ville. Dans petit immeuble de 3 appartements

#### **MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 6 PIÈCES**

Hall d'entrée - très belle cuisine agencée – salon avec cheminée – salle à manger – 4 chambres à coucher - 3 sanitaires. Visite sur rendez-vous.

Dossier à disposition. espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67 Tél. 032/913 77 77/76

## CONSTRUISEZ AU SOLEIL!

A vendre au Fuet (cinq minutes de Tavannes) pour début 1998, magnifique situation

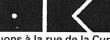
Appartements de 4½ et attiques dès Fr. 280 000.-Maisons à 2 familles dès Fr. 445 000. Terrain à bâtir pour projet individualisé

> Possibilité d'acquisition avec aide fédérale Pour tous renseignements, s'adresser à: Deco & Architecture J.-P. Gerber 2605 Sonceboz. Ø 032/489 13 12

## A vendre maison familiale

(de style chalet) aux Brenets (Les Frêtes No 153) Faire offre sous chiffre F 132-799860 à:

Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds



Nous louons à la rue de la Cure à La Chaux-de-Fonds, des jolis

## 2½ pièces à 3½ pièces duplex

Tous les appartements sont rénovés, cuisines agencées. Location dès Fr. 790.-

Fluri + Keller Treuhand AG Spitalgasse 14, 3011 Berne Tél. 031/311 77 79, Fax 031/312 56 88

> Service des abonnements: Tél. 032/911 23 11



Lignes spéciales pour votre annonce La Chaux-de-Fonds, tél. 032/911 24 10 Le Locle, tél. 032/931 14 42 PUBLICITAS .

Publicité intensive, Publicité par annonces



Suisse romande

7.25 Alice au pays des merveilles 7.50 Les contes des 1001 nuits 8.15 Il était une fois la vie 8.45 Hot dog 10.15 Dodo, le retour 10 20 Jeremiah Johnson, Film de Sydney Pollack 12.05 Vive le cinéma.

12.20 Magellan Complètement télé 1. Le spectacle de l'info

13.00 TJ-Midi 13.15 TV à la carte

13.20 Space 2063 L'ennemi sans visage (2/2)

14.05 TV à la carte (suite) Robocop; Walker Texas Ranger; Batman; La famille Addams; Au cœur du temps

17.15 **Pacific Police** Les présentations

18.00 De Si de La Fête fédérale des yodleurs Thoune 1996 (première partie)

18.30 Le coyote de Yellowstone Le réalisateur a suivi un jeune mâle de l'été au printemps suivant. S'il est loin d'être le prédateur le plus féroce, il est le plus rusé

19.20 Loterie suisse à numéros

19.30 TJ-Soir/Météo

20.05 Le fond de la corbeille

## 20.35 Les grincheux

Film de Donald Petrie

Avec Jack Lemon

Deux vieillards se vouent depuis des lustres une haine féroce. Arrive dans le quartier une veuve heureuse de vivre...

22.20 Perry Mason

Les dames de cœur Adoré pour ses nombreux talents, un photographe est aimé par les plus belles femmes du monde. Sa seule erreur fut de trop en

23.50 TJ-Nuit

0.00 C'est très sport 0.30 L'ascenseur

Film de Dick Maas Deux couples se retrouvent dans un ascenseur qui tombe en panne. L'air se fait rare, ils étouffent...

Le fond de la corbeille

6.00-9.55, 13.45, 17.00 Euronews 9.55 Bob à 4 12.20 Ski alpin: descente dames 14.00 Cyclo-cross: champ. du monde -23 ans 15.30, 16.30 Images suisses 19.10 Reflex

19.40 Mademoiselle 20.05 Mémoire

vivante: La vie fabuleuse d'Alexandra

Bulletin du télétexte

11.45 Millionnaire.

6.05 Côté cœur 6.30 Millionnaire 7.00 TF1 info 7.10 Club Dorothée 8.25 Météo 8.30 Télé shopping 8.55 Télévitrine 9.20 Disney Club samedi **10.25** Gargoyles **10.50** Ça me dit... et vous? **11.40** L'avis des bébés

6.10 Cousteau 7.00 Thé ou café 7.45, 9.30 La planète de Donkey Kong 8.40 Warner Studio 9.05 Les Tiny Toons 11.10 Motus 11.40 Les Z'amours.

#### Monte Carlo 20.35 Planète animale

Documentaire consacré aux serpents, scorpions et araignées qui utilisent leur poison ou venin comme arme de survie.

### TF1 23.05 L'experte

Téléfilm de Ian Barry, avec Jacqueline Bisset. Thriller violent et bien

12.05 Cuisinez comme un grand

12.50 A vrai dire

13.00 Le journal de la Une

13.50 Un drôle de shérif

Savannah

Qui vole un œuf

Xéna la querrière Sisyphe et la mort

17.50 Trente millions d'amis

Les filles de Buffalo (1/2) 19.55 Comme une intuition

Journal/Les courses/ Météo/Point route

20.42 Course du Vendée Globe

## 20.45 Vos ne rêvez pas!

Divertissement présenté par Nagui et son génie Jnoun

L'experte

Téléfilm de lan Barry Avec Jacqueline Bisset, Massaya Kato, John Bach, Gary Day et Gary Sweet.

**0.45** Les 24 heures de Chamonix **1.20** Formule foot 1.55, 2.25, 3.30, 4.30 TF1 défis de l'océan 3.40, 4.55 Histoires

Savoir plus santé Nez, gorge, oreilles:

Badlands: le monde des chiens de prairie Documentaire

15.30 Samedi sport

15.35 Tiercé à Vincennes

Angleterre – Ecosse Pays de Galles - Irlande

18.50 Télé qua non

Un certain nombre d'informations qui ne font pas forcément la Une des journaux seront traitées avec ironie.

19.55 Tirage du loto

20.00 Journal, A cheval, Météo

20.45 Tirage du loto

## 20.50 Le cœur au show

Patrick Sébastien

Lama l'ami

Invités: Lio. El Chato, Indra, André Pousse, Lagafe, Michel Creton, Pierre Palmade, Francis Cabrel...

23.05 Mes meilleurs amis

Divertissement présenté par Patrice Carmouze et Maryse. Invité: Enrico

0.35 Journal/Bourse/Météo 0.50 Troisième mi-temps 1.40 La 25e heure 2.40 Bouillon de culture 3.45 Encyclopédie audiovisuelle: Vivaldi 4.40 Taratata France 3

6.00 Euronews 7.00 Le réveil des Babalous 7.45 Les Minikeums 9.25 Microkids 9.40 Magazine olympique 10.10 D'un soleil à l'autre 10.35 L'hebdo 11.05 Expression direct 11.15 Le jardin des bêtes 11.43 Le

12.30 Journal

RADIO / TÉLÉVISION SAMEDI

13.00 Keno

13.05 Couleur pays

14.05 Montagne 14.35 Couleur pays

Questions pour un champion

18.50 Un livre, un jour

18.55 Le 19-20 de l'information

20.05 Fa Si La chanter

20.35 Tout le sport

## 20.55 L'Esprit des flots

Téléfilm de David Delrieux

Sur une petite île bretonne, deux frères se disputent le bateau que leur père leur a laissé en héritage.

22.20 Les brûlures de l'histoire La Bataille d'Alger.

23.15 Journal, météo

23.40 Concert

Lluis Llach, enfant de la Catalogne Un grand chanteur antifranquiste, combattant pour la liberté et l'indépendance

Capitaine Furillo 0.30

1.30 Musique Graffiti Franz Liszt

mortel

La Cinquième

**12.00** Le Mont Saint-Michel **13.00** Mag 5 13.30 Va savoir 14.00 Fête des bébés 14.30 James Stewart 15.30 Fenêtre sur court 16.00 Les îles du Pacifique 16.55 Surf attitude 17.25 La guerre des rats 18.00 Document société 18.50 Le journal



**Arte** 

Un garage fou-fou-fou Humour tchèque

19.30 Histoire parallèle Semaine du 1er février 1947

20.15 Le dessous des cartes

20.30 Journal

20.45 L'aventure humaine

Le Caire

Ville éternelle au bord du Nil Documentaire de Volker Panzer

L'histoire d'une des plus anciennes et plus grandes métropoles islamiques

Paix et amour

Téléfilm de Laurence Ferreira Barbosa Un épisode de la collection «Tous les garçons et les filles de leur âge»

22.35 Métropolis

Sur les traces de Françoise Huguier; Luis Buñuel, parti

Music planet The Big Spender R.E.M.

0.35 L'héritage Téléfilm de Rüdiger Sünner

2.10 lci et là Court-métrage de Sandra

8.15 M6 Kid 9.55 M6 boutique 10.35 Hit

11.45 Mariés, deux enfants Gare aux ringards

12.15 Menus plaisirs

Madame est servie

12.55 55 pour Vatoo 13.25 Le Magicien

14.20 Raven Les disciples de l'aube

15.15 Les Têtes brûlées Porté disparu

Cosmos 1999

Autre temps, autre lieu Chapeau melon et bottes de

18.05 Amicalement vôtre

19.00 Turbo

19.40 Warning

19.54 Six minutes d'information

20.00 Hot forme

20.35 Plus vite que la musique

## Aux frontières du réel

**Excelsis Dei** 

L'infirmière d'une maison de convalescence est attaquée en pleine nuit par une «entité» invisible.

Vaisseau fantôme Un destroyer américain a sombré. Le seul survivant, lieutenant de 38

de la magie noire..

ans, ressemble à un vieillard.. La main de l'enfer Dans un bois, un groupe

d'adolescents découvre un endroit

susceptible de révéler les secrets

23.30 Dangereusement belle Téléfilm de Paul Lynch Fiancée à un inspecteur de police, une stripteaseuse découvre le corps d'une de ses amies assassinée.

1.05 La nuit des clips

## RADIOS



La Première

6.00 Le journal du samedi 9.10 La smala **11.05** Le kiosque à musique **12.30** Le 12.30 **13.00** Taxi **14.05** Pousse-café **15.05** Village global 16.30 Entr'acte 17.05 Les plans séquences 18.00 Journal du soir 18.35 Sport-première 22.30 Journal de nuit 22.40 Côté laser 23.05 Bakélite 0.05

Option musique: Ondes moyennes 765 m



Espace 2

6.10 Ballades 9.10 Chemins de terre 10.00 L'humeur, vagabonde 12.05 Correspondances 12.35 Archives musicales. Hommage à Eugen Jochum: Weber, Bruckner 14.00 L'amateur de musique 16.00 D'ici, d'ailleurs 17.05 Paraboles 18.00 Musique aujourd'hui 20.05 A l'opéra. Œuvres de Franz Schubert 0.00 Notturno.



Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen 6.30 Meteo 6.40 Zum neuen Tag 7.30 Meteo 7.50 Zum neuen Tag 8.00 Morgenjournal/Sport 8.30 Trend 9.00 Memo Wetterfrosch/Gratulationen 10.00 Musig-Lade 11.30 Samstagsrundschau 12.00 Samstag-Mittag 12.22 Meteo 12.30 Mittagsjournal 12.45 Binggis-Värs 14.00 Plaza 15.00 Multi Swiss 16.05 Volksmusik aktuell 17.00 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 17.40 Sport live 18.00 Samstagsjournal 19.30 Zwichenhalt 20.00 Schnabelweid 20.30 Snort live 23.00 Musik vor Mitternacht 23.30 Binggis-Värs 0.00 Nachtclub.

**France Musique** 

musique 10.30 «Mon Paris» 11.00 Les cahiers de l'ouvreuse 11.30 Musique en vie 13.05 Jazz: l'actualité du disque 13.45 Concert. Orchestre philharmonique de Radio-France: Méhul, Devienne, Boildieu, Cherubini 19.05 A l'opéra. 19.30 Opéra. En direct de Vienne: Schubert

7.02 L'éveil des muses 8.37 Samedi

23.05 Le bel aujourd'hui



## Suisse alémanique

Suisse 4

7.00 Kindernsendung 9.55 Sehen statt hören 10.25 Der Club 11.40 Menschen Technik Wissenschaft 12.25 Ski alpin: Abfahrt Frauen 13.45 Tagesschau 13.50 Fascht e Familie 14.15 Kassensturz 14.40 Lipstick 15.10 Arena 16.30 Infothek 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Zebra 18.45 Wääled Si..! 19.20 Lottos 19.30 Tagesschau 19.50 Meteo 19.55 Wort zum Sonntag 20.05 Humorfestival Arosa 21.40 Tagesschau 21.55 Sport aktuell 22.30 Feinheiten: Das letzte am Samstag 23.30 Nachtbulletin/Meteo 23.40 Ruckkehr eines Toten. Film 1.15 In Namen meiner Tochter 2.50 Programmyorschau



## Suisse italienne

8.05, 8.40 Tempo in immagini 8.15 'Allo 'Allo 8.50 Oltre la realtà. Telefilm 9.15 India: la terra degli dei 9.35, Swiss World 9.55 Bob a quattro 12.30 Telegiornale/Meteo 12.50 Belvedere 14.05 Baywatch 14.50 Riflessione sugli elefanti 15.45 Hanna & Barbera e fantasia 16.10 Non voglio perderti. Film 17.45 Scacciapensieri 18.10 Telegiornale 18.15 Natura amica. Africa selvaggia **18.45** II Vangelo di domani **19.00** II Quotidiano 1 19.25 Lotto 20.00 Telegiornale/Meteo 20.30 Walt Disney: Il gatto venuto dallo spazio. Film 22.15 Telegiornale 22.30 Dopo partita 23.20 Telegiornale 23.25 II cortometraggio 23.40 Cinemanotte: La metà oscura. Film 1.35

## SÉLECTION

ficelé où une juge diabolique mêne une double vie.

12.15 Le juste prix

12.52 Météo

Reportages Journaux de campagne

Mac Gyver Le programme mentor

Dingue de toi Retour de soirée

Vidéo gags 19.05 **Beverly Hills** 

Hollywood night:

nuit - Météo 2.05 Entreprise 2.35 Les

12.15 Pyramide

12.55 Météo/Journal

13.35 Consomag 13.40

comment nous soigner

Rugby 15.50 Tournoi des Cinq Nations:

Divertissement présenté par

## **AU PROGRAMME DEMAIN** France 2 16.50 Lions et hyènes, face à face

Documentaire du National Geographic, réalisé par Derek et Beverly Joubert.

La vie de deux clans, l'un de deux lions, quelques lionnes et leur progéniture, l'autre d'une bande de hyènes, qui se vouent l'un à l'autre une véritable

haine héréditaire.



## naturelles 4.40 Musique «Magellan» Pour ou contre l'information

spectaculaire à la télévision? Quatorze «Complètement télé» pour mieux comprendre les enieux du média TV. c'est ce aujourd'hui l'émission de la TSR, «Magellan». Pour cette première, consacrée au spectacle de l'information. un invité de choix en la per-

C'est pour vous permettre de mieux saisir la complexité et les enjeux de la communication télévisuelle que «Magellan» a choisi de diffuser cette nouvelle série de 14 épisodes. «Complètement télé» est la suite de «J'aime la télé», coproduction de la Communauté des télévisions francophones, qui avait remporté le prix canadien «Gémeaux», l'équivalent d'un 7 d'Or en France.

sonne de Claude Toracinta.

Forts de ce succès, «Magellan», la RTBF, La Cinquième, Radio Canada et TV Ontario se sont associés pour explorer encore plus en profondeur les multiples facettes du tube cathodique. Chaque chaîne impliquée assume elle-même la production de ses épisodes. L'équipe qui a œuvré pour les quatre émissions suisses est la même αu'en 1994, à savoir le producteur de «Magellan» Philippe Jacot, la journaliste Anne Marsol et le réalisateur Dominique Clément. Leurs terrains d'investigation, ont été la télé et l'info-spectacle (émission de ce jour), l'info continue et



Spectacle et information sont-ils conciliables? Pour illustrer ce thème, la Télévision romande a simulé un accident d'avion à Genève-Cointrin (photo). photo tsr

«Complètement télé» est un rendez-vous hebdomadaire, le samedi, entre 12h25 et 13 heures (rediffusion le mardi suivant à 10h). Les émissions s'articulent autour de trois reportages d'environ six minutes. Après chaque séquence, Tania Chytil reçoit sur le plateau un invité qui vient apporter son point de vue ou un complément d'information. Nous y verrons notamment Claude Torracinta, aujourd'hui, Bernard

la télévision des minorités cultu-

relles (en deux volets).

La première de «Complètement télé», diffusée aujourd'hui, se

Pichon, Christian Defaye et

Philippe Dahinden.

penche sur le sensationnel à la télévision. Une émission fort bien faite, qui nous montre différents traitements de l'information à l'étranger, notamment aux Etats-Unis et au Canada. Ah, que notre Télévision romande à nous est bien sage en regard de ces rapaces! Une TSR qui, pour les besoins de «Magellan» s'est toutefois essayée au jeu du reportage spectaculaire sur un accident d'avion bidon à l'aéroport de Genève-Cointrin. A voir la mise en scène déployée sur la piste, on s'y croirait. En fait, pour bien montrer la dif-

férence du traitement de l'information, on voit deux angles de la catastrophe: le premier, version

blessés, dont une femme grièvement brûlée; les caméras pénètrent dans le centre de premier secours pour filmer les médecins en action et le journaliste plante son micro devant la bouche des victimes pour tenter d'obtenir leurs réactions; pour faire encore plus vrai, on découvre également une vidéo amateur tournée à l'intérieur de l'avion juste après l'explosion et, alors que l'origine du sinistre n'est toujours pas établie, on entendra une passagère dire avoir aperçu un individu louche au moment de l'enregistrement des bagages, ce qui ouvre grand la porte à l'attentat terroriste. Choquant et grave. C'est ce qui s'appelle un non-contrôle total de l'information: on donne tout et n'importe quoi à «manger» au téléspectateur... A la poubelle rigueur, éthique et déontologie. Pourtant, il faut savoir que ce

TSR, présente les faits de façon

claire et concise. Pas de plans san-

guinolants, aucun sensationnalis-

me, mais l'info brute. Le second est

genre de télévison puante marche fort aux Etats-Unis, où des reporters cameramen chassent nuit et jour le fait divers sanglant et moche, avec le corps des morts en prime à l'image. **Corinne Tschanz** 

«Magellan», «Complètement télé», aujourd'hui à 12 h 25 sur la TSR.

**Planète** 



TV 5 Europe

7.30 Pique-nique 8.00 TV5 Minutes 8.05 Journal canadien **8.35** Bus et compagnie **9.30** L'Enjeu international **10.00** Objectif Europe **10.30** TV5 Minutes **10.35** Taratata 11.45 Sport Africa 12.33 Journal France 3 13.00 Horizons 13.30 René Levesque (1/8) 14.15 Fax culture 15.00 Montagne 15.30 Gourmandises **15.45** 7 jours en Afrique **16.00** Journal TV5 **16.15** Claire Lamarche 17.00 La tournée du grand duc 18.00 Questions pour un Champion 18.25 Grand jeu 18.30 Journal TV5 19.00 Y'a pas match 19.25 Météo 19.30 Journal RTBF 20.00 R. G. Téléfilm 21.30 Télécinéma 21.55 Météo des 5 continents 22.00 Journal FR2 22.30 Grand ieu: Les inventions 22.35 Questions pour un champion 0.30 Journal Soir 3 0.55 Grand jeu 1.00 Journal TSR 1.30 Y'a pas match 2.00 Sport Africa 2.45 Taratata 4.00 Reflets 5.00 Horizons 5.30 L'Enjeu



**Eurosport** 

8.30 Basketball/Slam 9.00 Ski artistique: coupe du monde 96/97 10.00 Biathlon: championnats du monde en direct de Osrblie, en Slovaquie: sprint messieurs 11.30 Bobsleigh: championnats du monde 12.20 Ski alpin: coupe du monde 96/97. Descente dames à Laax, en Suisse. Direct **13.30** Biathlon: championnats du monde 14.00 Tennis: tournoi de Zagreb. Direct 18.00 Bobsleigh: championnats du monde 19.55 Basketball: championnat de France Pro A. Direct 22.00 Boxe 23.00 Saut à skis: coupe du monde 24.00 Patinage de vitesse: championnats du monde.

## CANAL+

Canal +

7.00 ABC News 7.30 Elle s'appelait Françoise... Catherine Deneuve et Françoise Dorleac 8.35 Journal du golf 9.10 Copain, copine. Comédie 10.50 Ça tourne à Manhattan. Comédie 12.20 Flash infos 12.30 L'Hebdo de Michel Field 13.30 L'œil du cyclone 14.00 Rugby. Grenoble/Bourgoin 16.00 Journal du cinéma 16.35 Le messager de l'Himalaya 17.00 Les superstars du catch 17.55 Décode pas Bunny 18.50 Flash infos 19.00 T.V.+ 20.00 Les Simpson 20.25 Pas si vite 20.35 Kick Boxing 22.05 Flash infos 22.15 Jour de foot 23.00 lles... était une fois l'Océanie 0.05 Antefutura. Film X 1.45 Underground 4.30 Yougoslavie: suicide d'une nation 5.20 N'oublie pas que tu vas mourir

8.00-12.00, 17.00-0.00 Journal régional de la semaine on boucle non-stop.



R.T.L.

8.15 Goldorak 8.40 Galaxy rangers 9.00 altar et la lance d'or 9.25 Pollvanna 9.50 Les enfants du capitaine Trapp 10.15 Tarzan 11.05 Starsky et Hutch 11.55 Junior 12.10 Sonic 12.55 La vie de famille 13.20 Top models 13.40 Une femme trompée. Téléfilm de Sigi Rothemund **15.20** Rendez-moi mes enfants. Téléfilm de David Greene 16.55 Starsky et Hutch 17.45 Remue ménages 18.10 Top models 18.35 Wálker Texas Ranger 19.30 Happy Days 19.55 La vie de famille 20.25 Rire express 20.30 Derrick. Dernier rendez-vous. Derrick assiste par hasard à un hold-up sanglant dans une banque. 21.35 Derrick. La danseuse. Au cours d'une fête dans un pensionnat, un coup de feu retentit. Le concierge est retrouvé mort. 22.40 Tatort. Laura mon ange. Une fillette se présente au commissariat puis disparaît. Peu après on retrouve dans un motel le corps sans vie d'une jeune femme. **0.20** Compil

## MONTE CARLO

**Monte Carlo** 

8.30 Récré Kids 9.35 Sur les traces de la nature 10.05 Téléshopping 10.30 Robin des Bois 11.30 Homefront. Tous en piste. 12.15 H2O 13.15 Sacrée famille. La famille s'agrandit. 13.40 L'île fantastique. L'inventeur et le revers de la médaille. 14.30 Kung Fu 15.20 Vivre libre. Terre sauvage 16.15 Spenser. Le pays du refuge 17.05 Pacific Blue. Jeu de pistes 17.50 Football mondial 18.20 Météo 18.30 Wycliffe. La bande des quatres 19.25 Flash eurosud 19.35 Sweet Justice. Alibi compromettant 20.30 Drôles d'histoires 20.35 Planète animal: Les couleurs du poison 21.40 Planète terre: autour du monde en 80 jours (6/7). Vers l'Orient profond 22.20 Météo 22.25 Police des polices. Téléfilm (1) **0.00** Mandrin **0.55** Une famille en Bavière. Battement de cœur

**Espagne** 

10.00 Jara y sedal 10.30 Redes 11.00 Paramento 12.00 El fantasma y doña Juanita 13.30 El conde Duckula 14.00 Cartelera 14.30 Cora'zon, cora'zon 15.00 Telediario 2 15.30 La banda de Mozart 16.00 Bricomania 16.30 Documental 17.00 Cine de barrio 20.00 Grada cero 20.20 Fútbol: Real Madrid — Deportivo de La Coruña **22.20** Telediario **22.45** Cine **0.30** Telecomedia 1.00 Dias de cine 2.00

## Allemagne 1

7.15 Prinz Eisenherz 7.40 Barbapapa 7.45 Das Mädchen aus der Zukunft 8.10 Blinky Bill 8.30 lm Bann der Sterne 9.00 heute 9.03 Käpt'n Blaubär Club 9.35 Urmel 10.00 Heute 10.03 Kinderweltspiegel 10.30 Abenteuer Ueberleben 11.00 Rumpelstilzchen. Film 12.15 Sportschau live: Abfahrt Damen 13.30 Dr. med. Hiob Prätorius. Spielfilm 15.00 Kinderguatsch 15.30 Tigerenten Club 16.55 Tagesschau 17.00 ARD-Ratgeber: Gesundheit 17.30 Sportschau **18.00** Tagesschau **18.10** Brisant 18.45 Happy Holiday 19.40 Wetterschau 19.50 Ziehung der Lottozahlen 20.00 Tagesschau 20.15 Die Schnieke Prunz Sitzung 22.15 Tagesthemen/Sport 22.35 Das Wort zum Sonntag 22.40 Privatfernsehen **23.40** ZT Verführung zum Mord. Spielfilm **1.05** Tagesschau **1.15** Der letzte Anache. Film 2.45 Der Henker nimmt Mass. Film 4.15 Blutrache in New York. Film



**ZDF** 

5.35 Ein Erbe kommt selten allein. Spielfilm 6.55 Dreams 7.00 Alice im Wunderland 7.25 Bananas in Pyjamas 7.30 Dog City 7.55 Bananas in Pyjamas 8.00 Siebenstein 8.25 Guck mal, wie ich wachse 8.35 Das Gespenst von Faffner Hall 9.00 Heute 9.03 Mettys Muse-Marathon 9.25 Theos Geburtstagseck 9.30 Die Ketchup-Vampire 9.50 ZDF Sport extra: Biathlon-WM 11.15 St. Moritz: Vierer-Bob-WM 12.00 Chart Attack 13.00 ZDF Sport extra: Biathlon-WM 14.00 Weltcup-Skispringen 16.00 Hera Lind Leute 16.57 Anders fernsehen 3SAT 17.00 heute 17.05 Lünderspiegel 17.45 Mach mit - Aktion Sorgenkind 17.55 Der Landarzt 19.00 Heute 19.20 Wetter 19.25 Unser Charly 20.15 Sperling und der gefallene Engel 21.45 Heutejournal 2.00 Das aktuelle Sport-Studio 23.20 Midnight Action: Stranger - Rückkehr aus der Vergangenheit. Spielfilm 0.55 Nachts in... Budapest 1.25 Ein Satansweib. Spielfilm 3.00 Lünderspiegel 3.40 Nachts in... Budapest 4.10 Strassenfeger



7.30 Futebol. Braga - Benfica 9.00 Financial Times 9.15 Sinais da Madeira 10.30 Euronews 11.30 Compacto «Vidas de Sal» 14.00 Jornal da Tarde 14.15 Bombordo 14.45 Resumo Basquetebol 15.00 Parlamento 16.00 Spray 16.30 Mesa à Portuguesa 17.00 Portugal Sem Fim 18.00 Super bébé 18.30 Maria Elisa 20.00 Clube das Músicas 21.00 Telejornal 21.40 Tempo 22.00 Futebol. Braga - Benfica 0.00 Contra Informação 0.15 Semana Ao Sábado. 1.00 Horizontes da Memória 1.30 Sinais da Madeira 3.00 Os Principais 4.00 24 Horas

#### GARTOON NETWORK **CARTOON**

TÉLÉVISION SAMEDI

6.00 The Fruitties 6.30 Thomas the Tank Engine 7.00 Sharky and George 7.30 Little Dacula 8.00 Casper 8.30 Tom and Jerry 9.00 The Pirates of Darkwater 9.30 Jonny Quest 10.00 Tom and Jerry 10.30 The Mask 11.00 Cow and Chicken 11.15 Justice Friends 11.30 Scooby Doo 12.00 The Bugs and Daffy Show 12.30 The Jetsons 13.00 2 Stupid Dogs 13.30 The Addams Family 14.00 Droopy 14.30 The Flinstones 15.00 Little Dracula 15.30 The Real Story Of... 16.00 Captain Caveman 16.30 Top Cat 17.00 Scooby-Doo 17.30 Tom and Jerry 18.00 The Flinstones 18.30 Dial M for Monkey 18.45 Toons 19.00 Jonny Quest 19.30 The mask 20.00 Scooby-Doo 20.30 Hong Kong Phooey **21.00** Top Cat **21.30** The Bugs and Daffy Show

## **Classic Movies**

22.00 The Wizzard of Oz. Avec Judy Garland 1939-V.F.) 0.00 Forbidden Planet. Avec Leslie Nielsen (1956-V.F.) **1.45** Key Largo. Avec Humphrey Bogart (1948-V.F.) **3.30** Sitting Target. Avec Oliver Reed (1972-V.-F.)

## RAIUNO

Italie 1

6.00 Euronews 7.00 II mondo di Quark 7.30 La Banda dello Zecchino 10.00 La RaichevedRai 10.30 Film 12.20 Check-up 12.30 Tg 1 - Flash 12.35 Check-up 13.25 Estrazioni del Lotto 13.30 Telegiornale **14.00** Film **15.20** Sette giorni al Parlamento **15.50** Oggi a Disney Club **17.55** Estrazioni del Lotto 18.00 Tg 1 18.10 Settimo giorno: le ragioni della speranza 18.30 Luna Park **19.35** Che tempo fa **20.00** Tg 1/Sport **20.35** La zingara. Gioco **20.50** I Cervelloni **23.15** 1 23.20 Speciale Tg 1 0.00 Tg 1 - Notte 0.15 Appuntamento al cinema 0.20 Film 2.00 Ma la notte... percorsi nella memoria Finalmente domenica 3.05 II grande pianeta 3.55 Tg 1 - Notte 4.05 Ritratto d'autore - I Poeti: Mario Luzi 4.35 Separè 5.05 Le inchieste del Commissario Maigret

## **15**

Cinque

6.00 Tg5 9.00 Pappa e ceccia 9.30 Nonsolomoda 10.00 Pianeta bambino 10.15 Affare fatto 10.30 Dieci sono pochi. Telefilm **11.00** Anteprima **11.30** Forum **13.00** TG5 **13.25** Sgarbi quotidiani **13.40** Amici **15.30** La tata. Telefilm 16.00 Cartoni-Mila e Shiro 17.30 Otto Sotto a un tetto 18.00 TF-NQuei due sopra il varano 18.30 Tira & molla 20.00 TG5 **20.30** Striscia la notizia **20.50** Ogg sposi 23.00 TG5 23.15 I pavoni. Film 0.30 Tg5 notte **1.30** Sgarbi quotidiani **1.45** Striscia la notizia **2.00** TG5 **2.30** Attualità 3.00 TG5 3.30 Anteprima 4.00 TG5

7.05 Maroc corps et âmes. 7.35 Titicut Follies 8.55 La veuve, le terroriste et le sas 9.50 France: de l'invasion allemande à la libération 10.40 Rabbin? C'est pas pour une jeune fille juive... 11.35 Le chauffage central 12.05 Missions aériennes au Vietnam 13.00 Bombes à retardement **13.50** Une tragédie américaine, la guerre de Sécession **14.40** Expédition pôle Sud 15.35 Variations sur un thème d'alto 16.30 Pancho Villa 17.30 Chili la mémoire et l'oubli 17.55 L'opéra sauvage 18.50 Chemins de fer australiens 19.40 Les

aquanautes 20.35 Hommes et bêtes 21.35

Drawing the Line: portrait de Keith Haring **22.05** 15 jours sur Planète No 78 **22.30** 

Samoa après Dieu 23.25 Bambou 0.15 Les

## RAIDUE

Italie 2

6.40 Scanzonatissimo 7.00 Tg 2 - Mattina 7.05 Mattina in famiglia 10.05 TgR in Europa 10.35 La famiglia Drombush 11.30 Mezzogiorno in famiglia 13.00 Tg 2 Giorno 13.20 Tg - Dribbling 13.55 Meteo 14.00 II commissario. Film 15.50 Estrazioni del Lotto 15.55 Prossimo tuo **16.25** Ho bisogno di te **18.00** Sereno variabile **18.40** Meteo **18.50** Go-Cart 20.30 Tg 2 20.50 Film 22.30 Palcoscenico 23.30 Tg 2 - Notte 1.10 La Raichevedrai 1.40 Tenera è la notte 1.50 Ma la notte.. percorsi nella memoria. Doc Music club 2.50 Diplomi universitari a distanza

#### **SÉLECTION SPORT**

Suisse 4 9.55

Bob à quatre Championnats du monde.

France 2 16.00 Rugby

Tournoi des cinq nations. Angleterre - Ecosse et Pays de Galles - Irlande.

Canal+ 20.35 Boxe thaïe

Championnats du monde

**TVE 20.20 Football** 

Celtic Vigo - Atletico Madrid





5.55 Prinzessin Lila und die Smoggies 6.20. 6.45 Yogis galaktische Abenteuer 7.15 Wish Kid **7.40** Captain Planet **8.05** Starla und die Kristallretter 8.30 Team Disney Classic 8.45 Quack Pack 9.10 Wundertüte 9.20 Aladdin 9.45 Shnookums & Meat 10.15 Quiz 10.20 Classic Cartoon 10.30 Splatterdome 10.40 Gargoyles 11.10 Power Rangers 11.35 Carmem Sandiego 11.55 Clever & Smart 12.25 Salty - Der Seelöwe 12.55 Full house 13.25 Eine starke Familie 13.50 Der Prinz von Bel-Air 14.15 Die Nanny 14.45 Eine schrecklich nette Familie 15.45 Beverly Hills 16.45 Melrose Place 17.45 Central Park West 18.45 RTL aktuell 19.10 Explosiv-Weekend 20.15 Soundmix Show 22.00 Wie Bitte?! 23.00 Samstag Nacht 0.00 Stranglehold, Film 1.25 Melrose Place 2.10 Samstag Nacht 3.05 Beverly Hills 3.50 Central Park West 4.35 Der Prinz von Bel-Air

## Allemagne 3

6.00 Wetterbilder mit TV-Tips 10.50 Herrchen/Frauchen gesucht 11.00 Sehen statt hören 11.30 Russisch bitte! 12.00 Telekolleg: Französisch 12.30 Geschichte 13.00 Mathematik 13.30 Englisch 14.00 Livetime 15.00 SPASS - Sport am Samstag 17.00 Telejournal 17.45 Mainz, wie es singt und lacht 18.15 Die Fallers-eine Schwarzwaldfamilie 18.45 Eisenbahnromantik 19.15 Landesschau 19.45 Nachrichten mit 3erlei 20.00 G Tagesschau 20.15 Das Reich des Russischen Bären 21.00 Bilderbuch Deutschland 21.45 Sportshop 22.00 Harald + Eddi 22.30 Living Buddha. Dokumentarfilm 0.40 Ohne Filter extra 1.40 Installation einer Theorielandschaft 3.10 Non-Stop-Fernsehen

#### **PUBLICITÉ**



tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 30 et 18 h 45, avec les informations régionales genevoises

Avec la collaboration de



5.30 Quack Pack 5.55 Disney's Aladdin 6.15

Shnookums & Meat 6.40 Flintstone Special

7.30 Yo Yogi 8.00 Barney und seine Freunde

8.30 Quack Pack 8.55 Classic Cartoon:

Disney 9.05 Shnookums & Meat 9.35

Cartoon 9.45 Disney's Aladdin 10.10

Masked Rider 10.35 Kampfstern Galactica

11.25 Disney Filmparade 11.40 Die

Vermählung ihrer Eltern geben bekannt

14.10 Das A-Team 15.10 Fortune Hunter

**16.05** Hercules **16.55** Xena **17.45** Tiermagazin **18.45** RTL-Aktuell **19.10** Notruf

20.15 Felix - Ein Freund fürs Leben 22.10

Spiegel 22.50 Im Kreuzfeuer 23.50 Prime

Gastspiele 1.15 Ausgerechnet Alaska 2.00

Das Durchgeknallte Polizeirevier 2.50 Das

Horror Hospital 3.20 Hans Meiser 4.10 Ilona

7.55 Denkanstösse 8.00 Telekolleg

Betriebswirtschaftslehre (4) 8.30 Chemie

(17) 9.00 Telekolleg 9.30 Babylon spricht

viele Sprachen 10.30 Pipkorns Hoffnungen.

11.15 Tele-Akademie. Prof. Dr. Jürgen

Mittelstrass: Leonardo und die Leonardowelt **12.00** Arthur Rubinstein: The

Last Recital für Israel (1) 12.50 Mainzer

Kammerorchester 13.00 Käpt'n Blaubär

Club 14.00 Treffpunkt: Narri Narro! 16.00

Sport extra: Leichtathletik-Meeting 17.00

Tatsachen und Legenden: Das Gold der

Konquistadoren 17.45 Was die Grossmutter

noch wusste 18.15 Das Deutsche

Schlagermagazin 19.00 Treffpunkt. Narri

Narro! 19.30 Die Fallers - eine Schwarzwaldfamilie 20.00 Tagesschau 20.15 Fernsehfastnacht '97. 23.00 Nachrichten 23.05 Sport im Dritten 23.45

Tatsachen und Legenden: Das Gold der

Konquistadoren 0.30 Installation einer

**SÉLECTION SPORT** 

Christen **5.05** Bärbel Schäfer.

-Spätausgabe 0.05 Twist 0.40

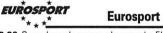
Allemagne 3

## TÉLÉVISION DIMANCHE



TV 5 Europe

6.05 Y'a pas match 6.30 Horizons Francophones 7.00 Espace Francophone 7.30 Découverte 8.00 Minutes 8.05 Journal canadien **8.35** Bus en compagnie **9.30** Planète musique **10.30** TV5 minutes **10.35** Bouillon de Culture 11.45 30 millions d'amis 12.15 Correspondances 12.33 Journal FR3 13.00 Référence 13.30 Un château au soleil (1/6) 14.30 Thalassa **15.30** Outremers **16.00** Journal TV5 **16.15** Faut pas rêver **17.15** L'école des fans **18.00** Télétourisme 18.15 Correspondances 18.25 Grand jeu: Les inventions 18.30 Journal TV5 19.00 Les Carnets du Bourlingueur 19.25 Météo 19.30 Journal RTBF 20.00 7 sur 7 21.00 Temps présent 21.55 Météo 5 continents 22.00 Journal A2 22.35 L'auberge rouge. Film **0.30** Journal FR3 **0.55** Grand jeu **1.00** Journal TSR **1.30** 



8.30 Snowboard: coupe du monde FIS 9.00 Skelcton: coupe du monde 9.30 Snowboard/Boardercross 9.55 Ski alpin: slalom dames: 1ère manche. Direct 11.00 Biathlon: championnats du monde 12.00 Bob à 4. Championnats du monde. Direct/différé 12.55 Ski alpin: coupe du monde 96/97. Slalom dames: 2e manche. Direct 13.45 Biathlon: championnats du monde 14.00 Tennis: tournoi de Zagreb. Finale du tournoi. Direct 17.00 Bobsleigh: championnats du monde 18.55 Ski alpin: championnats du monde 97. Cérémonie d'ouverture des championnats du monde de ski alpin à Sestrières, en Italie. Direct 20.00 Patinage de vitesse: championnats du monde 22.00 Monstertruck 23.00 Saut à skis: coupe du monde 0.30 Boxe.

## CANAL+

Canal +

7.35 Quand les colts fument... on l'appelle cimetière. Film 9.10 Ma femme me quitte. Comédie 10.40 Terminal Velocity. Film 12.20 Flash infos 12.30 C Net 12.45 Le vrai journal 13.35 La semaine des guignols 14.05 Dimanche en famille 14.20 Tendre voisin. Film 15.50 Dimanche en famille 16.05 Babylon 5 16.50 Dimanche en famille 17.00 La vérité sur Lawrence d'Arabie 17.50 Dimanche en famille 18.00 Copain, copine. Comédie 19.35 Flash infos 19.45 Ça cartoon 20.20 Dimanche en famille 20.30 Football. Avant-match Lyon-Monaco 22.50 L'équipe du dimanche 1.20 Passion sous surveillance. Film

## CANAL ALPHA +

8.00-12.00, 17.00-0.00 Journal régional

R.T.L.

8.15 Goldorak 8.40 Galaxy rangers 9.05 Galtar et la lance d'or 9.25 Pollyanna 9.50 Les enfants du capitaine Trapp 10.15 Tarzan 11.05 Starsky et Hutch 11.55 Junior 12.10 Arsène Lupin 12.55 La vie de famille 13.20 Top models 13.40 Recette pour deux. Téléfilm de Glenn Jordan 15.15 Une vie de flic. Téléfilm de Sandor Stern 16.50 Starsky et Hutch 17.40 Remue ménages 18.05 Top models 18.30 Le grand jury - Le monde 19.30 Happy days 19.55 La vie de famille 20.25 Rire express 20.30 Mad Max au-delà du dôme du tonnerre. Film de George Miller. Après l'holocauste nucléaire, Mad Max arrive aux portes d'une étrange cité 22.20 Christine. Film de John Carpenter. Un jeune homme tombe amoureux de la voiture de ses rêves, une Plymouth Fury, modèle 1957. Bravant l'interdiction de ses parents, il achète l'épave 0.25 Désiré. Film de Sacha Guitry. Avec Arletty, Pauline rnin Fahre maître d'hôtel qui tombe chaque fois amoureux de ses maîtresses qui, comble de malchance, sont aussi ses patronnes... 2.00 Compil RTL9

## MONTE CARLO

**Monte Carlo** 

8.25 Récré Kids: Karine; Dans les Alpes avec Annette; Sophie et Virginie; Juliette je t'aime; Georgie; Nicky Larson; Pat Labor; Lamu; Chevaliers du Zodiaque 12.35 Sport sud. A chacun son Everest 13.00 Football Mondial 13.30 Pacific Blue 14.15 Planète animal. L'été des manchots 15.10 L'île fantastique. La sirène et la victime **16.00** Robin des Bois. Le fou du roi **16.50** Sud **18.30** Météo 18.35 Homefront. La vérité travestie 19.25 Flash eurosud. 19.35 La voix du silence. Aux amis disparus 20.30 Drôles d'histoires 20.35 Rocky IV. Film 22.05 Métén 22.10 Tour de chauffe 23.10 Doc Fun. 23.35 Mandrin 0.30 Une famille en Bavière. La Paganini des rues

Espagne

10.00 Ùltimas preguntas 10.30 Desde Galicia para el mundo 12.00 Misión en el tiempo 12.45 Sea Quest 14.00 El Conte Dukula 14.30 Corazón, corazón 15.00 Telediario 15.30 La banda de Mozart **16.00** Bricomania **16.30** Bodas y bodas **17.20** Euronews **17.50** La Raulito en libertad, Drama 19.30 Click-clack 20.00 Informe semanal 21.00 Telediario 21.45 Turno de oficio **22.45** El domin... gol **0.00** Negro sobre blanco **0.15** Linea 900

Allemagne 1

6.30 Prinz Eisenherz 6.55 Pumuckl TV 7.50 Sesamstrasse 8.20 Tigerenten-Club 9.45 Biathlon-WM. 12,5 km Verfolgung Herren. Laax: Slalom Damen, 1. Lauf **11.30** Die Sendung mit der Maus **12.00** Presseclub 12.45 Biathlon-WM.10 km Verfolgung Damen, Laax: Slalom Damen, 2. Lauf 14.30 Zu Gast bei Christiane Herzog. 15.00 Tagesschau 15.05 Vier Mädels aus der Wachau. Film 16.40 Der Graureiher Film 17.00 ARD-Ratgeber: Geld 17.30 Der offene Himmel. 18.00 Tagesschau 18.05 Der 7. Sinn 18.08 Sportschau 18.40 Lindenstrasse. 19.10 Weltspiegel 19.50 Sportschau 20.00 Tagesschau 20.15 Tatort. 21.45 Kulturreport aus Leipzig 22.15 Tagesthemen 22.30 Scheibenwischer. 23.15 Dokumentarfilm: Von Stalingrad nach Dresden **0.30** Tagesschau **0.40** Reisen mit meiner Tante. 2.25 Ohne Filter. Musik pur 3.10 Presseclub 3.55 Die schönsten Bahnstrecken Deutschlands 4.20 ARD-Ratgeber: Gesundheit 4.50 Weltspiegel.



ZDF

7.00 Wenn's zweimal klingelt. Film 8.30 Diese Woche 8.45 Klassik am Morgen. Bamberger Symphoniker 9.15 Zur Zeit in Kirche 9.30 Évang. Gottesdienst 10.15 Tschüs, bis morgen!. 10.30 Pingu 10.35 Siebenstein 11.00 Lewenzahn 11.25 Theos Geburtstagsecke 11.30 Halb 12. Eser und Gäste 12.00 Das Sonntagskonzert 12.45 heute 12.47 Blickpunkt 13.15 Damals 13.30 Sport extra. Weltcup-Skispringen 15.45 heute 15.50 St. Moritz: Vierer-Bob-WM. Gelsenkirchen: Schwimm-Weltcup 17.00 heute 17.05 Die Sport-Reportage 18.15 ML Mona Lisa 18.57 Guten Abend 19.10 Bonn direkt 19.30 Wunderbare Welt. 20.15 Die Narren sind los. Karneval von Nord bis Süd. 22.15 Lukas. Herzschmerz (1) 22.45 heute/Sport 22.55 Drei Farben: Weiss 0.25 heute 0.30 Die Caine-Meuterei vor Gericht. Film 2.10 Der Befreie. Film 3.40 Strassenfeger 4.40 Bonn direkt



**Portugal** 

7.30 Futebol. Braga - Benfica 9.00 Sinais dos Açores 10.30 Compacto «Primeiro Amor» 14.00 Jornal da Tarde 14.15 Jornal Jovem 14.45 Notas da Música 15.15 Missa **16.00** De Par em Par **16.30** Horizontes da Memória **17.00** Imagens da História **18.30** Os Principais 19.30 Na Ponta da Lingua 21.00 Telejornal 21.55 Tempo 22.00 A. Mulher do Sr. Ministro 22.30 Enviado Especial 23.00 Silêncio que se Vai Contar o Fado **0.00** Domingo Desportivo **1.30** Sinais dos Açores **3.00** Clube das Músicas **4.00** 24 Horas 4.30 Compacto da Contra Informação

## GARTOON NETWORK

**CARTOON** 

6.00 The Fruitties 6.30 Thomas the Tank Engine 7.00 Sharky and George 7.30 Little Dacula **8.00** Big Bag **9.00** The Pirates of Darkwater **9.30** Jonny Quest **10.00** Tom and Jerry **10.30** The Mask **11.00** Cow and Chicken 11.15 Justice Friends 11.30 Scooby Doo 12.00 The Bugs and Daffy Show 12.30 The Jetsons 13.00 2 Stupid Dogs 13.30 The Addams Family 14.00 Superchunk 16.00 The Jelsons **16.30** Dexter's Laboratory **17.00** Scooby-Doo **17.30** Tom and Jerry **18.00** The Flinstones **18.30** Dial M for Monkey **18.45** Toons 19.00 Jonny Quest 19.30 The mask 20.00 Scooby-Doo 20.30 Hong Kong Phooey 21.00 Top Cat 21.30 The Bugs and Daffy

## **Classic Movies**

22.00 Ben Hur. Avec Charlton Heston (1959-V.F.) 1.40 Get Carter. Avec Michael Caine (1971-V.F.) 3.40 The Girl and the General. Avec Rod Steiger (1967-V.F.)

## RAIUNO

Italie 1

6.00 Euronews 6.45 Check up 7.30 Aspetta la Banda 10.00 Linea verde orizzonti 10.45 Santa Messa 11.45 Settimo giorno 12.00 Recita dell' Angelus 12.20 Linea verde in diretta dalla Natura 13.30 Telegiornale 14.00 Domenica in -.. All'interno: **15.20** Cambio di campo **16.20** Solo per i finali **18.00** Tg 1 -Flash **18.10** 90o Minuto **19.35** Che tempo fa 20.00 Tg 1/Sport 20.45 Sissi, il destino di un'imperatrice. Film biografico (Austria). Con Romy Schneider **22.35** Tg 23.40 Tg 1 - Notte 23.55 Agenda 0.00 Lirica: Fedora 1.55 Ma la notte... Percorsi nella memoria. Gianni Schicchi. Commedia (1955) **2.45** Il teatro per rinascere **3.05** La fornarina. Film drammatico **4.45** Tg 1 - Notte (R) **5.00** Separè 5.20 Le inchieste del Commissario Maigret.



Cinque

6.00 TG5 - Prima pagina 9.00 Le frontiere dello spirito 9.45 Documenti: «5 Continenti) 10.30 Documenti: «Galapagos» 11.00 Natura avventura 12.15 Musicale 13.00 TG5 13.30 Buona domenica 18.10 TF-lo e la mamma 20.00 Telegiornale 5 20.30 Varietà. Stranamore 22.45 Target 23.15 Nonsolomoda 23.45 Corto circuito 0.15 TG5 Notte 0.30 Attualità Le notti dell'Angelo **2.00** Tg5 - Edicola **2.30** Nonsolomoda **3.00** Tq5 - Edicola 3.30 Le frontiere dello spirito 4.00 Tg5 - Edicola 4.30 Anteprima 5.00 Target **5.30** Tg5 - Edicola

**Planète** 

7.25 Missions aériennes au Vietnam 8.20 Bombes à retardement 9.10 Une tragédie américaine, la guerre de Sécession 10.00 Expédition pôle Sud **10.55** 15 jours sur Planète 11.20 Variations sur un thème d'alto 12.10 Pancho Villa 13.10 Chili la mémoire et l'oubli 13.40 L'opéra sauvage 14.30 Chemins de fer australiens 15.25 Les aquanautes, les épaves sous-marines 16.15 Hommes et bêtes 17.20 Drawing the Line: portrait de Keith Haring 17.50 Samoa après Dieu le rugby **18.45** Bambou **19.35** Les trottoirs de Paris 20.35 Strand sous le drap noir 21.25 Maroc 21.55 Titicut Follies 23.15 La veuve, la terroriste et le sas 0.10 France: de l'invasion allemande à la libération

## RAIDUE

Italie 2

6.40 Scanzonatissima 7.00 Tg 2 - Mattina 7.05 Mattina in famiglia 10.05 Dov'è Sandiego 10.30 Do Disney mattina 10.40 Compagni di banco a 4 zampe 10.40 Compagni di banco a 4 zampe 11.15 Disney news 11.20 Classic Cartoon **11.30** Mezzogiorno in famiglia **13.00** Tg 2 - Giorno **13.25** Tg 2 - Motori 13.30 Telecamera 13.55 Meteo 14.00 Tv zone 14.30 La baia dell'interno. Film 16.00 Domenica Disney pomeriggio. Una spia in vacanza. Film avventura 18.20 Quell'uragano di pap... 18.50 Meteo 19.00 Domenica sprint anteprima Cerimonia di Apertura: Campionato del Mondo di sci 20.30 Tq 2 20.50 Film 22.30 Law and order - I due volti della giustizia 23.20 Tg 2 - Notte 23.35 Meteo 23.40 Sorgente di vita 1.00 Tenera è la notte. Abissinia. Film drammatico di Francesco Martinotti (1992). Con Enrico Salimberni, Mario Adorf, ecc. 2.25 Ma la notte.. percorsi nella memoria. Doc Music Club 2.50 Diplomi universitari a distanza

## **SÉLECTION SPORT** Suisse 4

9.55 Bob à quatre Championnats du monde.

Championnats du monde

14.00 L'esprit du sport

La Cinquième

15.00 Cyclocross

## Canal+ 20.30 Football

Lyon - Monaco

Theorielandschaft (3/3)

## **Eurosport**

20.00

Patinage de vitesse

Championnats du monde

Arte

perché 7.50 Les Babibouchettes & le Kangouroule 8.05 Capitaine Fox 8.25 Hot dog 9.55 Salut Lulu! 10.00 Culte 10.45 Sur le parvis 11.00 L'Africain volant

Droit de cité 12.00 Suisse sous pression: pourquoi tant de couacs?

13.00 TJ-Midi

13.15 Beverly Hills Liberté provisoire

**Melrose Place** Ambition aveugle

L'été des victoires Film de Kevin Sullivan Un adolescent à court d'argent se fait engager comme animateur d'un camp de sport alors qu'il ne sait même pas nager

**Racines** Entre ciel et terre. Rencontre avec Philippe Braunschweig

25e Finale du concours international des jeunes

18.25 C'est très sport

19.30 TJ-Soir/Météo

Mise au point Phil Collins en répétition à Lausanne; Carla Amodio fait trembler la république; Max Gallo et le Forum de Davos; Mère Teresa, l'enfer du décor

## 20.55 Chicago hope: la vie à tout prix

Valse hésitation Le dernier qui sort éteint la lumière (Dernier épisode)

22.30 Sous nos clochers, l'éveil du Bouddha

Le juge de la nuit

**TJ-Nuit** 0.05

Top chrono 0.15 Dream on 0.20

La nurse

Droit de cité

Télétexte

## **DEMAIN MATIN**

7.00 Euronews 8.35 TSR-Dialogue 8.40 Top models 9.00 La poursuite dura sept jours. Western de David Butler 10.35 Les feux de l'amour 11.15 Une histoire d'amour 11.45 TSR-Dialogue 11.50 Un homme à domicile



TF1 info **6.50** Salut les toons **7.05** Le Disney Club **10.13** Météo **10.00** Auto moto **10.38** Point course du Vendée Globe **10.40** Téléfoot **11.50** Millionnaire

France 2

**6.15** Cousteau **7.00** Thé ou café **8.30** Les vojx bouddhistes **8.45** Connaître l'islam **9.00** Orthodoxie **9.15** Emissions israélites 10.00 Présence protestante 10.30 Le jour du Seigneur 11.00 Messe 11.50 Midi

## SÉLECTION

## **TSR 22.30**

Reportage de Jacques Zanetta et Steven Artels consacré au bouddhisme en Suisse, qui compterait quelque 20.000 adeptes

## Arte 19.30 Satie et Suzanne

Les retrouvailles sulfureuses d'Eric Satie et de Suzanne Valadon dansées et jouées par les artistes du Cirque du Soleil

12.15 Le juste prix

12.50 A vrai dire

13.00 Journal/Météo Walker Texas Ranger

14.15 Les dessous de Palm Beach

Un tandem de choc

**Rick Hunter** 16.00

16.55 Disney Parade

18.00 Seaguest Le passé effacé

19.00 7 sur 7 Invité: Alain Delon

19.55 Chiffres à la Une

20.00 Journal/Les courses/Météo

## 20.45 Soleil levant

Film de Philip Kaufman

Avec Sean Connery

Une ieune femme est étranglée lors de l'inauguration de la Tour Nakamoto. Elle était la maîtresse d'un play-boy nippon, qui disparaît.

23.10 Le téléphone sonne toujours deux fois Film de Jean-Pierre Vergne Avec Didier Bourdon, Bernard Campan et Seymour Brussel

0.55, 2.45, 3.50, 4.55 TF1 nuit 1.05 Musique à Chambertin 2.15 Cas de divorce 2.55 Les défis de l'Océan 4.00, 5.05 Histoires naturelles 5.00 Musique

6.05 Mésaventures 6.30 Intrigues 6.58 Info/Météo 7.10 Salut les toons 8.30 Télé shopping 9.05 Affaires étrangères 9.40 Cas de divorce 10.15 Le miel et les abeilles 10.45 Premiers baisers 11.10 La roue de la fortune 11.45 Une famille en or.

12.05 Polémiques

12.50 Rapport du Loto

12.53 Secret de chef

12.55 Journal/Météo

13.25 **Dimanche Martin** Le monde est à vous

15.05 L'homme à la Rolls **Dimanche Martin** 

L'école des fans **National Geographic** Lions et hyènes

17.50 Stade 2

18.50 Déjà dimanche 19.30 Déjà le retour

Journal/A cheval/Météo 20.00

## 20.50 Le flingueur

Film de Michael Winner

Avec Charles Bronson

Un tueur à gage initie un jeune élève à son «métier». Le jeune homme apprend vite et bien, jusqu'à devenir dangereux pour le professeur.

22.40 Les aigles foudroyés 3/7. Edouard le Magnifique

0.00 Journal/Bourse/Météo 0.15 Musiques au cœur de la danse 1.30 Frontières. Pillages 2.25 Savoir plus santé 3.15 Polémiques 4.05 Chip & Charly 4.25 Stade 2 5.30 La chance aux

6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amoureusement vôtre 9.05 Amour, gloire et beauté 9.30 Les beaux matins 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Les Z'amours.

France 3

6.00 Euronews 7.00 Le réveil des Babalous **7.45** Les Minikeums **9.15** Télétaz **10.20** C'est pas sorcier **10.45** Outremers 11.43 Le 12/13

13.00 Keno

13.05 Lignes de mire

14.00 Les quatre dromadaires

14.55 Sport dimanche Cyclocross Tiercé à Vincennes Escrime: épée dame

17.00 Magnum

18.00 Corky Chagrins d'amour

18.55 19/20 de l'information 20.02 Météo

20.10 Mr Fowler Défilé au tribunal

## 20.50 **Inspecteur Derrick**

Appartement 416 – Le sourire du Docteur Bloch

22.55 Dimanche soir

23.40 Journal

Casanova, un adolescent à 0.00 Film de L. Comencini (V.O.)

Ernest Chausson

2.05 Musique Graffiti

## La Cinquième

6.45 Langues 7.15 Christophe Colomb 7.40 Cocotte minute 8.05 La tête à Toto 8.30 L'œil et la main 9.00 Pareil pas pareil 9.30 Journal de la création 10.00 Orsay 11.00 Droit d'auteurs 12.00 Colette Renard 12.30 Arrêt sur images 13.30 Les grands châteaux 14.00 L'esprit du sport 15.00 Teva 15.55 La

lumière des justes (6/14) 16.55 Le

souverain de la République 18.20 Va savoir

Emissions de lundi matin voir sous «demain matin»



Raid en avion autour du monde

Maestro 20.30 Journal

## 20.40 - 1.20 Thema: Joseph Roth

20.46 La toile d'araignée Film de Bernhard Vicki A Berlin, un jeune homme revenu de la guerre s'engage comme précepteur chez un banquier juif. Adapté d'un roman de Joseph Roth, traitant de la montée du nazisme dans l'Allemagne des années 20. Portrait d'un opportuniste

Joseph Roth: 1894-1939 Documentaire de Hans Keller

1.20 Métropolis

## **AU PROGRAMME DEMAIN** La Cinquième 13.35 Les yeux de l'amour

Film noir/blanc de Denys de La Patellière (1959), avec Danielle Darrieux, Jean-Claude Brialy, Bernard Blier, Louis Seigneur



**6.00** Euronews **7.15** Le réveil des Babalous **8.20** Les belles histoires de Pomme d'Api 8.40 Tous sur orbite 8.45 Un jour en France 9.25 Sherlock Holmes 10.20 Thalassa 10.50 Secret de famille 11.20 Les craquantes 11.45 La cuisine

6.45 Jeunesse: Elastok, Le manège enchanté, Le crayon magique, Cellulo, Alf 8.15 Déclics 8.30 Langues 9.05 Inventer demain 9.15 Eco et compagnie 9.30 Les années lumière 9.45 Les marionnettes 10.00 Les révolutions 10.30 Dédalus 11.00 L'argent de la famille 11.30 Les dragons

7.45 Madame et sa fille. 8.10 Cosby show 8.30 M6 kid 10.45 Projection privée

M 6

11.50 Warning

12.05 Sport événement Vol à voile

12.40 Hot forme

13.15 Nuits secrètes

Téléfilm de Billy Hale, avec Arielle Dombasle Enfant abandonnée, devenue star, Lili engage un détective pour retrouver la trace de sa mère.

Commissaire Flemming A l'ombre des oliviers

Drôle de Chance Drôle de concurrence

19.54 6 minutes/Météo

20.00 E = M6Magazine scientifique

20.35 Sport 6

## 20.45 Capital

## L'argent de la justice

Le coût d'un procès; Les coulisses du Palais; Le cauchemar des patrons

Culture pub Les enfants de la télé

Le parfum d'Emmanuelle Téléfilm érotique de Francis Leroi, avec Georges Lazenby, Marcella Walerstein.

0.55 Sport 6 1.00 Best of 100% nouveautés 2.05 Jazz 6 3.10 Turbo 3.35 Les tribus du Nord 4.05 Rites et crovances 4.30 Fréquenstar: Invité Jean-Marie Bigard **5.10** Hot Forme **5.35** Boulevard des clips.

## **RADIOS**



La Première

6.00 Le journal du dimanche 9.10 Sous réserve 10.05 «C'est la ouate» 12.30 Le 12.30 13.00 En pleine vitrine 14.05 Rue des artistes 16.05 Option musique 17.05 Les romandises 18.00 Journal du soir 18.15 Journal des sports 19.05 Amisamis 20.05 Les fruits de la passion. La musique populaire et folklorique sous toutes ses formes 21.05 Le savoir-faire du cœur 22.05 Tribune de première 22.30 Journal de nuit 22.40 Bergamote 23.05 Sous réserve 0.05 Programme de nuit

Option musique: Ondes moyennes 765 m

6.00-9.50, 17.00 Euronews En alternance: Ski alpin: slalom dames 1re manche (2e manche à 12.50) 9.55 Bob à 4 14.00, 16,30 Images suisses 15.00 Cyclocross Championnat du monde 18.50 Viva. Quelle était belle ma fabrique 19.35 Mademoiselle **20.00** Palmarès de la 25e Finale du Prix de Lausanne 20.25 De Si de La. Fête fédérale des yodleurs 21.00 2e Cinéprix Télécom 'est très sport 23.00 Le rêve d'Icare 23.55 Euronews



## Suisse alémanique

7.00 Billy the Cat und Zeichentrickserie 10.00 Religion 11.00 Philosophie 12.00 Kunst 13.00 Tagesschau 13.05 Sport aktuell 13.50 Voilà 14.00 Merlin und Mim. Zeichentrickfilm 15.55 Strasse der Vulkane 16.45 Zebra 17.20 Gutenacht-Geschichte 17.30 Svizra rumantscha 17.55 Tagesschau 18.00 Liptstick 18.30 Sportpanorama 19.30 Tagesschau/Meteo 19.55 Mitenand 20.05 Tatort. Krimiserie 21.40 NeXt 22.15 Tagesschau/Sport **22.35** Musik **23.35** Sternstunde Philosophie **0.35** Nachtbulletin/Meteo.



## Suisse italienne

7.00 Euronews 7.50 Sandokan 8.15 Tempo in immagini 8.25 Peo 8.50 Pat & Mat 9.00 Rebus 9.55 Bob a quattro 12.30 TG/Sport/Meteo 12.50 Cartoons 13.05 Pivion. Commedia 14.00 Dr. Quinn 14.50 Due dritti a Chicago **15.40** Disney: I dieci che osarono. Film **17.15** Telegiornale flash/Sport 17.20 National Geographic Society 18.15 La parola del Signore 18.30 La domenica sportiva 19.15 Controluce 20.00 Telegiornale/Meteo 20.30 'Na famiglia da gent viscora **21.20** 36 ore di paura. TV-Movie **22.50** TG «10»/Meteo 23.05 Belvedere 0.00 TG flash 0.05

## CinePrix Télécom Les spectateurs suisses ont voté pour leurs films préférés

La deuxième CinePrix Télécom Award Night sera transmise en direct du Kaufleuten à Zurich ce soir sur Suisse 4. Ce grand gala cinématographique sera présenté par Dieter Moor et la gracieuse Lolita Morena. De nombreuses vedettes et personnalités du monde du cinéma et du show-bizz apporteront en outre l'indispensable touche «glamour» à la manifestation.

Né en 1995, le CinePrix Télécom offre au public romand, alémanique et tessinois la possibilité de se prononcer sur les films projetés dans les salles de cinéma suisses, qu'il s'agisse de films à petits budgets ou de grosses productions hollywoodiennes. Preuve du succès de ce grand sondage d'opinion, plus de 140.000 votes ont été enregistrés en 1996. Le 1er janvier dernier, le CinePrix Télécom est entré dans sa troisième année d'existence; comme précédemment. des bulletins de vote sont disponibles dans presque tous les cinémas de Suisse. Il est également possible de s'exprimer sur le site Internet, à l'adresse «http://www.cineprix.ch». En



Lolita Morena et Dieter Moor sont chargés de présenter la nuit du CinePrix Télécom.

permettant au spectateur d'émettre son avis sur la qualité des films, le prix contrebalance les classements du box-office. exclusivement basés sur le nombre de billets vendus.

## Secret gardé

L'année dernière, les prix ont été notamment remis à l'acteur français Jean Reno, à la star hollywoodienne Jodie Foster et au producteur suisse Marcel Schmid. Les films et les stars qui seront récompensés cette année ne seront dévoilés que ce soir: jusque-là, motus et bouche cousue... Allez, on vous livre tout de même la liste des films se retrouvant au coude à coude pour le sprint final - ils ont tous obtenu des notes situées entre 5 et 6. Dans la catégorie «Swiss &

Documentary», deux films suisses, «Broken Silence» de Wolfgang Panzer et «Katzendiebe» de Markus Imboden, figurent au côté du documentaire français «Microcosmos». Le film cubain «Guantanamera», les Britanniques «Wallace & Gromit, A Close Shave» et les ce» et «Le bonheur est dans le pré» sont en concurrence dans la catégorie «Comedy & Family». Les favoris de la catégorie «Action & Suspense» sont «The Rock», avec Sean Connery, «Seven», avec Brad Pitt, «Independance Day», avec Jeff Goldblum, et «Heat», avec Robert De Les films européens débou-

deux films français «Pédale dou-

lent en force dans la catégorie «Studio & Road», avec «Trainspotting», «Secrets and Lies», «Le huitième jour», «La haine» et «Drifting Clouds». Dans la catégorie «Love & Drama», «Il Postino» a figuré en tête durant des mois puis a été sérieusement concurrencé en fin d'année par deux poids lourds américains, «A Time to Kill» et «Dean Man Walking», ainsi que par la coproduction anglo-néerlandaise «Antonia's Line».

Autre point culminant de la soirée, un tirage au sort effectué parmi les 140.000 bulletins de vote reçus désignera le ou la gagnant(e) du voyage de trois semaines en Californie et à Hollywood.

**Dominique Bosshard** 

 Ce soir de 21h à 22h, en direct sur Suisse 4



Espace 2 6.10 Initiales 9.10 Messe 10.05 Culte

11.05 Fin de siècle 12.05 Concert d'ici. Ensemble 415: Corelli, Biber, Muffat, Bonporti, Scarlatti 13.30 Dimanche, er matinée 16.00 Le son des choses 17.05 L'heure musicale. Quatuor Kocian: Roussel, Krasa, Martinu **19.00** Ethnomusique **20.05** Soirée thématique 22.30 Journal de nuit 22.40 Concert du XXe siècle. Ensemble et Trio Recherche



0.05 Notturno

Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen 6.30 Meteo 8.00 Morgenjournal/Sport 8.30 Kinder Club 9.00 Memo Gratulationen 10.00 Persönlich 11.00 Volksmusik grenzenlos 11.30 International 12.00 Musikpavillon 12.22 Meteo 12.30 Mittagsjournal 12.40 Sport 14.00 Sportlive 17.00 Sportstudio 17.30 Regionaliournal 18.00 Sonntags journal/Sport 18.25 Looping 20.00 Doppelpunkt 21.00 Jazztime 22.00 Persönlich 23.00 Musik vor Mitternacht 0.00 Nachtclub

## **France Musique** 7.02 L'autre histoire 8.40 Bach et

l'Europe 10.00 Feuilleton 11.00 concert 13.05 A vous de jouer 13.45 Les beaux dimanches 15.00 Petit lexique de la musique baroque 15.30 Soliste 16.30 Les greniers de la mémoire 17.00 Les surprises de Martial Solal 17.30 Concert. En differé de Poznan: Szymanowski, Rachmaninov 19.00 La règle de trois 20.05 Voix souvenirs. Germaine Feraldy. soprano 21.00 Table d'écoute 0.00

## **URGENCES**

POLICE ET AMBULANCE: 117. FEU: 118. INTOXICATION: 01 251 51 51. LA MAIN TENDUE: 143.

VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police

**DISTRICT DE BOUDRY.** Pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le numéro de la permanence médicale Air-Call: (021) 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 835 14 35. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop 3, Léopold-Robert 100, sa jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17) di et jours de fête de 10h à 12h30 et de 17h à 19h30. Permanence médicale et dentaire: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 00 30.

**ENTRE-DEUX-LACS.** Médecins de garde: urgences seulement, prière de s'annoncer par téléphone. Cornaux, Cressier, Le Landeron, La Neuveville, Douanne: sa/di Dr Fischer, La Neuveville, 751 18 55. Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Épagnier, Thielle-Wavre, Enges: renseignements au 111. Lignières: permanence au 795 22 11.

LE LOCLE. Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop, sa jusqu'à 19h, di 10-12h/18-19h, (en dehors de ces heures, 931 10 17).

Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Etienne, av. Portes-Rouges, sa 8-20h, di et jours fériés 10-12h30/17-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale et dentaire: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Pharmacie de service: Marti, Cernier, 853 21 72, di de 11h à 12h. En cas d'urgence poste de police 889 90 00; médecin de service, Dr JR. Péter-Contesse, Cernier 853 22 77 de samedi 8h au lundi

**DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS.** Médecin de service: du sa 8h au di 22h, Dr Truong 861 35 55. Pharmacie de service: Centrale 861 10 79, di et jours fériés 11-12h/17-18h. Médecin-dentiste de service: Dr Vuillème 863 34 34, sa/di et jours fériés de 11h à 12h.

SUD DU LAC **HAUT ET BAS-VULLY.** Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25. **AVENCHES.** Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

**JURA BERNOIS** CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dzewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10. SAINT-IMIER. Pharmacies de service: Liechti 941 21 94, sa 13h30-16h/19-19h30, di 11-12h/19-19h30 (en dehors de ces heures 111). Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h).

Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22. SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr'Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54. LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15. SAIGNELÉGIER. Pharmacie: des

Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire ren-

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

## **AUJOURD'HUI**

AVENCHES. Théâtre: sa 20h30, «Théâtre obligatoire» de Karl Valentin. Mise en scène Aline Steiner. AVENCHES. Galerie au Paon: di de 14h à 18h, vernissage de l'exposition Daniel Ritter et Erica Pe-

AVENCHES. Église réformée: di 17h15, cantates et sonates ba-

BOUDRY, Grande salle: sa 20h30. spectacle de magie et ventriloquie. LA CHAUX-DE-FONDS. Salle de musique: sa 17h45, Festival Brahms, Maria Iris Radrigan et

Edith Fischer, piano. **LA CHAUX-DE-FONDS.** Théâtre: di 20h, «L'enlèvement au sérail» de Mozart, par la Société d'orchestre de Bienne/Jeune opéra suisse. CORMONCRÈCHE. Galerie Ma-

rie-Louise Müller: sa 18-20h, vernissage de l'exposition Adriano Tuninetto, sculptures et Riccardo Angelo, peintures. LE LOCLE. Casino: sa 20h30, di

17h30, «La revue de Cuche et Bar-

LE LOCLE. Pied de la Combe-Girard: sa 20h30, «Changement à vue» par le Théâtre de poche de Comoedia.

**NEUCHÂTEL.** Patinoires du Littoral: extérieur sa/di 13h45-16h30 + hockey libre 13h45-16h; intérieur sa 13h45-16h, di 10h15-11h45/13h45-16h.

**NEUCHÂTEL.** Galerie Arcane: sa 14-17h, vernissage de l'exposition Corine L'Épée, peinture rétrospective 1987-1997 (artiste neuchâte-

**NEUCHÂTEL.** Taco (Crêt Taconnet 22): sa dès 18h30, buvette, tacophonie, scène libre.

NEUCHÂTEL, Conservatoire/Salle de concerts: sa 20h15, hommage à Franz Schubert pour le bicentenaire de sa naissance par Liane Von Scarpetetti, alto et Gilles Lan-

NEUCHÂTEL. Théâtre: sa 20h30, "Moi qui ai servi le Roi d'Angleterre" de Bohumil Hrabal, par la Comédie de Caen.

**NEUCHÂTEL.** La Case à chocs: sa dès 21h30, Hypnotix (Rép. Tchèque, Sénégal) groupe de reggae-dub avec en première partie Jamaïca Springs (Neuchâtel) reg-gae. Di 15h et 17h30, cinéma **Opaq: Signers Koffer de Peter** 

NEUCHÂTEL. Musée d'art et d'histoire: di 14h, 15h et 16h, démonstration du fonctionnement des Automates Jaquet-Droz. **NEUCHÂTEL.** Grand-Hôtel Chaumont et Golf: di 17h30, Funi-

concert par le Quartet Prélude. PESEUX. Salle des spectacles: di 17h, "Les brumes de Manchester" de Frédéric Dard, par les Amis de la scène de Boudry.

SAINT-IMIER. Espace Noir: sa 21h, «Naanzook», jazz-rock. VAUMARCUS. Château: di 15h et 16h30, "Grand-papa est là!" présenté par les Croqu'Guignols. Spectacle de marionnettes. VILARS. Collège: sa 20h, soirée du choeur mixte de La Côtière.

## CINÉMAS NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33) DIDIER. 15h-18h-20h15 (sa aussi noct. 23h). Pour tous. Première suisse. D'Alain Chabat, avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat et Isabelle Gelinas.

LE CLUB DES EX. 15h-20h30 (sa aussi noct. 23h). Pour tous. 4me semaine. De Hugh Wilson, avec Goldie Hawn, Bette Midler et Diane Keaton.

CYCLE "CINÉMA DU RÉEL/PA-SOLINI, UN DELITTO ITA-LIANO". (18h VO st. fr/all.) Y'AURA T'IL DE LA NÉIGÉ À NOËL? 15h-18h15-20h45. 12 ans. 2me semaine. De Sandrine Vevsset, avec Dominique Reymond et Daniel Duval.

SLEEPERS. Sa noct. 23h. 16 ans. 9me semaine. De Barry Levinson, avec Robert De Niro, Dustin Hoffman et Brad Pitt.

ARCADES (710 10 44) LA RANÇON. 15h-20h30 (sa aussi noct. 23h15). 12 ans. 4me semaine. De Ron Howard, avec Mel Gibson, René Russo et Garv

SHINE. 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. 5me semaine. De Scott Hicks, avec Geoffrey Rush, Noah Taylor et Alex Rafalowicz.

BIO (710 10 55) LE BOSSU DE NOTRE-DAME. 15h. Pour tous. 10me semaine. Film des studios Walt Disney. LEÇONS DE SÉDUCTION. (17h45 VO st. fr/all.) - 20h30. 12 ans. 2me semaine. De Barbra Streisand, avec Barbra Streisand, Jeff Bridges et Pierce Brosnan.

PALACE (710 10 66)
THAT THING YOU DO! 15h-20h30 (sa aussi noct. 23h). Pour tous. Première suisse. De Tom Hanks, avec Tom Everett Scott, Liv

Tyler et Tom Hanks. MOSSANE. 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. 3me semaine. De Safi Faye, avec Magou Seck, Isseu Niang et Moustapha Yade.

REX (710 10 77)

TOUT DOIT DISPARAÎTRE. 15h-20h45. Pour tous. Première suisse. De Philippe Muyl, avec Didier Bourbon, Ophélie Winter et Elie

LOST HIGHWAY. 18h (sa aussi noct. 23h VO st. fr/all.). 18 ans. 3me semaine. De David Lynch, avec Bill Pullman, Patricia Ar-STUDIO (710 10 88)

EVITA. 15h-20h15 (VO st. fr). 12 ans. 4me semaine. Film musical d'Alan Parker, avec Madonna, Antonio Banderas et Jonathan Price. EMMA. 17h45 (VO st. fr/all.). Pour tous. 2me semaine. De Douglas McGrath, avec Gwyneth Paltrow, Toni Collette et Alan Cum-

#### LA CHAUX-DE-FONDS

ABC (913 72 22) **UNE SAISON AU PARADIS.** 17h30-20h30. De Richard Dindo. 12 ans. (Samedi, présence du réali-

sateur). CORSO (916 13 77) LA RANÇON. 20h30 (sa aussi noct. 23h + sa/di aussi 15h15). 12 ans. 4me semaine. De Ron Howard, avec Mel Gibson, René

Russo et Gary Sinise. **EVITA.** 17h45 (VO st. fr.). 12 ans. 4me semaine. Film musical de Alan Parker, avec Madonna, Antonio Banderas et Jonathan Price.

THAT THING YOU DO! 20h30 (sa aussi noct. 23h) + sa/di aussi 15h45). Pour tous. Première suisse. De Tom Hanks, avec Tom Everett Scott, Liv Tyler et Tom Hanks.

LE CLUB DES EX. 18h15. Pour tous. 4me semaine. De Hugh Wilson, avec Goldie Hawn, Bette Midler et Diane Keaton.

*PLAZA (916 13 55)* **DIDIER.** 15h30-18h-20h30 (sa aussi noct. 23h). Pour tous. Première suisse. D'Alain Wilson, avec Goldie Hawn, Bette Midler et Diane Keaton. SCALA (916 13 66)

**LEÇONS DE SÉDUCTION.** 20h30 (sa/di aussi 16h). 12 ans. 2me semaine. De Barbra Streisand, avec Barbra Streisand, Jeff Bridges et Pierce Brosnan.

BERNIE. 18h30 (sa aussi noct. 23h). 2me semaine. D'Albert Dupontel, avec Albert Dupontel, Hélène Vincent et Claude Perron.

MAIS ENCORE...

## BÉVILARD

PALACE (492 14 44) DISJONCTÉ. Sa/di 20h30 (di aussi 16h). 10 ans. De Ben Stiller, avec Jim Carrey, Mathew Broderick et Leslie Mann.

## LES BREULEUX

LA RANÇON. Sa 20h30, di 16h-20h. De Ron Howard, avec Mel Gibson, René Russo et Gary Sinise.

## COUVET

COLISÉE (863 16 66) LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE. 20h30 (di aussi 17h30). COEUR DE DRAGON. Di 15h. 12

## LA NEUVEVILLE

LE MUSÉE (751 27 50) BROKEN SILENCE. Sa/di 20h30. 12 ans. De Wolfgang Panzer, avec Martin Hubert, Ameenah Kaplan, Michael Moriarty.

## LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (953 11 84) LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE. Sa 20h45, di 20h30. De Georges Lauzier avec Gérard Depardieu, Michèle Laroque.

## SAINT-IMIER

Espace Noir (941 35 35) BREAKING THE WAVES. Sa 17h, di 17h-20h30 (VO st. fr/all.). De Lars von Trier.

## TRAMELAN

CINÉMATOGRAPHE (487 45 61) POURSUITE. Sa 21h, di 17h. 14 ans. De Andrew Davis. PASSAGE À L'ACTE. Sa 18h, di 20h. 14 ans. De Francis Girod.

Pour plus d'informations, voir notre page «Cinéma» publiée chaque vendredi.

## **EXPOSITIONS**/ **DIVERS**

AVENCHES - Haras fédéral. luve 8-11h30/14-16h30. **BOUDRY.** Pavillon d'information N5, cour de l'ancien collège, ma

14h45-18h30. LES CERLATEZ. Étude, information et protection des tourbières, me-di 13h30-17h30; visites guidées pour groupe sur demande.

LA CHAUX-DE-FONDS - Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-17h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-18h; fermé mercredi

matin. LA CHAUX-DE-FONDS Bibliothèque de la Ville. "Jules Courvoisier, les affiches 1910-1936". Lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Jusqu'au 15 février

COLOMBIER - Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite). Du 1er mars au 31 octobre.

LE LOCLE - Moulins souterrains du Col-des-Roches. Jusqu'au 1er mai 1997, ouverts tous les jours sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes au 931 89 89.

MARIN - Papiliorama et Nocturama. Tous les jours 10-17h. NEUCHÂTEL - Bibliothèque publique et universitaire. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h.

**NEUCHÂTEL - Club des chiffres** et des lettres (Hôtel City). Chaque jeudi 16-18h. Renseignements Mme Hitschler, tél. 753 11

**NEUCHÂTEL - Home Clos-Bro**chet. Frédéric Laufer, ses huiles et ses lampes. Tous les jours 14-18h. Jusqu'au 9 février.

**NEUCHÂTEL - Hôtel Beau-Ri**vage. Sculptures de Gloria Argheles, tableaux de Vincenzo Carli, Franco Alessandrini et Stefano Camiti, bijoux de Paolo Mercati et oeuvres d'art de l'école de Sansepolcro, divers habits de stylistes toscans. Jusqu'au 15 février. **NEUCHÂTEL - Passage sous-**

voie place Pury. Panneaux peints par Philippe Boillat. Jusqu'au 28 février.

NEUCHÂTEL - Villa Lardy/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.

LES PONTS-DE-MARTEL. Fromggerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-SAINT-AUBIN. Pavillon d'informa-

tion N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30. SAINT-SULPICE - Vapeur Valde-Travers. Visites du dépôt sur

demande, 861 36 78. TRAVERS - Mines d'asphalte de La Presta. Ouverture d'hiver. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; individuels: dimanche à 14h et 16h; réservations au 863 30 10. VALANGIN - Château. Ferme-

ture hivernale.

**MUSÉES** 

AVENCHES - Musée de la naissance de l'aviation en Suisse. Ouvert du 1er mai au 31 octobre sa/di 14-16h.

**AVENCHES - Musée romain.** (Avril-septembre ma/di 10-12h/13-17h, octobre-mars ma-di 14-17h). Pour visite avec guide, s'adresser à l'Office du tourisme, 026 675 11

**BOUDRY - Musée de l'Areuse.** Exposition temporaire "Fantômes et fantasmes". Ouvert sur demande.

**BOUDRY** - Musée de la vigne et du vin. Château. Exposition temporaire "Parures de flacons". Jusqu'au 4 mai. Ma-di 14-17h.

CERNIER - Musée des sapeurspompiers. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée paysan et artisanal. Intérieur paysan typique. Me/sa/di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. "Du lard et du cochon", jusqu'au 2 mars.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire naturelle. Collections permanentes de faune réaionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Masa 14-17h; di 10-12h/14-17h. "Nature d'artistes" jusqu'au 2 février. LA CHAUX-DE-FONDS - Musée international d'horlogerie.

"L'homme et le temps" histoire de la mesure du temps. Exposition temporaire "Les donateurs du Musée international d'horlogerie 1991-1996" jusqu'au 23 février. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée des beaux-arts. Collections permanentes (artistes locaux- Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier - collections Junod - Delaçroix, Matisse, Rouault, Soutine -École de Paris, contemporains suisses). Ma-di 10-12h/14-17h . Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire et Médaillier. "FSG Ancienne. 1846-1996. 150 ans de gymnastique à La Chaux-de-Fonds". Exposition temporaire jusqu'au 13 avril. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies, Ma-ve 14-17h: sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

LE LOCLE - Musée des beauxarts. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Ma-di 14-

LE LOCLE - Musée d'horlogerie. Château des Monts. Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Jusqu'au 1er mai, ma-di 14-

MÔTIERS - Musée régional. Fermeture hivernale. Réouverture le 3

MÔTIFRS - Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rendez-vous. MURIAUX - Musée de l'automobile. Sa 10-12h/13h30-18h; di 10-18h. Fermé en semaine jusqu'au 28 février.

NEUCHÂTEL - Musée d'art et d'histoire. Ma-di 10-17h. "Clement Heaton, une carrière en trois étapes: Londres, Neuchâtel, New-York", jusqu'au 9 février et les collections du musée.

NEUCHÂTEL - Musée d'ethno**graphie.** Ma-di 10-17h. Exposition "Natures en tête"; "A fleur de peau (bijoux touaregs)" jusqu'au 2 mars; collections perma-

nentes. NEUCHÂTEL - Musée d'histoire naturelle. Ma-di 10-17h. "L'Air" jusqu'en août 1997 et les collections permanentes.

**NEUCHÂTEL - Musée cantonal** d'archéologie. Ma-di 14-17h. Collections permanentes. LE NOIRMONT - Musée de l'uniforme. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf

mardi. LA SAGNE - Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de . siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

SAINT-IMIER - Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et

## **ART/GALERIES**

AVENCHES - Galerie au Paon. Daniel Ritter et Erica Pedretti, Je-di

14-18h. Jusqu'au 2 mars. LA CHAUX-DE-FONDS - Club 44. Lumières éternelles au coeur de l'Inde", photos de Benoît Lange. Lu-ve 8h30-12h, sa/di 14-19h. Ex-

position jusqu'au 27 février. LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie du Manoir. Moris Gontard, peintures récentes. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'au 22 février. LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie

Mondéo Art. Armel Bono, photographies. Jusqu'au 4 février. LA CHAUX-DE-FONDS - Sonia Wirth-Genzoni. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier.

LA CHAUX-DE-FONDS - Villa Turque. Charles Belle. Visites sur rendez-vous 912 31 47. Les samedis 1er février et 8 mars ouvert au public de 11h à 16h. Exposition usqu'au 20 mars. CORMONDRÈCHE - Galerie

Marie-Louise Muller. Adriano Tuninetto, sculptures et Riccardo Angelo, peintures. Je-di 14h30-18h30 ou sur rendez-vous. Jusqu'au 23 février. **CORTAILLOD** - Galerie Jonas.

Lucien Gurtner, toiles et papier. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 16 février. **DELÉMONT - Galerie Paul Bo-vée.** Max Kohler. Ve/sa 15-19h, di

15-21h. Jusqu'au 9 février. HAUTERIVE - Galerie 2016. Marc Jurt "Sur la trace des éléments" gravure, monotypes, peintures et objets. Me-di 15-19h. Jus-

qu'au 16 février. NEUCHÂTEL - Galerie des Amis des Arts. Domenico Sorrenti, peinture et encres de Chine. Ma-ve 14-18h, sa/di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 9 février.

**NEUCHÂTEL - Galerie Arcane.** Corine L'Épée, peinture rétrospective 1987-1997 (artiste neuchâteloise). Me-ve 14h15-18h, sa 14-17h. Exposition dès le 5 février jusqu'au 22 février. Ouvertures supplémentaires en présence de l'artiste les dimanches 2 et 9 février de 14h à

**NEUCHÂTEL - CAN Centre d'art** Neuchâtel. Kenji Yanobe, matériel anti-radiation; Claudio Moser et Eric Hattan, exposition de l'Office fédéral de la Culture. Me-sa 14-19h, je 14-21h, di 14-17h. Jusau'au 16 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie Devaud. Expo permanente Devaud, céramique, ve/sa 15-18h.

**NEUCHÂTEL - Galerie Dite**sheim. "L'homme" de Miklos Bokor, peintures et oeuvres sur papier. Ma-ve 14-18h30, sa 10-12h/14-17h, di 15-18h. Jusqu'au

16 février. NEUCHÂTEL - Galerie de l'Orangerie. Renée Bolle, peintures et Isabelle Guyot, céra-miques et bronze. Ma-di 14-18h30. Jusqu'au 23 février.

## **BIBLIOTHÈQUES**

**DISTRICT DE BOUDRY** AUVERNIER. Bibliothèque pour enfants, lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque publique, je BEVAIX. Bibliothèque communale,

ma 14-19h, je 14-18h. BÔLE. Bibliothèque des jeunes (collège) lu/je 15h15-17h15. **BOUDRY.** Bibliothèque communale, me 14-18h, je 15-19h. Ludothèque de la Basse-Areuse, ma 14-

COLOMBIER. Bibliothèque communale, me 14-18h, je 17-20h. CORCELLES. Bibliothèque communale, lu 19-21h, me 16-18h, je

16h30, me 15h30-18h, je 16-

LE LOCLE

Venez à Moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai du repos. Matth. 11, v. 28

Monsieur René Burgat, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Albert Burgat, à Genève, et famille; Madame Ida Bugnard-Burgat, à Peseux, et famille;

Madame Thérèse Moser-Cattin, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Suzanne Jeanbourquin-Cattin, à Locarno, et famille; Mademoiselle Simone Cattin, à Saignelégier;

Madame Elsa Cattin, et famille;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur René BURGAT

leur très cher papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 89e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 28 janvier 1997.

Le culte et l'incinération ont eu lieu vendredi 31 janvier, dans l'intimité.

Domicile de la famille: Mme Elsa Cattin Jeanneret 26 - 2400 Le Locle

Les personnes désirant honorer sa mémoire, peuvent penser au Home La Gentilhommière, par U.B.S., ccp 20-122-2 c/400560.05 E.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, cet avis en tenant lieu.

132-1721

#### CONCISE

Madame Paulette Barraud-Kühni à Concise,

Madame et Monsieur Roland Seilaz-Barraud à Bevaix,

Marianne et Jacques Barbagallo-Lecapitaine à Tavannes, et leurs enfants, Aldo et Nadia,

Jean-Luc et Marianne Seilaz-Renaud à Bevaix, et leurs enfants Mathieu et Camille-Aline,

Monsieur Gérald Comtesse et Madame Janebé à Neuchâtel,

ainsi que les familles, Kühni, Rutscho, Kubler, Vittoz, parentes, alliées et amies ont le chagrin d'annoncer le décès de

## Monsieur Charles BARRAUD

#### Artiste Peintre

enlevé à leur tendre affection dans sa 100e année.

1426 CONCISE, le 29 janvier 1997 La Rive

Selon le désir de la famille la cérémonie d'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Il n'a pas été envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

TRAMELAN

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Jean 13: 34

Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.

Jean 15:13

Mon Seigneur est mon Dieu. Jean 20: 28

Madame Germaine Degoumois-Vuille;

Madame Lydie Degoumois-Froidevaux, ses enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Jean et Denise Vuilleumier-Degoumois, à Tramelan et Bienne,

ainsi que les familles parentes et amies ont la profonde douleur de vous faire part du

## Monsieur Frédy DEGOUMOIS

leur cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 73e année.

2720 TRAMELAN, le 30 janvier 1997. Grand-Rue 161.

La cérémonie funèbre avant l'incinération aura lieu le lundi 3 février, à 13 heures.

Rendez-vous devant le Pavillon du cimetière de Tramelan où le corps repose.

Un culte suivra, célébré en l'Eglise réformée.

«Te servir est mon plaisir.»

En lieu et place de fleurs, on peut penser au Service d'aide et de maintien à domicile, Tramelan, ccp 25-6403-3.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Repose en paix.

Mlle Magaly Mathieu et sa maman,

ainsi que les familles parentes ont le chagrin d'annoncer le décès de

## Monsieur Bernard MATHIEU

leur papa, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé subitement le 24 janvier à la Guadeloupe dans sa 64e année.

> Nomade, tu étais parti vers d'autres terres où le soleil se couche dans la mer. Mais la mort ne choisit pas du verbe les promesses elle fixe son choix sur le chanteur Et sur la grève balayée par les vagues s'entassent les cœurs de ceux qui t'ont aimé.

L'enterrement a eu lieu en Guadeloupe le 28 janvier 1997.

Domicile de sa fille: Rue du Commerce 59

Cet avis tient lieu de faire-part.

132-1620

Le Locle, fin janvier mil neuf cent nonante-sept.

C'est un chaleureux merci que nous tenons à exprimer à vous tous qui, par vos nombreuses marques de sympathie, par votre présence, par vos fleurs, par vos messages, par vos dons, avez su nous témoigner amitié et soutien.

Notre grande reconnaissance s'adresse aussi à toutes ces personnes au grand cœur et à la disponibilité jamais démentie qui l'ont entourée durant tant d'années.

La famille de

Madame Liliane CLAVADETSCHER-MATHEZ

## **ACCIDENTS**

## Neuchâtel Collision par l'arrière

Hier vers 17h15, une voiture conduite par un habitant de Neuchâtel, circulait dans une colonne de véhicules, avenue du 1er-mars, en direction du centre ville. A la hauteur de l'immeuble No 6, une collision par l'arrière se produisit avec une automobile conduite par M.D.S., de Neuchâtel, qui s'était arrêtée pour les besoins de la circulation. Sous l'effet du choc, la voiture M.D.S., fut projetée contre une voiture conduite par un habitant du Landeron, également à l'arrêt. Blessée, M.D.S., a été transportée en ambulance à l'hôpital Pourtalès. /comm

## Le Landeron Perte de maîtrise

Hier vers 9h30, une voiture conduite par G. P., du Landeron, circulait sur l'A5 du Landeron en direction de Cornaux. A la hauteur de Cressier, la conductrice a perdu la maîtrise de sa machine, laquelle heurta la bordure de la chaussée à droite. sous l'effet du choc, le véhicule quitta la

route, heurta avec son avant le bas du talus et effectua un tonneau par-dessus la barrière antigibier, pour finalement terminer sa course sur le toit 12 mètres en contrebas de l'autoroute. Blessée, elle a été transportée par une ambulance à l'hôpital de la Providence. /comm

## **Auvernier** Contre

## un portique

Hier vers 17h, une voiture conduite par un habitant de Delémont, circulait sur l'autoroute A5, en direction de Bienne. Peu après Auvernier, à la hauteur de la Fabrique de Tabac (FTR), l'automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule qui dévia à droite et vint heurter de plein fouet unportique supportant une signalisation lumineuse. Blessé, le conducteur a été conduit en ambulance à l'hôpital des Cadolles, établissement qu'il a pu quitter après avoir recu des soins. Suite à cet accident et au ralentissement provoqué par celui-ci, deux accrochages se sont produits sur le pont de Colombier n'occasionnant que des dégâts matériels. /comm

### **ÉTAT CIVIL**

#### La Chaux-de-Fonds

Naissances. - 20.12.1996. Beuret, Célia, fille de Beuret, Patrick et de Beuret née Hermann, Sonia. Guélat, Amaya, fille de Guélat, Thierry John Pierre et de Guélat née Lamora Garcia, Maria de los Dolores. Zito, Audrey, fille de Zito, Michel et de Zito née Masciangelo, Nadia. Gonzalez Fernandez, Tania, fille de Gonzalez Rodriguez, José Manuel et de Fernandez Costas, Laura. De Jesus e Sousa, Daniel, fils de da Rocha e Sousa, António et de da Silva Jesus Sousa, Josefina Maria. Luis, Noémie, fille de Luis, Fuiladio Nicolau et de Luis née Loria, Elen. Donzé, Elsa Florence, fille de Donzé, Cédric Michel Emmanuel et de Donzé née Chatelain, Christine Giliane. Gonçalves Lopes, Tatiana, fille de Lopes, Fernando Agostinho et de Pereira Gonçalves Lopes,

Maria Manuela. Jeannerat, Célia, fille de Jeannerat, Alain Maurice Georges et de Jeannerat née Jeanbourquin, Amanda Marie-Paule. Santos Paiva, Nuno Filipe, fils de Fernandes de Paiva Santos, Manuel et de Gomes Santos Paiva, Laurinda Maria. Miéville, Lorine, fille de Miéville, Philippe Pierre et de Miéville née Rickli, Brigitte Sophie. Boillat, Tamara, fille de Boillat, Cédric Louis Pierre et de Boillat née Bétrix, Lau-

Promesses de mariage. 20.12.1996. Cayrol, Olivier Paul et Riganelli, Silvia. Ademi, Avdi et Moser, Christine. Amstutz, Patrice et Grandjean-Perrenoud-Comtesse, Anne-Laure Lucienne. Mezni, Fathi et Bauer, Anne-Christine. Jeanbourquin, Gilles Antoine et Varrin, Roseline Elisabeth Georgette.

## COMMUNIQUÉ

## Avis de disparition



Malika Hadouch a disparu depuis le début de l'année.

Malika Hadouch, née le 22 février 1981, a fugué du foyer de La Sombaille, à La Chauxde-Fonds, depuis le samedi 4 janvier 1997, vers 20h30, communique la police cantonale neuchâteloise.

Voici le signalement de l'écolière: taille 170 cm, corpulence mince, cheveux bruns, mi-longs, lisses, yeux bruns, visage allongé, porte un pull gris clair, une jaquette noire, un pantalon noir rayé jaune, des souliers avec gros talons noirs larges à la mode.

En cas de découverte, cette personne doit être retenue avec ménagement. Tous renseignements sont à communiquer à la police cantonale de Chaux-de-Fonds, tél. 032/968 71 01 ou au poste de police le plus proche. /comm

## DÉCÈS

### Courtételle

Mme Lisely Rossé, 1912

## Delémont

Mme Lydia Rutschmann,

#### Les Emibois M. Georges Juillerat, 1907

Mme Daisy Tanner, 1929

**Mme Jeannette Oberson** 

Les familles – parents, frères, sœurs, neveux et nièces – de Christine et Christian FAVRE-BULLE et leurs fils Jonathan et Timothée, en service missionnaire à Macenta (Guinée Conakry) ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Camille

enlevée à leur tendre affection, lors d'un tragique accident, le 27 janvier, à l'âge de 20 mois.

Les obsèques ont eu lieu à Macenta, le 28 janvier.

Adresse de la famille: G. et E. Favre Mi-Côte 25 - LE LOCLE

Elle a du prix aux yeux de l'Eternel, la mort de ceux qu'il aime.

Psaume 116.15

132-1725

132-1666

## IN MEMORIAM

A notre chère maman, belle-maman, grand-maman

## Madame Blanche DOTTI-L'EPLATTENIER

2 février 1964 - 2 février 1997

Plus le temps passe, plus tu nous manques maman. Le temps n'effacera iamais ton cher souvenir.

**TES ENFANTS** 

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 20 heures

Repose en paix.

Les amis et connaissances, ont le chagrin de faire part du décès de

## Mademoiselle

## Marie-Louise MÜLLER

enlevée à leur tendre affection. mercredi, dans sa 87e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 janvier 1997.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Pour adresse: Sombaille 4c.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

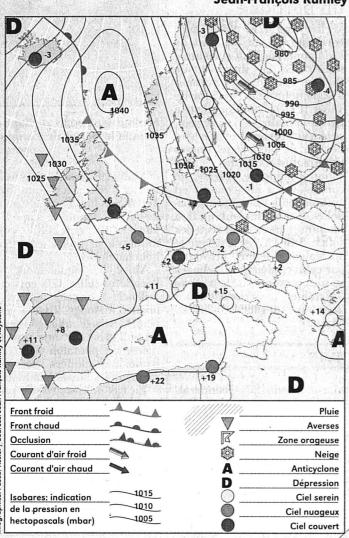
### Aujourd'hui L'anticyclone résiste encore

Situation générale: la zone de hautes pressions s'éloigne peu à peu mais son influence reste prédominante. Associés à un front froid désagrégé, des nuages bas et de l'air un peu plus humide effleurent notre région en la touchant marginalement.

Prévisions pour la journée: pour jouir d'un ensoleillement sans partage, il faut monter sur la chaîne principale du Jura, au-dessus de 1200 à 1300 mètres. Dans les hautes vallées au nord de cette dernière, les nappes de stratus qui traînassent cèdent peu à peu la place au soleil. Quant au Plateau et aux basses vallées, la morosité persiste dans des brouillards denses et réfrigérants. Les vents du nord sont modérés en montagne et une faible bise souffle en plaine. Demain: des nuages d'altitude de plus en plus denses envahissent le ciel.

Lundi: couvert et quelques précipitations. Mardi: en partie ensoleillé.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter **Brigitte** 

**Températures** Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 2° Boudry: 2° Cernier: -0° Fleurier: 0° La Chaux-de-Fonds: 3° Le Locle: 3° La Vue-des-Alpes: 2° Saignelégier: 3° St-Imier: 0°

#### Hier à 14 heures

En Suisse... Bâle: très nuageux, 0° Berne: très nuageux, -1° Genève: très nuageux, 1° Locarno: beau, 6 Sion: beau, 4° Zurich: très nuageux, -1°

...en Europe... Athènes: beau, 13° Berlin: très nuageux, 4° Istanbul: beau, 8° Lisbonne: peu nuageux, 17° Londres: nuageux, 6 Moscou: très nuageux, -4° Palma: beau, 15° Paris: très nuageux, 0° Rome: peu nuageux, 12°

et dans le monde. Bangkok: beau, 33° Le Caire: beau, 17° Jérusalem: pluvieux, 10° Johannesburg: beau, 29° Miami: nuageux, 28° New Delhi: beau, 23° New York: nuageux, -1° Pékin: beau, 3 San Francisco: nuageux, 14° Sydney: nuageux, 24° Tokyo: nuageux, 8° Soleil Lever: 7h58 Coucher: 17h35

Lune (décroissante) Lever: 1h37 Coucher: 11h59

Niveau des eaux Lac de Neuchâtel: 429,09 m Température: 6° Lac des Brenets: 750,61 m

Vent Lac de Neuchâtel: bise, 1 à 3 Beaufort



Nuageux

Couvert

Saint-Imier

Saignelégier

La Neuveville

La Chaux-de-Fonds

La Vue-des-Alpes Le Locle Cernier

Neuchâtel

Boudry

Rio de Janeiro: nuageux, 32°

Aujourd'hui

En plaine: 2

Dimanche

Fleurier

Lundi

Mardi

On est toujours sans nouvelles de Gerry

Roufs, le marin canadien qui participe à son

premier Vendée Globe. Après trois sauvetages et

plusieurs abandons, cette course autour du monde en solitaire a donc beaucoup fait parler

d'elle. Certains se sont même plaints des frais engagés pour aller sauver les navigateurs en dif-

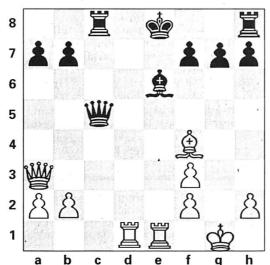
ficulté entre l'Australie et l'Amérique du Sud.

## **Cuisine** La recette du jour

Dessert: PROFITEROLES À LA BANANE

Ingrédients pour 4 personnes: pour la pâte à chou: 80g de farine, 40g de beurre, 10cl d'eau, 3 œufs; pour la garniture: 400g de bananes épluchées, 2 citrons, 2cl de crème liquide, 180g de sucre en poudre. Préparation: Préparer la veille la garniture des profiteroles. Passer au mixer la pulpe des bananes avec le sucre en poudre, le jus de citron et la crème fraîche. Verser en sorbetière et laisser prendre au réfrigérateur pendant au moins 3h. Pour la pâte à chou: dans une casserole, chauffer jusqu'à ébullition 10cl d'eau, 1 pincée de sel, le beurre découpé en petits morceaux. Verser d'un seul coup la farine tamisée, mélanger vivement jusqu'à obtenir une boule de pâte qui accroche légèrement au fond de la casserole. Laisser refroidir. Beurrer et fariner une plaque à four. Préchauffer le four (th.7). Ajouter les œufs un par un et surveiller la pâte, qui doit avoir la consistance d'une mayonnaise épaisse et ne doit pas se répandre lorsqu'on la dressera sur la plaque à four. Disposer en petits tas espacés des cuillères à café de pâte à chou. Mettre au four 20mn jusqu'à ce que les choux soient dorés et soufflés. Les laisser refroidir doucement à l'intérieur, porte ouverte, après avoir éteint le four. Garnir les choux de glace à la banane, avant de les servir, accompagnés de crème au chocolat.

## **ÉCHECS**



Simple et gagnant

Les blancs au trait gagnent facilment une tour et la partie grâce à un coup intermédiaire non prévu par l'adversaire. Une gaffe étonnante à ce niveau, pour un ex-multi candidat au titre mondial, face au «magicien de Riga», ex-champion du monde (Tal - Timman, Reykjavik, 1988).

**Chronique No 12** 

Pour les marins **Billet** Question - militaires australiens, marchands d'honneur chiliens ou concurrents de la même course -, il en va de leur honneur de tout tenter afin de porter secours à un «collègue» en difficulté. Cela peut faire progresser les mesures de

sécurité pour la navigation en «touriste». Et puis, une vie humaine n'a pas de prix. En fait, cela fait partie d'un code de conduite. Comme les alpinistes face à la montagne, ils respectent l'élément où ils se trouvent. Et avant de partir, Gerry Roufs n'avait-il pas dit à sa mère qu'il tenait à faire cette course, à aller af-

fronter les 40es rugissants et les 50es hurlants.

fronter les 40es ruguom...» «Quitte à y perdre la vie...» François Treuthardt

1. B6!! cxb6 2. a7! 1-0 Si 2... Txa7 3. Tg7 + gagne.



